Comment abolir la monarchie?

—page 43

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Double règlement de compte?

—page 3

ÉDITION DE MONTRÉAL 10¢ — Montréal, lundi 30 septembre 1968 / saint Jérôme, confesseur et docteur / 84e année, No 228 / 6 cahiers / 60 pages / La météo : ensoleillé, nuageux. Vents du sud-ouest de 15 milles / Min. 40° / Max. 65°

Bertrand ferait le voyage à Paris

de notre bureau de Québec

QUEBEC — M. Maurice Couve de Murville, le chef du gouvernement français, qui est arrivé hier à Québec, en passant par Montréal, pour diriger l'imposante délégation française qui représentait aujourd'hui le général de Gaulle aux funérailles d'Etat de M. Daniel Johnson, a eu des entretiens privés avec le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, à Montréal, puis avec M. Jean-Jacques Bertrand, vice-président du conseil des ministres du Québec avec qui il a pris le dîner en tête-à-tête dans la Vieille capitale.

Rien n'a transpiré jusqu'à maintenant de ces entretiens.

Mais il semble que M. Bertrand pourrait se rendre en France comme invité du gouvernement français aux dates qu'avait établies M. Daniel Johnson pour sa visite au général de Gaulle.

A l'issue du dîner, M. Jean-Jacques Bertrand, à qui l'on demandait s'il pouvait effectuer le voyage à Paris, a déclaré, dans un large sourire : "Je vous parlerai de cela plus tard".

Les porte-parole du gouvernement québécois ont souligné dimanche soir que la visite en France que devait faire M. Johnson découlait d'une invitation adressée au chef du gouvernement du Québec et que celle-ci vaudrait pour quiconque détient ce poste. Si mercredi le caucus de l'Union Nationale l'élit chef du gouvernement québécois, il appartiendra à M. Bertrand de décider de se rendre ou non à Paris.

Cet après-midi, le chef du gouvernement canadien et le premier ministre français ont des entretiens officiels à la Citadelle de Québec, c'est-à-dire en territoire fédéral.

A son départ d'Orly, hier midi, M. Couve de Murville avait d'ailleurs fait connaître son intention de s'entretenir avec M. Trudeau. "Mais le moment de nos entrevues, avait-il précisé, n'a pas encore été fixé."

La première rencontre des premiers ministres français et canadien, à Dorval, hier après-midi, avait duré beaucoup plus longtemps que pré-

Voir BERTRAND en page 2

photo LA PRESSE

Le premier ministre de France, M. Couve de Murville s'est rendu hier soir dans l'enceinte de l'Assemblée législative, à Québec, pour se recueillir durant quelques instants devant la dépouille de M. Daniel Johnson. A droite, MM. Jean-Jacques Bertrand et Paul Dozois.

Il a trouvé en politique l'occasion de manifester son courage

—Le cardinal Roy

par Gilles DAOUST et François TREPANIER

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — "Celui pour qui nous prions aujourd'hui a trouvé dans la vie politique l'occasion de manifester son courage devant les fatigues et les tâches difficiles et de témoigner son affection à tout le peuple qu'il avait la mission de servir. Il fut un intendant que le Seigneur a trouvé en pleine activité au moment où Il est venu le visiter. Demandons humblement que, pour lui et pour nous qui ne savons ni le jour ni l'heure, le jugement divin soit favorable".

Telle est la conclusion de l'homélie que l'archevêque de Québec, son éminence le cardinal Maurice Roy, a prononcée ce matin aux obsèques de feu le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, tenues en la basilique de Québec. Plus de 600 personnalités religieuses, civiles et politiques tant étrangères que québécoises ont assisté aux funérailles d'Etat.

Les cérémonies ont débuté à 9 h. 30 dans l'enceinte du Parlement où, pendant 22 ans, M. Johnson a discuté des affaires de l'Etat. Le cortège s'est ensuite transporté à la basilique de Québec, où le primat de l'Eglise canadienne a prononcé l'homélie.

Les hommes au service de leurs frères

Le cardinal, en anglais et en français, a longuement cité des passages de l'évangile, de l'Encyclique "l'Eglise dans le monde de ce temps", des phrases de saint Thomas d'Aquin, illustrant les enseignements de Dieu sur les "hommes appelés à être au service de leurs frères".

Parlant de ceux "qui ont le lourd fardeau de l'autorité civile", le cardinal Maurice Roy a déclaré : "Ils ont la responsabilité de diriger les autres dans la poursuite du bien commun de la société tout entière.

"Si les honneurs qu'on leur rend sont enviables, le poids des soucis et des travaux qu'impose l'administration publique, exige de celui qui s'y engage avec une conscience éclairée, une véritable consécration de lui-même en vue du bien commun.

"C'est pourquoi, a poursuivi le cardinal en citant un texte du IIe Concile du Vatican, l'Eglise tient en grande considération et estime l'activité de ceux qui se consacrent au bien de la chose publique et en assurent les charges pour le service de tous".

"Le droit et le devoir qu'ont tous les citoyens d'observer les hommes publics, de discuter la valeur de leur administration, de les choisir par un vote intelligent et libre, a dit aussi les cardinal Roy, ne doivent pas faire oublier le respect et la sympathie que leur mérite le poids des responsabilités que l'on place sur leurs épaules.

"Cette charge devient presque écrasante en des temps où toutes les institutions évoluent rapidement, où les disciplines auxiliaires de l'administration apportent chaque jour des lumières nouvelles, où les structures mêmes de la société civile sont remises en question. La fidélité à la mission qui est confiée exige d'eux un désintéressement, un courage devant les échecs et la lassitude, un véritable sacrifice de soi-même pour l'avantage de tout le peuple."

Le cardinal a ensuite cité une phrase de saint Thomas selon laquelle "la récompense des princes ou des chefs d'Etat sera une béatitude excellente

Voir COURAGE en page 2

AUJOURD'HUI

Johnson aurait connu la précarité de sa santé

par Donat VALOIS

QUEBEC (PC) — A quatre jours de la mort subite du chef du gouvernement québécois, les rumeurs selon lesquelles le premier ministre Johnson savait qu'il lui restait peu de temps à vivre, s'accréditent de plus en plus.

Il y a eu d'abord cet informateur près du conseil des ministres qui, moins de dix heures après le décès de M. Johnson, jeudi matin à la Manicouagan, en soulevait l'hypothèse.

Il faisait allusion à certains indices, certains documents trouvés quelques heures après la mort de M. Johnson et préparés, semble-t-il, durant les premières heures de son retour des Bermudes au Québec.

Pour sa part, un ministre du cabinet Johnson, ami du premier ministre depuis plusieurs

Voir CONNU, page 2

Une 5e greffe du coeur à Montréal

M. Rosaire Brien, est devenu hier le cinquième bénéficiaire de la série de greffes du coeur pratiquée par l'équipe du Dr Pierre Grondin, de l'Institut de cardiologie de Montréal. Le donneur, un adolescent de 16 ans victime d'un accident de moto à Edmundston au Nouveau-Brunswick, a été maintenu en vie par des procédés artificiels jusqu'à son transport par avion à Montréal.

— page 3

Coïncidence tragique

Il y a deux ans, jour pour jour, hier, le premier ministre Daniel Johnson accueillait l'actuel premier ministre de France, M. Maurice Couve de Murville.

Coïncidence, hier, c'était au tour du premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, d'accueillir l'ancien ministre des Affaires étrangères de France, délégué extraordinaire du général de Gaulle aux obsèques de M. Johnson.

M. Couve de Murville, qui était de passage dans la vieille capitale le 29 septembre 1966, avait été reçu par le chef du Québec en ces termes : "Qui aurait dit, jadis, que le destin du Québec pût un jour intéresser de nouveau la France au point d'amener celle-ci à y envoyer le chef de sa diplomatie."

Trudeau et Couve de Murville étaient parmi le défilé de 80,000 personnes

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du gouvernement français, M. Maurice Couve de Murville et le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, comptent parmi les quelque 80,000 personnes qui ont défilé en fin de semaine devant la dépouille du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

Tout comme vendredi, le décès du chef du gouvernement québécois a de nouveau donné lieu, pendant toute la fin de semaine, à des scènes émouvantes, plus particulièrement lorsque le premier ministre du Canada et le chef du gouvernement français se sont recueillis devant la dépouille du défunt exposée en chapelle ardente à l'Assemblée législative.

Arrivé à 10 heures hier soir au Parlement provincial, soit quelques minutes à peine avant qu'on ne ferme le cercueil de M. Johnson, le chef du gouvernement fédéral s'est rendu à l'Assemblée législative en compagnie de l'épouse du premier ministre, de ses deux fils, et du ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand.

Tenant chacun un bras de l'épouse du défunt, dans un geste symbolisant l'unité devant la mort, les deux hommes politiques se sont agenouillés devant la dépouille et ont prié pendant quelques instants.

Calme et courageuse, l'épouse du premier-ministre, qui portait une voilette noire, a ensuite présenté M. Elliott Trudeau aux membres du cabinet provincial et aux députés de l'Union nationale présents.

Oubliant les querelles politiques, le ministre de la Justice et celui que l'on désigne comme le successeur de M. Johnson, s'adressa à M. Trudeau avec une touchante simplicité: "Pierre, tu viens de rencontrer la famille québécoise qui a besogné pour les Québécois et les Canadiens français; cette famille, c'est la tienne et la nôtre."

Ces propos devaient être suivis d'une scène très touchante lorsque succédant à son mari, le ministre des Forêts et de l'Aménagement régional, Mme Jean Marchand a exprimé avec beaucoup d'émotion ses sympathies à Mme Johnson.

Les larmes aux yeux, Mme Marchand a dit à l'épouse du défunt qu'elle avait été très bouleversée en apprenant la mort de M. Johnson, jeudi dernier.

"J'ai pleuré avec vous, je pleure avec vous", a dit Mme Marchand.

Devant cette scène, le premier ministre du Canada s'est approché de l'épouse de son collègue et il l'a prise par l'épaule pour la consoler.

Accompagné du ministre de la Justice et de son collègue fédéral, le premier ministre du Canada a escorté ensuite Mme Johnson à ses appartements où il est demeuré une quinzaine de minutes.

Les premiers ministres de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, MM. D. M. Smith et Louis Robichaud, étaient présents en même temps que M. Trudeau.

Le premier ministre du Canada devait quitter une quin-

Voir MURVILLE, page 2

Le Canada participe à un projet de satellite pour la francophonie

PARIS — Le Canada a été nommé, aux côtés de la France et du Luxembourg, membre d'une commission permanente créée par l'Association internationale des parlementaires francophones en vue de proposer l'achat ou la construction d'un satellite de télécommunications destiné aux pays francophones.

Cette décision a été annoncée samedi, au Château de Versailles, à la conférence de presse qui a suivi la clôture de la première assemblée générale de l'association. Le satellite envisagé permettrait aux pays francophones, a-t-on souligné, d'échapper à l'"hégémonie spatiale" que les Etats-Unis et l'URSS pourraient éventuellement tenter d'exercer.

M. Jean-Pierre Goyer, secrétaire parlementaire du ministre canadien des Affaires extérieures, a déclaré que cette résolution intéressait vivement le Canada. Il a souligné par ailleurs que le Canada pourrait

Voir SATELLITE, page 2

Au congrès du parti travailliste

Les "gueules noires" manifestent

BLACKPOOL, Angleterre (UPI, PA, AFP) — Pendant que Mme Jenny Lee, veuve de l'ancien premier ministre Aneurin Bevan, prononçait un discours s'attaquant violemment au député conservateur Enoch Powell qui voudrait interdire aux Noirs d'immigrer en Angleterre, une cinquantaine de gueules noires" ont fait irruption ce matin au congrès travailliste après avoir malmaîné les "sentinelles".

Les "gueules noires" sont des mineurs et ont manifesté à l'ouverture du 67ième congrès du parti travailliste britannique, afin de contester la décision de M. Harold Wilson de fermer de nombreux puits de mine.

Après avoir chahuté pendant un bon moment, les manifestants ont décidé de s'en aller. Ils avaient été applaudis par un certain nombre de congressistes.

Après leur départ, Mme Jenny Lee a repris la parole et a déclaré: "Nous n'avons pas le droit de nous opposer à de telles manifestations puisque, dans une période de changements technologiques ce sont les travailleurs et leur famille qui souffrent les premiers."

Le congrès de Blackpool s'est ouvert dans une atmosphère houleuse. On s'attend que le premier ministre Harold Wilson, dont la politique économique et sociale fait l'objet de vives critiques, subira dès aujourd'hui un grave désaveu lorsque le délégués seront appelés à se prononcer sur sa politique de contrôle des salaires.

La situation du parti travailliste, à mi-chemin de son mandat de cinq ans, est loin d'être brillante. Le "Labour" a perdu 43,000 membres depuis deux ans, et huit sièges au cours d'élections complémentaires durant la dernière année. Et M. Frank Cousins, chef du puissant syndicat des transports (1.5 millions de membres) s'attaquera à la politique d'austérité du gouvernement.

La politique fort impopulaire prônée par M. Wilson pour relever économiquement la Grande-Bretagne consiste à maintenir les salaires bas et à augmenter la production et les exportations. Les syndicats sont en désaccord avec la première partie de l'énoncé.

La Grande-Bretagne terminera l'année avec un déficit de sa balance de paiements de quelque 500 millions de livres, le chômage risque cet hiver d'atteindre le chiffre record de 700,000 personnes, la productivité s'étant accrue de plus de 6 pour cent en un an, alors que la production restait à peu près stagnante.

Faisant allusion aux lourdes

Voir CONGRES en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 44 à 51, 54 à 57
Arts et Spectacles / 18-19
Bandes dessinées / 21
Calendrier de la Terre des hommes / 58
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 58
Editorial / 4
Finance / 38 à 40
Horoscope / 20
Informations étrangères / 53 et 59
Les secrets de polichinelle / 16
Loisirs et récréation / 21
Mots croisés / 47
"Mot-mystère" / 21
Nouvelles nationales / 43
Nouvelles régionales / 40
Radio et télévision / 36-37
Sports / 31 à 35, et 41
Vie féminine / 14 à 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 16

CKAC 73

Bilan prévisible de ces rencontres

par Pierre SAINT-GERMAIN
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Selon les milieux informés, l'entretien que le premier ministre français, M. Couve de Murville, doit avoir avec M. Pierre Elliott Trudeau pourrait donner une impulsion à l'accord culturel franco-canadien, mais il ne modifiera en aucune façon les rapports privilégiés que Paris entretient avec Québec.

L'accord culturel franco-canadien facilite notamment les échanges entre la France et les minorités francophones du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba et des autres provinces canadiennes. Il permet le va-et-vient, entre les deux pays, de troupes de théâtres, orchestres, expositions d'oeuvres d'art, etc.

L'entretien entre MM. Couve de Murville et Trudeau contribuera sans doute à une meilleure compréhension entre Ottawa et Paris, ajoute-t-on, mais il ne saurait donner lieu à des résultats spectaculaires.

On fait remarquer que ces conversations coïncideront avec l'annonce officielle, aujourd'hui, de la vente du plutonium canadien à la France, qui a nécessité de longs mois de négociations.

En ce qui concerne la rencontre entre le premier ministre français et M. Jean-Jacques Bertrand, on ne croit pas qu'elle aboutisse à la visite officielle à Paris du successeur éventuel de M. Johnson à la date qui était prévue pour le voyage de ce dernier, c'est-à-dire du 11 au 16 octobre. Cette visite aurait lieu plus tard.

photo LA PRESSE

M. Pierre Elliott Trudeau (à gauche) a accueilli le premier ministre de France, M. Couve de Murville à Dorval, hier après-midi.

On a attendu le message de sympathie de la Reine

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — A onze heures hier soir l'émoi continuait de régner parmi les fonctionnaires de l'Office d'information et de publicité du Québec qui n'avaient encore reçu, quatre jours après la mort du premier ministre Daniel Johnson, aucun télégramme de sympathie de la Reine d'Angleterre, Elisabeth II.

Toutefois, peu après, les journalistes devaient apprendre qu'une dépêche en provenance d'Ottawa affirmait qu'effectivement, la reine avait fait parvenir, par l'entremise du gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, un télégramme de sympathie à la famille Johnson.

A Londres, on affirme que le premier ministre Wilson a envoyé un message personnel à Mme Johnson.

Il fut impossible cependant d'avoir le texte de ce télégramme ou de savoir, en raison de l'heure tardive, si les fonctionnaires québécois de l'OIP, chargés de compiler tous les messages de sympathie et les transmettre à la presse, l'avaient effectivement reçu.

Quoi qu'il en soit, même si le télégramme est parvenu tard hier soir au gouvernement du Québec, il reste que les fonctionnaires et le personnel du cabinet du premier ministre décédé, sont demeurés fort inquiets, le message de la reine d'Angleterre arrivant pratiquement le jour des funérailles, avec quatre jours de retard, bien après la fournée de messages de sympathie venant de multiples autres chefs d'Etat.

Les fonctionnaires ont avoué hier qu'ils avaient consacré plusieurs heures de la journée à reviser la liste des télégrammes parvenus à Québec afin d'y découvrir celui de la Reine du Canada. C'est l'air dépité qu'en douce il ont fait part de la chose aux journalistes.

Les courriéristes parlementaires ont enfin noté que le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, n'était pas sur la liste des invités faisant partie du cortège funèbre.

M. Michener, semble-t-il, poursuit présentement une tournée au Nouveau-Brunswick et n'aurait pu l'interrompre pour assister aux funérailles.

l'officiant et le chanteur Yoland Guérard, qui était un ami personnel de M. Johnson, a chanté un extrait de la messe de requiem de Verdi.

Dès que le service religieux a été terminé, la dépouille mortelle de M. Johnson a quitté la capitale provinciale pour Montréal où elle devait arriver à 3 heures cet après-midi.

Aspect un peu symbolique de ce départ, M. Johnson passait en général sa journée du lundi à Montréal dans ses bureaux de l'édifice de l'Hydro-Québec.

Pour gagner la métropole, le cortège a emprunté la route transcanadienne, ralentissant en quelques endroits où des foules s'étaient massées pour rendre un dernier hommage à celui qui dirigea pendant les deux dernières années les destinées de la province.

La dépouille mortelle de M. Johnson ne sera inhumée que demain, à St-Pie-de-Bagot, après avoir été exposée en chapelle ardente toute la nuit au Palais de Justice.

le TEMPS qu'il fera

De la chaleur s'en vient

Aucun système atmosphérique majeur n'influence présentement le climat du Québec et le temps sera variable au cours des prochains jours alors que des températures de saison devraient être enregistrées. Il subsiste toutefois des risques de faibles précipitations.

Un front chaud qui s'étend de la baie de l'Ungava au lac Ontario devait traverser la région de Montréal aujourd'hui. L'air chaud étant très sec, le passage de ce front ne devrait laisser que très peu ou pas de pluie.

MURVILLE

SUITE DE LA PAGE 1

zaine de minutes plus tard le Parlement en compagnie de M. Bertrand.

A sa sortie du Parlement, M. Trudeau dut affronter une centaine d'admiratrices qui, malgré la tritesse de l'événement, ne purent s'empêcher de crier avec joie: "Je l'ai vu, je l'ai vu!" Arrivé à Québec depuis 8 h., M. Trudeau avait pourtant attendu à 10 h. avant de se rendre au Parlement, afin semble-t-il d'éviter la foule.

Presqu'au même moment, à l'Assemblée législative, on fermait le cercueil de M. Johnson.

La plupart des observateurs politiques ont été frappés par le contraste entre la visite du premier ministre du Canada et celle, plus froidement protocolaire, du premier ministre de France à l'Assemblée législative.

Arrivé à 7 heures à Québec, M. de Murville s'est en effet recueilli seul devant la tombe du premier ministre, en l'absence de Mme Johnson.

La foule était également moins dense à ce moment et aucun incident spécial n'a marqué sa visite.

Il s'agissait de la première fois qu'un chef de gouvernement étranger devait rendre hommage à un premier ministre du Québec décédé.

A la suite de sa visite à l'Assemblée législative, le chef du gouvernement français a soupé en compagnie du ministre de la Justice, qu'il avait déjà rencontré alors qu'il était ministre des Affaires extérieures de France.

Quant aux citoyens Québécois, c'est par dizaines de milliers qu'ils ont continué d'affluer au Parlement provincial pendant toute la fin de semaine.

D'après le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, jamais le décès d'un premier ministre du Québec n'aura été marqué par un hommage aussi unanime de la population.

M. Bellemare, qui était présent lors des funérailles des premiers ministres Maurice Duplessis et Paul Sauvé, estime que la foule qui a défilé au Parlement en fin de semaine dépasse de beaucoup celle qui vint au Parlement à l'occasion de la mort de M. Duplessis et celle qui se rendit à St-Eustache dans le cas de M. Sauvé.

D'après certains estimés très difficiles à établir, la foule qui attendait à l'extérieur du parlement, aurait atteint jusqu'à 5,000 ou 6,000 personnes hier après-midi, défilant au rythme de trois mille par heure devant le cercueil.

Faisant la queue sur une distance de plus d'un mille, cette foule a attendu, à certains moments, pendant plus de deux heures avant de pouvoir se recueillir une dernière fois devant celui qui dirigea pendant deux ans les destinées de la province.

Venant de toutes les régions de la province et de toutes les classes de la société, plusieurs visiteurs n'ont pu retenir leurs larmes en serrant la main des quatre membres de la députation de l'Union nationale qui se relayaient tour à tour près du cercueil pour recevoir les condoléances de la population.

Quatre députés ont été particulièrement émus samedi, lorsqu'à un certain moment, un religieux âgé, marchant avec une canne, s'est présenté comme le frère Thomas, un ancien professeur du premier ministre.

L'enseignant, qui éprouvait de la difficulté à marcher, a dit qu'il n'avait pu s'empêcher de venir au Parlement pour rendre un dernier hommage à son ancien élève.

L'exposition en chapelle ardente de la dépouille du premier ministre aura été marquée pendant toute la fin de semaine de tels incidents tous plus émouvants les uns que les autres.

On s'attend maintenant à ce que les Montréalais affluent en aussi grand nombre que les Québécois au Palais de Justice où la dépouille du chef du gouvernement sera exposée jusqu'à demain matin.

CONNU

SUITE DE LA PAGE 1

années, devait dimanche tenir des propos dont la teneur indiquait qu'il voyait lui-même que son chef était fort au courant de la précarité de sa santé.

Ce ministre signalait à l'appui de sa thèse les réunions du cabinet et des députés de l'Union nationale ainsi que les discussions qui y eurent lieu présidées par M. Johnson, mardi dernier, quelques jours après son retour de convalescence.

Testament politique

Il notait encore l'ampleur de la conférence de presse que son chef avait faite mercredi matin aux studios de Radio-Canada, à Québec, conférence d'information qui a été télévisée à travers le Canada et où M. Johnson aurait livré ce que l'on appelle de plus en plus dans les milieux politiques, son "testament politique".

C'est au cours de cette conférence que le premier ministre avait annoncé clairement sa pensée politique sur les problèmes cruciaux de l'heure : relations fédérales-provinciales et franco-québécoises, problèmes constitutionnels, culturels, politique salariale de son gouvernement à l'endroit des 200,000 employés de l'Etat, etc.

Pour sa part, le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, causant hier avec quelques journalistes dans la chambre du Conseil législatif, au Parlement provincial, et évoquant la teneur des discussions et des propos du premier ministre lors de la séance du conseil des ministres et du caucus des députés mardi dernier, a dit que l'on sera vraiment surpris de ce que l'Union nationale fera dans quelques semaines.

M. Bellemare, bien qu'avare d'explications, a toutefois souligné l'importance des propos que M. Johnson aurait tenus lors de ces deux rencontres.

Le ministre a déclaré s'interroger sur le bien-fondé des rumeurs voulant que son chef eût été au courant de son peu de temps à vivre.

Prémonition

Substantiellement, M. Bellemare a dit qu'en supposant que les médecins de M. Johnson lui aient avoué qu'il ne lui restait que quelques mois à vivre, le premier ministre aurait alors décidé de "plonger dans le travail" plutôt que d'attendre l'échéance calmement en poursuivant, par exemple, une convalescence impossible, aux Bermudes ou ailleurs.

Cette hypothèse explique peut-être la raison pour laquelle M. Johnson a décidé de rentrer des Bermudes quelques jours plus tôt que prévu d'abord, soit le 19 au lieu du 21 septembre.

Selon une autre source qui croit que M. Johnson était conscient de son état de santé, le premier ministre aurait préféré pour l'avenir de l'Union nationale "venir mourir au travail" plutôt qu'en vacances aux Bermudes où il se remettait, disait-il, d'une crise cardiaque mineure subie à Québec le 3 juillet dernier.

"Vous voyez ça s'il était mort aux Bermudes?", a dit cette source, soulignant combien un tel événement aurait pu, entre autres inconvénients, donner prise aux critiques des partis politiques oppositionnistes.

Par ailleurs, certaines rumeurs veulent aussi que M. Johnson ait subi lundi dernier des examens à l'Institut de cardiologie de l'hôpital Laval et que les résultats n'étaient pas aussi bons que devait le déclarer jeudi après-midi M. Paul Chouinard, son secrétaire particulier.

Quant au résultat de l'autopsie pratiquée sur le corps du premier ministre, jeudi dernier, on ne le connaît pas encore. Il sera révélé mercredi prochain par le gouvernement.

Entre temps, à la demande même du vice-premier ministre Jean-Jacques Bertrand, il ne convient pas de dire que M. Johnson est "présumément mort d'une crise cardiaque".

BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

vu, soit 50 minutes au lieu de 15.

Entouré de plusieurs de ses conseillers, M. Trudeau était en effet venu accueillir lui-même M. Couve de Murville, le réacté du gouvernement canadien s'étant posé sur la piste quelque 30 minutes après celui du gouvernement du Québec, portant à son bord M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires intergouvernementales.

De longues limousines noires avaient ensuite conduit les visiteurs de marque et dignitaires au salon réservé aux "V.I.P.", auquel ni journalistes ni photographes n'ont eu accès.

Après le départ pour Québec de M. Couve de Murville et Morin, M. Trudeau s'était refusé à tout commentaire, précisant qu'il n'en avait pas la permission.

Le chef du gouvernement français, qui avait pu s'entretenir seul à seul avec M. Morin pendant le trajet, a été accueilli dans la Vieille capitale par MM. Jean-Jacques Bertrand et Paul Dozois.

Au début de la soirée, soit vers les 7 h., il s'était recueilli sur la dépouille mortelle de M. Daniel Johnson, qui reposait en chapelle ardente à l'Assemblée législative du Québec.

M. Couve de Murville et sa suite avaient par ailleurs présenté leurs condoléances à la veuve ainsi qu'aux membres de la famille Johnson.

A sa sortie du Parlement, des personnes qui attendaient pour rendre un dernier hommage au défunt premier ministre du Québec, s'étaient avancées vers M. Couve de Murville, lançant: "Merci à la France!".

SATELLITE

SUITE DE LA PAGE 1

peut-être contribuer à assurer une meilleure réception des émissions radiophoniques des pays francophones, notamment de la France, dans certains pays d'Afrique.

M. Goyer, qui dirigeait la section canadienne à l'assemblée générale, a en outre déclaré que le Canada était favorable à l'utilisation de films pour faire connaître la situation de la langue française dans le monde. Une résolution adoptée par les parlementaires francophones demande à chaque pays membre de l'association d'inventorier ses ressources cinématographiques dans ce domaine et de produire, au besoin, de nouveaux documentaires.

En ce qui concerne l'aide à apporter aux pays où le français n'est pas couramment utilisé, en vue d'y former des fonctionnaires destinés aux grandes organisations internationales, M. Goyer a fait remarquer: les missionnaires canadiens-français participent à la diffusion de la langue française dans plusieurs pays et il y a lieu d'étudier les moyens qui leur permettraient d'améliorer cette contribution. La résolution approuvée par l'association recommande notamment que l'on utilise les services fournis par les ambassades.

Au cours des travaux de l'assemblée générale, on a évoqué l'absence des parlementaires de l'assemblée législative et du conseil législatif du Québec et souligné que les statuts permettaient au Québec de constituer un groupe, avec droit de vote séparé, au sein de la section canadienne. Cependant, a-t-on noté, il n'appartient pas à l'association de résoudre les problèmes qui se posent à ce sujet dans tel ou tel pays.

CONGRES

SUITE DE LA PAGE 1

dettes contractées par la Grande-Bretagne à l'étranger, Mme Jenny Lee, présidente du parti travailliste, a déclaré : "Les nations qui ont des dettes envers de puissants créanciers ne sont pas libres. Leurs chaînes peuvent être différentes de celles avec lesquelles la Russie a asservi la Tchécoslovaquie, mais ce sont néanmoins des chaînes."

Afin de regagner l'adhésion de la gauche, les autorités du parti travailliste ont publié un manifeste proposant des augmentations de taxes pour les riches.

M. Wilson, de son côté, ne fera pas de discours avant demain. Le congrès doit durer 5 jours.

COURAGE

en raison même de la valeur qui est propre aux actes posés en vue du bien commun".

"Telle fut la charge confiée à celui que Dieu vient de rappeler à lui, a dit Mgr Roy; tels sont les motifs pour lesquels il a droit à notre gratitude, à notre respect, à notre sympathie, à la fidélité des coeurs chrétiens.

"Nous n'avons pas ici à raconter sa vie ni à prononcer sur lui un jugement qui appartient à Dieu seul; mais nous rappelant que l'autorité dont il était investi le mettait au service de ses frères et qu'il a donné à cette oeuvre le meilleur de lui-même, nous nous associons respectueusement au deuil des membres de sa famille et nous demandons pour lui l'hommage de votre souvenir et l'assistance de vos prières".

Enfin, le cardinal a déclaré que tous les citoyens du Québec et de tout le Canada sont associés aujourd'hui dans un même hommage à la mémoire de l'honorable Daniel Johnson.

"Nous partageons le deuil des membres de sa famille et de ses nombreux amis, a-t-il ajouté; il a exercé dans notre pays une charge lourde de responsabilités".

Le cortège funèbre

Soutenu par huit membres de la Sûreté du Québec et enveloppé du même drapeau fleurdelisé dont on avait couvert le corps de M. Johnson de Manic-5 à Québec jeudi dernier, le cercueil en cuivre de 900 livres a quitté le parlement au centre d'une garde d'honneur formée de 40 députés de l'Union nationale.

Le cercueil a été déposé dans un corbillard largement vitré.

Aucun landeau de fleur ne séparait le corbillard des membres du cortège. Seule la couronne de fleurs offerte par Mme Reine Johnson à son époux.

L'épouse du chef du gouvernement ainsi que ses deux filles, Diane et Marie, et les épouses des autres dignitaires n'ont pas suivi le cortège, mais se sont rendues directement à la Basilique.

A la tête du cortège, venaient cependant les autres membres de la famille du défunt, soit ses deux fils, Daniel et Pierre-Marc, ses frères, le Dr Réginald Johnson, le juge Maurice Johnson et M. Jacques Johnson ainsi que ses beaux-frères, M. Gérard Leduc, M. Bernard Coderre et le Dr Yvan Charest.

Suivaient le lieutenant-gouverneur de la province, M. Hugues Lapointe; le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau; le ministre de la Justice M. Jean-Jacques Bertrand; le premier ministre de France, M. Maurice Couve de Murville; le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et président de la commission interministérielle chargée des affaires franco-québécoises, M. Jean Lipkowski; les anciens premiers ministres du Canada; les ambassadeurs de France et d'Angleterre; les premiers ministres des provinces du Canada; le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage; les membres du cabinet provincial et du cabinet fédéral; les autres chefs des partis fédéraux, les membres de la délégation officielle de France; et autres dignitaires.

A son arrivée à la Basilique de Québec, le cortège a été accueilli par le primat de l'Eglise canadienne et archevêque de Québec, le cardinal Maurice Roy.

Celui-ci, tout comme lors des funérailles de l'ancien gouverneur général du Canada, M. Georges Vanier, a officié le service dans des vêtements sacerdotaux blancs à la demande de la famille Johnson.

Cette couleur, qui est employée de plus en plus fréquemment dans les services religieux depuis le Concile, atténue l'atmosphère de deuil et indique davantage la perspective de la résurrection.

L'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire ainsi que l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Albert Sanschagrin ont agi comme cocélébrants au cours du service. Trois autres évêques ont également participé à la cérémonie religieuse. Il s'agit de Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'université Laval, Mgr Paul Nichol, vicaire général de l'archevêché de Québec, Mgr Samuel Lemoyne, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe et ex-confrère de classe de M. Johnson et le curé de la Basilique, Mgr Adrien Falardeau.

Pendant la cérémonie religieuse qui a duré près d'une heure et demie, deux chorales, l'une de petits garçons et l'autre d'hommes ont répondu à

H. ERIC FEIGELSON, C.R.
AVOCAT
EDIFICE DE COMMERCE
1080, COTE BEAVER HALL
866-4691

N'ATTENDEZ PAS
APPELEZ MAINTENANT
279-8551
ALSCO
1530 est, BEAUBIEN, Mtl
Frais interurbains acceptés
Découpez cette annonce pour besoin futur
FENÊTRES et PORTES permanentes avec moustiquaires — naturelles, anodisées ou en couleur.
Auvents en fibre de verre.
REVETEMENT en ALUMINIUM
Renseignements et informations gratuits

POUR VOS MALADES
CHAISES D'AISANCE
pour la chambre du malade qui ne peut se rendre à la toilette régulière.
De $35 à $88
4 autres modèles différents exposés
BAS pour VARICES
NUFLEX nylon
GARANTIS PARFAITS
Pieds ouverts Valeur $11.00 la paire
Pieds fermés Valeur $13.00 la paire
AU CHOIX $7.49 la paire
Nous sommes dépositaires pour toutes les marques de bas pour varices et bas fatigues: Bauer & Black, Dr Scholl, Futuro, Langdon, OTC, Ace, etc....
$7.49 à $24.50
CHAISES ROULANTES
Ultra légères, fabriquées soit en aluminium ou en acier.
Pour malades, vieillards, invalides, etc. Les meilleures marques, telles que Howmet et Everest et Jannings.
De $125 à $380
6 autres modèles différents exposés
TRACTIONS CERVICALES
Pour traitement des disques cervicaux et traction des muscles du cou. D'usage facile à la maison.
Complet $14.50
COLLETS CERVICAUX
en feutre ou nylon pour prévenir les flexions du cou.
$6.50 à $12.25
CORSETS MEDICAUX
Corset sacro-lombaire de haute qualité de marque CAMP ou O.T.C. Baleines rigides ou semi-rigides, confortable, durable, se lavant facilement. Souvent prescrit par les médecins pour hernies discales.
Pour hommes $23.00
Pour femmes $14.00 à $25.00
Corset pour femmes obèses, fabriqué de coutil solide par la maison CAMP. 2 courroies de chaque côté et des baleines flexibles permettant un ajustement parfait, procurent ainsi un soutien abdominal et un support pour le dos.
De $14.00 à $25.00
Corset d'usage général pour les femmes de petite ou de moyenne tailles. Fabriqué de jacquart ou de coutil par la maison CAMP, excellent support abdominal, fréquemment prescrit par les médecins pour porter après opération. Ajustement facile et précis.
$9.50 à $20.00
AUSSI BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, après mastectomie, COLLETS, APPAREILS TRACTION, SUSPENSION, URINOIRS, BANDES HERNIAIRES, CANNES, BEQUILLES, BRETELLES REDRESSEMENT, CORSETS SACRO-ILIAQUES, LOMBAIRES, CHAISES ROULANTES, MARCHETTES, CHAISES D'AISANCE, BAINS DE SIEGE, ETC., ETC.
L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET
Exécution des prescriptions pour articles d'orthopédie
AJUSTEUSES ET AJUSTEURS DIPLOMES
PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE
Succursale : 921 est, Sainte-Catherine — 842-9622

B.P. ALUMINIUM
Consultez quelqu'un qui s'y connait
CLAPBOARD EN ALUMINIUM
PORTES EN ALUMINIUM
FENETRES EN ALUMINIUM
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
BENOIT PERRAS
Président
GARANTIE DE 20 ANS ● ESTIMATION GRATUITE
B.P. ALUMINIUM
60, François-Gauthier
BOUCHERVILLE
655-1324

874-7111
LES PETITES ANNONCES "SUCCÈS"
LA PRESSE

LA PRESSE

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
la plus importante société de fiducie canadienne-française

MONTREAL, LUNDI 30 SEPTEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 228

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

Deuxième greffe du coeur en 56 heures

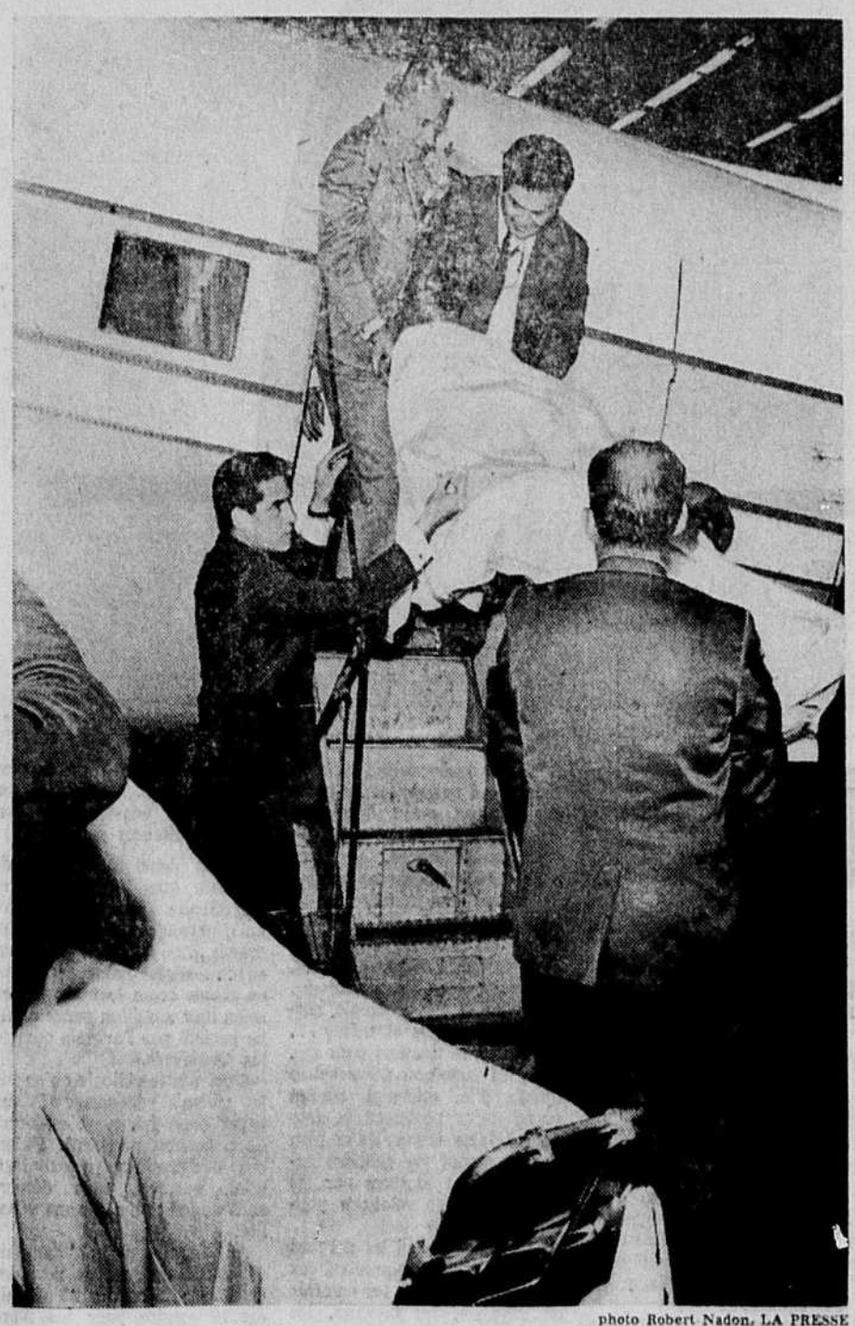

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Le donneur arrivant à Dorval

Le corps du jeune donneur, Gary Mersereau, 16 ans, à sa sortie de l'avion de Québecair qui l'a transporté d'Edmundston à Montréal, où a eu lieu la cinquième greffe du coeur au Canada. De Dorval, le corps a été transporté à l'Institut de cardiologie, où l'on a fait les prélèvements nécessaires à l'analyse qui devait déterminer lequel des quatre receveurs disponibles avait le plus de compatibilité avec le donneur.

par François BELIVEAU

C'est un peu d'un geste de routine, que le Dr Pierre Grondin a retiré ses gants de chirurgien, vers 6 h. 20 hier matin, en sortant de la salle d'opération pour aller rencontrer les journalistes dans la salle d'attente de l'Institut de cardiologie de Montréal.

Il venait d'accomplir avec succès sa deuxième greffe du coeur en moins de 56 heures et sa cinquième en quelques mois. Il s'agit des seules greffes du coeur réalisées au Canada, toutes par l'équipe du Dr Grondin.

Le receveur, M. Rosaire Brien, 58 ans, de Saint-Esprit, comté de Montcalm, le plus âgé des cinq patients du Dr Grondin, a maintenant, battant régulièrement dans sa poitrine, le coeur d'un adolescent de 16 ans, Gary Mersereau, qui a été victime d'un accident de motocyclette le dimanche, 22 septembre, à Edmundston, au Nouveau-Brunswick.

Selon les membres de l'équipe du Dr Grondin, qui étaient visiblement fatigués après la longue intervention hier matin, cette nouvelle greffe s'est révélée un autre succès éclatant. Le coeur a battu de lui-même sans impulsion électrique, avant même le moment prévu et le patient, M. Brien, donne déjà de nombreux signes d'une récupération normale et rapide.

L'avion et la greffe

Le jeune donneur, blessé grièvement au cerveau dans l'accident, était déjà un moribond quand ses parents, M. et Mme Alder L. Mersereau, se sont rappelés que leur fils aurait aimé offrir son coeur pour une transplantation, à sa mort.

Ils ont aussitôt fait part de leur souhait au Dr Guy Savoie, chirurgien de l'hôpital où le jeune Mersereau se trouvait.

Celui-ci, par des méthodes artificielles, a fait l'impossible pour conserver le restant de vie du jeune blessé pendant encore deux jours et s'est empressé de communiquer par téléphone avec le Dr Pierre Grondin.

A ce moment-là, à l'Institut de cardiologie de Montréal, quatre patients attendaient désespérément qu'un nouveau coeur leur soit greffé. Le Dr Grondin n'a donc pas hésité et a répondu au Dr Savoie qu'il prendrait des mesures pour faire venir le jeune blessé à Montréal.

A midi samedi, le directeur des opérations de Québecair, M. Arnold Slangen, prenait la décision de noliser un appareil DC-3 pour transporter gratuitement les médecins et chirurgiens de Montréal à Edmundston et de les ramener dans la métropole avec le blessé.

La meilleure compatibilité

Dès l'arrivée de l'appareil de Québecair à Dorval, en provenance d'Edmundston, à 7 h. 25 samedi soir, le corps du jeune donneur était transporté à l'Institut de cardiologie où l'on a procédé à des prélèvements de sang et de tissus pour analyse.

Ces analyses, qui ont été faites à l'Institut de microbiologie de Montréal, avaient pour but de déterminer lequel des quatre receveurs possible avait la meilleure compatibilité avec le donneur.

Finalement, le choix est tombé sur M. Brien, au cours

Voir GREFFE, page 6

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Une cinquième greffe à son actif

Le Dr Pierre Grondin, visiblement épuisé, vient à peine de sortir de la salle d'opération qu'il doit déjà répondre aux questions des journalistes. Derrière lui, de gauche à droite, le Dr Lucien Campeau, cardiologue de l'Institut de cardiologie ; le Dr Guy Savoie, cardiologue d'Edmundston, qui a accompagné le donneur pendant son transport du Nouveau-Brunswick à Montréal, et le Dr René Raymond, de Saint-Esprit, comté de Montcalm, qui traitait le receveur, M. Rosaire Brien, avant son hospitalisation.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

La femme et la fille du receveur

Mme Rosaire Brien, à droite, vient d'apprendre de la bouche même du Dr Pierre Grondin que son mari a subi avec succès la greffe du coeur et elle partage sa joie avec sa fille unique, Mme Edouard Lamarche.

Les témoins changent leur version du double meurtre de Saint-Simon

par Michel-G. TREMBLAY

envoyé spécial de LA PRESSE

RIMOUSKI — Le visage de l'affaire de Saint-Simon s'est grandement modifié au cours des deux premières journées de l'enquête préliminaire d'Hector Savoie, accusé du double meurtre de Denise Picard et de Suzanne Gilbert en août 1967.

Plusieurs déclarations et plusieurs faits qui avaient fait la manchette des journaux lors de l'enquête du coroner de juillet dernier et qui avaient également permis au coroner Paul Desruisseaux de rendre son verdict n'ont effectivement pas été racontés et présentés par les témoins de la même façon.

Et c'est aujourd'hui, que doit s'instruire la dernière séance de l'enquête préliminaire présidée par le juge Gilles Gagnon qui devra, en fin de compte, trouver la clef de toute cette énigme.

Une drôle d'enquête policière

Après le témoignage du Dr Richard Authier, médecin-légiste, qui a pratiqué l'autopsie sur les corps des deux victimes sans pouvoir déterminer si les spermatozoïdes trouvés dans le corps de Denise Picard appartiennent à un jeune homme ou à un homme plus âgé et après le déposition de l'agent Robert Dubuc qui déclare n'avoir trouvé aucune empreinte digitale à l'intérieur du petit chalet, les possibilités d'incriminer un accusé semblent très minces.

On se souvient qu'à l'enquête du coroner la Couronne n'avait pu produire le revolver de calibre .32 qui a mis fin aux jours des jeunes Montréalaises, car ledit revolver n'a jamais été retrouvé. L'absence de signes de brutalité sur les corps de même que de marques de violences dans le chalet, d'après les policiers et les médecins, est un autre facteur mystérieux entourant le double meurtre.

Somme toute, le juge Gilles Gagnon a devant lui un homme qui a été accusé "pour s'être contredit dans son témoignage et pour avoir montré certains signes de nervosité le lendemain du meurtre", comme l'a affirmé le coroner, mais qui, à ce jour, ne semble pas être incriminé par les dépositions des premiers témoins à l'enquête préliminaire. La preuve de la Couronne à l'enquête préliminaire est, au fait, à peu de choses près identique à celle de l'enquête du coroner. Et il ne semble y avoir, d'autre part, de nouveaux témoins pour éclaircir le mystère de Saint-Simon.

Les témoignages changent

Lorsque les deux cadavres furent découverts, le matin du 10 août, il ne semblait y avoir que Mme Gilbert et le Père Joseph Jean qui ont pénétré dans le chalet, selon les dépositions à l'enquête du coroner. Le Frère Aurel Jean a toutefois ajouté, samedi, qu'il "a vu Denise sur le lit et Suzanne à terre" et même M. Georges Rioux, cul-

Voir TEMOINS, page 6

Jeune homme trouvé assassiné dans un cimetière d'autos

ORMSTOWN — Le corps d'un jeune homme âgé de 22 à 27 ans a été découvert, vers 8 h 45 hier matin, au milieu de la ferraille, dans un cimetière d'autos situé en bordure du rang Dumas, près de Saint-Antoine-Abbé, comté de Châteauguay.

La victime, dont le corps a été trouvé par MM. Wilfrid Gagné et Armand Bédard, d'Ormstown, avait été atteinte de trois ou quatre balles à la tête.

L'agent Raymond Ferland, du détachement d'Huntingdon, de la Sûreté du Québec, qui a été appelé le premier sur les lieux, a aussitôt alerté les détectives de l'Escouade des homicides.

Les sergents-détectives Richard Gauthier et André Beauchamp, qui se sont rendus sur les lieux, ont déclaré que le jeune homme aurait été tué jeudi ou vendredi dernier. Il ne portait sur lui aucune pièce d'identité et l'enquête se poursuit activement afin de l'identifier.

L'autopsie doit avoir lieu demain. On pourra alors déterminer assez exactement le jour et l'heure de la mort et, par les empreintes digitales, l'identité de la victime. Le mobile du crime, bien entendu, est encore inconnu.

Un autre règlement de compte ?

Les corps d'un jeune homme de 24 ans et de sa femme de 22 ans ont été découverts, vers 11 h. samedi matin, dans le coffre-arrière de leur automobile, une Cadillac blanche, décapotable, qui était en stationnement en face du 4800 rue Curatteau, dans l'est de la métropole.

Selon les sergents-détectives Guy Gaudreau et Raymond Rajeotte, de la section des enquêtes criminelles, à qui l'enquête dans cette affaire a été confiée, il s'agirait d'un double règlement de compte de la petite pègre locale.

Les victimes ont été identifiées comme étant André Corbeil et sa femme, Claudette, du 5919 rue Waverley, à Montréal.

Les corps étaient étendus, l'un à côté de l'autre, dans le coffre. Celui de l'homme était enveloppé d'une couverture de laine brune maculée de sang et celui de la jeune femme d'une couverture blanche.

Selon les premières constatations, les deux victimes auraient été tuées par strangulation. Cependant, on relevait sur leur visage des marques assez profondes probablement faites avec des objets coupants, tels que couteaux ou lames de rasoir.

André et Claudette Corbeil auraient été tués, semble-t-il, au moins 48 heures avant la découverte de leur corps. Le jeune mari avait les mains liées derrière le dos à l'aide d'un fil d'acier et les pieds ligotés à l'aide d'un bas de soie, tandis que sa femme, sous la couverture, était à moitié nue.

Une autopsie devait être pratiquée aujourd'hui afin de déterminer la cause exacte de la mort des victimes.

C'est un résident de la rue Curatteau qui a alerté la police sous prétexte qu'une automobile de marque Cadillac bloquait partiellement son entrée de garage depuis deux jours.

Les premiers policiers arrivés sur les lieux ont déplacé la voiture de quelques pieds, les clés de contact étant sur le tableau de bord, et ils ont ensuite entrepris de vérifier à qui elle appartenait.

Sur la banquette arrière du véhicule, un journal était ouvert à la page où l'on faisait la description d'un récent règlement de compte à Montréal.

En faisant le tour du véhicule, les policiers ont finalement ouvert le coffre-arrière et c'est là qu'ils ont fait la découverte macabre. Revenus de leur stupeur, ils se sont alors empres-

Voir REGLEMENT, page 6

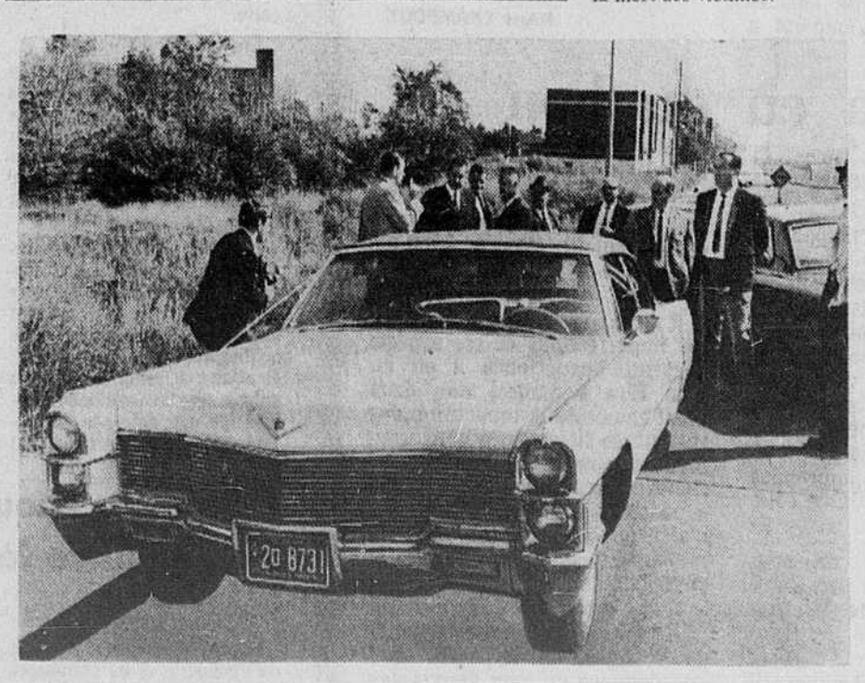

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Deux corps dans le coffre arrière

Les corps de deux victimes du dernier règlement de compte ont été découverts dans le coffre arrière de cette Cadillac, samedi matin, quand un résidant de la Place Curatteau s'est plaint à la police que l'automobile bloquait partiellement son entrée de garage depuis environ deux jours.

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
7 jours par semaine
24 heures par jour
845-7251
Confiez vos ordonnances à la Pharmacie Montréal, cueillette et livraison gratuites 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
PHARMACIE MONTRÉAL
JEAN P. DUQUET
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF
Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.
Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.
Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !
MAICO APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

Samedi
91,824
Hier
118,269
Total des visiteurs depuis l'ouverture
11,476,732

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. — G. Couture, O.D.
J. P. Cardinal, O.D. — P. Meunier, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpsons
En ville, au septième — 842-3241 – poste 670
Fairview-Pointe Claire, le promenoir — 697-4870 – poste 242
les Galeries d'Anjou, le promenoir — 353-3300 – poste 234

CHEMISE JOLICOEUR
SYNONYME DE FRAICHEUR
Si vous exigez une fraîcheur absolue et une propreté scrupuleuse pour vos chemises, c'est le service Jolicoeur qu'il vous faut !
TEL. 521-2161
Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALES AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE LAVAL

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Les reins et les yeux serviront aussi !

Un médecin de l'Institut de cardiologie de Montréal vient de sortir de la salle d'opération et transporte vers l'extérieur les reins du jeune donneur qui seront apportés rapidement par une auto de la police municipale à l'hôpital Royal Victoria, où ils doivent servir à une transplantation d'ici quelques jours. Les yeux de l'adolescent ont également été prélevés et les cornées doivent être greffées à un aveugle, prochainement, à l'hôpital Maisonneuve.

GREFFE

SUITE DE LA PAGE 3

de la soirée, et les préparatifs de l'intervention chirurgicale débutaient vers 1 h. 30 hier matin.

Selon la cardiologue Lucien Campeau, la compatibilité entre le donneur et le receveur, augmentée par le sérum anti-lymphocyte, atteint un degré inespéré.

Vie prolongée

Lorsqu'on leur a annoncé que le donneur conservait un souffle de vie, certains journalistes se sont mépris, quelques heures après l'arrivée du jeune blessé à Dorval, et croyaient que la transplantation n'aurait pas lieu.

Au fait, à l'aide d'un appareil de respiration artificielle et du pompage du coeur, le jeune homme vivait encore, si l'on peut dire, car le sang circulait jusqu'au cerveau, permettant à certaines cellules de fonctionner, en déclinant toutefois, la plupart étant déjà irrécupérables. Donc, cette vie prolongée n'était plus que physique et nécessitait l'intervention d'appareils automatiques pour se maintenir.

Il s'agissait presque de la mort physique et il avait déjà perdu ses facultés intellectuelles. C'est du moins ce que des autorités dans ce domaine, dont de nombreux théologiens, tentent actuellement de démontrer par une vaste étude.

Cette vie conservée par des procédés artificiels pendant quelques jours, chez Gary Mersereau, a surtout permis de protéger le coeur destiné au receveur.

La décision a été prise de faire la transplantation après une étude aux rayons-X, à l'électro-encéphalogramme et une artériographie du cerveau de Gary Mersereau, démontrant que des blessures irréparables avaient été causées à cet organe vital, et après consultation avec les Drs Jacques Cartier-Giroux et Fernand Poirier, neurologues de l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Les reins et les yeux du donneur

Les parents du donneur ont accepté que les chirurgiens prélèvent les reins afin qu'ils puissent être utilisés lors d'une autre transplantation qui doit avoir lieu ces jours-ci à l'hôpital Royal Victoria. Les yeux du jeune homme ont également été prélevés et les cornées doivent être greffées très prochainement à un aveugle, à l'hôpital Maisonneuve. Ce dernier don est le résultat d'une initiative prise antérieurement par Gary Mersereau, qui s'intéressait vivement aux récents succès médicaux.

L'intervention chirurgicale a donc été retardée par ces prélèvements, et la greffe du coeur en elle-même n'a débuté que vers 3 h. hier matin. Trois heures plus tard, le thorax du receveur était refermé.

Un rythme normal

En rencontrant les journalistes après l'intervention, hier matin, le Dr Grondin pouvait déjà déclarer que le coeur avait repris un rythme normal dans la poitrine de M. Brien et ne requérait aucune assistance pour maintenir la circulation sanguine.

M. Brien, un employé du ministère de la Voirie du Québec, avait subi une crise cardiaque en 1963 et avait dû être hospitalisé à quatre reprises depuis. Il était invalide depuis un an et son insuffisance coronarienne n'inspirait plus guère d'espoir.

M. Brien, dont la fille unique est mariée et mère d'une fillette de 10 ans, désirait ardemment cette greffe, selon les dires de sa femme.

L'intervention chirirgicale s'est déroulée en présence du Dr Savoie, d'Edmundston. L'équipe du Dr Grondin comptait environ 20 membres, dont ses assistants, les Drs Gilles Lepage, chirurgien; Bernard Paiement, anesthésiste; Lucien Campeau, cardiologue et Yves Castonguay.

Les autres greffes

Cette dernière transplantation du coeur, la cinquième réalisée par la même équipe, survient deux jours après celle subie par M. Edouard DesRivières, 51 ans, de Québec, qui a reçu le coeur d'un jeune homme de 19 ans, Jacques Boudreault, tué dans un accident de moto. L'état de M. DesRivières est excellent.

D'autre part, M. Gaétan Paris, 49 ans, qui a été le deuxième patient canadien à se faire greffer un nouveau coeur, poursuit sa convalescence chez lui, à Laval, et il devrait pouvoir reprendre son travail d'électricien d'ici peu. Il a été opéré le 28 juin dernier.

Les deux autres patients canadiens à subir une greffe du coeur sont décédés. Le premier, M. Albert Murphy, n'a survécu que 41 heures et l'autre, M. Elie Zaor, est mort d'une toute autre cause, 11 jours plus tard.

Jusqu'ici, 55 greffes du coeur ont été tentées à travers le monde et 26 de ces patients survivent encore.

Pas d'autre greffe avant quelques semaines

Un porte-parole de l'Institut de cardiologie a déclaré hier à LA PRESSE qu'une autre greffe du coeur ne sera probablement pas tentée avant quelques semaines puisque les deux seules chambres isolées dont dispose l'Institut sont actuellement occupées par les deux derniers opérés, MM. Brien et DesRivières.

Si l'on décide d'aménager d'autres chambres isolées, il faudra sans doute, selon notre informateur, attendre que les deux chambres actuelles soient inoccupées afin de procéder à la construction, car elles devront faire partie de la même aile de l'Institut.

Après cette cinquième greffe, l'Institut de cardiologie de Montréal passe maintenant au deuxième rang dans le monde, dans ce domaine, après le Centre de cardiologie d'Houston, au Texas, qui en compte déjà une quinzaine.

Coups de feu et suicide dramatique près de Mont-Laurier

Un homme de 28 ans s'est tué d'une balle à l'abdomen, vers 2 h. samedi matin, près de Mont-Laurier, après avoir blessé deux autres individus et menacé d'en abattre d'autres.

L'histoire a débuté jeudi soir dernier, à l'hôtel Central situé rue du Portage, à Mont-Laurier, quand deux hommes dans la trentaine, les frères Gilles et André Grenier ont donné une raclée à Jacques Gaudreau, un bûcheron qui était passablement ivre.

Les frères Grenier font partie d'une famille de cinq fiers-à-bras assez redoutés dans la région, selon l'agent André Laterreur, du détachement de Mont-Laurier de la Sûreté du Québec.

Couvert de contusions, Gaudreau a été transporté à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Sainte-Croix, à Mont-Laurier, pour y recevoir des traitements.

Il a cependant quitté son lit d'hôpital sans la permission du médecin traitant, vendredi matin, avec la ferme intention de se venger.

Au cours de la soirée de vendredi, des témoins ont vu Gaudreau entrer et sortir à trois reprises au cabaret Morocco, situé sur le boul. Paquette, à Mont-Laurier, où deux des frères Grenier étaient attablés. Gilles Grenier était accompagné d'un jeune frère de 18 ans, Yvon, mais André Grenier n'y était pas.

Finalement, vers 10 h. 10 du soir, Gaudreau est entré en coup de vent et a tiré vers les deux hommes, blessant le plus jeune à la tête et atteignant l'autre à l'épaule et à un doigt.

Pendant que Gaudreau fuyait en taxi vers la maison de son père adoptif à Saint-Jean-sur-le-Lac, soit environ cinq milles au nord de Mont-Laurier, les frères Grenier étaient transportés à l'hôpital de Mont-Laurier.

Cinq personnes au moins avaient été témoins des coups de feu à l'intérieur du cabaret. Gaudreau était armé d'un fusil de calibre .22 semi-automatique à canon tronçonné et personne n'avait eu le temps d'intervenir.

A l'hôpital, Gilles Grenier, à qui l'on avait dû amputer un doigt, est demeuré hospitalisé, tandis qu'Yvon retournait chez lui.

Arrivé à Saint-Jean-sur-le-Lac, vers 11 h. du soir, Gaudreau a menacé de mort les membres de la famille de son père adoptif, M. Samuel Gaudreau. (Celui-ci avait adopté Jacques Gaudreau alors qu'il était à peine âgé de deux mois).

A un moment donné, il aurait même tiré en direction de l'un de ses demi-frères, mais la balle n'est pas partie. Ne perdant pas de temps, il a ensuite tourné son arme contre lui et s'est tiré à l'abdomen, se perforant le pancréas et le foie.

Il est mort, vers 2h. 05 samedi matin, à l'hôpital de Mont-Laurier, au cours d'une délicate intervention chirurgicale.

Livreur dépouillé

QUEBEC — Un livreur du restaurant Le Petit Colonel, situé sur le boulevard de la Canardière, près de l'intersection de la rue des Capucins, dans le quartier Limoilou, à Québec, a été attaqué et dépouillé de la somme de $100, vers 1 h. 35 hier matin, par trois cagoulards dont l'un était armé d'un fusil à air comprimé.

L'attentat s'est déroulé sur la 1ère Avenue, dans le même quartier, non loin de l'hôpital Saint-François-d'Assise. Les bandits ont pris la fuite dans une auto de vieux modèle sans avoir brutalisé leur victime.

Grange détruite par les flammes

SAINT-JEROME — Les flammes ont détruit la grange de M. Théodore Corbeil, située sur la Montée Beauchamp, à Saint-Antoine des Laurentides, vers 3 h. hier après-midi, mais tous les animaux domestiques qui s'y trouvaient ont été sauvés.

En plus de la grange, une automobile de modèle 1957 a été ravagée par l'incendie. Les pompiers de St-Jérôme ont combattu les flammes pendant près de deux heures, évitant ainsi que l'incendie ne se propage à la maison de M. Corbeil ainsi qu'à une remise où se trouvaient les instruments aratoires.

REGLEMENT

SUITE DE LA PAGE 3

sés d'alerter les détectives de la Section des enquêtes criminelles.

Corbeil était apparemment un spécialiste des vols à main armée, selon un porte-parole de la Sûreté de Montréal, et il aurait même participé au hold-up de $209,000 commis la semaine dernière au cours duquel deux employés de Brink's ont été blessés.

TEMOINS

SUITE DE LA PAGE 3

tivateur de Saint-Simon, a pu voir la scène.

La déposition du Frère Aurel Jean a cependant soulevé l'ire de Me Rolland Blais défenseur de M. Savoie, parce que le Frère Aurel, "ce témoin à la mémoire plus ou moins fidèle", aux dires du juge Gagnon, répondait aux questions des avocats en regardant d'un air interrogateur l'inspecteur Adrien Boisvert en charge de l'enquête. De plus, le Frère a déclaré avoir relu trois ou quatre fois les notes prises lors de l'enquête du coroner afin de bien se remémorer sa déposition. Le juge Gilles Gagnon a affirmé à ce sujet que l'on ne peut blâmer un témoin d'agir de la sorte.

M. Georges Rioux a d'autre part signalé qu'en sortant du chalet il a crié à tous les gens présents, dont Hector Savoie et sa femme, que les "petites filles avaient été tuées". Le Père Jean a admis pour sa part avoir peut-être dit qu'il y avait du sang et que "c'était bestial".

L'enquête préliminaire qui reprend devrait se terminer très tard ce soir, car le juge a déclaré qu'il devait mettre en pratique une des recommandations du Barreau à l'effet que les enquêtes se déroulent rapidement.

Hector Savoie, âgé de 67 ans, est détenu depuis le 25 juillet relativement au double meurtre et il attend son enquête préliminaire depuis le 9 août dernier.

DES COURS D'INTRODUCTION AU CANADA ET AU QUEBEC ont été inaugurés la semaine dernière dans les locaux de l'"ACCORD", 2015 rue de la Montagne, en faveur des immigrants réfugiés tchécoslovaques admis ces jours derniers au Canada. On en voit ici déjà installés dans la grande salle de l'"AcCord", où l'un de leurs professeurs, le Dr F. Sevchik, ancien consul général de Tchécoslovaquie à Montréal, s'entretient avec eux, en attendant de commencer son cours. Parmi la quarantaine de Tchécoslovaques déjà inscrits pour la première série de cours, il y a une dizaine de Slovaques (tous les autres étant des Tchèques). Ils commenceront ainsi à connaître notre pays et ses particularités, par des cours qui seront les uns théoriques, les autres pratiques; ils visiteront la ville, seront mis au courant des principales institutions ou façons de vivre — et ils connaîtront aussi les gens du pays.

Les cours d'introduction au Canada et au Québec pour Tchécoslovaques ont débuté

par André LUCHAIRE

"Faciliter l'intégration de l'immigrant au nouveau foyer québécois qu'il a choisi — permettre de connaître plus rapidement la géographie du Québec et du Canada — faire prendre conscience des diverses facettes de la vie sociale et de la mentalité sociale canadienne, être un guide qui permet d'éviter les erreurs dont les conséquences pourraient être fâcheuses."

Tels sont les objectifs principaux des "cours d'introduction à la vie canadienne et québécoise" qui ont été inaugurés dans les locaux de l'"Accord" la semaine dernière, au bénéfice, pour commencer, de 40 immigrants réfugiés tchécoslovaques; au cours des jours à venir ils apprendront à connaître non seulement les structures administratives ou sociales de Montréal, du Québec et du Canada tout entier, mais aussi le peuple canadien et québécois, ainsi que des échantillons de sa vie culturelle.

Ces cours sont le résultat d'une collaboration multiple dont les principaux participants sont, du côté provincial, le Service de Formation des immigrants au ministère de l'Education, le Service de l'Immigration, et du côté fédéral, le ministère de l'Immigation et de la Main d'oeuvre. C'est ce dernier qui a assumé les principaux frais de l'opération (cours et professeurs). Les locaux sont fournis par "Accord" qui a organisé les cours et trouvé les professeurs.

Ces derniers sont le Dr F. Sevcik, ancien consul général de Tchécoslovaquie à Montréal, le prof. E. Proschek, de l'Université de Montréal et M. Bernard Sarkis, de la CECM.

Les cours comprennent une vingtaine de matières; le Canada (géographie), les faits marquants du Québec, les premiers contacts avec les Canadiens français, les relations intergouvernementales, le système scolaire québécois, la vie courante, le logement, le système bancaire, le monde des affaires, les équivalences des poids et mesures, les lois sociales, les relations ouvrières, etc.

Mais il y a aussi des visites de la ville, de centres commerciaux, l'utilisation des circuits d'autobus et de métropolitain et enfin des contacts personnels avec des familles du pays.

De ce dernier point de vue, quelque chose aura déjà été fait en dehors des cours par diverses personnes concernées par le projet (en particulier par les fonctionnaires de l'immigration qui ont dû improviser des logements pour les réfugiés).

A la cérémonie officielle d'inauguration ont participé outre M. Jean-Yves Desbiens, président de l'"Accord", et Mlle Jacqueline Poupart, de l'"Accord" animatrice des cours, M. Mario Buzzanga, directeur du Service de formation des immigrants au ministère de l'Education — l'un des instigateurs du projet — M. René Gauthier, directeur général du Service de l'immigration du Québec, M. Raymond Poirier gérant territorial au bureau métropolitain de la Main-d'oeuvre et de l'immigration, M. Euclide Laliberté, conseiller municipal, représentant le maire Jean Drapeau.

Le commissaire Carrière, de la GRC, sera transféré à Ottawa

OTTAWA. (PCf) — Le commissaire-adjoint J. R. R. Carrière, de la Gendarmerie royale du Canada, sera transféré de Montréal à Ottawa d'ici quelques semaines pour prendre charge de la brigade criminelle de la GRC.

M. Carrière remplacera le commissaire-adjoint H. S. Cooper, qui se retire de la GRC.

Le surintendant en chef J. Y. Dubé assumera les fonctions de M. Carrière comme directeur de la section du Québec de la brigade criminelle.

Né à Hull, M. Carrière est entrée dans la GRC en 1929. Il a servi en Saskatchewan, en Ontario et au Québec.

M. Dubé, né à Perigord, Saskatchewan, dirigeait la section des enquêtes criminelles du quartier général à Ottawa.

Le surintendant Charles J. Sweeney, chargé des enquêtes criminelles à Ottawa, dirigera la planification au quartier général. Il succède à M. E. W. Willes, devenu directeur de la formation à Ottawa.

Sincères condoléances
à Mme Johnson et à la famille

La direction de
HOTEL BONAVENTURE

PUISSANCE

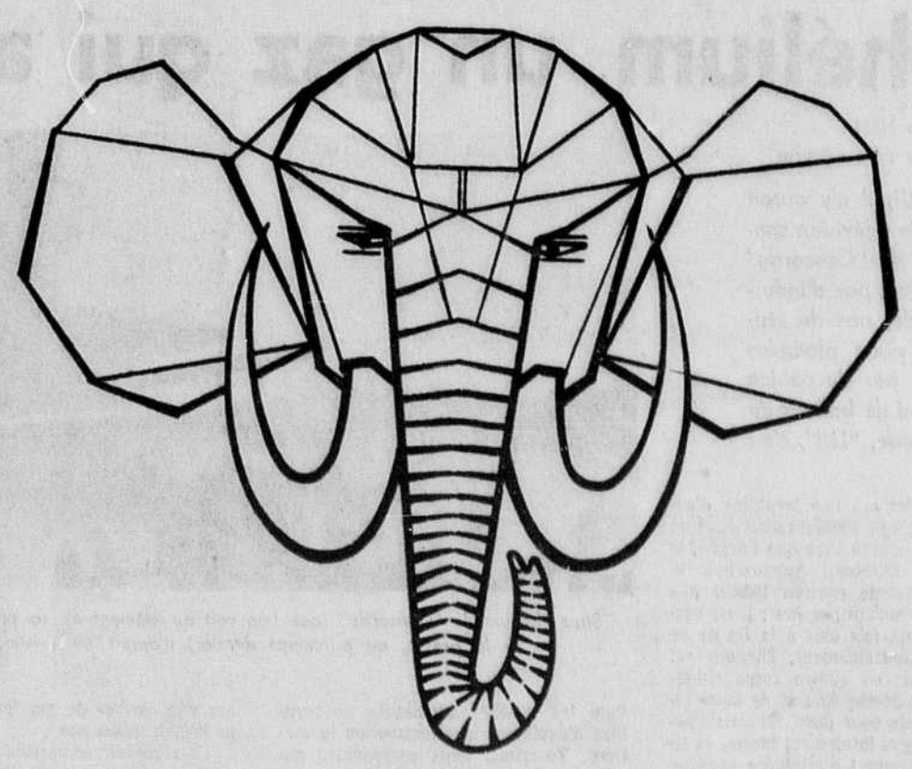

Ne restez pas sans DEFENSE, choisissez des arguments de POIDS. Personne ne se TROMPE en ayant recours à un allié PUISSANT comme les
ANNONCES CLASSEES
DE
LA PRESSE
874-7111

L'Institut canadien des affaires publiques

La contestation: résultat ou instrument de la participation?

MONT-GABRIEL — Trois groupes de travail ont discuté autant d'aspects du thème "Les citoyens au pouvoir", "la participation à inventer", à la 15e conférence de l'Institut des affaires publiques : participation culturelle, participation politique, participation aux décisions économiques.

Au niveau politique, on s'est demandé qui devrait amener la participation. On a fait état de l'existence de deux groupes. D'abord, une classe dirigeante, qui participe déjà au pouvoir et qui, généralement, veut participer toute seule. D'autre part, les travailleurs, minoritaires dans l'exercice du pouvoir mais majoritaires dans la société.

Pour le rapporteur Philippe Bernard, la participation de ce deuxième groupe ne peut être efficace et légitime que si elle ne trahit pas ses propres intérêts et que si ses porte-parole sont toujours révocables.

Le rapporteur a défini plusieurs conceptions de la participation. A l'extrême-droite, celle de ceux qui croient qu'il est possible de participer au pouvoir à l'intérieur même du système actuel, par le canal des corps intermédiaires, des partis politiques et des commissions royales d'enquête.

Moins à droite, il y a ceux qui veulent consulter les gens et se retrouver ensuite entre soi pour prendre les décisions. Troisième tendance, celle qui accepte la participation aux décisions. Cette participation implique que les gens sont informés totalement des contraintes du réel.

A gauche, création d'organismes politiques parallèles qui s'intègrent quand même dans le système, comme par exemple les comités de citoyens. Ces organismes luttent pour arracher une partie du pouvoir. Selon M. Bernard, leur lutte est légitime à condition qu'ils ne perdent pas de vue l'objectif final qu'est la conquête totale du pouvoir.

Enfin, la contestation globale, quine tolère aucun compromis. Les contestateurs prennent le maquis et créent des structures de combat qui ne participent aucunement au système. Ainsi, les étudiants n'étudient pas, les professeurs n'enseignent pas, les administrateurs n'administrent pas.

Le rapporteur conclut : "On parle depuis quinze ans de la même chose... les mots seuls ont changé. Ca veut dire que tout est à faire."

Le chroniqueur financier et économique du journal "Le Devoir", Claude Lemelin, a fait le point des discussions du groupe de travail sur la participation économique. Il a contesté la conception de ceux qui voient les changements technolgiques comme une force aveugle, étrangère à la société et au système économque, et qui nous tombe dessus. Puisque les changements technologiques résultent d'investissements, ils résultent donc de décisions qui son prises.

Le philosophe Jacques Brault et l'étudiant Lionel Robert ont rendu compte des délibérations du groupe de travail sur la participation culturelle. M. Brault a surtout insisté sur l'échec du groupe de travail, tandis que M. Robert soulignait la tentative de définition des valeurs nouvelles qui émergent dans la société.

Contre cette émergence existent des contraintes qui sont techniques, politiques et culturelles. Dans l'ordre technique, le dynamisme propre du monde technologique perçu comme une force aveugle. Dans l'ordre politique la faiblesse des politiciens et leur inaptitude à proposer quelque chose. Dans l'ordre culturel enfin, les contraintes linguistiques. Il existe au Québec deux langues, celle de la science et celle de la taverne, qui ne sont pas réconciliées.

Dans tous les groupes de travail, et dans les assemblées plénières, il fut souvent question de contestation (du pouvoir) et de participation. La participation semble recueillir l'appui de tous, encore qu'elle soit définie de plusieurs façons, parfois contradictoires.

Les Icapiens sont plus divisés sur la question de la contestation. Certains se demandent comment il peut être possible de contester de l'intérieur un système auquel on participe déjà. D'autres voient au contraire lacontestation comme un instrument de la participation.

La participation n'en reste pas moins à inventer

par Réginald MARTEL

MONT-GABRIEL — Quand il y a le feu, tout se termine avec le départ des pompiers; il ne reste plus qu'à évaluer les dommages et compter les morts. Quand les Icapiens rentrent chez eux, après des jours et des nuits de discussions passionnées sur "la participation à inventer", la participation reste à inventer. Rien n'est terminé. En soi d'abord, dans son milieu ensuite, l'Icapien, celui qui est l'homme des pouvoirs, peut choisir de changer quelque chose.

A l'Institut canadien des affaires publiques, ce ne sont pas surtout les exposés des scientifiques qui constituent l'événement ou, si on veut, la nouvelle. Le choc des idées, et tout autant le choc des personnalités, forment le tissu d'une sorte de drame dont les protagonistes sortent différents. Qu'on soit bavard ou silencieux, on ne peut pas vivre une telle expérience et garder le statut confortable de l'observateur. Le temps de la politesse est mort, à l'ICAP : on assiste à des assassinats mutuels. Les discussions formelles et informelles charrient tant de conflits complexes et puissants qu'on en est littéralement investi.

Les mots sont changés et cela fait le charme de l'ICAP. On ne parle plus de démocratie, mais de participation; de remise en question, mais de contestation. Cependant, il n'y a pas que les mots de changés et les exemples sont nombreux. Fini le temps où les instituteurs, ces espèces de sous-prolétaires de la culture, écoutaient bouche bée, étouffés de respect et d'admiration, les universitaires. Un conseiller pédagogique de la Corporation des enseignants du Québec, faisant comme tout le monde l'autopsie de la conférence, disait samedi :

"Je n'ai jamais entendu autant de propos incohérents. On passe d'un sujet à l'autre, avec des mots savants. Je me demande quand ces messieurs vont descendre de leur tour d'ivoire". Et il enchaînait en disant son refus de confier la formation des enseignants aux universitaires, à moins que ces derniers soient "récupérés". Tandis qu'un autre participant lançait, sur un ton de désespérance angoissée : "On a dit que Dieu est mort, que l'homme est mort et que l'ICAP, c'est l'enfer. Où va-t-on aller avec tout ça ?"

On a entendu des Québécois nouveaux, presque maîtres d'un langage tout récemment acquis, jeter à la face de leaders du monde de l'industrie, du syndicalisme, de la politique, la somme de leurs contradictions. On a senti, d'autre part, le terrible déchirement des hommes de pouvoir qui cherchent désespérément à être dans le coup mais qui doivent tenter d'expliquer, de justifier leur échec. Les radicaux d'hier, amenés au pouvoir dans des circonstances encore difficiles à analyser, sont obligés, déjà, de rendre des comptes. Pour plusieurs étudiants, pour plusieurs travailleurs, un seul jugement s'impose : coupables. L'avancé est difficile à étayer mais il semble que les nouveaux Québécois qui ont passé le week-end au Mont-Gabriel en sont revenus plus radicaux et peut-être aussi un peu moins limités par les exigences contestables que sont celles de la raison.

Dans un climat aussi dur pour les nerfs, il n'est pas étonnant que des riens aient suffi de prétexte à détente. Au cours des discussions animées qui se poursuivaient jusqu'au matin, il n'était pas rare qu'une blague fusât pour réduire les tensions.

Les Icapiens ont agrandi leur cercle, qui dépasse maintenant la société sélecte des employés de Radio-Canada, de l'Université de Montréal, de l'Office national du film et, d'une façon générale, des lecteurs assidus du journal "Le Devoir". L'ICAP vient de sortir de l'ère duplessiste et "l'avant-garde" se dirige à pas de géant vers le présent; son regard un peu myope, au-delà du nombril qui reste beau, se porte même sur l'avenir.

Les réactions à la projection du très grand film de Fernand Dansereau, "Saint-Jérôme", en sont un indice remarquable. Il y a quelques années, on eût utilisé tout le vocabulaire de la violence pour qualifier les propos d'un maire Murray, d'un patron d'usine unilingue, d'un démagogue d'Ottawa ou d'un niais de Québec. On ne fait plus qu'en sourire, peut-être parce qu'on se sent coupable de l'émergence et de la permanence de tels leaders.

Un haut technocrate du Québec disait hier qu'il suffit d'être dans l'opposition, au sens large du terme, pour gagner plus d'argent que quiconque. Ceux qui contestaient hier sont devenus les instruments des institutions sociales qu'ils contestaient. Les jeunes s'en rendent compte, qui refusent les contestations partielles, fragmentaires qui épuisent les énergies et contribuent à la permanence d'une société qui, comme on disait, après avoir tué Dieu a tué les hommes. Les jeunes essaient d'exercer une contestation et d'inventer une participation qui assurent une société nouvelle.

Entre les acteurs du drame du Mont-Gabriel, il y a moins de méfiance : on se connaît mieux. Il y a un peu plus de mépris.

Les enseignants veulent la disparition des institutions privées d'enseignement

Le Syndicat professionnel des enseignants (SPE) s'est prononcé catégoriquement, en fin de semaine, contre le maintien des institutions d'enseignement entièrement privées à caractère lucratif ou de nature à perpétuer des intérêts de classe.

Selon le SPE, qui groupe environ 800 enseignants de quelque 32 collèges privés d'enseignement secondaire, le ministère de l'Education du Québec pratique une politique cachée et hypocrite vis-à-vis le principe affirmé d'une éducation gratuite, universelle et étatique.

La résolution, qui a été adoptée par les délégués qui ont participé au congrès annuel du SPE, à Montréal, souligne que les normes du ministère pour qualifier "d'institutions d'intérêt public" les institutions privées actuelles sont inconnues donnant ainsi lieu, de la part du ministère, à de la "politicaillerie".

En conséquence, le SPE demande la fin des subventions de l'Etat aux institutions privées dites "d'intérêt public" à moins que les critères soient connus des intéressés, à savoir les parents, les professeurs et les étudiants.

Les enseignants du SPE n'ont cependant pas réussi à faire l'unanimité autour de deux paragraphes de la même résolution proposant la nationalisation progressive de toutes les institutions d'enseignement à tous les niveaux et une neutralité ouverte du système d'enseignement québécois. Ces deux propositions ont été retournées pour études aux sections du SPE.

Cette résolution est l'une des nombreuses résolutions qui ont été adoptées par les délégués au cours d'un congrès axé avant tout sur trois grands thèmes : rapprochement avec les travailleurs, appui non équivoque au mouvement étudiant et plus grande participation des enseignants au sein de la CSN à laquelle le SPE est affilié.

Si l'on en juge par le contenu de certaines résolutions qui n'ont pu rallier une majorité, le congrès a été une demi-réussite seulement en ce qui touche au rapprochement avec les travailleurs et les étudiants.

Le président sortant du SPE, M. Pierre Bernier, s'était appliqué, dans son rapport, à faire ressortir les raisons qui militent en faveur de l'intégration des enseignants au monde ouvrier.

Soulignant que l'enseignant est un ouvrier comme n'importe quel autre, M. Bernier a déclaré que l'époque où certains enseignants semblaient afficher devant le monde ouvrier une certaine répugnance, un certain haut le coeur, est révolue.

L'enseignant doit-il s'associer au monde du travail, a demandé M. Bernier ? Selon lui, il doit s'y intégrer au même titre que les fonctionnaires, les ingénieurs, les menuisiers, les plombiers et les gars de Rod Service ou de la RAQ.

Forts de ces exhortations à sortir de leur "tour d'ivoire", les enseignants ont adopté une résolution dénonçant l'usage au Québec de toute répression policière destinée à réprimer les manifestations politiques ou syndicales.

La résolution du SPE met aussi en garde ses membres, les travailleurs, les étudiants et la population en général contre les agissements de provocateurs policiers lors des manifestations d'appui à la juste lutte des travailleurs.

Toutefois, une autre résolution dénonçant le système socio-économique des pays industrialisés basé sur la recherche du profit par une minorité et source d'inégalité sociale et d'aliénation pour la majorité, a eu un sort moins heureux.

Avançant le traditionnel argument qu'un syndicat ne doit pas "faire" de la politique, plusieurs délégués ont réussi à faire reporter pour étude le premier paragraphe de la résolution dans lequel le SPE donnait son appui aux mouvements de libération nationale et de contestation sociale.

En revanche, les délégués ont donné leur appui à une autre proposition stipulant "qu'en général", le SPE appuie tous les travailleurs, directement ou à travers leurs syndicats, dans leur lutte pour la justice sociale.

Besoin d'informations

Du côté des étudiants, le rapprochement esquissé au cours du congrès par le SPE est hésitant. Une résolution, proposant que le SPE se rapproche des syndicats étudiants en vue d'une coopération dans la lutte contre les inégalités sociales, les aliénations culturelles et le système socio-économique, a été déposée pour études par les sections.

Les enseignants ne veulent pas se fermer complètement au dialogue avec le monde étudiant. Il semble toutefois qu'ils aient encore besoin d'informations, avant de se "brancher", si l'on en juge par une autre résolution, adoptée par l'assemblée, créant une commission qui devra fournir études et documents sur toutes questions concernant le mouvement étudiant.

Selon les termes de la résolution, cette commission devra aussi tenter de cerner les valeurs nouvelles qu'apportent les révolutions vécues dans le monde et au Québec ou qu'elles permettent de redécouvrir. Une autre résolution, plus positive pour le monde étudiant, propose l'admission des étudiants à la commission pédagogique du ministère.

En ce qui a trait à la participation du SPE à l'intérieur de la CSN, les enseignants sont moins hésitants et se sont prononcés à l'unanimité en faveur de l'accroissement de cette participation jusqu'ici plutôt réduite.

Et le développement de sa participation au sein de la CSN, le SPE le voit comme un apport plus grand des enseignants dans l'élaboration des options et des objectifs de la centrale syndicale. Une plus grande participation dans la CSN, a-t-on dit, signifie aussi pour le SPE la concrétisation de sa volonté de rapprochement avec les travailleurs.

Michel Chartrand proposera des "débrayages successifs"

Le chef syndicaliste Michel Chartrand a révél samedi soir qu'il présentera demain devant les membres du conseil central de la CSN une proposition établissant un plan de débrayage successif des syndicats affiliés à la CSN en vue d'appuyer les grévistes de la RAQ.

Le plan de M. Chartrand vise aussi à appuyer les 12 dirigeants du Syndicats des professeurs de l'Etat du Québec qui doivent comparaître incessamment pour recevoir leur sentence consécutive à l'accusation d'outrage au tribunal dont ils furent l'objet lors de la grève déclarée par le SPEQ au printemps de 1966.

M. Chartrand a fait ces déclarations alors qu'il participait au congrès annuel du Syndicat professionnel des enseignants (SPE) qui s'est déroulé dans la métropole.

Pour M. Michel Chartrand, les enseignants sont peut-être les "citoyens les plus importants de la société" mais ils ont des obligations à remplir et des attitudes à prendre sinon la société québ coise leur demandera bientôt des comptes car ils "coûtent cher en taxes".

Cela signifie, selon M. Chartrand, que les enseignants ne peuvent plus rester dans leur isolement social, dans leur tour d'ivoire d'intellectuel, mais doivent franchement s'intégrer au monde du travail et fournir un enseignement qui tienne compte de la société dans laquelle ils vivent.

Vous vivez avec la jeunesse, a dit M. Chartrand aux enseignants. Vous devez être au courant des problèmes économiques et sociaux. Vous ne pouvez pouvez vous contenter d'enseigner votre matière sans l'insérer dans le contexte où vous vivez.

Michel Chartrand

A l'heure de la contestation universelle engagée par le monde étudiant, a poursuivi M. Chartrand, l'enseignement ne peut plus s'isoler. Il doit savoir ce qui se passe et le moyen c'est de faire partie des salariés organisés.

Les enseignants doivent faire leur métier convenablement ou changer de métier, a dit M. Chartrand. Quand je vois des professeurs, a-t-il ajouté, qui se cherche des jobs à $25,000 sur les commissions d'études, je me dis que ces professeurs auraient dû se faire industriels.

Le chef syndicaliste a déclaré que les enseignants n'ont plus à se plaindre, côté revenus et conditions de travail. Vous n'avez pas eu beaucoup d'efforts à faire, leur a-t-il dit. La table est mise. Les routes sont pavées.

Soulignant que les "gars d'usine" avaient fait leur grosse part pour l'amélioration de la société, M. Chartrand s'est exclamé:

"Va falloir qu'on entende parler de vous les professeurs. Vous avez une société à transformer, à rendre plus humaine. Le mouvement syndical est là et vous avez un rôle à y jouer. Les enseignants sont tout désignés pour donner un élan au mouvement ouvrier. Vous derez chez vous dans ce mouvement, les ouvriers vous respecteront, si vous participez à sa marche."

Selon M. Chartrand, les enseignants doivent préparer la jeunesse à "savoir ce qui se passe réellement" dans la société. Ils ne peuvent être les valets de la dictature économique engendr e par la société capitaliste. Les enseignants seront des mystificateurs et des tartuffes s'ils ne sont pas à l'avant-garde de la contestation.

DERNIÈRE SEMAINE

VENTE SEMI-ANNUELLE
DE TOUS LES
ARTICLES EN MAGASIN
Marchandises de qualité
à prix d'aubaine

Bibliothèques et bahuts
Plaques murales
Tables - espagnol
Mobiliers de chambre
Mobiliers de salon
Tables - italien
Meubles décoratifs
Meubles "Juvéniles"
Causeuses

VENTE
Lacovelli

TERMES FACILES
SERVICE DE DECORATION

7335, boulevard DECARIE
coin Jean-Talon
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 P.M.
733-7131

L'Institut canadien des affaires publiques

La contestation: résultat ou instrument de la participation?

MONT-GABRIEL — Trois groupes de travail ont discuté autant d'aspects du thème "Les citoyens au pouvoir", "la participation à inventer", à la 15e conférence de l'Institut des affaires publiques : participation culturelle, participation politique, participation aux décisions économiques.

Au niveau politique, on s'est demandé qui devrait amener la participation. On a fait état de l'existence de deux groupes. D'abord, une classe dirigeante, qui participe déjà au pouvoir et qui, généralement, veut participer toute seule. D'autre part, les travailleurs, minoritaires dans l'exercice du pouvoir mais majoritaires dans la société.

Pour le rapporteur Philippe Bernard, la participation de ce deuxième groupe ne peut être efficace et légitime que si elle ne trahit pas ses propres intérêts et que si ses porte-parole sont toujours révocables.

Le rapporteur a défini plusieurs conceptions de la participation. A l'extrême-droite, celle de ceux qui croient qu'il est possible de participer au pouvoir à l'intérieur même du système actuel, par le canal des corps intermédiaires, des partis politiques et des commissions royales d'enquête.

Moins à droite, il y a ceux qui veulent consulter les gens et se retrouver ensuite entre soi pour prendre les décisions. Troisième tendance, celle qui accepte la participation aux décisions. Cette participation implique que les gens sont informés totalement des contraintes du réel.

A gauche, création d'organismes politiques parallèles qui s'intègrent quand même dans le système, comme par exemple les comités de citoyens. Ces organismes luttent pour arracher une partie du pouvoir. Selon M. Bernard, leur lutte est légitime à condition qu'ils ne perdent pas de vue l'objectif final qu'est la conquête totale du pouvoir.

Enfin, la contestation globale, quine tolère aucun compromis. Les contestateurs prennent le maquis et créent des structures de combat qui ne participent aucunement au système. Ainsi, les étudiants n'étudient pas, les professeurs n'enseignent pas, les administrateurs n'administrent pas.

Le rapporteur conclut : "On parle depuis quinze ans de la même chose... les mots seuls ont changé. Ca veut dire que tout est à faire."

Le chroniqueur financier et économique du journal "Le Devoir", Claude Lemelin, a fait le point des discussions du groupe de travail sur la participation économique. Il a contesté la conception de ceux qui voient les changements technolgiques comme une force aveugle, étrangère à la société et au système économque, et qui nous tombe dessus. Puisque les changements technologiques résultent d'investissements, ils résultent donc de décisions qui son prises.

Le philosophe Jacques Brault et l'étudiant Lionel Robert ont rendu compte des délibérations du groupe de travail sur la participation culturelle. M. Brault a surtout insisté sur l'échec du groupe de travail, tandis que M. Robert soulignait la tentative de définition des valeurs nouvelles qui émergent dans la société.

Contre cette émergence existent des contraintes qui sont techniques, politiques et culturelles. Dans l'ordre technique, le dynamisme propre du monde technologique perçu comme une force aveugle. Dans l'ordre politique la faiblesse des politiciens et leur inaptitude à proposer quelque chose. Dans l'ordre culturel enfin, les contraintes linguistiques. Il existe au Québec deux langues, celle de la science et celle de la taverne, qui ne sont pas réconciliées.

Dans tous les groupes de travail, et dans les assemblées plénières, il fut souvent question de contestation (du pouvoir) et de participation. La participation semble recueillir l'appui de tous, encore qu'elle soit définie de plusieurs façons, parfois contradictoires.

Les Icapiens sont plus divisés sur la question de la contestation. Certains se demandent comment il peut être possible de contester de l'intérieur un système auquel on participe déjà. D'autres voient au contraire lacontestation comme un instrument de la participation.

La participation n'en reste pas moins à inventer

par Réginald MARTEL

MONT-GABRIEL — Quand il y a le feu, tout se termine avec le départ des pompiers; il ne reste plus qu'à évaluer les dommages et compter les morts. Quand les Icapiens rentrent chez eux, après des jours et des nuits de discussions passionnées sur "la participation à inventer", la participation reste à inventer. Rien n'est terminé. En soi d'abord, dans son milieu ensuite, l'Icapien, celui qui est l'homme des pouvoirs, peut choisir de changer quelque chose.

A l'Institut canadien des affaires publiques, ce ne sont pas surtout les exposés des scientifiques qui constituent l'événement ou, si on veut, la nouvelle. Le choc des idées, et tout autant le choc des personnalités, forment le tissu d'une sorte de drame dont les protagonistes sortent différents. Qu'on soit bavard ou silencieux, on ne peut pas vivre une telle expérience et garder le statut confortable de l'observateur. Le temps de la politesse est mort, à l'ICAP : on assiste à des assassinats mutuels. Les discussions formelles et informelles charrient tant de conflits complexes et puissants qu'on en est littéralement investi.

Les mots sont changés et cela fait le charme de l'ICAP. On ne parle plus de démocratie, mais de participation; de remise en question, mais de contestation. Cependant, il n'y a pas que les mots de changés et les exemples sont nombreux. Fini le temps où les instituteurs, ces espèces de sous-prolétaires de la culture, écoutaient bouche bée, étouffés de respect et d'admiration, les universitaires. Un conseiller pédagogique de la Corporation des enseignants du Québec, faisant comme tout le monde l'autopsie de la conférence, disait samedi :

"Je n'ai jamais entendu autant de propos incohérents. On passe d'un sujet à l'autre, avec des mots savants. Je me demande quand ces messieurs vont descendre de leur tour d'ivoire". Et il enchaînait en disant son refus de confier la formation des enseignants aux universitaires, à moins que ces derniers soient "récupérés". Tandis qu'un autre participant lançait, sur un ton de désespérance angoissée : "On a dit que Dieu est mort, que l'homme est mort et que l'ICAP, c'est l'enfer. Où va-t-on aller avec tout ça ?"

On a entendu des Québécois nouveaux, presque maîtres d'un langage tout récemment acquis, jeter à la face de leaders du monde de l'industrie, du syndicalisme, de la politique, la somme de leurs contradictions. On a senti, d'autre part, le terrible déchirement des hommes de pouvoir qui cherchent désespérément à être dans le coup mais qui doivent tenter d'expliquer, de justifier leur échec. Les radicaux d'hier, amenés au pouvoir dans des circonstances encore difficiles à analyser, sont obligés, déjà, de rendre des comptes. Pour plusieurs étudiants, pour plusieurs travailleurs, un seul jugement s'impose : coupables. L'avancé est difficile à étayer mais il semble que les nouveaux Québécois qui ont passé le week-end au Mont-Gabriel en sont revenus plus radicaux et peut-être aussi un peu moins limités par les exigences contestables que sont celles de la raison.

Dans un climat aussi dur pour les nerfs, il n'est pas étonnant que des riens aient suffi de prétexte à détente. Au cours des discussions animées qui se poursuivaient jusqu'au matin, il n'était pas rare qu'une blague fusât pour réduire les tensions.

Les Icapiens ont agrandi leur cercle, qui dépasse maintenant la société sélecte des employés de Radio-Canada, de l'Université de Montréal, de l'Office national du film et, d'une façon générale, des lecteurs assidus du journal "Le Devoir". L'ICAP vient de sortir de l'ère duplessiste et "l'avant-garde" se dirige à pas de géant vers le présent; son regard un peu myope, au-delà du nombril qui reste beau, se porte même sur l'avenir.

Les réactions à la projection du très grand film de Fernand Dansereau, "Saint-Jérôme", en sont un indice remarquable. Il y a quelques années, on eût utilisé tout le vocabulaire de la violence pour qualifier les propos d'un maire Murray, d'un patron d'usine unilingue, d'un démagogue d'Ottawa ou d'un niais de Québec. On ne fait plus qu'en sourire, peut-être parce qu'on se sent coupable de l'émergence et de la permanence de tels leaders.

Un haut technocrate du Québec disait hier qu'il suffit d'être dans l'opposition, au sens large du terme, pour gagner plus d'argent que quiconque. Ceux qui contestaient hier sont devenus les instruments des institutions sociales qu'ils contestaient. Les jeunes s'en rendent compte, qui refusent les contestations partielles, fragmentaires qui épuisent les énergies et contribuent à la permanence d'une société qui, comme on disait, après avoir tué Dieu a tué les hommes. Les jeunes essaient d'exercer une contestation et d'inventer une participation qui assurent une société nouvelle.

Entre les acteurs du drame du Mont-Gabriel, il y a moins de méfiance : on se connaît mieux. Il y a un peu plus de mépris.

Les enseignants veulent la disparition des institutions privées d'enseignement

Le Syndicat professionnel des enseignants (SPE) s'est prononcé catégoriquement, en fin de semaine, contre le maintien des institutions d'enseignement entièrement privées à caractère lucratif ou de nature à perpétuer des intérêts de classe.

Selon le SPE, qui groupe environ 800 enseignants de quelque 32 collèges privés d'enseignement secondaire, le ministère de l'Education du Québec pratique une politique cachée et hypocrite vis-à-vis le principe affirmé d'une éducation gratuite, universelle et étatique.

La résolution, qui a été adoptée par les délégués qui ont participé au congrès annuel du SPE, à Montréal, souligne que les normes du ministère pour qualifier "d'institutions d'intérêt public" les institutions privées actuelles sont inconnues donnant ainsi lieu, de la part du ministère, à de la "politicaillerie".

En conséquence, le SPE demande la fin des subventions de l'Etat aux institutions privées dites "d'intérêt public" à moins que les critères soient connus des intéressés, à savoir les parents, les professeurs et les étudiants.

Les enseignants du SPE n'ont cependant pas réussi à faire l'unanimité autour de deux paragraphes de la même résolution proposant la nationalisation progressive de toutes les institutions d'enseignement à tous les niveaux et une neutralité ouverte du système d'enseignement québécois. Ces deux propositions ont été retournées pour études aux sections du SPE.

Cette résolution est l'une des nombreuses résolutions qui ont été adoptées par les délégués au cours d'un congrès axé avant tout sur trois grands thèmes : rapprochement avec les travailleurs, appui non équivoque au mouvement étudiant et plus grande participation des enseignants au sein de la CSN à laquelle le SPE est affilié.

Si l'on en juge par le contenu de certaines résolutions qui n'ont pu rallier une majorité, le congrès a été une demi-réussite seulement en ce qui touche au rapprochement avec les travailleurs et les étudiants.

Le président sortant du SPE, M. Pierre Bernier, s'était appliqué, dans son rapport, à faire ressortir les raisons qui militent en faveur de l'intégration des enseignants au monde ouvrier.

Soulignant que l'enseignant est un ouvrier comme n'importe quel autre, M. Bernier a déclaré que l'époque où certains enseignants semblaient afficher devant le monde ouvrier une certaine répugnance, un certain haut le coeur, est révolue.

L'enseignant doit-il s'associer au monde du travail, a demandé M. Bernier ? Selon lui, il doit s'y intégrer au même titre que les fonctionnaires, les ingénieurs, les menuisiers, les plombiers et les gars de Rod Service ou de la RAQ.

Forts de ces exhortations à sortir de leur "tour d'ivoire", les enseignants ont adopté une résolution dénonçant l'usage au Québec de toute répression policière destinée à réprimer les manifestations politiques ou syndicales.

La résolution du SPE met aussi en garde ses membres, les travailleurs, les étudiants et la population en général contre les agissements de provocateurs policiers lors des manifestations d'appui à la juste lutte des travailleurs.

Toutefois, une autre résolution dénonçant le système socio-économique des pays industrialisés basé sur la recherche du profit par une minorité et source d'inégalité sociale et d'aliénation pour la majorité, a eu un sort moins heureux.

Avançant le traditionnel argument qu'un syndicat ne doit pas "faire" de la politique, plusieurs délégués ont réussi à faire reporter pour étude le premier paragraphe de la résolution dans lequel le SPE donnait son appui aux mouvements de libération nationale et de contestation sociale.

En revanche, les délégués ont donné leur appui à une autre proposition stipulant "qu'en général", le SPE appuie tous les travailleurs, directement ou à travers leurs syndicats, dans leur lutte pour la justice sociale.

Besoin d'informations

Du côté des étudiants, le rapprochement esquissé au cours du congrès par le SPE est hésitant. Une résolution, proposant que le SPE se rapproche des syndicats étudiants en vue d'une coopération dans la lutte contre les inégalités sociales, les aliénations culturelles et le système socio-économique, a été déposée pour études par les sections.

Les enseignants ne veulent pas se fermer complètement au dialogue avec le monde étudiant. Il semble toutefois qu'ils aient encore besoin d'informations, avant de se "brancher", si l'on en juge par une autre résolution, adoptée par l'assemblée, créant une commission qui devra fournir études et documents sur toutes questions concernant le mouvement étudiant.

Selon les termes de la résolution, cette commission devra aussi tenter de cerner les valeurs nouvelles qu'apportent les révolutions vécues dans le monde et au Québec ou qu'elles permettent de redécouvrir. Une autre résolution, plus positive pour le monde étudiant, propose l'admission des étudiants à la commission pédagogique du ministère.

En ce qui a trait à la participation du SPE à l'intérieur de la CSN, les enseignants sont moins hésitants et se sont prononcés à l'unanimité en faveur de l'accroissement de cette participation jusqu'ici plutôt réduite.

Et le développement de sa participation au sein de la CSN, le SPE le voit comme un apport plus grand des enseignants dans l'élaboration des options et des objectifs de la centrale syndicale. Une plus grande participation dans la CSN, a-t-on dit, signifie aussi pour le SPE la concrétisation de sa volonté de rapprochement avec les travailleurs.

Michel Chartrand proposera des "débrayages successifs"

Le chef syndicaliste Michel Chartrand a révél samedi soir qu'il présentera demain devant les membres du conseil central de la CSN une proposition établissant un plan de débrayage successif des syndicats affiliés à la CSN en vue d'appuyer les grévistes de la RAQ.

Le plan de M. Chartrand vise aussi à appuyer les 12 dirigeants du Syndicats des professeurs de l'Etat du Québec qui doivent comparaître incessamment pour recevoir leur sentence consécutive à l'accusation d'outrage au tribunal dont ils furent l'objet lors de la grève déclarée par le SPEQ au printemps de 1966.

M. Chartrand a fait ces déclarations alors qu'il participait au congrès annuel du Syndicat professionnel des enseignants (SPE) qui s'est déroulé dans la métropole.

Pour M. Michel Chartrand, les enseignants sont peut-être les "citoyens les plus importants de la société" mais ils ont des obligations à remplir et des attitudes à prendre sinon la société québ coise leur demandera bientôt des comptes car ils "coûtent cher en taxes".

Cela signifie, selon M. Chartrand, que les enseignants ne peuvent plus rester dans leur isolement social, dans leur tour d'ivoire d'intellectuel, mais doivent franchement s'intégrer au monde du travail et fournir un enseignement qui tienne compte de la société dans laquelle ils vivent.

Vous vivez avec la jeunesse, a dit M. Chartrand aux enseignants. Vous devez être au courant des problèmes économiques et sociaux. Vous ne pouvez pouvez vous contenter d'enseigner votre matière sans l'insérer dans le contexte où vous vivez.

Michel Chartrand

A l'heure de la contestation universelle engagée par le monde étudiant, a poursuivi M. Chartrand, l'enseignement ne peut plus s'isoler. Il doit savoir ce qui se passe et le moyen c'est de faire partie des salariés organisés.

Les enseignants doivent faire leur métier convenablement ou changer de métier, a dit M. Chartrand. Quand je vois des professeurs, a-t-il ajouté, qui se cherche des jobs à $25,000 sur les commissions d'études, je me dis que ces professeurs auraient dû se faire industriels.

Le chef syndicaliste a déclaré que les enseignants n'ont plus à se plaindre, côté revenus et conditions de travail. Vous n'avez pas eu beaucoup d'efforts à faire, leur a-t-il dit. La table est mise. Les routes sont pavées.

Soulignant que les "gars d'usine" avaient fait leur grosse part pour l'amélioration de la société, M. Chartrand s'est exclamé:

"Va falloir qu'on entende parler de vous les professeurs. Vous avez une société à transformer, à rendre plus humaine. Le mouvement syndical est là et vous avez un rôle à y jouer. Les enseignants sont tout désignés pour donner un élan au mouvement ouvrier. Vous derez chez vous dans ce mouvement, les ouvriers vous respecteront, si vous participez à sa marche."

Selon M. Chartrand, les enseignants doivent préparer la jeunesse à "savoir ce qui se passe réellement" dans la société. Ils ne peuvent être les valets de la dictature économique engendr e par la société capitaliste. Les enseignants seront des mystificateurs et des tartuffes s'ils ne sont pas à l'avant-garde de ls contestation.

DERNIÈRE SEMAINE

VENTE SEMI-ANNUELLE
DE TOUS LES
ARTICLES EN MAGASIN
Marchandises de qualité
à prix d'aubaine

Bibliothèques et bahuts — Mobiliers de chambre — Meubles décoratifs
Plaques murales — Mobiliers de salon — Meubles "Juvéniles"
Tables - espagnol — Tables - italien — Causeuses

VENTE
Lacovelli

TERMES FACILES — SERVICE DE DECORATION

7335, boulevard DECARIE coin Jean-Talon Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 P.M. 733-7131

Un foyer pour chaque enfant

De concert avec la Société d'adoption, LA PRESSE poursuit sa campagne en vue de trouver un foyer nourricier ou d'adoption — aux enfants qui se trouvent à la Crèche. L'an dernier, 889 ENFANTS ONT ETE ADOPTES et 295 ont été placés en foyer nourricier. Les parents qui projettent sérieusement de prendre un enfant dans leur foyer n'auront qu'à communiquer avec la Société d'adoption et de protection de l'enfance, 874 est, rue Sherbrooke. — Tél. 527-2331. Aujourd'hui, nous vous présentons CLAUDE et BERNARD. Eux aussi sont à la recherche d'une famille.

photos Michel Gravel, LA PRESSE

J'aime bien faire le malin

Bonjour ! Moi, je suis calme et posé. Je me plais beaucoup en compagnie d'adultes qui savent converser. Je fais mon possible pour être "fin" avec eux; j'aime tellement parler.

Mais voulez-vous voir l'autre côté de la médaille ? Alors, il faut m'observer au jeu. Vous verrez que j'aime être un peu malin et pour voir la réaction de ceux qui m'entourent, de quelle bataille ne sortirais-je pas vainqueur ? Après tout, c'est bien masculin, n'est-ce pas ? Je ne suis pas du genre chouchou. Si vous êtes prêts à faire de moi un homme qui sache combattre dans la vie, alors, dites-le moi.

Ah oui, j'oubliais ces détails : mes cheveux sont bruns et j'ai trois ans et demi. Et si vous voulez vérifier, venez me voir. Je m'appelle

Claude

Ma photo est dans le journal !

Quelle excitation pour moi de savoir que ma photo paraîtra dans le journal ! C'est assez pour être nerveux n'est-ce pas ? Je me sens un peu gauche... Mais s'il vous plaît, ne me prenez pas en pitié pour cela car ce que je veux, c'est de l'amitié.

Eh oui, à six ans et avec des cheveux bruns et des yeux bruns un peu inquiets comme j'en ai, on s'apitoie facilement sur mon sort. Bien sûr, je n'ai pas eu jusqu'ici grand chance de découvrir vraiment qui j'étais mais je sais bien ce qui me manque : des parents qui m'aiment comme je suis et qui ne s'arrêtent pas à mon premier sursaut d'agressivité "fort compréhensible" dirait une grande personne.

Est-ce que par hasard, ce serait vous qui pourriez m'apprivoiser ?

Bernard

photo LA PRESSE

Ces jeunes femmes, toutes excellentes skieuses et mères de famille, sont membres du club social de Fami-Ski. Inutile de dire qu'elles ont rencontré leurs maris (les actuels directeurs de l'Alliance) au cours de randonnées de ski.

De gauche à droite : Mmes Hélène L'Ecuyer, Monique Carrière et Reine Lapointe.

L'inauguration officielle de Fami-Ski aura lieu le 24 octobre.

Au pays des hivers, le ski devient accessible à tous grâce à Fami-Ski

par Thérèse VAILLANCOURT

Il arrive trop souvent qu'en devenant "père et mère de famille", le jeune couple à revenu moyen cesse de pratiquer le ski. La raison : le coût trop élevé, pour un budget familial, des monte-pentes et de l'équipement.

Pour pallier cette difficulté, un groupe d'excellents skieurs, tous anciens directeurs de l'Association des clubs de ski de Montréal, ont fondé, aidés de leurs épouses, un organisme qui n'a pas son pareil en Amérique du Nord : L'ALLIANCE FAMI-SKI.

Une centaine de familles sont déjà inscrites et au siège social de l'Alliance Fami-Ski, le téléphone ne cesse de sonner :

"C'est bien vrai que... ?"

Oui c'est bien vrai.

Fami-Ski procure les avantages suivants :

- Réduction de 50 pour cent sur le prix des remontées mécaniques dans plusieurs centres de ski ;
- Achat à prix plus que modique de vêtements et d'équipement de ski grâce à une formule d'échange. Le bazard (ou la boutique d'échange) ouvrira ses portes très bientôt pour une durée d'une ou de deux semaines ; chacun est prié d'y apporter les vêtements qu'il voudrait échanger ;
- Cours de ski gratuits aux parents et aux enfants.

A noter : Les enfants montrant des dispositions certaines pour devenir de futurs skieurs de compétition recevront gratuitement des cours donnés par des moniteurs spécialisés.

Les membres, explique Mme Monique Carrière, secrétaire de l'Alliance, peuvent également avoir accès aux cliniques de premiers soins et assister gratuitement aux ski-forums. La revue Le Skieur leur est expédiée gratuitement.

La cotisation annuelle est de $15 par famille. Les sommes recueillies servent, d'une part, à faire connaître Fami-Ski, et de l'autre à payer un salaire aux moniteurs spécialisés.

Il s'agit avant tout d'un organisme sans but lucratif qui veut promouvoir le ski pour la famille à des conditions spéciales.

Si donc...

Si donc vous êtes mariés, parents d'enfants de moins de 16 ans, téléphonez à Fami-Ski. Ce simple coup de téléphone vous fera peut-être oublier les regrets que vous pouvez avoir... de ne plus être célibataires !

Selon Mme Reine Lapointe, membre du club social, chaque famille intéressée peut se permettre le ski de fin de semaine, sans pour cela grever le budget familial.

Elle explique que bien des couples sortent le samedi soir, vont danser, payent une gardienne d'enfants, etc. "Surtout, dit-elle, ils offrent comme cadeaux de Noël à leurs enfants, des objets coûteux qui ne sont pas indispensables."

Pourquoi alors ne pas offrir aux enfants un équipement de ski ?

Interrogées, toutes les jeunes femmes membres de Fami-Ski expliquent que skier le dimanche à Sainte-Agathe (Mont-Castor), à Saint-Faustin (Mont-Blanc), à Saint-Donat (auberge des 4 vents), à Saint-Hippolyte (Mont-Tyrol) ou dans les cantons de l'est (Shefford et Sutton) vaut bien le sacrifice de la sortie du samedi soir.

Règle générale, les familles apportent leur casse-croûte.

D'autres centres offriront très bientôt la réduction de 50 pour cent sur les monte-pentes.

Adresse de Fami-Ski : 1211 est, Bélanger.

Téléphone : 667-8673 ou 663-3691.

La semaine dernière, une famille de sept enfants s'est inscrite. Chaque famille membre reçoit un passeport lui donnant droit aux tarifs réduits.

parlons tricot

avec May

De nos jours, on trouve dans les magasins quantité de belles laines à tricoter, au point qu'il nous est souvent difficile de faire notre choix. Je me demande si beaucoup d'entre vous ont le même faible que moi : je ne puis résister à l'attrait de ces pelotes de laine multicolores qui m'apparaissent, blotties dans une boîte, parmi des feuilles de papier de soie.

Ces laines aux teintes riches sont si belles et moelleuses que je finis toujours par en acheter plus qu'il m'en faut. Au bout de quelque temps, mes tiroirs débordent et je décide enfin, bien qu'à regret, de me séparer de quelques-unes de mes boites si précieuses.

Il est pourtant agréable de choisir la couleur et la qualité de laine, qui conviennent à chacun : telle qualité plus grosse — pour la personne sportive, telle laine mohair, légère comme un nuage — pour la petite jeune femme fragile. Je n'omets jamais de glisser dans la boite les instruction portant sur la façon d'utiliser la qualité de laine qu'elle contient. Ainsi préparé, mon cadeau ne manquera jamais de plaire.

Il existe actuellement sur le marché une variété d'épaisseurs de laine. Au temps de ma mère, l'épaisseur courante était de 3 ou 4 fils et le choix des couleurs était très limité. Les femmes ne tricotaient que par nécessité, tandis qu'aujourd'hui les manufacturiers de laine cherchent à satisfaire aux exigences de la mode et à plaire par le chic de leurs coloris.

Faites toujours de votre mieux pour vous procurer le genre de laine recommandé pour chaque modèle. Ce facteur a beaucoup d'importance, car la création de tout modèle se fait en prévision de la qualité de laine que vous allez utiliser pour son exécution. Je ne veux pas dire par là qu'il ne vous faut jamais employer une laine différente, mais que si vous le faites, il vous en faudra peut-être une quantité plus grande; il se peut aussi que l'apparence du tricot fini en soit un peu modifiée. Aussi, lorsque vous vous servez d'une laine différente de celle qui vous est indiquée, assurez-vous qu'elle soit de qualité et d'épaisseur semblables.

Attendez-vous cette année une nouvelle naissance dans votre cercle familial? Dans ce cas, cet ensemble trois-pièces pour bébé fera un ravissant cadeau pour le nouveau-né.

La jaquette comporte de larges manches raglan; tricotée au point jersey, elle s'agrémente d'une bordure et de manchettes au point de mais. Le bonnet comporte un petit bord tricoté en côtes, qui s'ajustera parfaitement autour du petit visage.

Les chaussons au point de maïs ont des semelles tricotées, elles, au point jarretière. Ils se tricotent aisément en laine 3 fils pour bébé.

Pour obtenir le feuillet d'instructions no F6725, veuillez envoyer un chèque ou un mandat postal de 40 cents avec votre demande adressée à "PARLONS TRICOT", a/s de LA PRESSE, C.P. 6041, Montréal 126, Qué.

Modèle F6725

Un autre triomphe pour Brigitte Bardot

MUNICH (AFP) — Bottée de cuir noir, jupe maxi et foulard également noir, Brigitte Bardot a été triomphalement accueillie par ses fans munichois à la première de son film "Shalako" jeudi soir à Munich. Déjà, à sa descente d'avion "B.B." avait été immédiatement entourée par une foule d'admirateurs et, selon les "experts" en la matière, jamais actrice de cinéma n'avait été aussi fêtée qu'elle, dans la capitale bavaroise.

Pendant que Brigitte Bardot mesurait ainsi sa popularité, Gunter Sachs, qui se trouvait déjà à Munich pour affaires, passait la soirée avec son frère Ernst Wilhelm Sachs, le grand patron des usines Fichtel et Sachs (roulements à billes). Gunter a ensuite emmené son frère dans son rendez-vous de chasse d'Oberauendorf, dans les montagnes bavaroises, ou les deux Sachs donnaient une réception vendredi, à laquelle "BB" ne semble pas devoir assister, puisqu'elle a regagné Paris dans la soirée de vendredi.

Comme on lui demandait, jeudi soir, si Gunter serait à Paris vendredi pour lui souhaiter bon anniversaire, Brigitte Bardot, qui n'était visiblement pas au courant du programme de séjour de son mari, a répondu: "Je ne sais pas".

Tout à son travail, elle n'écoutait pas la radio

LIVERPOOL (PA) — Un incident, pour le moins cocasse, se produisit mercredi, en Angleterre, au poste de radio Merseyside de Liverpool alors qu'une employée, nouvellement embauchée, pour nettoyer les locaux, enleva un fil de raccord pour brancher celui de son aspirateur. Le circuit qu'elle a coupé, n'était que celui du poste de radio... un pouvoir de 3,250 watt...

Le circuit n'avait pas encore été rétabli pour le poste, cependant, Mme McConville termina tranquillement son travail, replaça la fiche dans la prise, et rétablit ainsi, tout simplment, le retour sur les ondes après une interruption de quinze minutes

"J'ai cru qu'il était tout à fait normal d'utiliser la prise pour mon aspirateur, affirme-t-elle en toute innocence de cause, je n'ai pas songé qu'elle puisse être autre chose qu'une source ordinaire d'électricité.

Attendez!

Laissez-les pousser jusqu'à votre visite chez Gregory

En effet, ce temps de l'année est idéal pour un examen et un traitement gratuits à la clinique Gregory.

Dès maintenant, alors que ces hideux petits poils viennent d'apparaître. La Directrice pourra ainsi faire un examen plus précis . . . et vous dire combien peu il vous en coûtera pour vous faire enlever par Gregory ces poils si peu féminins, de façon *permanente* et rapide.

Dès maintenant, avant que l'épilage continu n'abîme votre peau de pustules, de marques ou d'irritations . . . et provoque la croissance de deux ou quatre poils, ou même plus, là où il ne s'en trouve qu'un seul.

Dès maintenant, vous trouverez bon d'être débarrassée des poils superflus alors que votre vie déborde d'activité.

Venez constater comment Gregory joint la Science du 20e Siècle aux traitements exclusifs et à une haute compétence pour vous apporter la *"thermolyse"*. C'est la meilleure façon conçue jusqu'ici pour l'enlèvement des poils superflus de façon permanente.

La Thermolyse présente si peu de risque qu'à chaque jour, dans quatre pays différents, des médecins conseillent à leurs patientes de se rendre à la clinique Gregory, . . . elle est si agréable qu'elle permet aux gentilles techniciennes de Gregory de traiter avec aise les régions les plus sensibles du visage et du corps . . . si rapide et peu coûteuse que maintes femmes affairées se débarrassent ainsi des poils de leurs bras ou leurs jambes.

Ne voudrez-vous pas accepter un "échantillon"?

Dès maintenant, avant d'enlever un seul autre poil avec votre pince. Fixez au téléphone le rendez-vous qui vous conviendra. Il ne durera que de 20 à 30 minutes.

gregory system
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
Ouvert de 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m. samedi de 9 h. à 2 h
EN VILLE: 301, Edifice Dominion Square 1010 ouest, rue Ste-Catherine En métro: station Peel — Tél. 861-9741
SNOWDON: 5253, boul. Décarie (à côté du Théâtre Snowdon) — Tél. 481-3522
PLAZA ST-HUBERT: Suite 300-301 6339, rue St-Hubert — Tél. 272-9664

M. DANIEL JOHNSON
PREMIER MINISTRE DU QUEBEC

Nos condoléances
les plus sincères
à toute la famille
de ce grand chef politique
qui a tant travaillé
pour assurer l'unité
de son pays

TIP TOP TAILORS
488 o., rue Ste-Catherine Centre d'achats Boulevard
Centre d'achats Laval Centre d'achats Fairview

Monsieur PIERRE
EN PERSONNE
pour discuter et créer pour vous votre coiffure favorite
Spécial de septembre
Permanente Oréal de Paris
$15.00 pour $8.50
Quantité limitée
Appelez pour rendez-vous
SALON du CENTRE
au même endroit depuis 15 ans
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
722-1251

The Paul Pogue Look of Beauty

Demandez aux stylistes des salons Paul Pogue de créer une coiffure... vraiment pour vous

Shampooing, mise en plis 5.00
Coupe personnalisée ... 3.00 et 4.00
Permanente (mise en plis comprise) ..... 15.00 et 20.00
25.00 et 35.00

Paul Pogue SALONS
HAUTE COIFFURE
Le Château Champlain Tél.: 878-3496-7
STATIONNEMENT GRATUIT

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Bal des Petits souliers '68

Le bal des Petits souliers aura lieu cette année le vendredi 8 novembre au Château Champlain. Un thé-recrutement donné récemment chez Madame Paul-André Boileau réunissait plusieurs membres du comité. Sur la photo prise à cette occasion, de gauche à droite, Madame Boileau (assise), hôtesse de cette réception; Madame Albert Nantel, présidente de la Ligue de la jeunesse féminine; Madame Jacques-L. David, présidente du comité des débutantes et Madame Gilles Pelletier. Les profits de ce bal organisé par la Ligue sont employés à l'achat de souliers pour les enfants moins fortunés de la métropole.

L'épouse du ministre du Commerce est artiste peintre

OTTAWA (PC) — Mme Jean-Luc Pépin, épouse du ministre du Commerce, est une femme gracieuse, intelligente et chaleureuse. Née dans l'Ouest canadien, elle se dit raisonnablement bilingue.

Après son mari et ses deux enfants, ses intérêts vont à la peinture. Elle a déjà exposé deux fois à Ottawa. Son talent artistique apparaît dans la décoration de la maison familiale.

La famille vit en banlieue d'Ottawa, dans une maison de bois foncé cachée par de grands arbres.

A l'intérieur, rien n'est de trop: chaque meuble, chaque peinture a été soigneusement choisie. Il en est ainsi du tapis marocain du vivoir, du candélabre de fer forgé et de la statuette de céramique et de bronze.

"Nous avons construit la maison il y a sept ans", a confié Mary Pépin en interview.

Mme Pépin a passé sa prime enfance à Vancouver. Elle était encore enfant lorsque sa famille emménagea à Edmonton puis à Winnipeg. Elle fréquenta l'école à Edmonton jusqu'en 11e année puis termina son cours secondaire à Winnipeg, où elle étudia également à l'Ecole des beaux-arts.

"J'allai à Paris en 1949 pour étudier la peinture dans une école dirigée par Fernand Léger, contemporain de Picasso et Matisse.

A Ottawa

"C'est pendant mon séjour à Paris que je rencontrai mon mari. Même aujourd'hui, il me semble que la fille de l'Ouest qui veut rencontrer un Canadien français doit aller à l'étranger."

Un an plus tard, elle rentrait au Canada. M. Pépin rentra l'année suivante, après cinq ans d'études en sciences politiques.

Après leur mariage à Winnipeg en 1952, les Pépin emménagèrent à Ottawa où M. Pépin fut professeur à l'Université d'Ottawa.

"Il travailla pour l'Office national du film à Londres, de 1956 à 1958, puis retourna à l'université.

"En 1963, il m'inquiéta un jour en m'apprenant qu'on cherchait un candidat dans le comté de Drummond-Arthabaska. Comme bien des épouses, je n'étais pas intéressée à la politique d'abord, mais avec le temps, j'y ai trouvé de l'intérêt.

Dans son studio du sous-sol, à côté du bureau de M. Pépin, la femme du ministre parle de son art. A l'oeil profane, ses sujets semblent tirés du monde réel, mais les couleurs subtilement mélangées font la différence d'avec la photographie.

Son art est parfois relégué au second plan, confie-t-elle, mais la femme d'un homme politique, et surtout d'un ministre, a beaucoup de temps libre.

Photo Keystone

Ouverture du Parlement hollandais

La reine Juliana des Pays-Bas ayant à sa gauche le prince Bernhard, descend du carrosse d'or, à son arrivée à la Haye, pour assister à la traditionnelle ouverture du Parlement hollandais. Derrière la reine on aperçoit le prince Claus.

Une femme juge rend justice à une autre femme

NEW YORK (AFP) — M. Munroe Spaght, un millionnaire américain, président du conseil d'administration de la "Shell Oil Co," a été contraint par une femme juge, Mme Margaret Mary Mangan, juge de la Cour suprême de l'Etat de New York, à donner une provision de 5,000 dollars à son épouse afin que celle-ci puisse faire mener une enquête sur ses activités extra-conjugales.

L'affaire fait d'ores et déjà beaucoup de bruit à New York et s'étale dans presque tous les journaux. Elle peut faire jurisprudence, d'autant plus que les époux sont déjà séparés.

M. Munroe Spaght avait accusé sa femme de mauvaise conduite dans divers pays du monde, notamment à Londres, Rio de Janeiro, Caracas, Puerto Rico et en Australie. Cette dernière, à son tour, entend faire procéder à une enquête sur la conduite de son mari, qu'elle accuse de lui avoir rendu la pareille en Angleterre et en Amérique du Sud. Son époux a engagé une procédure de divorce, mais Mme Spaght se propose de prouver que les torts sont, à son avis, partagés. M. Spaght est âgé de 58 ans. Son épouse, beaucoup plus jeune que lui, était réceptionniste à la "Shell" lorsqu'il l'a épousée.

La décision du juge a été motivée par le fait que M. Spaght avait les moyens de faire procéder à une enquête sur l'attitude de sa femme, alors que celle-ci ne les avait pas." Il serait rien moins qu'équitable que sa femme, qu'il accuse, ait l'occasion d'en faire autant", a décrété Mme Margaret Mary Mangan.

Faut-il voir là une preuve nouvelle de la solidarité féminine?

Mme GILLES DAOUST, secrétaire de l'Association des dames auxiliaires de l'hôpital St-Joseph de Lachine, présentera la conférencière, Mme Reine Charrier (Mme X), lors d'une causerie-forum qui aura lieu à l'école Morin le mercredi 2 octobre, à 20 h 30.

Cours au Centre maternel de l'hôpital N.-Dame

Le Centre maternel de l'hôpital Notre-Dame organise une nouvelle série de conférences et de projections dont les sujets porteront sur les grossesses, l'accouchement et les suites de couches. Ces séances seront présentées chaque lundi soir, à 20 h 30, à compter du 30 septembre jusqu'au 4 novembre.

photo LA PRESSE

Une pluie de cadeaux

Une réception avait lieu vendredi après-midi en l'honneur de Mlle Xania Genis-Avila, fille du consul général du Mexique et de Madame Genis-Avila dont le mariage avec M. Michael Edward Cloghesy aura lieu prochainement. Sur la photo prise à cette occasion, de gauche à droite, Madame Genis-Avila, Madame Maria de Alvarez, épouse du consul général de l'Argentine, Madame Marcelle Boulay, hôtesse de cette réception et Mlle Xania Genis-Avila.

Réceptions

Son Excellence le docteur Ivan Rohal-Ilkiv, ambassadeur de Tchécoslovaquie, présidera le vernissage de l'exposition de la gravure contemporaine en Tchécoslovaquie, à la Galerie nationale du Canada, d'Ottawa, le jeudi 3 octobre prochain, à 17 h. 30.

* * *

Une grande fête jubilaire a eu lieu le 21 septembre à la Maison-Mère des Soeurs de la Providence, rue de Salaberry, à Montréal, sous la présidence d'honneur de Mère Philippe-de-Césarée, supérieure générale, jubilaire. Trente-cinq religieuses de la Maison-Mère et cent-une religieuses de la communauté étaient jubilaires.

En cette occasion, un grand concert fut donné en hommage aux jubilaires d'or, de diamants et de rubis, auquel assistait leur aumônier, M. l'abbé Léo-Marie Fournier. On a confié la direction musicale au professeur Paul DuBois.

Soeur Monique Paradis, supérieure, a vu l'organisation avec la collaboration des soeurs Joseph Ulric, organiste, soeur Amarine de Jésus, et autres.

Près de 600 religieuses et quelques invités, assistaient à cette grande fête qui s'est terminée par un goûter.

Partie de cartes

Les dames bénévoles du Centre Social Ste-Brigide organisent leur partie de cartes mensuelle qui aura lieu le lundi 7 octobre, à 2 h de l'après-midi, au 1593 de la rue Maisonneuve. Prix de présence. Pour renseignements, composer 522-1791.

Estée Lauder — produits de beauté "Space Age", pour les soins de la peau

Une gamme complète de produits pour les soins de la peau à employer du matin au soir. Crème de jour pour le contour des yeux **$6.50;** crème de jour pour le cou **$9;** crème pour peau sèche, **$9;** tonique astringent pour peau sèche, **$6.50** et **$10;** baton anti-rides **$6.50;** crème à démaquiller **$6.50** ou **$10.**

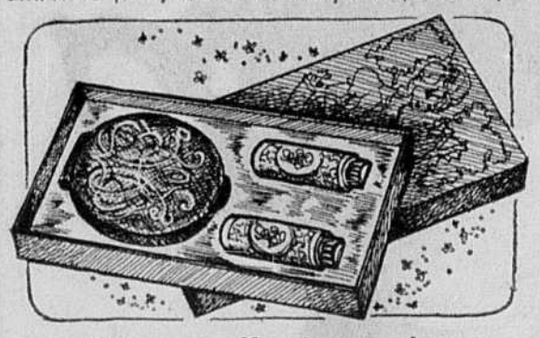

H.R. vous offrent un cadeau

Ce trio de poudre pressée, rouge à lèvres Re-Nutriv, et lipgloss sera le vôtre contre l'achat minimum de **$5** de produits Estée Lauder entre le 1er et 5 octobre.

Les conseillères Estée Lauder

seront au magasin principal, du 1er ou 5 octobre; Place Ville-Marie, les 1er et 2 octobre; Rockland, le 3 octobre; Fairview - Pointe-Claire, le 4 octobre; et aux nouvelles Galeries d'Anjou le 5 octobre.

HOLT RENFREW

Sherbrooke et de la Montagne

Stenotypie

une vie palpitante

Passionnez-vous... pour une carrière. Découvrez de nouveaux horizons, de nouveaux visages. Devenez sténotypiste. Détendue et assurée, vous pourrez vous associer aux projets à l'échelon supérieur dans le monde commercial, industriel, juridique ou gouvernemental. Apprenez la sténotypie, cette sténographie mécanisée, moderne, qui enregistre les dictées en moins de temps qu'il n'en faut pour lire cette annonce. Le travail: bien rémunéré. Demandez notre brochure explicative gratuite, sans engagement de votre part.

Institut International de sténotypie

1015, Côte Beaver Hall — Tél. 878-9186 local 6 — de 9 a.m. à 10 p.m.

GRATUIT!
Un chic jonc en or jaune est offert gratuitement avec tout achat d'un ensemble de bagues à diamant "Fascination". Une autre aubaine C.M. qui préservera votre splendide ensemble.

la distinction "Fascination" aux prix C.M.... quelle aubaine!

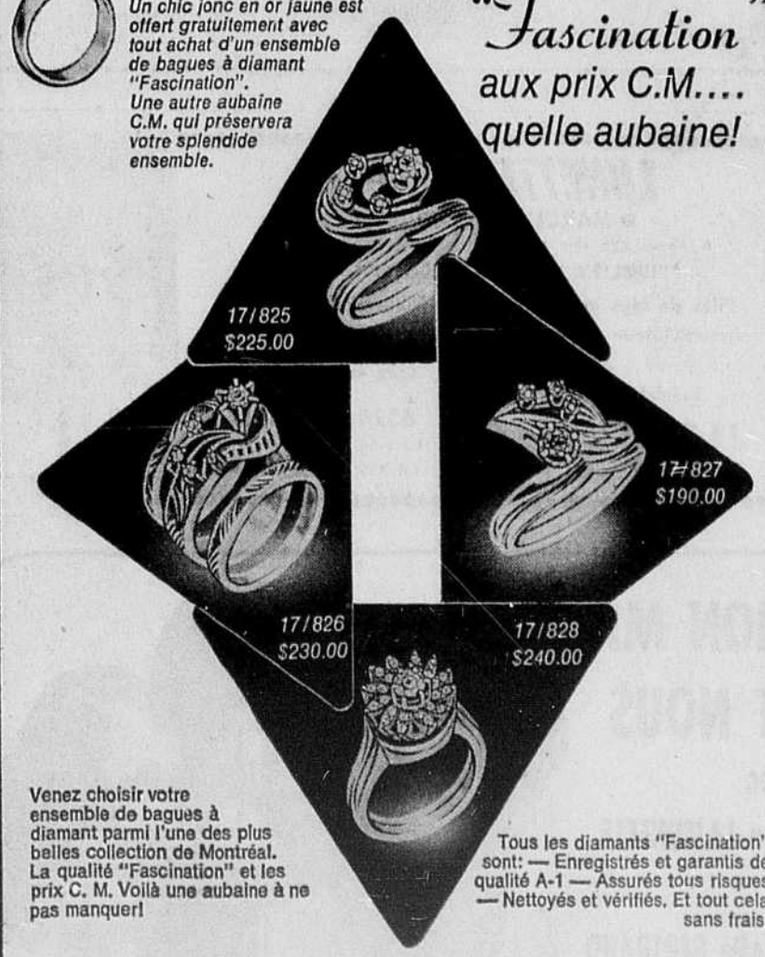

Venez choisir votre ensemble de bagues à diamant parmi l'une des plus belles collection de Montréal. La qualité "Fascination" et les prix C. M. Voilà une aubaine à ne pas manquer!

Tous les diamants "Fascination" sont: — Enregistrés et garantis de qualité A-1 — Assurés tous risques — Nettoyés et vérifiés. Et tout cela sans frais!

ouvert jusqu'à 9h.30 jeudi et vendredi

8225 boul. St-Laurent — Tél.: 389-8081
5975 boul. Monk — Tél.: 769-8815

LES IMPORTATIONS C.M. Ltée

Le statut de la femme

Programme de recherches suggéré pour déterminer les méthodes les plus aptes à renseigner le consommateur

L'Association canadienne des consommateurs (ACC) est une association nationale bénévole qui, depuis vingt-et-un ans, défend les intérêts du consommateur. En soumettant son mémoire aujourd'hui à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme, cet organisme cherche à attirer l'attention sur certains facteurs qui, dans la société canadienne, influencent la situation de la femme et touchent les intéêts de tous les consommateurs.

Comme la femme canadienne dépense de 80 à 85 pour cent des montants affectés aux produits de consommation, on devrait s'occuper particulièrement de lui donner une formation suffisante pour qu'elle devienne une consommatrice avisée. Il faut étudier le genre de formation qui serait le plus efficace et nous proposons que la **Commission subventionne un programme de recherches qui permettra de déterminer quelles seraient les méthodes les plus efficaces et les plus souhaitables pour renseigner les consommateurs.**

Les organes de publicité créent une image artificielle de la femme canadienne

La ménagère chargée de gérer un budget familial doit posséder beaucoup de talents. De plus, la ménagère avisée dans l'administration de son budget apporte une contribution incommensurable à une vie familiale harmonieuse et, directement ou indirectement, à la productivité dans les affaires. Considéré et établi à sa juste valeur, le rôle de la ménagère devrait conduire à une situation enviable. Malheureusement, on n'obtient pas souvent ce résultat et nous croyons qu'une des raisons de cet échec provient de la cote non réaliste, **de l'image très artificielle de la femme créée par les organes de publicité.**

De nos jours, les organes d'information au Canada exercent une influence énorme sur le développement de la société. Souvent, cette influence n'a d'autre but qu'un volume maximum de ventes des produits annoncées par les clients de ces organes. Les commerciaux et autres formes d'annonces nous présentent constamment une image très peu flatteuse de la ménagère canadienne. On nous montre, et nos enfants s'habituent à accepter, l'image d'un être plutôt désorienté et embarrassé qui ne se préoccupe que de trouver les meilleures marques de produits variées et qui, du moins c'est ce qu'on laisse entendre, est facilement impressionné par des absurdités magiques.

Cette image qu'on nous impose agit de deux façons distinctes contre l'obtention d'une situation satisfaisante pour les femmes. Dans la mesure où cette image déprimante est acceptée et le degré d'exposition auquel nous sommes soumis implique nécessairement une certaines acceptation, toutes les femmes en souffrent. Il faudrait aussi attirer l'attention de la Commission sur le fait qu'en télévisant ces images peu flatteuses, la Société Radio-Canada, tout comme les réseaux commerciaux de télévision, nuit à la situation de la femme.

Subvention demandée

Nous croyons que la Commission aiderait considérablement à relever la situation de la femme si elle subventionnait une étude, conforme aux normes de la recherche sur les sciences sociales, qui permettrait de vérifier si vraiment il est nécessaire de présenter l'image d'une femme ignorante pour que la publicité soit efficace.

FRANÇOISE GAUGET-SMET

QUE FAIRE ?

Courrier "Que Faire ?"
LA PRESSE
750, boul. St-Laurent,
Montréal, P. Qué.

Equilibre

Je suis mariée depuis 21 ans à un homme que je n'ai jamais beaucoup aimé, j'en conviens et que je n'aime plus du tout, ça c'est certain. J'ai maintenant sept enfants que j'ai élevés seule, de peine et de misère à gratter sans cesse, à tondre sur un oeuf. En tout et partout, beau temps, mauvais temps, j'avais $36 par semaine à dépenser pour voir à l'entretien les vêtements, y compris les ampoules électriques et tout ce qui constitue la vie courante. Il payait le loyer, l'électricité, le chauffage et s'habillait. Hiver comme été, à Noël comme à la Saint-Jean-Baptiste, pas une cenne de plus. Il y a cinq ans, je l'ai menacé d'aller en cour, et du jour au lendemain, il a décidé de mettre cent piastres sur la table, le vendredi soir, et "arrange-toi avec tout". Je ne comprends rien et je n'ai jamais rien compris à cette nature d'homme. Il ne boit pas, il ne sort pas, il ne s'arrête à rien en dehors de son ouvrage qu'il fait bien. Il ne sait ni lire ni écrire, ce qui est sans doute la cause qu'il vit comme dans une tour. J'ai souvent l'impression qu'il existe sans vivre; j'ai bonne envie de le laisser et de faire ma vie à part avec mes enfants qui me suivraient tous sans aucun regret pour leur "dummy" de père. Faudra-t-il que ce soit légal? Et si je le regrettais pensez-vous que ce serait possible de recommencer? Mme L.T.

Vous avez eu la patience longue, figée, figeante. Vous n'avez pas eu l'idée de picosser un peu dans le haut ou dans le bas de la tour pour finir par percer une petite fenêtre qui aurait changé l'air? Vous séparerez les enfants en deux? Ils sont à lui comme à vous et c'est là l'essentiel. Autour et alentour de ce bien commun, réglant de toute éternité par "l'oeuvre de chair" la liaison normalement la plus liante, vous auriez dû vous élever un peu au-dessus de la table. Il vous prenait, il vous tenait, et vous? vous ne le preniez jamais, vous ne le teniez jamais autrement qu'avec la paie? On n'a pas idée qu'une telle histoire puisse être possible. Un homme qui fait bien son travail qui a le sens d'une certaine dignité humaine de droiture qui ne tient pas seulement à l'épine dorsale, dans une époque où il y a quand même et plus que jamais des communications orales, peut quand même être saisi par une certaine émotion, réchauffé par les tendres gestes les plus primesautiers. Un enfant qui commence à marcher, qui rit, qui gazouille, une première communion, un succès à l'école, une toux de croupe qui met toute la maison en angoisse, enfin, tout et tout? Dummy numéro un ou dummy numéro, chacun son tour? Voyons donc! On ne parle pas du cent piastres sur le coin de la table... non... pas la peine. Net, fret, sec, tout figeait. Mais que ferez-vous, vous?v ous!

Ne comptez pas sur vos enfants. Vous avez oublié de leur enseigner l'amour en leur en donnant l'exemple, l'amour tenace, non pas d'un être, mais d'un état. Lorsqu'ils auront fini de blâmer leur père, qu'ils se mettront soudain à aimer l'absence et de privation, ils mettront toute la faute de la faillite sur vous. Et auront-ils tellement tort? Très tôt, ils ne penseront plus à ce que vous leur avez prodigué de patience, de résignation (vraie ou fausse, juste ou hors de propos), ils demeureront frustrés de ce qu'ils n'ont pas eu, et c'est à ce moment que vraiment un martyre incommensurable s'installera en vous à jamais de remords affolants et de détresse qui défonceront tous les dossiers de secours direct. On ne recommence jamais. Il faut continuer. Changeant ce qui a été mal, organisant autrement ce qui pourrait aller mieux. Oui, il faut continuer, tous les neuf ensemble. C'est du monde! Il ne faut jamais désespérer d'installer de la coopération: il faut changer sa manière de penser, de se regarder, de se toiser. C'est possible. Il y a toujours la façon de s'y prendre, pensez-y en vous renouvelant du tout au tout. C'est faisable. Même, même si vous avez cinquante ans. Le retour d'âge qu'en faites-vous? Dire qu'un jour vous vous êtes laissée courtiser, vous vous êtes fait demander en mariage? Glacée? glaciale? Si vous ne retrouvez pas cette chaleur des débuts, comment voulez-vous changer les autres? Fermez donc la glacière..., et changez le courant.

Si vous aviez entrepris de mettre les chiffres en ligne — on a beau ne pas savoir lire des chiffres, cela se comprend et cela s'explique et se discute — vous auriez tempéré les raideurs de décision et vous auriez contribué à l'éducation de votre homme, ce qui a toujours grande importance. A vouloir se ranger chacun dans son coin, rien ne se règle. Passe pour les sentiments d'indifférence ou d'aucune sorte d'amour; mais il y a aussi le bon sens: pour y parvenir, c'est celui des deux partenaires qui en a le plus grand désir qui fait la longueur de route qu'il faut, sans compter le... "millage".

En matière d'homosexualité, l'Allemagne emboîte le pas au Canada

NUREMBERG (AFP) — Le congrès des juristes allemands qui tient actuellement ses assises à Nuremberg s'est prononcé à une très grande majorité pour l'abolition des paragraphes du code pénal allemand sanctionnant l'homosexualité. Les juristes se sont également prononcés en faveur de la suppression du caractère délictuel du concubinage ainsi que des dispositions sur l'adultère et la sodomie.

Depuis des années se pose en R.F.A. la question de la revision des passages du droit pénal consacrés aux affaires sexuelles et qui datent de l'époque impériale. Un projet doit être mis au point par le professeur Max Guede, député chrétien-démocrate qui dirige le comité chargé de la réforme du code pénal. Le juriste allemand estime que ce texte sera terminé au printemps 1969 et pourrait être adopté par le Bundestag au début de l'automne de la même année.

L'inadaptation mentale chez les enfants

EDMONTON (PC) — L'association canadienne des enfants inadaptés, a octroyé la somme de $150,000, depuis cinq ans pour des fins de recherches scientifiques.

L'association tiendra un symposium national, l'année prochaine, pour mobiliser toutes les énergies et décider de ses buts et méthodes.. Elle étudierait actuellement la possibilité d'un changement de nom, d'affirmer des délégués à la convention; cette disposition aurait pour objet de faire oublier l'idée que les problèmes mentaux ne sont pas l'apanage des enfants.

La "Canadian Bridge Federation" a remis un chèque au montant de $10,000, à Mme Leslie Stuart de Montréal, présidente nationale de l'association. La fédération souligne que l'argent provient d'un tournoi national de bridge.

Un exercice fort agréable

Voilà un exercice particulièrement efficace qui vous fait travailler de la tête aux pieds. Il peut être amusant, déconrtactant et si facile. Le principe est de prendre votre point d'appui à une serviette.

- agenouillez-vous sur la jambe gauche ;
- placez la serviette sous la plante du pied gauche ;
- tenez les deux bouts et tirez au maximum ;
- lentement penchez votre tête tout comme pour toucher la pointe des pieds ;
- relevez - vous lentement en sentant que chacune des vertèbres de l'épine dorsale se déroule ;
- redressez-vous, et, toujours en tenant votre serviette, renversez-vous aussi loin que possible vers l'arrière ;
- changez de jambe, et recommencez le même mouvement ;
- en terminant, étalez un peu de crème sous les pieds, et frictionnez bien avec la serviette dans un mouvement de va-et-vient, en tenant toujours les deux bouts de la serviette. Ce massage, activera la circulation et soulagera la fatigue des pieds.

Simplifiez votre tâche

Avant d'entreprendre vos travaux de peinture, glissez une vieille paire de bas par-dessus vos souliers.
Si vous échappez des gouttes de peinture sur le plancher, vous pouvez alors rapidement les faire disparaître simplement en frottant les taches de votre pied. Les bas protégeront de même vos souliers des éclaboussures.

LUNETTES auditives
• MARQUES REPUTEES •
• Dépositaire des minuscules appareils auditifs •
"FIDELITY ELECTRONIC DU CANADA"
Piles de tous genres
Accumulateur de pile
Spécial 12.00
Yeux artificiels en plastique
faits sur mesure
6528 St-Denis
(Au nord de Beaubien)
CR. 2-9572 — 272-9014
BUREAU FERME TOUS LES LUNDIS
J.A. Racette

MON MARI ET NOUS
avec
Jean LAJEUNESSE
et
Janette BERTRAND
CKAC
TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE ENTRE 11 H. ET MIDI

APPRENEZ L'ITALIEN
à partir du 15 octobre
SOIR de 7 à 9 h. p.m.
APRES-MIDI de 2.30 à 4.30
SERVICE CULTUREL ITALIEN
1200, McGREGOR Tél. 849-2368

CONSEIL DE BEAUTE

". . . Je n'ai encore jamais vu de meilleure méthode d'améliorer le teint. Les rides sont adoucies, la sécheresse enrayée, les défauts disparaissent et l'épiderme recouvre un aspect de santé et de jeunesse . . ." (Extrait d'un rapport par Margaret Merril proposant d'utiliser comme fond de teint l'huile tropicale et humide d'Olay). La plupart des pharmaciens peuvent maintenant se procurer cette huile qui donne à la peau un éclat ravissant.

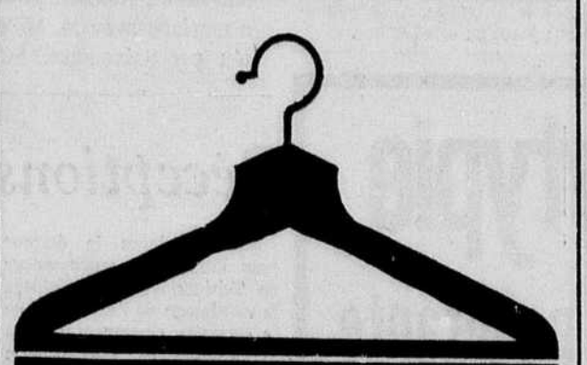

Nettoyage de qualité
au plus bas prix.
SPECIAL
CETTE SEMAINE
Tout manteau ordinaire
imperméabilisé .50 99¢
Robes et costumes unis
1.19 ch.
Profitez du service de nettoyage
"de la tête aux pieds"
dans plus de 80 magasins
paul
SERVICE STORES LTÉE
tél.: 271-4751

SWAKARA
tout noir
$550 à $795
Laberge Chevalier
Fourrures
Fondée en 1913
1475, rue AMHERST 521-2126
près du boul de Maisonneuve

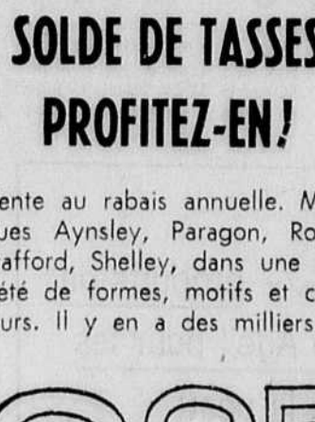

Pour calmer la tension

Versez une demi-livre de soda à pâte Cow Brand dans l'eau de votre bain. Détendez-vous. Le soda à pâte soulage aussi les irritations causées par le vent et le soleil.

LE SODA À PÂTE
COW BRAND

MAINTENANT...
VOS VÊTEMENTS DE SUÈDE ET DE CUIR peuvent être néttoyés avec éclat
Grâce à notre procédé exclusif "SUEDERIZING"
- Les vêtements demeurent souples
- Les couleurs reprennent vie
- Les taches sont enlevées délicatement
- Les doublures froissées redeviennent lisses et brillantes
- Les gants en chevreau redeviennent comme neufs

Services de Nettoyage
miss brown
637-6741
Commandes postales:
4930 O., rue Sherbrooke, Montréal 6

BIRKS B·B
SOLDE DE TASSES
PROFITEZ-EN!
Vente au rabais annuelle. Marques Aynsley, Paragon, Royal Stafford, Shelley, dans une variété de formes, motifs et couleurs. Il y en a des milliers.
295 CHACUNE
(4 pour 11.00)

Vous obtenez
la soucoupe gratuitement
BIRKS
JOAILLIERS
SQUARE PHILLIPS SEULEMENT

La culture ne connaît pas de nations mineures

– André Malraux

VERSAILLES. (AFP) — "Il y a dix ans que j'ai proclamé, au nom de mon pays, devant l'Acropole illuminée: la culture ne connait pas de nations mineures, elle ne connait que des nations fraternelles" a déclaré samedi M. André Malraux, ministre français des Affaires culturelles, au cours de la séance de clôture de l'Association internationale des Parlementaires de langue française.

Devant les 32 délégués de pays et régions francophones réunis dans la galerie Louis XIII du château de Versailles, M. Malraux a ajouté: "Nous ne voulons à l'heure actuelle ni d'un héritage américain ni d'un russe. Pas davantage français. Mais nous voulons que la culture française retrouve en nous tout ce qui fit sa grandeur passée, la confiance en tous les hommes qu'elle a marqués par sa longue traînée d'espoir révolutionnaire, de tombeaux et de cathédrales . . ."

Culture nationale

"Le fait national est l'un des plus importants de notre temps, avait encore déclaré plus tôt M. Malraux. Mais, a-t-il ajouté, il n'est plus la base du nationalisme.

"Notre problème n'est donc nullement dans l'opposition des cutures nationales, mais dans l'esprit particulier qu'une culture nationale peut donner à la culture mondiale. Nous sommes de culture française et nous entendons le rester, a poursuivi le ministre. Quand nos communistes veulent n'être pas Français, ils ne deviennent pas internationaux, mais Russes ou Chinois.

"Il est sans intérêt de chercher si nous devons préférer la culture française à l'anglaise, l'américaine, l'allemande, la russe parce que nous devons connaître d'autres cultures que la nôtre, mais nous ne les connaissons pas de la même façon.

Pour atteindre la culture mondiale, ce qui veut dire aujourd'hui pour opposer aux puissances obscures les puissances d'immoralité, chaque homme se fonde sur une culture et c'est la sienne, mais pas sur elle seule a affirmé M. Malraux.

Le ministre a alors qualifié de saisissantes aventures de l'esprit l'entrée des cultures africaines dans la civilisation universelle.

"Avec sa sculpture, sa danse et sa musique, l'Afrique a pris conscience de ses propres valeurs . . . et il se trouve que ces valeurs fondamentales, que le président Senghor proclame comme celles de la négritude, sont exprimées principalement par des Africains de culture française, a déclaré le ministre.

"Nous assistons à une puissante symbiose afro-latine", a poursuivi M. Malraux. L'indépendance retrouvée, je la crois viable, pour les mêmes raisons qui rendirent viables la symbiose gallo-romaine.

"Je crois que, pour maintes nations, la culture française est en train de jouer le rôle de médiateur que joua jadis la culture grecque, a encore dit le ministre. Si la culture française n'est pas la première culture du monde, en un temps où il n'y a plus de première culture du monde, elle est sans doute la plus universaliste, a affirmé M. Malraux.

"Tous ensemble, nous attendons de la France l'universalité, parce qu'elle seule s'en réclame".

Résolutions

La première assemblée de l'Association internationale des Parlementaires de langue française, réunie depuis trois jours au château de Versailles, a adopté à l'unanimité un certain nombre de voeux ou de résolutions, qui seront soumis ultérieurement aux gouvernements intéressés.

Les parlementaires francophones ont ainsi décidé d'intervenir auprès des gouvernements pour la création d'une agence internationale de coopération culturelle et technique. Une telle agence, sans se substituer au programme de coopération bilatérale existant, fournirait un cadre souple à toutes les créations de coopération multilatérale, soit entre les pays francophones, soit entre ces pays et d'autres Etats cherchant à développer chez eux une culture francophone commune.

Les parlementaires se sont par ailleurs déclarés convaincus de l'importance considérable que revêt la question des satellites de communication dans le domaine culturel. Ils ont décidé de tout mettre en oeuvre pour que les pays francophones adoptent une position commune lors des négociations qui s'engageront en 1969 pour l'établissement du statut définitif de l'organisation en vue de l'exploitation commerciale des télécommunications par satellites Intelsat.

Accords et réformes

A propos du marché des biens culturels, l'assemblée a décidé d'encourager les pays francophones qui ne l'ont pas encore fait à adhérer à l'accord de Florence adopté en 1950, lors de la conférence générale de l'Unesco qui permet d'améliorer considérablement la circulation et l'importation des biens culturels.

Concernant les problèmes universitaires, les parlementaires francophones ont pris acte des récents propos de M. Edgar Faure annonçant la réforme profonde de l'université française. Ils ont demandé à leurs collègues français d'attirer l'attention de leurs gouvernements sur la nécessité de faire participer aux réformes tous les pays utilisateurs de l'enseignement français. Ils se sont d'autre part prononcés pour le maintien dans l'intégralité des principes d'équivalence des diplômes.

Enfin, l'assemblée a décidé l'établissement d'un inventaire de la situation de la langue française dans les travaux des différents parlements, ainsi que dans ceux des assemblées internationales, Parlement européen, conseil de l'Europe, Nations unies, assemblée parlementaire de l'OTAN, etc. Un tel inventaire permettrait de dégager la conduite à tenir pour défendre ou promouvoir l'emploi de la langue française.

ASSURANCE-INCENDIE
Nous représentons 21 compagnies
L.-M. DESILETS
Montréal : 467-9311
Mtl-Métropolitain : 861-5395
Québec : 872-7186

ANALYSES MÉDICALES
urine, sang glycémie, etc. . . .
prises de sang à la pharmacie ou à domicile
TEST DE GROSSESSE
RETARD DE 14 JOURS
EN 5 MINUTES 6.00
Aussi TEST PREGNOSTICON en 2 heures sensible après retard de 8 jours 8.00
PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE
Laboratoire à succursale — 921 est, SAINTE-CATHERINE — 842-9622

Au réseau français

Marc Thibault remplace M. Jean Grand-Landau

M. Raymond David, vice-président et directeur général de la radiodiffusion française, annonce la nomination de M. Marc Thibault à la direction de l'Information au réseau français de Radio-Canada. Il succède à M. Jean Grand-Landau, décédé accidentellement en août dernier. Cette direction coiffe le Service des nouvelles et reportages ainsi que celui des Affaires publiques et relève directement de la vice-présidence et direction générale.

M. Thibault est à l'emploi de Radio-Canada depuis 1950 comme réalisateur. En 1955, il est promu à la direction des programmes de la radio, où il a lancé deux grands magazines en information regroupés aujourd'hui dans le cadre de Présent.

En 1957, M. Thibault est appelé à diriger le Service des émissions éducatives et d'affaires publiques, poste qu'il a occupé jusqu'à ce jour.

L'une de ses contributions majeures à la vie de ce service a été le lancement de l'émission Aujourd'hui dont il a assumé d'ailleurs, pendant près de deux ans, la supervision.

M. Thibault a été deux fois délégué du Canada à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes, soit en 1958 et en 1960.

M. MARC THIBAULT

Devenez bilingue, trilingue... rapidement, économiquement.

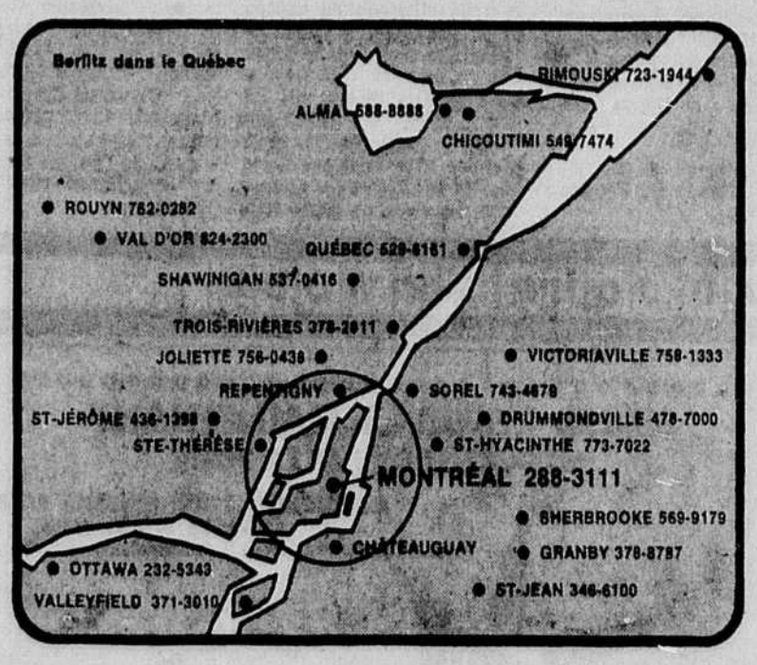

Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français allemand — russe — italien — japonais portugais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour. Soir.

Berlitz
Langues vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT!

☐ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à _____
☐ Veuillez me réserver la date du _____ pour une leçon test de démonstration et de familiarisation.
Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Tél. _____

Écoles Berlitz-Langues vivantes du Canada Ltée. Siège Social: 1 Place Ville-Marie, Montréal
PR. 30/9/68

CONVERSATION ANGLAISE
Débutant • Intermédiaire • Avancé
Vous ne trouverez pas mieux...
Expérience • Compétence • Excellence
N.B. — Pour un temps limité, nous offrons la possibilité des trois niveaux pour le prix d'un seul.
LABORATOIRE PHONALIK
4364 SAINT-DENIS – 842-1794
Près de Marie-Anne — Métro Mont-Royal
LA PR

Profitez de la vie dès maintenant avec un

prêt personnel

économique

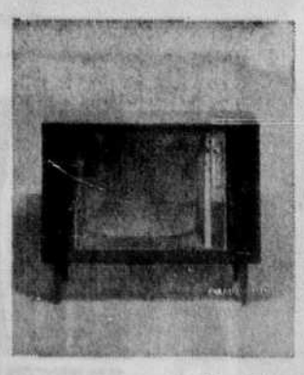

RÉALISEZ VOS RÊVES

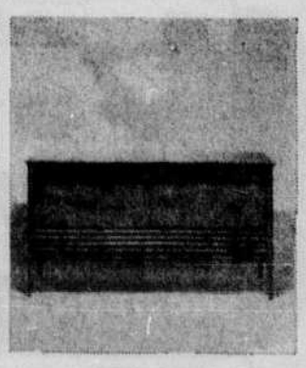

Vous rêvez d'acheter, pour vous et votre famille, une nouvelle voiture, une T.V. en couleur, un stéréo . . .
Tous ces articles coûtent cher, cependant, vous pouvez épargner sensiblement, en les payant comptant grâce à un PRÊT PERSONNEL ÉCONOMIQUE de la Banque d'Epargne!

Vous choisissez vous-même le mode de remboursement le mieux adapté à votre budget (12 à 36 mois)

Vous pouvez emprunter pour toute raison valable. Il n'est pas nécessaire d'être client de la Banque pour obtenir un prêt.

Rendez-vous aujourd'hui même à la succursale de la Banque d'Epargne de votre quartier . . . un Prêt Personnel vous y attend!

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
76 succursales ouvertes tous les jours de 10 am à 6 pm

Votre coeur votre tradition votre Jerusalem

Une partie de votre âme, une partie de votre héritage culturel, une partie de vous-même est à Jérusalem. Vous pouvez maintenant vous y rendre par air pour aussi peu que $416.* Faites une visite inoubliable au Mur Occidental, contemplez les manuscrits de la mer Morte au Mausolée du Livre, arpentez les murs à tourelles de la Vieille Cité et admirez la ville ès murs. Visitez le musée d'Israël avec ses sculptures extérieures et ses jardins d'art, et aussi l'édifice Knesset qui abrite le Parlement d'Israël. Et, bien entendu, vous rencontrerez les gens de Jérusalem, chaleureux et accueillants, dont un bon nombre parlent l'anglais.

[illegible] d'Israël, est le [illegible] culminant de votre [illegible] dans ce pays. Votre [illegible] vous attend. Ré[illegible] Venez

*Voyage aller-retour, de Montréal, basé sur les tarifs de [illegible] jusqu'au 14 mars, plus $49 minimum pour arrangements

Consultez votre agent de voyages ou Israel Government Tourist Office: 1116

Loisirs et Récréation

par Dollard Morin

Loisirs à Duvernay

A sa récente assemblée générale annuelle, le service des Loisirs de la paroisse Notre-Dame-des-Ecores de Duvernay, à Ville de Laval, s'est donné un nouveau président en la personne de M. Claude Lavigne. Celui-ci succède à M. André Beauvilliers.

Dans son rapport annuel, le président sortant de charge a signalé que les Loisirs N.-D.-des-Ecores ont compté entre autres, la saison dernière, pas moins de 800 participants à ses activités pour enfants. De ce nombre, on a enregistré 225 garçons au hockey, 185 garçons et filles à la natation, 60 en arts plastiques, 65 en gymnastique.

M. Beauvilliers a également annoncé que pour 1968-69, les Loisirs des Ecores se sont joints aux autres services paroissiaux de Loisirs de Duvernay, ainsi qu'à l'Association sportive de Duvernay, pour organiser une ligue de hockey à l'intention des jeunes.

D'autre part, dès cette semaine, les Loisirs des Ecores ouvriront des cours de danse pour adultes : ils auront lieu à l'école Saint-Victor, rue Rosemère. Pour renseignements : Mme Danakas (667-0502).

On annonce aussi que le programme de cette saison comportera encore de la natation, du badminton, du volleyball, des cours de ballet, yoga, arts plastiques, art dramatique, peinture, charme et personnalité, art culinaire, etc. Un studio de diction et art dramatique, dirigé par Mlle Lorraine Lorrain, accueillera les enfants de 3 à 15 ans, ainsi que les jeunes de 15 ans et plus, le samedi matin, de 9 h à midi, au sous-sol de l'église. Pour renseignements : 663-1037.

L'Escore

La saison dernière, les Loisirs des Ecores ont apporté, en outre, une aide généreuse à la mise sur pied d'un groupement socio-culturel destiné aux jeunes gens et jeunes filles de 17 ans et plus, de Duvernay. Il s'agit de l'Escore qui a connu une vie intense durant la récente saison estivale.

Après un arrêt de quelques semaines, l'Escore a fait sa réouverture en ses locaux aménagés par les jeunes, au sous-sol de l'église paroissiale, angle Roland-Forget et Rosemère. Pour les 17 ans et plus, c'est un lieu de rencontre attrayant, où se nouent des amitiés nouvelles, où l'on tient surtout à favoriser chez les jeunes : l'épanouissement, la vitalité et l'authenticité.

A cette fin, l'équipe de jeunes qui anime ce groupement de jeunesse, a tenu une journée d'étude à Pierrefonds, dans le but de scruter la vie de l'Escore et de la rendre encore plus ardente et fructueuse. Pas moins de 50 jeunes gens et jeunes filles ont alors pris une part active aux ateliers de travail; on y a même apprécié la participation éclairée de trois couples de parents. Tout laisse prévoir que la nouvelle saison de l'Escore sera particulièrement dynamique et enrichissante.

Les loisirs à Saint-Anselme

L'Association de chasse et pêche des Loisirs Saint-Anselme tiendra une importante assemblée le lundi 7 octobre, à 8 h, au 2741, rue Rouen, angle Hogan. Il y aura élection du comité de direction, projection de documentaires, exposition de peintures sur la chasse et la pêche. Pour renseignements M. J. Dempsey (523-9562).

A compter du 2 octobre, ce service paroissial de Loisirs reprendra sa soirée du mercredi spécialement destinée aux dames. Le programme comprendra de la gymnastique, des jeux intérieurs (tennis sur table, jeux de société, etc.). Pour renseignements Mme R. Roberge (525-7500).

Lors du récent Salon du Chasseur tenu au Centre Paul-Sauvé, ce même service avait également présenté un kiosque qui attira de nombreux visiteurs. Il organisa aussi un concours dont le 1er prix fut remporté par M. G. Simard, de Ville de Laval; le 2e, par M. Albert Masseau, d'Iberville et le 3e, par M. Réjean Lallemant, de Montréal.

Défilé de modes

Les Loisirs Saint-Edouard présenteront un grand défilé de modes et un spectacle, le mercredi 2 octobre, à 8 h du soir, au salon Morin du centre paroissial, 6517, rue Saint-Denis.

Le défilé sera sous la direction de Mme Annie Bérubé et Pierrette Champoux en fera les commentaires. Les artistes invités seront André Roc et l'organiste Lucien Hétu. Il y aura des prix de présence et un goûter sera servi. Pour renseignements: 277-4498, 271-1376 ou 272-8982.

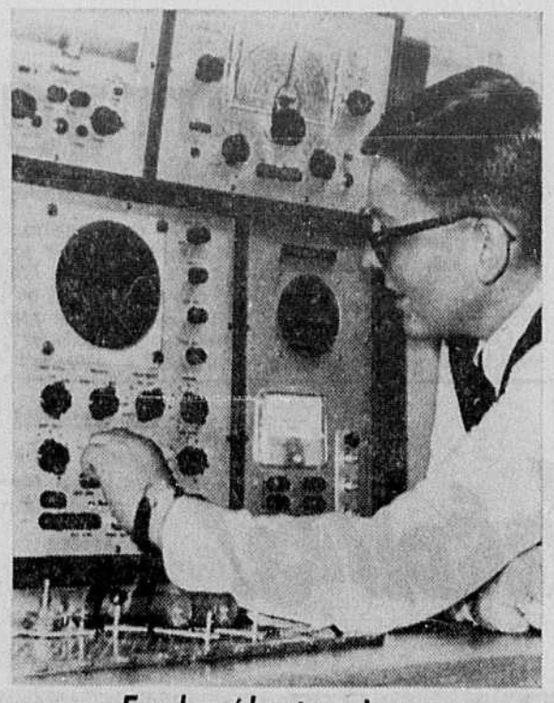

Ecole électronique

Depuis 1966, est ouverte à Regina l'école secondaire polyvalente Miller, particulièrement remarquable pour son matériel didactique et son équipement électronique. Ci-haut, l'étudiant James Fahlman, âgé de 14 ans, manipule un oscilloscope. Les aménagements comportent aussi une ordinatrice de $90,000, un studio de radio-télévision de $200,000 et des installations automatiques pour diverses disciplines allant des sciences à la sténographie.

Des cours de féminité

Dans cinq paroisses de Montréal et de la région, des cours de perfectionnement féminin seront offerts aux dames et aux jeunes filles, sous la direction de Mona Gilbert.

Le lundi, ces cours sont déjà en marche à Saint-Sacrement de Lachine, 800, rue Provost; la responsable est Mme Rolande Charbonneau.

Mona Gilbert

Le 9 octobre, ils débuteront le mercredi soir, à 8 h 30, à Charlemagne, au Centre municipal, 87, rue Sacré-Coeur. Cette activité est confiée à la responsable, Mlle Hélène Gaudreault (581-2099).

Dès le 3 octobre, ils auront lieu le jeudi soir, à Notre-Dame-de-la-Garde de Verdun, 785, rue Brault (resp., Mme Gisèle Taillefer, 768-0821).

Le 4 octobre, ce sera le cours pour les adolescentes, le vendredi soir, à 8 h., au Centre Saint-Edouard, 6517, rue Saint-Denis, à Montréal (resp., Mlle Lise Morency, 272-8982).

Le même cours sera également donné, à compter du mardi 15 octobre, à Saint-Jacques de Montcalm.

Diplômée de l'école d'Elaine Bédard, Mona Gilbert remplit aussi la fonction de directrice des candidates au titre de "reine" du Club sportif des journalistes, dont le gala annuel aura lieu le 7 octobre.

Aux Loisirs St-Jean-Vianney

Dans la paroisse Saint-Jean-Vianney de Montréal, le service des Loisirs comporte maintenant deux sections : les Loisirs et le Club de l'amitié. Les dirigeants des deux organismes travaillent en collaboration pour assurer la bonne marche des activités récréatives, culturelles et sociales, à cet endroit.

L'exécutif des Loisirs se compose de : M. Raymond Brunet, président, M. Arthur Desjardins, vice-président, M. Lucien Léger, secrétaire, M. Gérard Beaudry, trésorier, M. l'abbé Claude Bonenfant, animateur spirituel.

Celui du Club de l'amitié groupe : M. André Huard, président, M. Raymond Desfossés, vice-président, Mlle Monique Lefebvre, vice-présidente, Mlle Madeleine Groulx, secrétaire-publiciste, M. Sylvio St-Gelais, trésorier, M. l'abbé Roméo Lauzon, animateur spirituel.

Pour la saison 1968-69, des activités sont prévues à trois endroits différents. Les intéressés peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de Mme Noella Brunet (725-3604). Voici un aperçu de ces activités :

Au local des Loisirs, sis au 4450 est, rue Bélanger, se donnent : le cours de **maintien** de 2e année pour dames et jeunes filles, sous la direction de Mme Fleurette Todasco, ainsi que le cours de **danse** pour adultes, avec le professeur Louis Perret.

Dans un autre local, celui du 6905, 28e Avenue, à Rosemont, il y a le cours mixte de **yoga**, avec les professeurs Charlotte Navert et France Ayotte; le cours de **ballet** pour les jeunes et le cours de **maintien** pour les adolescentes (15-18 ans), avec Mme Denyse Fleury.

Ciné-jeunes

D'autre part, au sous-sol de l'église Saint-Jean-Vianney, 6415, 25e Avenue, une séance du Ciné-jeunes est offerte chaque dimanche après-midi, à 1 h 30. Au même endroit, se tiennent : les cours de **céramique**, avec M. Guy Froment; d'**émaux sur cuivre**, avec Mme Josée Dufour; de **personnalité**, sous la direction de l'Institut Jacques Nantais ; d'**anglais**, avec M. Maurice Bricault ; de **psychologie** et de **peinture**.

De leur côté, les jeunes peuvent y bénéficier de l'initiation au théâtre, des marionnettes, des cours de dessin, de la gymnastique (pour jeunes filles de 6 à 12 ans) et d'une manécanterie. Par ailleurs, les enfants d'âge pré-scolaire sont invités à fréquenter l'Ecole des "Trop P'tits", les mardi et jeudi.

Le mardi après-midi, les dames ont le plaisir de jouer aux quilles, au Centre Paul-Sauvé, dans une ligue féminine dont les responsables sont Mme Denise Dominique (725-2378) et Mme Alice Bretherton (725-5402). Au cours du mois d'octobre, débutera aussi l'activité des visites industrielles pour les adultes.

MOT-MYSTÈRE

Explication du jeu :

Il s'agit de découvrir le **"mot-mystère"**, c'est-à-dire le **seul** mot ne figurant pas dans l'énumération sous la grille, mais qui est cependant inscrit dans cette grille.

Pour découvrir ce mot, vous devez procéder de la façon suivante :

1) Vous choisissez un mot dans l'énumération et vous essayez de le repérer dans la grille, soit horizontalement, soit verticalement ou diagonalement et aussi bien de droite à gauche que de gauche à droite, et de bas en haut comme de haut en bas.
2) Une fois que vous avez repéré ce mot, vous encerclez chacune des lettres de ce mot dans la grille.
3) Commencez par les mots les plus longs, car les lettres d'un mot court peuvent être comprises dans un mot plus long, et ce mot court, vous le trouverez ailleurs.
4) Remarquez que la même lettre **peut** parfois **être** utilisée deux fois.
5) Lorsque vous avez réussi à localiser un mot, vous le rayez dans l'énumération afin de ne pas le chercher deux fois.
6) Lorsque tous les mots de l'énumération auront été rayés et que vous aurez encerclé les lettres correspondantes dans la grille, il vous restera quelques lettres non encerclées que vous inscrirez une à une, en lisant de gauche à droite, ligne par ligne, jusqu'au bas de la grille. Vous aurez alors le "mot-mystère".

(5 lettres cachées)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	S	T	S	A	R	E	T	S	E	R	T	N	O	C
2	I	A	R	N	M	I	E	N	T	D	A	M	E	O	O
3	O	R	E	T	E	S	O	O	A	M	E	S	N	R	N
4	F	E	S	N	S	D	U	V	T	O	S	S	A	D	S
5	E	C	S	E	E	T	I	R	U	M	I	O	U	I	I
6	U	N	E	V	E	E	O	V	A	D	M	R	S	N	D
7	Q	O	I	O	C	U	E	R	E	E	O	T	E	A	E
8	L	N	S	U	S	R	A	R	R	V	R	I	A	I	R
9	E	E	O	L	D	U	A	E	T	I	P	L	B	R	A
10	U	D	I	U	D	T	C	R	T	E	R	E	O	E	B
11	Q	I	R	E	I	E	O	R	E	N	E	G	N	M	L
12	L	E	U	O	V	U	A	I	M	D	T	E	D	E	E
13	S	R	N	O	V	I	R	R	R	R	R	S	S	N	S
14	S	S	I	E	T	L	C	E	E	A	E	E	R	T	E
15	E	R	R	E	V	E	S	S	P	S	A	U	M	E	S

Ames	douce	mien	Quelquefois	Toute
âmes	Etes	monde	Recevoir	traite
arcs	être	Nauséabonds	resteras	tresse
Dame	évident	Ordinairement	rêve	trouver
dénonceras	Considérables	Permettre	rires	trous
deviendras	considérations	prêtre	Soir	Vent
devine	contre	promise	sortilèges	verdures
dons	Maraudeurs	psaumes	statua	voulue

Réponse demain

Solution du Mot-Mystère de samedi : CRANE

Adolescents à Laval

Pour les adolescents de Ville de Laval, se continuent les activités des Clubs-13-16. Ceux-ci offrent aux adolescents et adolescentes différentes activités sportives, culturelles et récréatives, dans leur secteur respectif, avec le concours d'une vingtaine d'animateurs.

Il existe actuellement 11 de ces clubs. On les trouve dans différents endroits de la ville : à Saint-François-Nord (école N.-D.-du-Sourire), à Saint-François-Sud (église Saint-Noël-Chabanel), à Saint-Vincent-de-Paul (église Saint-Sylvain), à Pont-Viau (école de la Présentation), à Vimont (par Prévost), à Auteuil, (église Sainte-Béatrice), à Fabreville (école Pépin), à Sainte-Rose (chalet Roi du Nord), à Laval-Ouest (école Raymond), à Chomedey (école Saint-Norbert), à Laval-des-Rapides (parc Montmorency). Pour tout renseignement : 669-1751.

Comité outaouais de loisirs-danse

Lors de sa récente assemblée générale annuelle, tenue à Hull, le Comité régional outaouais de la Fédération des loisirs-danse du Québec s'est donné un nouveau conseil d'administration. M. Ronald Jean a alors été réélu à la présidence.

Le comité groupe également: M. Gaston Tessier, vice-trésorier-archiviste, Mlle Lucille Cayer, secrétaire correspondante, Mlle Lucienne Côté, secrétair-archiviste, Mlle Lucille Longtin, trésorière. De plus, le poste de directeur folklorique est assumé par M. Gaston Tessier; celui de directeur de danse sociale, par M. Fernand Rollin; celui de directeur d'information, par M. Marcel Beaubien.

Cours de danse à N.-D.-de-la-Garde

Les Loisirs de Notre-Dame-de-la-Garde de Verdun organisent de nouveau une série de cours de danse pour adultes, sous la direction de M. Fernand Nourry. Les séances auront lieu le lundi soir, au sous-sol de l'église, à 8 h pour les débutants et à 9 h pour les plus avancés. Pour renseignements : M. Levac (766-1263).

Matches de baseball

HIER

LIGUE AMERICAINE

Minnesota .... 001 000 030—4 10 2
Oakland ..... 000 102 000—3 7 0

Merritt, Perry (8e), Perranoski (8e), Worthington (8e) et Mitterwald, Roseboro (8e); Nash, Lindblad (8e), Krausse (8e), Hunter (9e) et Duncan. LG : Merritt (12-16). LP : Nash (13-13). Cir. : Quilici (1er), Jackson (29e).

Chicago ..... 210 000 013—7 13 0
Californie .. .. 100 210 101—6 10 0

Peters, Locker (6e), Wood (7e), Wilhelm (9e) et Josephson, McNertney (9e); Wright, Ellis (2e), Brunet (6e), Bennett (8e), Burgmeier (9e) et Egan, Satriano (9e). LG : Wood (13-12). LP : Bennett (0-5). Cir. : Egan (1er).

Washington ... 000 200 001—3 12 0
Détroit ..... 200 000 000—2 10 1

Moore, Higgins (9e) et Casanova; Lolich, Wilson (5e), Dobson (9e) et Freehan, Price (9e). LG : Moore (4-6). LP : Dobson (5-8).

New York .... 100 000 030—4 8 0
Boston ..... 000 001 020—3 9 0

Bahnsen, McDaniel (8e) et Gibbs; Culp, Lyle (9e) et Gibson, E. Howard (9e). LG : Bahnsen (17-12). LP : Culp (16-16).

(Seuls matches à l'affiche)

LIGUE NATIONALE

Los Angeles .. 000 001 000—1 7 0
Atlanta ..... 000 002 00x—2 4 0

Foster, Singer (5e), Billingham (7e) et Haller; Niekro (14-12) et Tillman. LP : Singer (13-17). Cir. : H. Aaron (29e).

S. Francisco .. 000 000 000—0 2 1
Cincinnati .... 100 100 01x—3 7 0

Sadecki, Gibbon (8e) et Hiatt; Maloney (16-10) et Bench. LP : Sadecki (12-18).

Philadelphie . 000 002 215—10 11 4
New York ... 010 010 100— 3 11 0

C. Short (19-13) et Dalrymple; Seaver, Koonce (8e), B. Short (9e), Taylor (9e) et Grote. LP : Seaver (16-12). Cir. : Allen, 3 (31e, 32e et 33e), Dalrymple (3e).

Houston ..... 100 000 000— 1 7 1
St-Louis ..... 090 101 00x—11 13 3

Cuellar, Lemaster (3e), Buzhardt (5e), House (7e) et King; Washburn, Jaster (6e), Willis (8e), Hoerner (9e) et McCarver, Simmons (8e). LG : Washburn (14-8). LP : Cuellar (8-11). Cir. : Wynn (26e), Javier (4e).

Pittsburgh .... 000 010 201—4 12 6
Chicago ..... 010 002 101—5 3 1

Veale, Ellis (7e), Moose (9e) et Cannizzaro, Taylor (9e); Hands, Regan (9e) et Hundley. LG : Regan (12-5). LP : Moose (8-12). Cir. : Stargell (24e), Santo (26e).

SAMEDI

LIGUE NATIONALE

Los Angeles .. 000 010 003—4 10 1
Atlanta ..... 001 000 001—2 8 3

Sutton, Brewer (9e) et Haller; Jarvis, Stone (9e) et Hriniak. LG : Sutton (11-15). LP : Jarvis (16-12).

Pittsburgh .... 200 010 000—3 11 0
Chicago ..... 001 102 00x—4 6 0

Blass, Kline (7e) et May, Cannizzaro (8e); Jenkins (20-15) et Hundley. LP : Blass (18-6). Cir. : Phillips (13e), Smith (5e), Santo (25e).

S. Francisco.. 200 030 320—10 7 1
Cincinnati ... 020 100 100— 4 16 2

Perry (16-15) et Hiatt; Nolan, McGinn (7e), Kelso (8e), Abernathy (9e) et Bench. LP : Nolan (9-4). Cir. : McCovey (36e).

Philadelphie .. 000 001 000—1 3 0
New York .... 200 010 00x—3 8 1

Johnson, Hall (6e), Boozer (8e) et M. Ryan; Koosman (19-12) et Grote. LP : Johnson (4-4). Cir. : Callison (14e).

Houston ..... 000 000 003—3 11 0
St-Louis ..... 011 000 000—2 8 0

Wilson, Dukes (7e) et Adlesh; Carlton, Hughes (6e), Nelson (8e), Granger (9e) et McCarver, Edwards (6e). LG : Dukes (2-2). LP : Granger (4-2).

CLASSEMENT (FINAL)

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	97	65	.599	—
San Francisco	88	74	.543	9
Chicago	84	78	.519	13
Cincinnati	83	79	.512	14
Atlanta	81	81	.500	16
Pittsburgh	80	82	.494	17
Los Angeles	76	86	.469	21
Philadelphie	76	86	.469	21
New York	73	89	.451	24
Houston	72	90	.444	25

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Détroit	103	59	.636	—
Baltimore	91	71	.562	12
Cleveland	86	75	.534	16½
Boston	86	76	.531	17
New York	83	79	.512	20
Oakland	82	80	.506	21
Minnesota	79	83	.488	24
Californie	67	95	.413	36
Chicago	67	95	.413	36
Washington	65	96	.404	37½

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Vive les champions!

Les cyclistes suisses Louis (à gauche) et Fritz Pfenninger ont été couronnés champions de l'édition d'automne des Six-Jours de Montréal. Fritz participait à sa 9e course à Montréal tandis que son jeune compatriote en était à sa première présence à Sauvé.

Fritz Pfenninger gagne ses premiers Six-Jours à Montréal

par Jacques DOUCET

Les Pfenninger ne sont pas tous aussi chanceux.

Il aurra fallu à Fritz une attente de 9 compétitions avant de coiffer la couronne du championnat des Six-Jours Cyclistes de Montréal, tandis que son jeune compagnon, Louis, a savouré le champagne de la victoire à sa première présence sur la piste du centre Paul-Sauvé.

Fritz, l'un des coureurs les plus populaires à Sauvé, a souvent émerveillé la foule par ses innombrables victoires dans les sprints, mais jamais avait-il réussi à mériter le droit de faire le tour de piste des champions et de recevoir une salve d'applaudissements de la part de quelque 7,000 personnes.

Le vétéran cycliste de Suisse s'est amené avec un jeune compatriote, Louis Pfenninger, pour les Six-Jours d'automne et si le printemps prochain il nous revient, il endossera le maillot jaune des champions.

Cette victoire, durement arrachée à au moins trois autres équipes, les Pfenninger la doivent premièrement à la supériorité de Fritz dans les sprints et deuxièmement, à l'endurance de son jeune compagnon âgé de 23 ans.

Les Pfenninger ont terminé la compétition sur un pied d'égalité avec deux autres duos, soit les Allemands Klaus Bugdahl et Hans Schultz et les Danois Palle Lykke et Freddie Eugen. Toutefois, la suprématie des Suisses était évidente dans les points accumulés dans les sprints, soit 606 contre 448 pour les Allemands et 396 pour les Danois.

Avec 35 victoires dans les sprints, Fritz a devancé son plus proche rival, l'Italien Leandro Faggin (le champion défendant) par 12.

Le Belge Emile Severeyns aurait peut-être eu la chance de devancer les vainqueurs au classement, mais la perte de son coéquipier Patrick Sercu, lui a pratiquement enlevé tout espoir de victoire. Néanmoins, en compagnie de l'Australien Bill Lawrie, il n'accusait qu'un tour de retard au terme de cette compétition qui a vu les champions franchir 1,621 milles.

Quoi de neuf pour 1969 ?

Maintenant que la saison 1968 des Six-Jours est terminée, que doit-on prévoir pour 1969 ?

"Nous sommes très satisfaits de l'édition des Six-Jours qui a pris fin samedi soir à Sauvé. Néanmoins, nous projettons d'ajouter un élément local à notre compétition et ce en 1969 si la chose est possible", a déclaré le président Oswald Van DenAbeele, des Promotions des Six-Jours.

"Tout au long de la semaine, plusieurs de nos cyclistes ont enjambé le vélo et ont tenté leur chance en piste. Plusieurs ont causé une très favorable impression, notamment François Paquin. Bien qu'ils ne possèdent pas l'expérience ou l'endurance des Européens, je crois qu'ils pourraient bien se défendre en piste. Un autre cycliste à qui l'on prédit un brillant avenir sur piste, c'est Joe Jones, le petit Torontois qui ira représenter le Canada, sur route, aux Olympiques", a-t-il ajouté.

Un dépisteur en Europe

Par ailleurs, dans le but d'être aux aguets en Europe, le président a déclaré qu'il avait retenu les services d'un dépisteur. Il s'agit d'Alphone Versnick, qui suivra tous les Six-Jours en Europe et qui fera rapport aux dirigeants canadiens des performances des vétérans et des recrues. Son rapport pèsera lourd dans la balance, lorsque viendra le temps de faire les invitations pour la prochaine compétition.

"Et, nous comptons beaucoup sur le talent de dépisteur d'Emile Severeyns. Mimile nous a recommandé d'excellents cyclistes, tels Norbert Seews, Leo Duyndam, Romain DeLoof et Patrick Sercu. Son flair n'est pas à dédaigner, n'est-ce pas ?

"Ce que nous cherchons, ce sont de jeunes cyclistes qui sont à l'aurore de leur carrière en piste et non de vieux grognards intraitables", a précisé M. Van DenAbeele.

Denis Hulme victorieux

EDMONTON (PC) — Le Néo-Zélandais Denis Hulme, au volant d'une McLaren-Chevrolet MK-8A, a mené du commencement à la fin, hier, pour remporter les honneurs de l'épreuve de 200 milles "Klondike Trail" de la Série canado-américaine réservée aux voitures du groupe 7.

Hulme, vainqueur du Grand Prix du Canada, la semaine dernière, à Mont-Tremblant, a terminé 10 secondes devant son compatriote et patron Bruce McLaren.

Il a franchi les 200 milles de l'épreuve sur le circuit de 2:52 milles à la vitesse moyenne d'environ 103 milles à l'heure.

Mark Donahue, de Media, Pa., a pris le troisième rang dans une autre McLaren MK-6S, tandis que Lothar Motschenbacher, de Beverly Hills, Calif., terminait quatrième, également dans une McLaren 6-B.

Environ 42,000 spectateurs se sont rendus au Speedway Park pour assister à la seule épreuve de la série disputée au Canada.

CLASSEMENT FINAL

1	Fritz et Louis Pfenninger	0	608
2	Schultz et Bugdahl	0	438
3	Eugen et Lykke	0	398
4	Lawrie et Severeyns	1	597
5	Sivilotti et Faggin	3	504
6	Seews et DeLoof	4	597
7	Duyndam et Rancati	6	831
8	Roggendorf et Grossmilnghaus	6	307

VICTOIRES DANS LES SPRINTS

Fritz Pfenninger	35
Leandro Faggin	23
Romain DeLoof	22
Emile Severeyns	21
Carlo Rancati	20
Léo Duyndam	18
Klaus Bugdahl	16
Rolf Roggendorf	16
Bill Lawrie	16
Hans Schultz	15
Norbert Seews	15
Palle Lykke	14
Clemens Grossmilnghaus	6
Bruno Sivilotti	6
Louis Pfenninger	6
Freddie Eugen	4

COURSE-ELIMINATION

1	Carlo Rancati	95
2	Romain DeLoof	60
3	Louis Pfenninger	55
4	Fritz Pfenninger	50
5	Léo Duyndam	50
6	Rolf Roggendorf	45

(DeLOOF est couronné champion à la suite de la finale, double-élimination, à la suite de la disqualification de Rancati).

ACTUALITÉ-*EXPRESS*

Le partisan des Alouettes qui a assisté à toutes les rencontres de l'équipe locale, depuis le début du calendrier régulier, commence à s'impatienter devant le nombre effarant d'interceptions dont son club favori a été la victime.

Il cherche donc la cause de cette situation, et évidemment, il est prêt à faire supporter par le jeune quart-arrière Carroll Williams tout l'odieux de la chose. Et pour appuyer son jugement, il présentera des chiffres. Il soulignera par exemple que Williams a tenté 193 passes en huit matches jusqu'à date, et qu'il a été la victime de 20 interceptions par l'adversaire.

Aussi véridiques qu'ils puissent être, ces chiffres ne donnent toutefois pas une juste idée de la part des responsabilités de Williams. Pour que ce jugement soit acceptable, il faudrait qu'on tienne compte de toutes les interceptions dont Williams a été la victime.

Prenons le cas du match de samedi par exemple. Carroll a vu l'adversaire intercepter son tir en trois occasions, mais il n'a vraiment lancé qu'une seule mauvaise passe.

On ne peut lui imputer que cette passe qu'il destinait à Don Davis et que Don Sutherin a interceptée. Carroll ne méritait pas un meilleur sort sur ce jeu. Mais lors de l'interception réussie par Ken Lehman, comment le blâmer quand le ballon a changé complètement de trajectoire après que Doug Specht l'eut touché à la ligne de mêlée. La troisième ? C'était le dernier jeu du match. Carroll tentait le tout pour le tout. Le résultat aurait été le même s'il s'était écrasé sur le ballon.

Il est tellement facile de blâmer le quart-arrière. Il représente une cible idéale. Mais il ne faut pas oublier que les receveurs de passes peuvent être fautifs aussi. Or, présentement, chez les Alouettes, c'est le cas... plus souvent qu'autrement...

Guy Pinard

LOCATION D'AUTOMOBILES

LES TAUX LES PLUS BAS MODELES 1968

$5 POUR 24 HEURES 5¢ LE MILLE

Acceptons cartes de crédit reconnues

BELAIR RENTAL SERVICE LTD
277-1133
1169 OUEST, AVE BERNARD
Transport GRATUIT jusqu'à l'hôtel

Abebe Bikila vise une autre victoire aux Jeux de Mexico

par Voukadine MILETICH

(AFP) — Alors que les différentes fédérations nationales d'athlétisme procèdent aux ultimes préparatifs pour les prochains Jeux Olympiques de Mexico, en organisant des réunions de toutes sortes, le célèbre marathonien éthiopien Abebe Bikila déclare à qui veut l'entendre que malgré ses trente six ans il reste "l'homme à battre" et qu'il ne craint sérieusement personne dans sa discipline.

Mamo Wolde, son compatriote, est le seul adversaire sérieux que Bikila reconnait comme tel, mais auquel il n'entend nullement céder la place du vainqueur. Cependant, au marathon international de Zarauz, Espagne, en juillet dernier, ce fut un autre Ethiopien, Meravi Gebru, qui arriva le premier, devant ce même Wolde ! Il est vrai que Bikila n'a pas pris part à cette épreuve, dont il avait brillamment remporté la première édition en 1966 et également la seconde, en 1967. Il y a deux mois, il se trouvait en Suisse où il était en traitement.

Victoires aisées

Ce qui frappe chez Bikila, c'est en particulier sa fraicheur à l'arrivée. A Zarauz, par exemple, cinq minutes après sa victoire, le temps de se rafraichir un peu, de se doucher et de s'habiller, il signait des autographes et bavardait avec des spectateurs ! On n'aurait jamais pu penser que cet athlète venait de courir plus de 40 kilomètres alors que ses adversaires arrivaient bien après lui complètement épuisés. Certains s'écroulèrent même dès la ligne d'arrivée franchie.

Les deux Ethiopiens, arrivés premier et deuxième en 1968, à Zarauz, avaient l'air tout à fait décontractés à la fin de la course, saluant d'un sourire les nombreux spectateurs massés le long de la route.

Faut-il croire qu'il existe une école éthiopienne de marathon ? Même s'il ne s'agit pas d'une école, les victoires de Bikila ont extraordinairement popularisé dans son pays cette catégorie de course à pied et fait naître parmi les jeunes le désir d'imiter sinon d'égaler les exploits de leur compatriote.

Et ces exploits ne seront pas oubliés de sitôt, ni en Ethiopie ni à l'étranger. En 1960, aux Jeux Olympiques de Rome, soixante-et-neuf coureurs s'étaient alignés au départ du marathon. Lorsque Bikila, que personne n'attendait, arriva le premier ce fut une surprise pour tout le monde. Le Soviétique Popov, champion d'Europe, n'était-il pas le grand favori pour qui cette course ne devait constituer qu'une simple formalité à remplir pour obtenir la médaille d'or olympique !

Mais, en fait de records, c'est Bikila qui en établit alors un nouveau olympique avec 2 heures 15'16"2-10. Du coup, on s'intéressa à ce caporal inconnu de l'armée éthiopienne et à son pays, cette Ethiopie dont généralement on situait mal sa position géographique et dont on savait si peu de choses.

Cet intérêt ne devait plus faiblir, du moins en ce qui concerne Bikila. Aux Jeux Olympiques de Tokyo, il ne trouva pas d'adversaire à sa taille et arriva encore le premier, battant son ancien record olympique, avec 2 h. 12'11"2-10. Bikila était devenu imbattable.

Une vie sportive exemplaire

Comment expliquer le fait qu'à l'âge de trente-six ans Bikila, qui s'entraine intensément, promet de remporter une nouvelle victoire à Mexico ?

Tout d'abord il s'agit d'un sujet exceptionnel, pour qui la nature a été généreuse, mais qui ne néglige rien pour mettre en valeur ses dons. Une vie sportive exemplaire, le désir de vaincre, l'ambition de réussir et un entrainement méthodique très dur, tels sont ses meilleurs alliés dans sa course à la victoire.

Abebe Bikila se lève tôt, s'entraine pendant deux ou trois heures, prend ses repas à heure fixe, ne fume pas et ne prend pas de boissons alcoolisées. Tous les jours, sauf le dimanche, il court de 10 à 42 kilomètres pour maintenir sa condition. En outre, il participe à tous les marathons importants. Sur les huit auxquels il a pris part, six fois il a été proclamé vainqueur.

Ces victoires ont chez lui raffermi à tel point l'assurance en ses moyens, qu'il affirme, sans aucune forfanterie, que même s'il n'arrive pas à améliorer son propre record, il remportera certainement une troisième médaille d'or à Mexico. Il va même plus loin et promet de lutter encore jusqu'en 1972, afin de s'assurer pour la quatrième fois consécutive une médaille d'or, aux Jeux Olympiques de Munich !

S'il est encore trop tôt pour parler de ces derniers Jeux, il est évident que Mexico offre à Bikila une opportunité supplémentaire de remporter une nouvelle victoire olympique. En effet, les conditions atmosphériques en Ethiopie et au Mexique se ressemblent, et Bikila aura beaucoup moins à souffrir des effets de l'altitude que presque tous ses adversaires, exception faite des concurrents venus de son propre pays et qui pourraient, comme il le dit lui-même, être les plus dangereux pour lui.

Bikila doit tout au sport. De caporal obscur d'une armée dont personne ne s'intéressait, il est devenu une célébrité mondiale, tout en montant jusqu'au grade de lieutenant.

Bien plus, il doit même sa vie à ses succès sportifs : impliqué dans une conjuration, il ne dut son salut qu'à sa renommée. On lui pardonna tout et on le laissa pratiquer la course à pied pour la plus grande gloire de son pays.

Le lieutenant éthiopien Abebe Bikila ne ressemble en rien à ce soldat athénien qui, en 490 av. J.C. courut sans s'arrêter de Marathon à Athènes pour porter la nouvelle de la victoire et tomba mort en arrivant. Bien au contraire Bikila a déjà maintes fois parcouru victorieusement la distance qui correspond à celle de Marathon à Athènes. Il est même devenu roi de la course qui porte le nom de "Marathon".

(Droits réservés agence FRANCE-PRESSE et LA PRESSE)

Echos de Mexico

MEXICO (AFP, PA, PC, UPI) — Le malaise actuel au sein de la jeunesse dans le monde entier est probablement dû au fait "qu'elle ne réalise pas le bénéfice qu'apportent l'entrainement physique et les compétitions sportives", a déclaré, M. Avery Brundage, président du Comité olympique international.

M. Brundage, qui a fêté samedi son 81e anniversaire, est arrivé de Chicago par avion pour assister, le 12 octobre, à l'ouverture des jeux olympiques. "On ne voit aucun "beatnick" ou "hippy" sur les stades. A notre avis, si les jeunes pouvaient être guidés vers les stades nous pourrions éviter toutes ces bagarres parmi les jeunes", a affirmé M. Brundage.

* * *

Le Comte Jean de Beaumont, président du Comité olympique français, qui est arrivé samedi soir à Mexico, a occupé, hier, la vedette dans toute la presse mexicaine, qui semble le considérer comme un candidat à la succession de M. Avery Brundage, président du Comité olympique.

Cependant, le Comte de Beaumont a affirmé devant les journalistes qu'il n'est pas candidat à la présidence.

Le scrutin pour élire le successeur de M. Brundage aura lieu avant l'inauguration des Jeux olympiques, le 12 octobre prochain.

* * *

Le Soviétique Romuald Klim a été la vedette de la deuxième journée de tests athlétiques, qui se sont déroulés, samedi, sur les installations du village olympique, en approchant de 8 pouces le record du monde du lancer au marteau.

Klim, après une excellente série a propulsé l'engin à 241'3 ". On sait que le record mondial de la spécialité appartient au Hongrois Zsivotsky, depuis le 14 septembre 1968, à Budapest, avec 242 pieds.

* * *

Un record du monde égalé (le 4 x 100 féminin), de très bonnes performances des athlètes soviétiques et de l'équipe de relai 4 x 100 masculin de Cuba. Tel est le bilan de la première journée des tests athlétiques qui se sont déroulés, hier, et qui se poursuivront, aujourd'hui, dans les installations mêmes des Jeux olympiques, et qui ont opposé des athlètes de différents pays.

L'équipe féminine soviétique, composée de Ludmila Zarcova Galina Bucharina, Vera Pokova et Ludmila Somotesova dans le temps de 0:43.6, égalait le record mondial du 4 x 100 féminin, performance établie par l'équipe nationale de Pologne, lors des Jeux olympiques de Tokyo, le 21 octobre 1964.

Du lundi au vendredi
à l'antenne de
C.K.A.C./73
Ecoutez "PLEIN AIR"
à 7 h. 15 avec
SERGE DEYGLUN

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Aux finales provinciales juniors de soccer

L'Association de soccer mineur du Québec a couronné six champions aux cours du week-end. Le commissaire Louis Chantigny a présidé la remise des trophées. De gauche à droite, Jean-Guy Bédard, président de l'association, les capitaines des équipes Châteauguay et Cartierville, l'équipe de Châteauguay a remporté la victoire, et Louis Chantigny.

Great Cohoes gagne le Handicap Mont-Royal en un temps record

par André TRUDELLE

Les changements ont été nombreux, hier après-midi, chez les jockeys. Mais ils étaient tous justifiés. Il y avait 23 changements de jockeys. Selon Charles Mayer, directeur de l'information, le programme du dimanche est imprimé 24 heures à l'avance. On ne pouvait pas prévoir que Brian Swatuk, Dominique Michaud et Jim Kelly seraient retenus à Toronto ; que John Bacon et Vince Tartaglia, tous deux blessés à une épaule, ne seraient pas en mesure de remonter en selle ; que Michel Lapensée serait malade ou qu'Allan Hill devra subir un examen médical complet avant de reprendre son travail.

Voilà ce qui explique ce nombre inusité de changements au programme d'hier. A l'encontre de ce pensaient quelques spectateurs, aucune grève ne se prépare chez les jockeys même si la mode est aux grèves et que certaines durent passablement longtemps !

Le Handicap Mont-Royal a été gagné par Great Cohoes, pur-sang qui faisait son début à Blue Bonnets. Il s'agissait d'une course pour chevaux de 3 ans. Le cheval, au meilleur de sa forme, en était à sa troisième victoire consécutive.

Il s'est tenu au quatrième rang pendant la course et a déclenché son attaque dans l'avant-dernier droit. Il a gagné avec plus de trois longueurs d'avance. Mint Master a pris la deuxième place. Dernier pendant la majeure partie de l'épreuve, le protégé de Robert Pion a terminé en trombe, mais il accusait trop de retard sur le meneur.

Lakeland Miss et Maraquero ont pris les devants au tout début, mais n'ont pas su résister très longtemps à l'allure. Un nouveau record de piste a été inscrit au palmarès de Blue Bonnets par Great Cohoes: 1:42. Grand Galop détenait l'ancienne marque de 1:42.1 depuis le 11 août dernier. Robert Pion a pris la deuxième place chez les jockeys, grâce aux quatre victoires qu'il a remportées samedi soir. Pion a maintenant 35 victoires à son actif, 13 de moins que le meneur John Bacon, inactif depuis mercredi dernier à cause d'une blessure à une épaule.

Bacon a été surpris par l'ouverture de la barrière. Il tenait le mur de la stalle d'une main et son cheval partait de l'autre côté.

On ne sait pas encore quand le jeune jockey pourra monter à nouveau, mais il pourrait le faire d'une journée à l'autre. Bacon a remporté 48 victoires.

Pas de courses ce soir

Il ne reste que 12 programmes d'ici la fin du meeting, le 14 octobre prochain. il n'y aura pas de courses ce soir, parce que Blue Bonnets veut se joindre au deuil provincial qui sera respecté aujourd'hui à la suite de la mort du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

Le programme de ce soir a été reporté à jeudi.

La semaine prochaine, il n'y aura pas de courses ni mardi, le 8, ni jeudi, le 10. Le programme du mardi sera reporté au lundi 14 octobre, jour de clôture du meeting.

Notes... c'est aujourd'hui le dernier jour fixé par le Jockey Club pour l'enregistrement des poulains... tous les propriétaires qui ne se sont pas conformés à cette date limite devront verser une amende... le directeur de la publicité Albert Trottier est allé se reposer une semaine en Floride... il s'est affaissé mercredi dernier à Blue Bonnets, miné par la fatigue... selon le plus récent bulletin de la USTA, Billy Haughton a été le premier, cette année, à dépasser le million en bourses... Stanley Dancer n'avait besoin que de $13,000 pour faire de même... Hervé Filion domine toujours le classement des meilleurs gagnants avec 244 victoires et Lucien Fontaine est bon deuxième avec 189 victoires... Fontaine a gagné $653,849 en bourses et Filion $573,000... comme le meeting de courses au galop prendra fin le 14 octobre, plutôt que le 13, la saison de courses à Montréal se prolongera jusqu'au 16 décembre... plusieurs personnes se demandent ce que M. Lévesque a voulu dire à la télévision, quand il a déclaré que Blue Bonnets avait trouvé la solution aux problèmes des courses... il s'est parié $100,000 de plus que l'an dernier au turf, pour la période correspondante...

Le Ste-Marie surclasse les Indiens d'Ahuntsic

Les Chevaliers Bleus de Ste-Marie, qui ont malmené les autres équipes de la ligue Intercollégiale de football au début des années 60, semblent avoir retrouvé leur puissance d'antan.

Hier, les Chevaliers ont remporté leur deuxième triomphe consécutif, surclassant les Indiens d'Ahuntsic, 40-12.

André Leblanc et Gilles d'Aoust, avec deux touchés chacun, ont partagé la vedette avec le demi défensif, spectaculaire dans les courses au sol, et Bernard Gagnon, auteur de deux interceptions à la défensive.

Robert Laliberté et Richard Milot ont marqué les touchés des perdants.

Dans les autres matches, le Rosemont a vaincu le Joliette, 44-1, le Collège de l'Assomption a disposé du CEGEP du Vieux Montréal, 20-14, le Rigaud a surclassé le St-Hyacinthe, 51-12, le Shawinigan a défait le Lionel-Groulx, 26-14. Les clubs Ville-Marie et Trois-Rivières ont annulé, 20-20.

Nous aurions aimé vous offrir plus de détails sur les autres matches à l'affiche, mais malheureusement, le département de la publicité de la ligue Intercollégiale ne daigne pas communiquer les renseignements nécessaires pour rendre ces comptes rendus intéressants.

C'est d'autant plus malheureux que depuis le début de la ligue, LA PRESSE a toujours largement collaboré avec les autorités du circuit. Mais vous comprendrez fort bien que cette collaboration ne saurait être unilatérale . . .

FOOTBALL AMATEUR

HIER

LIGUE ONTARIO-QUEBEC

Queen's 22 - Western 17
Toronto 22 - Redmen 3
McMaster 34 - Waterloo 6

LIGUE DU CENTRE DU CANADA

Ottawa 7 - Guelph 4
Loyola 27 - Sir George W. 7
Carabins 13 - Bishop 35
RMC 18 - MacDonald 6

LIGUE INTERCOLLEGIALE SENIOR

Joliette 1 - Rosemont 44
Montréal 14 - Assomption 20
Rigaud 51 - St-Hyacinthe 12
Ste-Marie 40 - Ahuntsic 12
Ville-Marie 20 - T.-Rivières 20
Shawinigan 26 - Ste-Thérèse 14

LIGUE ONTARIO-QUEBEC

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Toronto	1	0	0	22	3	2
Queen's	1	0	0	22	17	2
McMaster	1	0	0	34	6	2
McGill	0	1	0	3	22	0
Western	0	1	0	17	22	0
Waterloo	0	1	0	6	34	0

LIGUE DU CENTRE DU CANADA

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Loyola	1	0	0	27	7	2
Bishop	1	0	0	35	13	2
RMC	1	0	0	18	6	2
Ottawa	1	0	0	7	4	2
Sir George W.	0	1	0	7	27	0
Carabins	0	1	0	13	35	0
MacDonald	0	1	0	6	18	0
Guelph	0	1	0	4	7	0

Six champions provinciaux de soccer sont couronnés

Le stade Jeanne-Mance a été le site en fin de semaine des grandes finales de l'Association de Soccer Mineur du Québec alors que les 6 nouveaux champions provinciaux ont été couronnés.

Dans la **catégorie Atome,** Verdun est le nouveau champion provincial ayant défait Beaconsfield 5 à 0.

Chez les **moustiques** Deux-Montagnes s'est mérité la palme en battant le Rosemont par 1-0.

Le championnat **pee wee** fut décerné à l'équipe Rosemount Boys Club, qui l'emporta sur le Verdun au compte de 3 à 1.

L'honneur du championnat **bantam** va à l'équipe A Ma Baie de Pierrefonds qui a défait Otterburn 3 à 1.

Une finale endiablée chez les **junior "B",** joute qui a nécessité 3 périodes supplémentaires, apermis au Châteauguay, de la Ligue du Grand Montréal, de l'emporter non sans difficultés sur le Cartierville au compte de 3 à 2.

Chez les moins de 21 ans, les **junior "A",** le Sun Youth, de Montréal, a infligé une cuisante défaite au Patro Roc Amadour, de Québec, par le compte de 6 à 0.

Ainsi 4 de ces champions provinciaux iront maintenant représenter la province de Québec aux prochains Championnats de l'Est du Canada qui se dérouleront à Toronto, les 12, 13 et 14 octobre, alors que le Rosemont, le A Ma Baie, le Châteauguay et le Sun Youth feront face aux champions des Maritimes et de l'Ontario dans les catégories pee wee, bantam, junior "B" et junior "A".

Voici le sommaire des finales de ces championnats provinciaux avec les compteurs de chaque équipe :

Catégorie atome : Verdun 5, Beaconsfield 0 ; pour Verdun, Denis Williamson 3 buts, Daniel Egan 1, Larry Watson 1.

Catégorie moustique : Deux-Montagnes 1, Rosemount Boys Club 0 ; Deux-Montagnes, Danny McLarnon pour l'unique but.

Catégorie pee wee : Rosemount Boys Club 3, Verdun 1 ; pour le Rosemont, David Scanzano 2 buts, et Walter Prezlata 1 ; pour le Verdun, Gordon Harrison.

Catégorie bantam : A Ma Baie 3, Otterburn 1 ; pour A Ma Baie, Steven Wordsworth 2 buts et 1 but par Peter Russel ; pour Otterburn, Tom Steben.

Catégorie junior "B" : Châteauguay 3, Cartierville 2 ; pour Châteauguay, N. Watts, Robert Baylis et Robert Drake en supplémentaire ; pour Cartierville, A. Halpenny et Zachary Brekansky.

Catégorie junior "A" : Sun Youth 6, Patro Roc Amadour 0 ; Andy Christakos 3 buts, John Papamakarios, Billy Christie et Kenny Simmons 1 but chacun.

Résultats de samedi

PREMIERE COURSE
6 FURLONGS
BOURSE : $1,700

3 City Troop (122, R. Terrill)	19.10	11.80	5.90
8 Rozanne R. (119, R. Pion)		16.60	7.60
2 Hickory George (119, T. Inouye)			3.40

Durée : 1:14 3-5

Ont aussi couru : Madam Queen, Dancing Rhythm, Bud Burgoo, In The Wind, Bill Webster, Galante, Reigh Princess a été retiré.

DEUXIEME COURSE
6½ FURLONGS
BOURSE : $1,700

6 Mr. Sir (120, R. Pion)	14.40	7.70	4.70
2 Boot Hill (117, D. Snyder)		4.90	3.20
1 Shy Jet (119, V. Tartaglia)			4.50

Durée : 1:19 4-5

Ont aussi couru : Warhanni, Dosea, Rousing Rebel, Irish Jive, Carleil, Lawless Ace, Senator Gray

PARI-DOUBLE (3-6) : $141.20

TROISIEME COURSE
6 FURLONGS
BOURSE : $1,700

5 Corval (111, C. Potts)	11.00	5.70	3.60
1 Lorrey Boy (117, M. Ferro)		13.00	4.80
7 Upper Denture (116, J. Anderson)			2.70

Durée : 1:14

Ont aussi couru : Lyric Lass, Greciosa, Gorlanty, Joy Blues, Smite.

QUATRIEME COURSE
6 FURLONGS
BOURSE : $1,900

4 Bellore (120, C. Potts)	4.90	3.40	2.50
1 Waitenoniim (114, J. Bacon)		5.90	3.50
5*Canadian Pie (117, R. Pion)			2.50
7*Three Tuns (113, R. Terrill)			2.50

*=tête-à-tête pour la 3e place.

Durée : 1:15

Ont aussi couru : Almost Broke, Belvedere Belle, Auntie Jean, Provix Maid a été retiré.

CINQUIEME COURSE
6½ FURLONGS
BOURSE : $1,700

3 Ma Petite Folie (116, R. Pion)	5.20	3.50	2.90
2 Sure To Please (117, R. Terrill)		4.50	3.40
9 Garden's Pride (107, L. Duffy)			5.50

Durée : 1:19 3-5

Ont aussi couru : Mayor Sarto, Ten Tickets, Mr. Brutus, Dwinka, Prilynn, Self Winder.

QUINELLA (3-2) : $14.40

SIXIEME COURSE
6 FURLONGS
BOURSE : $2,400

7 Split Star (122, J. Bacon)	3.70	3.20	2.50
5 Place Victoria (116, D. Buisson)		5.40	3.60
4 Bus Ticket (107, L. Duffy)			3.60

Durée : 1:12 3-5

Ont aussi couru : Wromwoods Scrubs, Black Treasure, Contessa Nostra, Black Alloy.

SEPTIEME COURSE
6 FURLONGS
BOURSE : $2,500

2 Flaming Legend (107, R. Pion)	7.20	3.60	2.80
6 Marshall House (112, D. Elliott)		3.50	3.00
3 Sultan's Treat (113, M. Lapensée)			2.50

Durée : 1:12 4-5

Ont aussi couru : Frisky Flight, Colucie, Eiffel II, Florida Flute.

HUITIEME COURSE
1 MILLE ET 1-16
COURSE : $1,800

9 Check Suit (112, C. Ledezma)	8.70	5.00	6.10
6 Canadian Love (117, R. Pion)		9.80	5.10
5 Fort Rouge (117, D. Elliott)			4.80

Durée : 1:48 4-5

Ont aussi couru : Sharkator, Part Of Andy, Lynn Bradley, Sire Burns, Marlondort, Ten Jays et Conquistator ont été retirés.

EXACTA (9-6) : $168.80

Deux records du monde

LEXINGTON, Kent. (PC) — Deux chevaux de propriété canadienne ont établi des records du monde, au cours du dernier week-end.

Penn Hanover, qui occupe le troisième rang chez les meilleurs gagnants de bourses chez les 2 ans, pour l'année en cours, avec un total de $43,277, a amblé le mille en 1:58.2, durée du mille la plus rapide cette année pour un poulain de cet âge.

Penn Hanover appartient à Robert et Conrad Shapiro, de Montréal, et John Hayes, d'Oshawa.

Sunnie Tar, appartenant aux frères Armstrong, a établi un nouveau record du monde pour ambleurs chez les pouliches de 3 ans avec un mille en 1:56.4.

Le conducteur Ron Feagan a gagné $985,000 à vie en bourses. Il espère dépasser le million d'ici la fin du meeting en cours à la piste Garden City.

Dans le monde du turf, Damascus a été battu par Mr. Right dans le Prix Woodward de $106,800 samedi.

résultats à blue bonnets

Première course — 6 furlongs — $1,700

Lil Whirler	108	7	7	6	3	4	½	3	1	1	1	Duffy, L.	F0.90
Daddy-D	117	9	8	8	6	6	3	4	3	2	nez	Inouye, T.	26.75
Milistra	117	1	1	5	1	3	1½	2	2	3	cou	Ferro, M.	4.85
W Folly	117	5	3	2	1	1	tête	1	1	4	7	Elliott, D.	9.45
Gum Swamp	112	2	2	9		9		7	1	5	tête	Corrick, T.	56.00
M Brummer	117	6	6	4	1	5	tête	6	2	6	3	Anderson, J.	3.30
Y Chief	120	8	4	1	5	2	2	5	½	7	2	Terrill, R.	15.75
F Parrott	120	3	9	7	2	7	1½	8	4	8	8	Kennedy, B.	22.45
Five F Fun	120	4	5	3	1½	8	5	9		9		Buisson, D.	42.25

DUREE : 23.1 48.1 1.15.1 Piste bonne

7 LIL WHIRLER	3.80	3.30	2.60
10 DADDY-D		8.20	3.60
1 MILISTRA			3.30

RETIRE : Protland Jo

ENTRAINEUR : A. Boucher

Deuxième course — 1 mille et 1/16 — $1,800

M Dynamic	119	6	5	2	1	2	5	2	5	1	1½	Ferro, M.	2.40
L Rambler	119	3	2	1	1	1	tête	1	tête	2	8	Pion, R.	F2.00
Teddys Lad	120	9	4	5	3	3	1	3	2	3	cou	Dennie, D.	4.55
Davola	120	7	7	8	6	6	tête	5	3	4	1	Elliott, D.	6.45
Firelight	109	5	3	6	2	4	1	4	½	5	1½	Duffy, L.	15.50
C Cotton	117	8	6	7	1	7	5	6	1	6	4½	Pichette, K.	58.60
W Typhoon	117	4	8	4	2	5	2	7	5	7	3	Kennedy, B.	14.15
V Warrior	115	1	9	9		9		8	4	8	10		
Turkeyho	115	2	1	3	tête	8	4	9		9		Grech, T.	85.35

DUREE : 24.4 49.3 1.15.2 1.41.3 1.48 Piste bonne

6 MISS DYNAMIC	6.80	4.00	3.00
3 LAWLESS RAMBLER		3.90	2.60
10 TEDDYS LAD			2.70

RETIRE : Island Beauty

PARI-DOUBLE : 7-6 — $23.80

ENTRAINEUR : P. Drouin

Troisième course — 6 furlongs — $2,100

H Face	120	3	3	1	2	1	3	1	2	1	2	Anderson, J.	4.10
Mr Mascot	117	6	7	5	2	3	1	3	2	2	cou	Elliott, D.	4.75
R. Turban	110	5	4	2	tête	2	tête	2	tête	3	2¼	Ferro, M.	4.90
Rascoe	111	2	2	6	½	4	3	4	3	4	2¼	Pion, R.	F1.70
Wyatt	114	1	1	7		6	½	5	4	5	9	Griffo, P.	5.70
C Drift	113	4	6	3	½	5	1	6	4	6	12	Duffy, L.	27.40
Sunset Joan	114	7	5	4	2	7		7		7		Inouye, T.	8.20

DUREE : 23.1 47 1.12.4 Piste rapide

3 HAPPY FACE	10.20	5.60	4.20
6 MR MASCOT		4.70	3.50
5 ROYAL TURBAN			4.40

ENTRAINEUR : P. Maxwell

Quatrième course — 6 furlongs — $2,200

Fabulin	116	4	3	6	3	3	½	1	tête	1	2½	Inouye, T.	7.90
L Monarch	114	6	5	2	2	1	1½	2	1½	2	1¾	Terrill, R.	3.30
N ' Wonder	117	5	4	3	1	4	4	3	½	3	½	Snyder, D.	3.40
Shorts	119	1	1	1	1½	2	3	4	3	4	cou	Ferro, M.	7.10
Royal Rick	122	3	2	4	4	5	1	5	1	5	5	Anderson, J.	F2.45
R Lady	113	2	6	5	tête	7		6	2	6	cou	Kennedy, B.	9.15
S Mark	111	7	7	7		6	tête	7		7		Pion, R.	7.15

DUREE : 23.2 47 1.13.3 Piste rapide

4 FABULIN	17.80	7.10	3.80
6 LUCKY MONARCH		4.70	3.00
5 NOW ' WONDER			2.90

ENTRAINEUR : W. Maron

Cinquième course — 6½ furlongs — $1,700

Bunky Boo	114	4	4	5	tête	4	1½	3	3	1	6	Anderson, J.	F1.15
P Selket	117	1	1	1	tête	1	1	1	½	2	½	Inouye, T.	3.70
Rip Khobar	114	2	3	3	4	3	2	2	tête	3	nez	Elliott, D.	4.20
Cloud ' V	114	5	5	4	tête	5	1	4	1½	4	½	Dennie, D.	5.15
P Call	117	7	6	7		6	1	6	tête	5	½	Potts, C.	13.40
Hallo Dee	117	6	7	6	2	7		7		6	4½	Griffo, P.	26.50
M A Point	119	3	2	2		2	tête	5	½	7		Duffy, L.	14.85

DUREE : 23.1 47.1 1.13.3 1.20 Piste rapide

4 BUNKY BOO	4.30	3.20	2.40
1 PRINCESS SELKET		4.10	2.80
2 RIP KHOBAR			3.00

QUINELLA : 1-4 — $12.80

ENTRAINEUR : W. Teske

Sixième course — 1 mille — $2,400

Cool Boy C	111	5	5	5	8	3	5	2	½	1	cou	Pion, R.	F1.25
P Wrack	109	1	4	1	tête	1	tête	1	1	2	5	Duffy, L.	2.80
T Princess	114	4	2	2	4	2	1½	3	5	3	3	Elliott, D.	4.15
Communic	116	6	1	6		6		5	1	4	¾	Potts, C.	11.45
A Venture	119	7	6	4	tête	4	5	4	5	5	7	Griffo, P.	11.45
Thunder J	114	2	3	3	½	5	4	6		6		Dennie, D.	3.40

DUREE : 24.1 48 1.12.3 1.38.2 Piste rapide

1 COOL BOY COOL	4.50	2.90	2.30
3 PETER WRACK		3.20	2.40
6 TURKISH PRINCESS			2.80

RETIRES : Caledon Colonel, Canadillis

ENTRAINEUR : A. Pion

Septième course — 1 mille et 70 vgs — $7,500

G Cohoes	118	2	3	4	3	3	5	1	4	1	3½	Potts, C.	F1.45
M Master	122	1	6	6		5	6	3	3	2	10	Pion, R.	2.25
Miguasha	119	6	5	5	3	4	5	5	12	3	tête	Elliott, D.	2.95
Maraquero	107	4	2	2	4	1	½	2	1	4	6	Griffo, P.	29.65
Lakeland M	112	5	1	1	2	2	1½	4	1½	5		Snyder, D.	4.30
Moose T	108	3	4	3	1½	6		6	(n'a pas fini)			Dennie, D.	55.25

DUREE : 1.42 Piste rapide

2 GREAT COHOES	4.90	3.00	2.40
1 MINT MASTER		3.10	2.70
6 MIGUASHA			2.40

ENTRAINEUR : A. G. Smithers

Huitième course — 1 mille — $1,800

C Control	112	5	8	6	½	1	2	1	5	1	5¼	Inouye, T.	2.40
Bamboola	115	9	9	8	1½	6	1½	3	4	2	2	Elliott, D.	13.10
A Richard	115	1	1	5	2	2	1	2	½	3	4	Snyder, D.	F1.80
Faultless B	108	2	2	3	tête	5	3	4	tête	4	2½	Duffy, L.	2.60
F People	115	7	6	7	4	3	tête	5	½	5	1	Dennie, D.	18.50
Divided Sea	117	6	5	2	½	4	½	6	2	6	1½	Anderson, T.	5.70
Crimson N	116	4	4	4	1	7	4	7	5	7	7	Terrill, R.	17.55
L Visitor	117	8	7	9		9		8	5	8	15	Griffo, P.	15.60
Luxury Dip	113	3	3	1	4	8	1	9		9		Pion, R.	20.20

DUREE : 24 48.1 1.13.3 1.40.1 Piste rapide

5 CRUISE CONTROL	26.80	9.70	5.70
9 BAMBOOLA		13.50	6.10
1 ACE RICHARD			3.70

EXACTA : 5-9 — $429.60 ASSISTANCE : 10,005

ENTRAINEUR : C. Anderson PARI-MUTUEL : $497,638

ECHELLE A EXTENSION

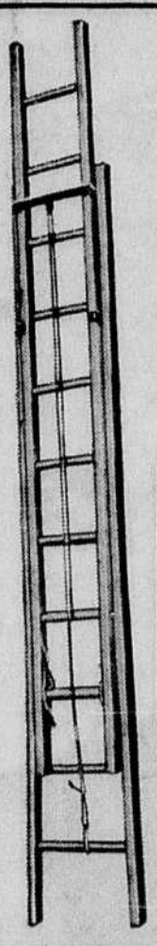

Echelle tout usage pour la maison et l'industrie. Complète avec câble et poulie et crochet de gravité. Les échelles 32 pieds et plus; écartées au bas et tige d'acier.

24 pieds $20.25 — 28 pieds $24.90
30 pieds $27.50 — 32 pieds $28.90
36 pieds $35.80 — 40 pieds $40.50

SPECIAL

ECHELLE en bois de Colombie

sans câble ni poulie; facile à pousser à hauteur désirée. Recommandée pour bungalow, camp, garage, etc.

16 PIEDS $8.50 — 20 PIEDS $10.75

Livraison gratuite directement de la manufacture

LES INDUSTRIES LACADIE

Tél. : 861-1288

CENTRE DU RASOIR Sunbeam

468 ouest, STE-CATHERINE 861-9959

Lun. à vend. 8.30 a.m. à 5.30 p.m. ; jeudi jusqu'à 9.30 p.m.

EPARGNEZ jusqu'à 40%

sur la mise au point de votre rasoir — régulièrement $4.50 pour la plupart des modèles.

CETTE SEMAINE SEULEMENT
Au prix réduit de $2.75

Nos experts :

1 Vérifieront, nettoieront et lubrifieront le moteur.
2 Remplaceront les balais de carbone ou les pointes de contact.
3 Affileront et ajusteront la peigne et les lames.

LOTION avant ou après la barbe

EXTRA SPECIAL avec l'achat d'un ensemble peigne et lame, la vérification de $2.75 sera incluse sans frais.

AUTO-CENTRES WESTERN

SPÉCIAL SILENCIEUX INSTALLÉS

CETTE SEMAINE SEULEMENT

AUTO CENTRE WESTERN

6.88

Chevrolet & Pontiac, '54-'67 6 & 8 cylindres

Offre valable sur tous travaux effectués ou réservés cette semaine seulement.

(Épargnes similaires sur autres marques et modèles.)

TOUT TRAVAIL PLEINEMENT GARANTI. MÉCANICIENS ENTRAÎNÉS À L'USINE. ÉQUIPEMENT DE PRÉCISION MODERNE

Western peut installer un NOUVEAU silencieux sur votre auto en 15 MINUTES ! Tous les silencieux Western sont garantis contre les défauts de fabrication, pour la durée du silencieux. Appelez le gérant du service pour une entrevue.

SERVICE ET SATISFACTION GARANTIS OU ARGENT PROMPTEMENT REMIS

A VOTRE SERVICE ! SERVEZ-VOUS DE VOTRE CARTE CHARGEX

AUTO CENTRE WESTERN — AUTO-CENTRES WESTERN

SERVICO

68-38 F

SERVICO: SERVICE EXTRA OFFERT PAR WESTERN

78 BAIES DE SERVICE: GAZ-BARS OUVERTS 24 HEURES*

PONT-VIAU* 185 Boul. Laurentides 663-4911
CHOMEDEY* 705 Boul. Labelle 688-2021
JACQUES-CARTIER* 1221 Chemin Chambly 677-5205
MONTRÉAL NORD* 10741 Boul. Pie IX 322-7100
RIVE-SUD* Mance et Taschereau 671-5941
LAVAL* Centre-Laval 688-8320
VERDUN* Église et Champlain 768-2531
ST-MICHEL* Jean-Talon et 18e 728-4595
GRANBY 433 rue Principale 378-9004

économie & finance — LA PRESSE

Le développement régional semble avoir été mal compris par le CEC

DOUGLAS FULLERTON

analyste financier

Nous avons fait état, la semaine dernière, de griefs formulés par le Conseil économique à l'endroit des mesures prises par le gouvernement fédéral en vue de réduire les écarts existant, aux points de vue potentiel économique et revenus, entre certaines régions du pays, surtout entre les provinces maritimes et les autres. Aujourd'hui nous poursuivons l'étude des analyses régionales du même Conseil.

Programmes variés

Les dispositions, législations et programmes (y compris les deux derniers stimuli : la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole, l'ARDA, et le Fonds pour le développement économique rural, le FDER) élaborés pour corriger les écarts déplorés n'ont pas l'heur de plaire entièrement au Conseil. A son avis, tout cela, dans l'ensemble, vise à tirer un meilleur parti des terres cultivées pour augmenter les revenus des agriculteurs. Ce n'est que tout récemment, avec la constitution du FDER, justement, qu'on a commencé à attacher de l'importance à la formation et à la mobilité de la main-d'oeuvre agricole, ainsi qu'aux possibilités de recyclage d'une partie de cette main-d'oeuvre, comme correctifs pour certaines formes de chômage économiquement irrémédiables autrement. Cette nouvelle orientation parait s'imposer puisque le Conseil exprime des doutes quant à la possibilité de supprimer les ghettos de la pauvreté rurale en abordant le problème qu'ils posent indépendamment de l'ensemble des problèmes économiques de chaque région concernée.

Les Maritimes

L'Office d'expansion économique de la région de l'Atlantique a pour but particulier de promouvoir la croissance économique des quatre provinces maritimes. Il a employé ses fonds pour renforcer l' "infrastructure" de ces régions, pour améliorer leur réseau routier et augmenter leur capacité hydroélectrique, deux développements essentiels au palier socio-économique. Le CEC, après avoir approuvé les vues de cet Office comme une "première tentative consciente d'envisager le développement économique dans une perspective vraiment vaste et intégrale", le blâme cependant d'avoir dépensé ses fonds sans, préalablement, établir un plan défini en fonction des priorités rationnelles des régions concernées.

Par dessus tout le Conseil déplore une totale absence de coordination des différents programmes préparés pour les provinces maritimes. Mais, ce faisant, il a agi prématurément, sans le savoir, en ce sens que, dès juillet dernier, quelques semaines après la livraison de l'Exposé du Conseil à l'imprimeur, Ottawa annonçait la création d'un ministère du développement régional dont il confiait la direction à Jean Marchand. Comme tous les programmes spéciaux concernant le développement des maritimes relèveront désormais de ce nouveau ministère spécialement habilité, le gouvernement fédéral saura sans doute se disculper de l'accusation de mettre en branle des politiques non intégrée, non coordonnées.

En sus de recommander une intégration des politiques établies, le Conseil économique attache une grande importance au déplacement de la main-d'oeuvre oisive des régions de faible rendement industriel vers des régions de grand rendement à l'intérieur de chaque province. Il insiste aussi sur l'importance du développement de l'industrie par l'implantation de nouvelles entreprises susceptibles de tirer parti des ressources et avantages régionaux, locaux.

Il suggère, par ailleurs (puisse Walter Gordon y trouver une consolation !), l'adoption de mesures propres à faciliter la mobilité rapide de certains facteurs de la production, dans diverses régions du payx, aux fins de faciliter l'établissement d'échelles salariales plus élevées. Cela peut signifier, par exemple : faciliter à certains citoyens des provinces maritimes leur déplacement vers Toronto pour y occuper des emplois bien rémunérés.

Dans son exposé le CEC prône vigoureusement aussi une éducation et une formation plus poussées pour les ouvriers, ainsi que l'accroissement des subsides accordés aux services publics pour leur développement. Il voit, cependant, deux problèmes qui peuvent surgir dans ce contexte : d'abord, un conflit entre l'objectif "croissance économique maximale pour l'ensemble du pays" et l'objectif "amélioration des conditions régionales" ; ensuite, la possibilité que les objectifs particuliers d'une région donnée soient incompatibles avec l'ensemble des objectifs du gouvernement central. Ainsi, il se peut que les habitants des maritimes voient d'un mauvais oeil le départ de leurs fils pour aller travailler à Toronto, alors que ce déplacement serait souhaitable pour l'ensemble de l'économie du pays.

Objectif trop lointain

Sans aucunement désapprouver les observations et recommandations du Conseil, en ce qui concerne le développement régional, nous y ajouterons quelques commentaires personnels. Tout d'abord, il appert que l'organisme gouvernemental accorde une confiance démesurée aux études et plans fort élaborés des planificateurs d'Ottawa, ainsi qu'à la compétence de ceux-ci pour ce qui est de la mise au point de politiques et de programmes vraiment valables. Un beau plan théorique ne saurait tenir lieu de réalisation concrète.

Tandis que nous attendons un ultime plan coordonnateur, qui tiendrait compte des derniers progrès des sciences et techniques intéressant l'analyse économique, des catastrophes peuvent se produire. On obtiendrait sans doute des résultats plus rapides en abordant la question d'une façon plus pratique, en recourant à des méthodes et solutions assez flexibles pour rendre possible toute adaptation ultérieurement souhaitable aux objectifs et besoins locaux. A long terme une telle méthode pourrait aussi se révéler supérieure.

Secondement — et ici nous revenons sur un aspect de la question déjà soulevé dans le premier article de la présente série — pour se faire bien comprendre de tous les intéressés, le CEC doit exprimer ses vues de façon simple et concise, constamment. Sur le sujet de la pauvreté il a été clair, dans son dernier exposé; par contre, au chapitre du développement régional il a eu recours derechef au vieux jargon, aux clichés éculés et aux phrases stéréotypées qui caractérisaient ses rapports antécédents. Puisse-t-il, à l'avenir, rendre ses revues plus concises et plus faciles à lire.

Forte hausse du trafic aérien de passagers prévue

L'Association internationale du transport aérien prévoit que le trafic aérien de passagers augmentera de 230 pour cent entre 1967 et 1980 et que le personnel des compagnies aériennes sera de 25 pour cent plus élevé.

L'association représentant 103 compagnies aériennes qui détenaient 91 pour cent du monopole aérien, l'année dernière, révèle aussi que le nombre de réactés augmentera constamment et que les autres appareils ne constitueront que moins de 20 pour cent du total, en 1980.

Ces prévisions sont contenues dans le 12e rapport de l'association rendu public mercredi par l'AITA.

Il précise que les compagnies membres ont enregistré des revenus records de $12,515,000,000 en dollars américains, en 1967, comparativement à $10,870,000,000, l'année précédente.

Les compagnies ont de plus effectué un total de 2,639,120,0000 milles en 1967, soit une hausse d'environ 16 pour cent sur le total de 1966.

Elles ont transporté 141,147,000 passagers en envolées domestiques et 43,421,000 dans des envolées internationales, pour une augmentation de plus de 18 pour cent sur une période d'un an.

Air Canada a voyagé 6,332,625 passagers, contre 877,609 pour les lignes aériennes Canadien Pacifique.

Les compagnies aériennes américaines ont transporté le plus de passagers, soit plus de 71 millions.

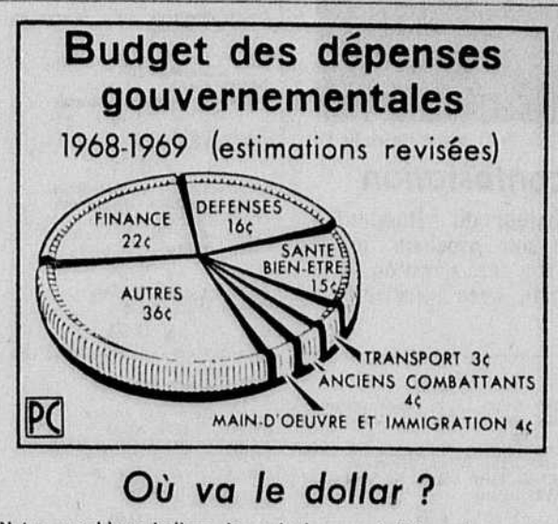

Où va le dollar ?

Notre graphique indique les principaux ministères du gouvernement fédéral qui obtiennent le plus gros du dollar canadien. Sur chaque dollar que dépense le gouvernement, 22 cents sont dépensés par le ministère des Finances; 16 cents par le ministère de la Défense nationale. Ces chiffres sont basés sur les estimations budgétaires revisées pour le présent exercice financier, telles que présentées au Parlement mercredi. Les dépenses totales par les ministères ordinaires atteindront $10,670,930,598, selon ces estimations corrigées.

Des mesures correctives s'imposent pour rétablir la prospérité au pays

VANCOUVER (PC) — Le président de la Chambre de Commerce du Canada a déclaré que des indices montrent que l'ère de prospérité dont jouit le Canada pourrait prendre fin si des mesures correctives ne sont pas prises prochainement.

Parmi les mesures proposées par M. William Anderson, de Vancouver, lors du congrès annuel du Conseil national de l'industrie laitière du Cnanda figurent: des coupures dans les dépenses du gouvernement, y compris dans ses programmes de bien-être social, et des mesures pour maintenir concurrentielles nos exportations.

M. Anderson a souligné que le Canada dépensait entre 33 et 44 pour cent de son Produit national brut pour ses gouvernements à tous les niveaux, contre 27 cent aux Etats-Unis.

Il a rappelé que la Chambre des Communes n'a pas réagi à 55 recommandations du vérificateur aux comptes dans son rapport de 1965, bien qu'il ait signalé que des dizaines de millions de dollars pouvaient être économisés chaque année.

Il s'est dit d'opinion que les programmes de bien-être social sont dédoublés: "Je ne vois pas pourquoi tirer quelque fierté des statistiques selon lesquelles le Canada se place au quatrième rang dans le monde dans les dépenses par tête en matière de bien-être social."

Il a mentionné que les exportations seront handicapées par la concurrence et la hausse des prix de revient.

"Nos prix nous mettent graduellement hors-marché et je pense qu'il y a deux raisons à cela: l'aggravation constante de nos relations patronales-ouvrières et l'extension de l'inflation."

Sur cette dernière, M. Anderson a défini deux sortes d'inflation: l'une découlant de trop d'argent pour pas assez de biens à acheter, l'autre provenant de la hausse des prix de revient des biens et des services.

Le remède à la première variété est de réduire le pouvoir d'achat en augmentant les impôts, resserrant le crédit et haussant les taux d'intérêt.

"A mon point de vue, notre gouvernement jusqu'à présent a essayé de régler le deuxième type d'inflation avec le remède prescrit pour le premier mal, et le patient est resté malade," a-t-il expliqué.

Emission de Revenue Properties

La société Revenue Properties a fait une demande à la Commission américaine des valeurs mobilières (Securities and Exchange Commission) à Washington, en vue de faire une émission de 800,000 actions ordinaires de la compagnie à un prix qui sera fixé au moment où l'offre sera faite.

La vente se fera par un syndicat dirigé par Globe Forgan, W.M.R. Staats Inc. Ce sera l'offre initiale de la compagnie aux Etats-Unis. Du total des actions offertes, 500,000 proviendront de la compagnie et 300,000 du capital émis.

La compagnie a l'intention de s'inscrire à la Bourse Américaine et l'approbation devrait être obtenue à la fin de l'offre. Revenue Properties, inscrite à la Bourse de Toronto, est une société de développement immobilier qui exerce son activité au Canada et aux Etats-Unis.

Tout est gigantesque à la Manic

La partie essentielle de chacune des huit soupapes sphériques gigantesques destinées à Manic 5 est un tampon de 60 tonnes dont la rotation de 90 degrés à l'intérieur d'un corps formé de deux pièces d'acier trempé permet la fermeture complète de la soupape en moins d'une minute. Les soupapes sont fabriquées par Dominion Engineering Works Limited de Lachine pour le compte de l'Hydro-Québec. Leur calibre de 12 pieds de diamètre en fait les plus grosses de ce type dans le monde entier. Il s'agit d'une commande de plus de $4 millions.

Jean Mehling câble de Paris

La France cherche de nouvelles formules de décentralisation

En parcourant la France, au cours de cet été, j'ai pu constater qu'en dépit de ses difficultés politiques et sociales de juin, le pays était en plein développement urbain et touristique.

Des villes qui, à l'échelle européenne même n'étaient demeurées, pendant le dernier quart de siècle, que de très gros villages, ont subitement pris une "allure urbaine" qui en change à la fois la physionomie et l'âme.

L'effort d'urbanisation, en province, correspond à la fois à une nécessité locale et à un plan de décentralisation déjà ancien. Quant aux incidences du développement à des fins touristiques, elles ne font que traduire l'amélioration indiscutable du niveau de vie des Français depuis plus de dix ans.

Un ministre français vient d'utiliser, à propos du développement urbain en France, une expression qui en dit long sur les intentions actuelles des pouvoirs publics. Pour lui, il s'agit de substituer désormais "l'urbanisme d'incitation" à "l'urbanisme de prescription".

Bien que cette distinction ne concerne, en théorie, que la conception architecturale des villes de province, elle traduit le nouvel état d'esprit du Gouvernement de Paris: accélérer un développement harmonieux des "régions" à partir de villes susceptibles de servir de moteur de croissance; mais faire l'impossible pour que cette croissance naisse, en quelque sorte, des régions elles-mêmes.

Comme en urbanisme, où l'on souhaite que chaque ville adopte le style qui convient le mieux à sa nature profonde, il importe désormais que la région prenne conscience de ses besoins, tente d'y satisfaire elle-même, Paris "s'effaçant" de plus en plus devant les réalités locales.

De la "prescription" à "l'incitation" se situe la zone de réflexions, de choix, d'auto-détermination qu'ont réclamée, à l'occasion de la "contestation" de juin, les régions et les pouvoirs locaux.

Il n'est d'ailleurs pas exact, à mon avis, d'affirmer que le Gouvernement de Paris n'a pris conscience de ces problèmes qu'à l'occasion des événements du début de l'été.

Depuis près de dix ans les pouvoirs publics font inscrire dans le Plan, le développement ou plus simplement la réanimation de régions qui se mouraient de l'attirance de Paris pour les cadres, les ouvriers spécialisés, les chefs d'entreprise, les sociétés elles-mêmes.

Mais, en province, on conservait le "réflexe centralisateur": les incitations devaient venir de Paris, essentiellement sous la forme de subventions.

On ne saurait conclure que l'ère des subventions et secours financiers divers soit terminée. Jusqu'à l'instant, sans doute encore très lointain, où les "régions" trouveront en elles-mêmes, dans leur propre croissance économique, la force, la substance financière, la volonté à un développement autonome très dynamique, Paris continuera d'être le moteur essentiel.

Des siècles de centralisation ne s'effacent pas en quelques années, et surtout pas en vertu de nouvelles décisions du gouvernement central.

Je doute que la France soit jamais une sorte de Confédération ! Mais, petit à petit, elle se redécouvre une vocation plus conforme à la multiplicité de ses aspects.

Il ne lui reste plus, maintenant, qu'à en avoir la volonté: celle d'une réussite de "régionalisation" qui nécessitera, sans aucun doute, des décennies.

Citroën conclut un accord avec Fiat

PARIS. (PC, PA, AFP) — Le président des usines automobiles françaises "Citroën", M. Pierre Bercot, a confirmé hier dans une interview à l'hebdomadaire "L'Express" que son entreprise avait conclu un accord d'association avec la société italienne "Fiat", mais a souligné que les termes précis de cette association n'avaient pas encore été arrêtés.

"Fiat m'apparait comme le meilleur partenaire possible en Europe", a ajouté M. Bercot.

Commentant les raisons de la recherche d'un accord entre sa société et la firme italienne, M. Pierre Bercot a indiqué : "Il y a deux politiques possibles, ou bien chercher un accord purement français, ou bien viser un accord multi-national avec une firme étrangère du Marché commun. Je ne dis pas que l'une ou l'autre de ces politiques soit dans l'absolu préférable. Je dis seulement que je préfère la seconde, elle me paraît plus féconde pour renforcer l'Europe devant la concurrence américaine".

"Je crois, a ajouté le président de Citroën, que les autres constructeurs français devront opérer de la même manière. Si nous voulons vraiment amener l'automobile française à une stratégie industrielle moderne, nous devons le faire avec nos partenaires européens".

Après avoir indiqué que "Fiat" est sur le plan industriel comme sur le plan commercial l'entreprise privée la mieux adaptée aux lois du marché", M. Pierre Bercot a précisé : "Ce qui nous pousse à agir, c'est la loi de la compétition sur le marché mondial. Il s'agit donc là d'une décision majeure de notre part dans le sens de la construction de l'Europe et c'est pourquoi il est si dommageable et inexact de l'attribuer à de quelconques difficultés de trésorerie".

On tient pratiquement pour acquis cependant dans les milieux informés que le dénouement de l'affaire réside dans un mariage franco-italien. On ajoute à cet égard que les conversations exploratoires que Citroën avait de longue date eues avec divers groupes étrangers, notamment allemand ou américain, ont toutes achoppé alors même que la situation déjà difficile de la société française était aggravée par les événements sociaux du mois de mai et que, depuis, son rythme de reprise est resté inférieur à celui des autres entreprises. En faveur du mariage, militent les avantages suivants: les deux firmes ont des activités complémentaires en ce qui concerne les petits modèles, Citroën pourrait disposer du remarquable réseau commercial de Fiat à l'étranger, cette dernière bénéficiant en revanche du réseau Citroën très développé en France, Citroën apporterait en outre ses voitures de grosse cylindrée, ce qui doterait le nouveau groupe d'une gamme complète de véhicules.

Important projet de fusion

Des négociations seraient actuellement en cours en vue de la fusion de Xerox Corporation et de C.I.T. Financial Corporation. La transaction, qui n'a pas encore été soumise à l'approbation des administrateurs des deux entreprises entraînerait un échange d'actions d'une valeur de $1,500,000,000. Xerox offrirait une action ordinaire de son capital pour chaque tranche de 3 7-8 actions de la seconde entreprise.

NOMINATION À L'HYDRO-QUÉBEC

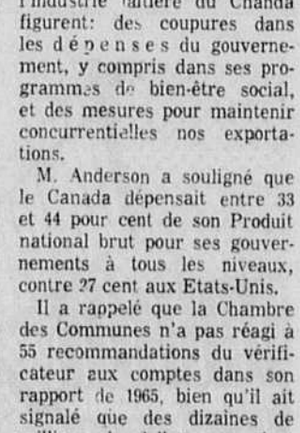

Louis-G. Boivin, ing.

L'Hydro-Québec annonce la nomination de monsieur Louis-G. Boivin, ing., au poste de directeur de la région Richelieu.

Avant sa nomination, monsieur Boivin était attaché à cette même région à titre de directeur adjoint.

Nouveau vice-président chez McCann-Erickson

M. DON J. YORK

M. James M. Reeve, président de McCann-Erickson Publicité du Canada Limitée, annonce la nomination de M. Don J. York au poste de vice-président.

Montréalais et bilingue, M. York est entré à l'agence en 1964, où il devint membre du conseil d'administration en 1966.

Le président et le conseil d'administration de la

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE SHAWINIGAN LIMITÉE MONTRÉAL, QUÉBEC

ont l'honneur d'annoncer la conclusion d'un accord portant sur l'acquisition de la totalité du capital de

ALLEN ENGINEERING COMPANY LIMITED HAMILTON, ONTARIO

Allen Engineering conservera sa forme actuelle et son personnel propre. Les deux sociétés entendent collaborer à un nouvel élargissement de leurs activités.

CANAFUND COMPANY LIMITED

VOTING TRUST CERTIFICATES

Dividende No 35

AVIS est donné par la présente qu'un dividende de quatre-vingts cents (0.80) par action, en monnaie canadienne, a été déclaré payable sur le capital ordinaire de CANAFUND COMPANY LIMITED, le 31 octobre 1968, aux détenteurs de ces titres au 30 septembre 1968.

Ce dividende sera payé conformément aux droits spécifiés dans chaque Voting Trust Certificate de la Compagnie sur présentation et livraison du coupon No 35 à toutes les agences de la Banque Royale du Canada au Canada (à l'exception des agences de l'Extrême-Nord et des Territoires du Yukon) dès et après le 31 octobre 1968.

SECFIN COMPANY LTD
Isa de Kover,
Secrétaire.

Par respect à la mémoire de l'honorable Daniel Johnson, premier ministre de la province de Québec, les réceptions prévues pour l'inauguration des nouveaux bureaux de la compagnie J. Walter Thompson Limitée à Montréal, lundi et mardi, sont remises à une date ultérieure.

Raimond D. Senior,
Président

LA COMPAGNIE J. WALTER THOMPSON LIMITEE

Le duo Rodriguez-Bianchi gagne les 24 heures du Mans

LE MANS (AFP) — Deux champions extrêmement sympathiques, le Mexicain Pedro Rodriguez et le Belge Lucien Bianchi, au volant d'une Ford GT-40 ont remporté la 36ème reprise des 24 heures du Mans, plus grande course automobile du monde, en parcourant 2,766.8 milles à la moyenne de 114.9 milles à l'heure.

Succès mérité, les deux hommes étant à la pointe du combat dès la première heure de course.

Pourtant, au départ, il faut bien le dire, Porsche faisait peur à tout le monde avec ses nouveaux prototypes 3 litres. Les Ford GT-40 étaient rangées parmi les possibles au même titre que les voitures françaises Alpine-Renault et les Italiennes Alfa-Roméo.

Quant à l'autre bolide bleu français Matra, on savait qu'il était bien au point mais avec un seul exemplaire dans une course aussi importante personne y croyait.

La plupart de ces pronostics se sont révélés faux. Pourtant, dès les premières heures de l'épreuve, Porsche démarrait en trombe. Mais cette méthode d'intimidation n'allait pas impressionner les pilotes des Ford GT-40.

L'équipage numéro un de chez Porsche, formé du Suisse Joseph Siffert et de l'Allemand Hans Hermann attaquaient pratiquement d'entrée, suivis de leurs équipiers Mitter-Elford, Buzzetta-Patrick et Stommelen-Neerpasch.

Les Ford GT-40 de Rodriguez Bianchi et de Paul Hawkins-Davis Hobbs entraient alors dans la bagarre alors que les Alpine-Renault semblaient avoir choisi la prudence comme tactique et se laissaient distancer.

Retrait forcé

Porsche allait céder le premier, Mitter-Elford étaient mis hors course pour changement de pièce non-autorisé et il ne restait plus, mais assez loin, que Buzzetta-Patrick, Stommelen-Neerpasch attardés qui tentaient bien de revenir. Ils réalisaient le meilleur tour en 3'38"6-10 aux 47ème et 48ème passages mais étaient encore loin des meneurs.

Durant la nuit, la pluie violente n'allait pas faciliter la conduite des bolides. Hawkins-Hobbs renonçaient eux aussi mais leurs équipiers Rodriguez et Bianchi s'étaient installés au commandement dès la 6ème heure de course. C'est alors que la Matra de Servoz-Gavin-Pescarolo allait livrer une farouche bataille aux Alfa-Romeo, elles aussi bien revenues, pour la seconde place.

Tout allait bien pour la voiture bleue, lorsqu'à deux heures et demie de la fin, un de ses pneus éclatait et la Matra devait renoncer.

Rodriguez et Bianchi ont ainsi procuré à Ford non seulement son troisième succès consécutif dans cette épreuve, mais aussi la victoire dans le championnat international des constructeurs avec 45 points contre 40 à Porsche.

Sur les 54 équipages qui ont pris le départ, samedi à 15 heures, 15 seulement ont été classés.

La moyenne réalisée par les vainqueurs est l'une des plus basses enregistrées depuis 1962.

téléphoto PA

Gravement brûlé

Le pilote Mauro Bianchi, de Belgique, frère du covainqueur, a été brûlé aux mains et à la figure lorsque sa voiture Alpine Renault a pris feu, dans les 24 heures du Mans. On s'empresse de lui porter secours.

Rougeau opposé à Tony Angelo

Jean Rougeau concédera 70 livres à son adversaire, mais il est tout de même favori pour l'emporter, ce soir, contre Tony Angelo.

"J'ai déjà vu Angelo à l'oeuvre dans l'arène. Il est une nullité. S'il n'avait pas découvert Koloff, on n'aurait pas entendu parler de lui", a précisé Rougeau.

Waldo Von Erich se promet aussi d'assister à la grande finale. Il lancera un défi au gagnant.

Von Erich rencontrera George Momberg dans la semi-finale.

Il devrait être intéressant de voir à l'oeuvre Gino Brito et Jacques Rougeau contre Matt Gilmore et Doug Kent.

Antonio Baillargeon et Larry Moquin n'auront pas la tâche facile contre les frères Leduc.

Trois autres combats compléteront le programme. Carlos Colon rencontrera Abdullah The Butcher; Butch Morgan s'attaquera à Chin Lee et Lionel Robert sera opposé à Akio Yoshihara.

Collège Mtl bat LaSalle

Les Lions du Collège de Montréal ont connu un excellent début de saison, samedi après-midi, alors qu'ils ont infligé un revers de 25-0 au Cavelier de LaSalle, sur le terrain de ce dernier. Il s'agissait d'un match de la section junior, ligue Intercollégiale de football.

Yves Arsenault s'est particulièrement signalé à l'attaque en marquant le premier touché du match où il a été le plus redoutable à l'attaque avec des gains appréciables au sol.

Claude Sasseville, avec un touché et un converti, et Ronald Charbonneau, ont également participé à l'attaque des Lions.

Dans les majeures

LES FRAPPEURS (Final)

LIGUE NATIONALE

	J	AB	P	CS	Moy.
Rose, Cin.	149	626	94	210	.335
Alou, Pitt.	146	558	59	185	.332
Alou, Atla.	160	662	72	210	.317
Johnson, Cin.	149	603	79	188	.312
Flood, St. L. 1	150	618	71	186	.301
Jones, N.Y.	147	509	63	151	.297
Beckert, Chi.	155	642	98	189	.294
McCovey, S.-Fr.	148	523	81	153	.293
Staub, Hous.	161	591	54	172	.291
Clemente, Ptt.	132	502	74	146	.291

LIGUE AMERICAINE

	J	AB	P	CS	Moy.
Yastrzemski, Bos.	157	539	90	162	.301
Cater, Oak.	147	504	53	146	.290
Oliva, Minn.	128	470	54	136	.289
Horton, Dét.	143	512	68	146	.285
Uhlaender, Minn.	140	488	52	138	.283
Buford, Balto	130	426	65	120	.282
Davalillo, Calif.	146	519	49	144	.277
Campaneris, Oak.	159	642	87	177	.276
Harrelson, Bos.	150	535	79	147	.275
F. Howard, Was.	158	598	79	164	.274
Monday, Oak.	148	482	56	132	.274

CIRCUITS

Ligue Nationale : McCovey, San Fran. 36; Allen, Phila. 33; Banks, Chi. 32; Williams, Chi. 30; H. Aaron, Atla. 29.

Ligue Américaine : F. Howard, Wash. 44, Horton, Dét. 36; Harrelson, Bos. 35; Jackson, Oak. 29; Freehan et Cash, Dét. 25.

POINTS PRODUITS

Ligue Nationale : McCovey, San Fran. 105; Williams et Santo, Chi. 98; Perez, Cin. 92; Allen, Phila 90.

Ligue Américaine : Harrelson, Bos. 109; F. Howard, Wash. 106; Northrup, Dét. 90; Horton, Dét. 95; Powell, Balto et Freehan, Dét. 84.

LANCEURS

Ligue Nationale : Blass, Pitt. 18-6; Marichal, San Fran. 26-9; Gibson, St. L. 22-9; Kline, Pitt et Regan, Chi. 12-5.

Ligue Américaine : McClain, Dét. 31-6; Culp, Bos. 16-6; Tiant, Cleve 21-9; Ellsworth, Bos. 14-7; McNally, Balto 22-10.

Pas de sanction contre les joueurs hors de l'ACHA

Gordon Juckes, directeur-exécutif de l'Association canadienne du hockey amateur, a déclaré hier que l'association ne prendra aucune sanction contre des joueurs membres qui iront jouer pour une équipe qui ne tombe pas sous sa juridiction.

Juckes a précisé que ces joueurs ne seront pas éligibles aux rangs des équipes de l'ACHA, s'ils ont joué pour une équipe hors des cadres de l'association, après le 30 novembre.

"Il n'y aura pas de suspension ou de poursuite, a ajouté Juckes. Nous voulons simplement laisser la chance aux joueurs de revenir à l'ACHA s'ils croient avoir fait une erreur."

Cette décision a été prise lors d'une assemblée de deux jours du comité exécutif de l'association et fait suite à la formation, en mai dernier, de l'Association canadienne de hockey, dans les provinces de l'Ouest et de l'Ontario.

INDEPENDANCE

Il y a plus d'un siècle, le Canadien était considéré comme pouvant se suffire à lui-même dans une proportion de 90%. Chacun fabriquait ses propres produits et utilisait son surplus pour l'échanger sur le marché local. Aujourd'hui, un Canadien produit seulement 10% environ de ce dont il a besoin et doit compter sur les autres pour lui fournir ses 90%.

L'endroit tout indiqué pour vous procurer les produits de consommation dont vous avez besoin, c'est les **Petites Annonces "Succès" de La Presse.** C'est le "marché" idéal qui offre de tout, depuis des propriétés jusqu'aux animaux domestiques. Consultez-les !

OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (ch. 11) VI. 9-1274
OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.
VENDREDI DE 9 A.M. A 9 P.M. — SAMEDI DE 9 A.M. A MIDI

Cours par correspondance
GRATUITEMENT...
sur réception du coupon ci-dessous, vous recevrez une leçon de nos cours par correspondance accompagnée d'un prospectus. Vous pouvez choisir une leçon d'un cours qui vous intéresse.

Sciences ☐
Mathématiques ☐
Matières commerciales ☐
Matières culturelles ☐

INSTITUT ALIE
4364, Saint-Denis, Montréal 18, Qué.
Nom .....
Adresse .....
Tél. ..... Cté .....
LA PR.

Pour votre beauté...
"CRÈME PUFF"
Rég. $2 $1
Grâce à "Creme Puff", votre maquillage prenda de l'éclat et vous serez plus radieuse que jamais !
- Une poudre compressée très douce pour peau normale.
- Elle procure un fini mat et donne de l'éclat à votre maquillage
- Choix de cinq ravissantes teintes : "Twilight Blush", "Candle Glow", "Truly Fair" ou "Gay Whisper".
- Elégante présentation dans petit poudrier

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSONS — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou.
14

NOUVEAU MAQUILLAGE
"SUPER SHEERS"
de Germaine Monteil
Simpsons
EN VILLE FAIRVIEW ANJOU

Des teintes qui plaisent par leur discrétion et leur super transparence...! Oui, les produits de beauté Germaine Monteil dissimulent bien la moindre petite imperfection tout en conservant l'aspect naturel de votre beauté !

A Maquillige liquide "Superglow"..... Ch. $6
B Poudre "Superglow" pour le visage.... Ch. 6.50
C Rouge à lèvres "Super-hydratant"..... Ch. $4
Bâton de rechange..... Ch. 2.75
D Poudrier métal doré orné de la griffe de Germaine Monteil. Complet avec poudre pressée... Ch. 7.50

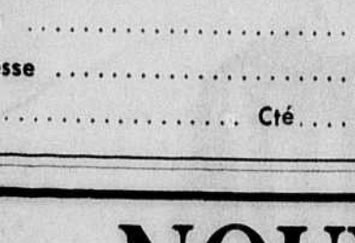

Mlle Sandye Bruce
Représentante en produits de beauté Germaine Monteil. C'est avec plaisir qu'elle vous présentera le nouveau maquillage "Super Sheers" et pourra vous guider dans le choix de vos achats.

Un cadeau pour vous
Oui, un cadeau ! Avec chaque achat de $5 ou plus de produits de beauté Germaine Monteil, vous obtiendrez en cadeau les fameux produits de beauté "The Miracle Workers" comprenant une crème équilibrante, un masque hydratant et une émulsion de beauté.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSONS — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou.
15

RABAIS $100 à $105! "WHITE"
PORTATIVES SEMI-AUTOMATIQUES

Modèle portatif Rég. 209.97 — 104.98 Ch. Mens. $9
Modèle console Rég. 246.97 — 146.98 Ch. Mens. $10
Modèle secrétaire Rég. 293.97 — 193.98 Ch. Mens. $11

Les machines à coudre portatives sont disponibles à ½ prix tandis qu'un rabais de $100 est offert sur l'un ou l'autre des 2 autres modèles ! Il s'agit d'une aubaine vraiment intéressante grâce à laquelle vous pourrez monter votre garde-robe automnale !

- Elle fait les boutonnières automatiquement.
- Elle fait les coutures surjetées.
- Elle brode.
- Fait marche avant et marche arrière.
- Elle est munie d'un moteur incorporé.
- En plus, elle porte une garantie de 20 ans Simpsons et "White".

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Machines à coudre "White" (728) au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou.
16

Jeunes filles — Jeunes filles

Si la mode vous intéresse...
PRENEZ DES AUJOURD'HUI
UN BULLETIN DE PARTICIPATION A
"STAR de la MODE"
SOYEZ LE MANNEQUIN... LA "STAR... DU DEFILE !

FAITES PREUVE D'IMAGINATION...
SOYEZ LA COORDINATRICE DE MODE !
Vous êtes libre de porter les vêtements et accessoires de votre choix, qu'ils soient achetés chez Simpsons ou votre propre création.

Une nuée de prix !

LE PREMIER DEFILE — CONCOURS DEBUTE SAMEDI 12 OCTOBRE de 10 h à 11 heures chez Simpsons, en ville, au deuxième
Les autres défilés auront lieu le samedi en octobre et novembre
Sans frais ni obligation

LES GAGNANTES DE CHAQUE SEMAINE PARAITRONT AU DEFILE FINAL ET SERONT ELIGIBLES AU GRAND PRIX ! C'EST A DIRE "LE COURS DE MODE "THE NANCY TAYLOR FASHION MERCHANDISING" (VALANT $895)

2eme Prix : cours complet d'école de mannequin (valant $250) "Audrey Morris and Associates Ltd"

Ouvert à toutes les étudiantes (adolescentes seulement) de Montréal et la région.

Bulletins de participation disponibles au Rayon des vêtements pour fillettes et à la Boutique Mlle Simpsons, en ville, à Fairview et Anjou.

LA PRESSE

ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, LUNDI 30 SEPTEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 228

La police de Chicago laisse en paix les pacifistes

CHICAGO — (UPI) — Plusieurs milliers de manifestants opposés à la guerre du Vietnam ont défilé paisiblement dans l'avenue Michigan, samedi à Chicago, un mois après les violentes échauffourées qui se sont déroulées dans cette même avenue à l'occasion du congrès national du parti démocrate.

La même police de Chicago qui, le 28 août, s'était servie de matraques et de gaz lacrymogènes pour empêcher 4,000 manifestants d'atteindre l'immeuble où se tenait le congrès du parti démocrate, a adopté samedi une attitude plus conciliante, se contentant de servir d'escorte aux 10,000 marcheurs.

La police a même permis aux manifestants de tenir une grande réunion dans le parc Grant, bien que leurs leaders ne semblaient pas avoir déposé la caution de $500,000 exigée par les autorités municipales pour garantir qu'aucun dommage ne serait causé à la propriété publique.

En face de l'hôtel Conrad Hilton, où la bagarre avait éclaté il y a un mois, les manifestants s'arrêtèrent pour lancer quelques slogans, notamment "Daley doit partir — Daley doit partir". Le maire de Chicago, M. Richard J. Daley, était en effet la première cible des manifestants qui le tiennent pour responsable des tactiques employées par la police lors de la semaine du congrès démocrate.

Plusieurs professeurs d'université figuraient parmi les manifestants. Aucun incident n'a été signalé, soit durant la marche des pacifistes, soit durant leur grand rassemblement dans le parc.

Saigon serait prêt à coopérer avec le Nord-Vietnam s'il acceptait de faire la paix

d'après PA, AFP, UPI

Le ministre des Affaires étrangères du Sud-Vietnam a déclaré aujourd'hui que le gouvernement de Saigon est prêt à s'engager dans des échanges culturels et économiques avec le Nord-Vietnam et à organiser des élections générales en vue de l'unification "une fois que la paix sera rétablie".

Toutefois, a-t-il ajouté, la paix ne sera restaurée que lorsque le Nord-Vietnam aura retiré "toutes ses forces militaires et paramilitaires, régulières et auxiliaires" du Sud-Vietnam.

M. Tran Chanh Thanh a aussi réaffirmé que les bombardements alliés sur le territoire nord-vietnamien ne cesseront que "lorsque le Nord-Vietnam arrêtera toutes ses activités hostiles ou agressives sur le territoire du Sud-Vietnam".

M. Thanh a fait ces déclarations au cours d'une conférence de presse tenue à l'occasion de la publication du "livre blanc" sur la guerre au Vietnam, devant près de 200 journalistes vietnamiens et étrangers et les représentants du corps diplomatique.

Réduction des forces américaines ?

Hier, à Washington, le secrétaire américain à la Défense, M. Clark Clifford, avait déclaré au cours d'une interview télévisée que les Etats-Unis pourront "rapatrier de très nombreux militaires américains du Vietnam d'ici à juin 1969". Mais avant de s'engager sur la voie d'une réduction de la participation des USA à cette guerre, il faudra que le haut commandement américain soit "absolument certain" que les Sud-Vietnamiens seront en mesure de faire la part qui leur reviendra alors. La première mesure qui pourrait être prise, si les conditions militaires le permettent, serait le transfert des troupes américaines à des "positions secondaires" au sud du 17e parallèle.

M. Clifford a exprimé l'espoir que "l'intensité des combats diminuera" au Vietnam et que les conversations de Paris seront productives. Au sujet de la cessation des bombardements, il ne voit pour le moment "aucune indication" que le Nord-Vietnam soit disposé à suivre le président Johnson sur la voie de la "modération" dans les combats.

Les conditions de Saigon

De même, le ministre des Affaires étrangères sud-vietnamien a insisté, à sa conférence de presse, sur la "réciprocité" attendue de la part du Nord-Vietnam, en réponse par exemple à l'arrêt des bombardements. "S'il n'y a pas de réciprocité de la part du Nord-Vietnam, il n'y aura pas de solution pour le Sud-Vietnam", a dit M. Thanh. Hanoi doit faire un geste de "désescalade" s'il veut que cesse le conflit: cette désescalade doit être l'arrêt par les Nord-Vietnamiens de leurs attaques sur le territoire de la république du Vietnam.

Exposant les conditions de Saigon pour en arriver à un règlement du conflit, M. Thanh a mentionné : le respect de la ligne de démarcation (17e parallèle) et de la zone démilitarisée; la cessation par le Nord-Vietnam de toutes ses activités "hostiles et agressives" au Sud-Vietnam (subversion, sabotage, terrorisme et guérilla); retrait de toutes les forces militaires et paramilitaires, régulières et auxiliaires du Sud ; respect de la souveraineté des territoires respectifs et non intervention dans les affaires intérieures des deux pays.

Une fois la paix restaurée, M. Thanh affirme que le Sud-Vietnam serait prêt à observer une politique de "coexistence pacifique" avec le Nord.

Washington veut que ses alliés augmentent leurs budgets de défense

WASHINGTON (PA) — Les Etats-Unis pressent leurs alliés européens d'augmenter leurs budgets de défense et ils s'attendent à des réponses précises au cours de la réunion entre M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat Américain, et ses collègues de l'OTAN la semaine prochaine à New York.

A la suite de l'invasion de la Tchécoslovaquie, disent les milieux officiels à Washington, l'administration Johnson a exhorté les pays membres de l'OTAN d'augmenter leurs dépenses militaires dans une proportion allant de 2.5 p.c. pour certaines nations jusqu'à 15 p.c. pour d'autres.

Ces mêmes milieux ajoutent qu'il n'est un secret pour personne que les dépenses militaires des pays de l'OTAN autres que les Etats-Unis, exprimées comme pourcentage de leur produit national brut, ont décliné au cours des dernières années. En 1967, par exemple, ajoute-t-on, les 12 pays européens de l'OTAN ont dépensé $23 milliards pour la défense, soit seulement 4.7 p. c. de leur produit national brut.

Par contre, les Etats-Unis, pour leur part, ont dépensé $75.5 milliards pour leurs forces armées au cours de la même année, soit 9.6 p.c. du produit national brut américain.

Le réunion de l'OTAN à l'échelon ministériel, prévue pour le 7 octobre à New York, groupera 11 des 15 ministres des Affaires étrangères. M. Rusk aurait suggéré à ses collègues d'y assister en personne et de ne pas déléguer leurs adjoints. Les chefs des diplomaties portugaise, canadienne, islandaise et luxembourgeoise ne seront pas présents.

A Ottawa, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a affirmé hier que M. Mitchell Sharp ne sera pas en mesure d'assister à la réunion à cause d'un engagement antérieur. Toutefois, le chef de la diplomatie canadienne rencontrera M. Rusk et ses autres collègues de l'OTAN à New York ultérieurement au cours de réunions bilatérales.

Réunion des militaires

Les chefs d'état-major des pays membres de l'OTAN se sont réunis samedi à Bruxelles, afin d'examiner la situation militaire actuellement en Europe à la lumière des récents événements de Tchécoslovaquie.

Selon des sources bien informées, les discussions ont abouti à la conclusion que l'équilibre des forces militaires en Europe a évolué à détriment des forces de l'OTAN.

Les conclusions de cette étude seront soumises aux ministres de la défense de l'OTAN. Ensuite, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense auront à se prononcer au cours de leur prochaine conférence.

Avant de se réunir à Bruxelles, les membres du comité militaire avaient entrepris une tournée d'inspection d'une semaine en Grèce, en Turquie et en Italie.

Le président du Sénat français se retirera

PARIS, (AFP) — M. Gaston Monnerville, âgé de 71 ans, président du Sénat depuis plus de vingt ans, a annoncé officiellement sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. M. Gaston Monnerville faisait figure de l'opposant le plus déclaré du général de Gaulle depuis qu'en septembre 1962, au cours d'un congrès radical, il avait accusé le président de la République de forfaiture.

94% de l'électorat grec approuve la constitution préparée par Papadopoulos

ATHENES — (PC-AFP-UPI) — Les Grecs ont voté hier dans une proportion de 94% en faveur de la nouvelle constitution que lui recommandait d'approuver le régime Papadopoulos, qu'appuient les militaires.

Les derniers résultats du référendum d'hier s'établissent comme suit : Il y eut 5,551,292 inscrits (sur les 6,266,950 susceptibles de l'être). Sur ce nombre, 4,261,064 ont voté dans les proportions suivantes :

— en faveur de la constitution : 4,004,954 (soit 93.9%) ;

— contre le nouveau projet : 242,167 (soit 5.68%) ;

— bulletins annulés : 13,943.

Près de 23% des citoyens admis à voter ne se sont pas présentés aux urnes, en dépit du fait qu'une loi rendait le vote obligatoire. Un porte-parole du gouvernement a révélé qu'un bon nombre des 590,000 personnes dont on avait enregistré le défaut de voter ont quitté la Grèce pour immigrer dans d'autres pays.

Ceux qui sont demeurés sur place et qui n'ont pas voté seront poursuivis en justice, a déclaré M. Byron Stamatopoulos, le porte-parole en question.

Les coupables sont passibles de 12 mois de prison. De plus, tout emploi du gouvernement leur sera interdit; ils ne pourront obtenir ni passeport, ni permis de conduire ni licence de commerce.

Les Grecs se trouvent à avoir voté pour la première constitution à leur être soumise depuis la prise du pouvoir par un régime militaire en avril 1967. La nouvelle constitution laisse en suspens les libertés civiles et la liberté de presse jusqu'à ce que le régime décide que le temps est venu de les rétablir.

La nouvelle constitution accorde des pouvoirs illimités au représentant des militaires, le premier ministre Georges Papadopoulos. Elle ne laisse au Parlement que très peu de pouvoir et elle réduit le roi Constantin (actuellement en exil volontaire) à n'être plus qu'un symbole lorsqu'il rentrera au pays.

Un des premiers effets de la nouvelle constitution sera de priver la reine mère Frederika de sa pension annuelle de $100,000. Elle vit actuellement en exil à Rome avec le roi et la reine Anne-Marie.

La nouvelle charte nationale ne prive cependant pas le roi de sa pension annuelle de $580,000, ni des crédits accordés à son fils le prince Paul (18 mois) jusqu'à sa majorité.

L'approbation de la nouvelle constitution par une majorité écrasante n'a étonné personne. Malgré ses vices de forme, elle constitue le premier pas vers le retour au régime parlementaire. Il semble que l'étape suivante doive être une élection générale, mais aucune date n'a encore été fixée pour la tenue de cette élection.

A la suite de la consultation d'hier, il ne semble pas que le roi Constantin soit à la veille de rentrer à Athènes.

Pékin accuse Moscou de provocations armées

PEKIN (AFP) — M. Chou En-lai, premier ministre de Chine populaire, a lancé hier "un avertissement solennel" à l'URSS qu'il a accusé d'avoir recours à la "menace militaire et au chantage à la guerre" contre l'Albanie et contre la Chine. M. Chou En-lai parlait au banquet donné au palais de l'Assemblée du peuple en l'honneur de la délégation albanaise et de la fête nationale du 1er octobre.

M. Chou En-lai a accusé l'Union soviétique de masser des troupes aux frontières de l'Albanie et de la Chine. "Nous avertissons solennellement la clique soviétique rénégate et revisionniste que les menaces militaires et les chantages à la guerre qu'elle a arrpis de l'impérialisme américain n'auront aucun effet sur les peuples de Chine et d'Albanie qui sont armés du marxisme-léninisme", a déclaré le premier ministre.

"Si vous osiez commettre une agression contre l'Albanie socialiste, au mépris de l'opinion publique, le peuple albanais ne vous laisserait pas faire, ni le peuple chinois et les peuples révolutionnaires du monde entier". Dans son discours, M. Chou En-lai a de nouveau dénoncé l'agression soviétique en Tchécoslovaquie, obligeant ainsi les représentants diplomatiques d'Allemagne orientale, de Hongrie, de Pologne et de Mongolie à quitter la salle. Les chefs des missions soviétique et bulgare s'étaient abstenus d'assister au banquet.

Le premier ministre a affirmé qu'après l'occupation de la Tchécoslovaquie, l'URSS avait massé des troupes en Bulgarie, dans le cadre du traité de Varsovie "pour établir son contrôle sur le peuple bulgare et le piller" et qu'elle faisait ainsi peser une "sérieuse menace" sur la sécurité de l'Albanie et des peuples balkaniques.

"L'impérialisme social soviétique organise aussi des provocations armées contre la Chine", a déclaré encore M. Chou En-lai. "En coordination avec l'impérialisme américain, il est en train d'encercler énergiquement la Chine en massant des troupes le long des frontières sino-soviétiques et sino-mongoles, tout en créant constamment une tension à la frontière par de fréquentes violations de l'expace aérien chinois", a affirmé le premier ministre.

M. Chou En-lai, qui était entré en donnant le bras à M. Beqir Balluku, délégué albanais, vice-président du conseil des ministres et ministre de la Défense, a déclaré enfin que 700 millions de Chinois "apportent un soutien ferme au peuple albanais".

Appel du Biafra à Pékin

d'après UPI, AFP

Le gouvernement du Biafra vient de lancer un appel à l'aide de la Chine communiste dans sa lutte contre le gouvernement fédéral du Nigeria.

Dans un message à Mao Tsé-toung, le colonel Ojukwu, chef du gouvernement sécessionniste biafrais, exprime sa gratitude pour la "compréhension grandissante" de la Chine "contre l'impérialisme anglo-américain et le revisionnisme soviétique". Puis comparant la lutte de son pays contre le Nigeria à la révolution chinoise, il déclare que les Biafrais "comptent sur la coopération de tous les peuples socialistes progressistes en tête desquels vient le gouvernement de la république populaire de Chine".

Par ailleurs, le gouvernement britannique aurait fait au gouvernement nigérian une proposition en vue de pourparlers de paix secrets destinés à mettre fin à la guerre civile qui sévit au Nigeria.

La proposition britannique demanderait au gouvernement fédéral nigérian de prendre l'initiative de rencontrer d'importantes personnalités biafraises favorables à la paix, si possible à Londres. Le ministre d'Etat britannique aux affaires du Commonwealth, lord Shepherd, en visite dans la capitale nigériane, a transmis au général Yakubu Gowon, chef de l'Etat nigérian, un message de M. Harold Wilson.

Le gouvernement de Lagos, indique-t-on de même source, a fait bon accueil à l'exposé du point de vue britannique, mais il a réaffirmé ne vouloir traiter d'aucune initiative de paix qui n'émane du comité consultatif de l'OUA ou de son président, l'empereur d'Ethiopie Hailé Sélassié.

Samedi soir, lord Shepherd, déclarait à Lagos: "J'ai beaucoup entendu parler de génocide, mais je n'ai rien vu de tel au Nigéria". Il a ajouté que l'accusation de génocide était lancée par les Biafrais pour obtenir des appuis diplomatiques. Lord Sheperd a affirmé, d'autre part, que tant que la preuve ne sera pas apportée que l'armée fédérale nigériane est impliquée dans un massacre, un génocide ou dans l'affamement délibéré des populations civiles, les fournitures d'armes britanniques continueront.

La Croix-Rouge internationale au Biafra a décidé de tenter une expérience sans précédent qui va mettre en jeu la vie de ses 120 délégués, mais qui va permettre, si elle réussit, de sauver des milliers de blessés, de malades et de réfugiés biafrais.

Les 120 délégués, qui viennent de 14 pays d'Europe et d'Amérique, ont reçu en effet l'instruction de ne plus reculer devant les troupes nigérianes, mais de rester sur place quoi qu'il arrive. M. Heinrich K. Jaggi (Suisse), délégué général du CICR au Biafra, a déclaré à la presse qu'il avait donné ces instructions à son personnel après avoir reçu l'accord du Dr Linut (Suisse); celui-ci ayant obtenu l'assurance que le personnel du CICR ne serait pas inquiété par les troupes fédérales.

Un avion de l'armée nigériane a bombardé samedi la ville d'Umuahia, faisant 31 morts et environ 90 blessés. C'était le troisième raid de la semaine sur cette ville, mais les autres n'avaient pas été aussi meurtriers.

Après avoir annoncé que les troupes biafraises s'étaient emparées d'Ikot Ikpene, la radio biafraise a déclaré que les troupes du Biafra poursuivaient leur progression vers la ville de Uyo, au sud-est du Nigéria.

Paris aidera Bonn dans le différend Est-Ouest européen

BONN, Allemagne fédérale (UPI, PC, AFP) — Le président de Gaulle a déclaré samedi que la France accorderait son aide à l'Allemagne, si les événements qui se déroulent en Europe de l'Est communiste menacent l'Europe de l'Ouest. Il a également, du même coup, averti l'Allemagne fédérale de cesser sa campagne visant à faire entrer la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

Le général de Gaulle et le chancelier ouest-allemand Kurt Georg Kiesinger, sont d'autre part tombés d'accord pour condamner l'intervention des pays du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie entraînant le retour d'une politique de force en Europe.

Les déclarations des deux leaders français et allemand, ont été signalées par le porte-parole du gouvernement de Bonn, peu après l'issue des entretiens de deux jours entre le président de la République française et le chancelier ouest-allemand.

Le général de Gaulle, arrivé à Bonn vendredi, est rentré en France samedi en fin de journée ; il était accompagné du premier ministre Maurice Couve de Murville, du ministre des Affaires étrangères, M. Michel Debré et du ministre des Finances et des questions économiques, M. François Ortoli.

Le général de Gaulle a déclaré que les conséquences possibles de l'invasion dirigée par les Soviétiques en Tchécoslovaquie, étaient une "hypothèse tragique" laissant prévoir que le conflit pourrait se propager en Europe de l'Ouest, a dit le porte-parole du gouvernement ouest-allemand.

Le chef de l'Etat français a précisé que l'URSS n'avait pas le droit d'intervenir unilatéralement contre l'Allemagne de l'Ouest, et que tout geste dans ce sens serai interprété comme une attaque contre un membre de l'Alliance atlantique. C'était là une réponse évidente à Moscou, qui, la semaine dernière, affirmait que l'URSS avait le droit, en vertu de la charte de l'ONU, de s'immiscer en Allemagne de l'Ouest pour arrêter "la vague de néo-nazisme et de militarisme".

Le porte-parole a ajouté que le général de Gaulle a exprimé sa compréhension des demandes ouest-allemandes visant à renforcer l'Alliance atlantique, en souhaitant la venue de nouvelles troupes américaines en Europe et l'intégration des défenses de l'Alliance, mais il a précisé que la situation de la France était différente.

Le Chancelier Kiesinger n'aurait pas exprimé son opinion que l'Allemagne de l'Ouest était directement visée par les mouvements militaires le long de sa frontière avec l'Europe de l'Est. Le porte-parole ouest-allemand a dit que M. Kiesinger ne voulait aucunement dramatiser la situation, mais que si les troupes soviétiques n'étaien' pas complètement ou suffisamment retirées de la Tchécoslovaquie, le gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest en tirera les conclusions qui s'imposent.

Prague: indices contradictoires au sujet d'une éventuelle purge

PRAGUE (AFP, UPI, PA) — En dépit du démenti formel par M. Gustave Husak, premier secrétaire du parti communiste slovaque, des rumeurs relatives à d'éventuels changements dans la direction du parti ou du gouvernement tchécoslovaques, les dirigeants du parti ont déclenché une campagne en vue de résister à toute tentative soviétique de limoger M. Dubcek de son poste de premier secrétaire du parti tchécoslovaque.

Des résolutions ont été adoptées par des cellules communistes de par la Tchécoslovaquie mettant en garde Moscou que le peuple tchécoslovaque n'acceptera pas un régime imposé par les Soviétiques. Selon des sources proches du parti, une campagne a été lancée pour avertir les militants communistes que Moscou envisage de purger un à un les dirigeants du régime tchécoslovaque, en commençant par M. Josef Smrkovsky, président de l'Assemblée nationale.

Résolutions

Les colonnes des journaux de Prague étaient pleines de résolutions adoptées par les organisations communistes au niveau régional et des usines exprimant des inquiétudes au sujet de certains "changements de personnel", qui ont touché trois ministres et les directeurs de la radio et de la télévision.

Au cours d'une allocution radiotélévisée samedi soir, M. Husak a qualifié "d'hystérie destinée à semer l'inquiétude" les rumeurs selon lesquelles d'éventuels changements se produiraient au sein du personnel dirigeant.

Revenant sur ce thème à deux reprises, M. Husak a rappelé qu'il avsit siégé quelques jours auparavant avec les dirigeants du parti et de l'Etat, "tous sains et saufs", pour discuter de la future politique.

Aucun fondement

"Toutes les spéculations sur des permutations ou des changements dont regorgent les radios et les journaux cooidentaux afin de semer la discorde et l'inquiétude sont sans fondement, a indiqué M. Husak, aussi bien celles qui me concernent que celles qui se rapportent à d'autres dirigeants du parti et du gouvernement."

Le chef du parti slovaque a ajouté qu'il ne voyait pas l'utilité d'adopter des résolutions ou des documents sur la base de fausses rumeurs. Il a également dit que les dirigeants tchécoslovaques négocient le retrait des troupes occupantes, dont la plupart quitteront le pays mais d'autres y resteront.

Après avoir affirmé que nul à la direction du pays n'a l'intention d'en revenir à la politique d'avant janvier, M. Husak a évoqué la nécessité de soumettre à une sérieuse autocritique le nouveau cours, pour séparer ses apports positifs des erreurs qui ont nui à la coexistence internationale et qui ont apporté des complications dans la situation du pays.

Pendant ce temps, le correspondant du journal polonais "Zycie Warzawy" écrivait que les pourparlers soviéto-tchécoslovaques pourraient être reportés à la mi-octobre.

J'ÉTAIS UN MARI GROGNON...!

Je n'étais jamais content de moi. Je critiquais tout: mon travail, mes amis, mes enfants. Je trouvais toujours quelque chose à redire. Mais j'ai une épouse merveilleuse. Elle pense continuellement à mon avenir. Elle désire que je réussisse toujours de mieux en mieux.

L'autre jour, elle m'a dit: "Je viens d'entendre parler des cours de culture humaine et de maîtrise de soi à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Va donc voir ça, seulement par curiosité, au cas où tu y trouverais une idée utile".

J'ai suivi son conseil, et j'ai bien fait. Grâce à ce cours, j'ai découvert que j'étais encore meilleur que je ne le pensais. J'ai appris à faire valoir des qualités et à utiliser des talents inconnus jusque-là. J'ai acquis le goût de l'initiative et le désir des responsabilités. Je suis heureux !

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (homme ou femme) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 11,000 gradués enthousiastes. C'est un cours dont les frais sont totalement déductibles du revenu imposable.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats ? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mardi le 1er octobre, ou jeudi le 3 octobre ou vendredi le 4 octobre, à 8 h. p.m., ou samedi matin le 5 octobre à 10 h. a.m. A l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir plus de détails, signalez 842-8186. Venez en métro, descendez Berri-DeMontigny et prenez la sortie Ontario.

940 AUTOS A VENDRE

PLYMOUTH 1965 automatique, radio, $11 comptant, $1095 $44 mois. 849-4631.

PLYMOUTH Fury 1966, 2 portes, mécanique parfaite. Succession. Doit vendre $1,325. Termes possibles 831-6691

PLYMOUTH 1965, Fury, complètement équipée, excellente voiture, bas prix, 738-1143.

PLYMOUTH FURY III, 66, tout équipée, $1800, soir 323-1709.

PONTIAC PARISIENNE CONVERTIBLE 1968
V-8, automatique, tout équipée, radio AM-FM, un seul propriétaire, $100 comptant, balance 30 mois.

PONTIAC Parisienne, 1965, 4 portes, hardtop, pneus blancs, radio, servo-freins, servo-direction. Meilleure offre 676-0804.

1962 PONTIAC
6 cylindres, automatique, radio, blanc, intérieur rouge, bas millage, voiture, comme neuve, $50.00 comptant, M. Laforest, 273-4211.

PONTIAC convertible 2 plus 2, 1967, tout équipée, comme neuve, 24,000 milles, pris demandé $3,850. Aucune offre raisonnable refusée. Appeler André Charest, gérant de banque, 681-2234.

PONTIAC Parisienne 1964, hardtop, 2 portes, tout équipée, bas millage, 527-9651, soir 727-2421.

PONTIAC 1966, sedan, très propre, $1500, après 6 hres, 672-4167.

PONTIAC 1966, hardtop, 4 portes, originale, échangeable, 1850 Nicolet, 525-2559.

PONTIAC 1963, 2 portes, hardtop, V8, très propre, 722-9583.

PONTIAC Grand Prix 1965, tout équipée, aubaine, léger comptant, 645-5375.

PONTIAC G.T.O. 1967, moteur 421, tout équipée, 1 propriétaire, 645-5376.

PONTIAC 1963, Laurentian, sedan, mécanique parfaite, radio, direction assistée, 4 pneus neufs, moteur, transmission et carrosserie en excellent état, 39,000 milles, conduite par femme. $575, 727-3816.

PONTIAC 1967, 2 plus 2 décapotable, V8, tout équipé, p.b., p.s., radio am-fm. Comme neuf, garantie 12 mois. Termes faciles. 523-1122.

PONTIAC 1965, Laurentian, 2 portes, en parfaite condition, 12 mois de garantie, termes faciles. 523-1122.

PONTIAC 1965, peinture originale 37,000 milles, transmission ordinaire $1,150. Terme facile 276-5519.

PONTIAC 1966, coach V-8, automatique, servo-frein, direction. Financerais. 527-2052.

PONTIAC 1965, V-8, en très bon état, balance sur finance $1,176, à continuer les paiements si désiré. 729-2016.

PONTIAC 1962, hardtop, très propre, bon mécanisme, $375, 353-6100.

PONTIAC Laurentien 1965, 4 portes, sedan, 8, automatique, radio, servo freins-direction, plus 2 pneus d'hiver avec roues. 259-2444.

PONTIAC convertible 1965, Custom Sport, excellent état, particulier, 683-3978.

PONTIAC Parisienne 1962 station-wagon V-8 automatique, radio $495, $11 comptant, $22 mois 849-4631.

PONTIAC Parisienne 2+2-396, 1968, 6,000 milles, tout équipée. 279-7238.

PONTIAC Laurentien, 1964, 4 portes, sedan, 6, automatique, radio, servo freins et direction, $875. 322-4522.

PONTIAC 1966, Parisienne, V-8, 2 portes, hardtop, équipement complet, $1,750. 322-4522.

PONTIAC 1963, coach, 2 portes, pneus neufs, automatique, radio, 725-4981.

PONTIAC 1965, 4 portes, Ford 1966, Ford 1964 convertible, 685-7287.

PORSCHE 1964, S.C. coupé, peinture rouge neuve, Pirelli A.M.F.M. lumières Marshall, autres accessoires, $2,800, 521-7832 lundi, mardi, mercredi.

RAMBLER 1967, automatique, 440, 6 cylindres, radio, 28,000 milles, "très cela", $1,800. 626-6785.

RAMBLER 1965, Classic 550, automatique, parfaite condition, 473-5197.

RAMBLER 1964, parfaite condition, roulotte 17 pieds "Glendale" neuve. 322-2308.

RAMBLER 1968 neuve, durant le mois de septembre $100 de plus que la facture. Maurice Héroux Automobiles, 3995 Bannantyne, Verdun.

RAMBLER 1965, 3 modèles de luxe, Classic et Ambassador, toit rigide, tout servo, 12 mois de garantie, aucun comptant requis, 4005 Jean-Talon est. 725-3601.

RAMBLER 1963, sedan transmission ordinaire, comme neuve $575, petit comptant CR. 6-5519.

RAMBLER 1965, 660, V8, comme neuve, 12 mois garantie, termes faciles. 523-1122.

RAMBLER 1965, Classic, automatique, radio, bonne condition, $1,000, terme facile, 276-5022.

RAMBLER 1961, aut., 5 pneus neufs, $15 mois, 3580 Hochelaga.

RAMBLER 4 portes, sedan 1965, V-8, tout équipé, $1,400. 688-9200.

RAMBLER American 1966, en très bon état, ayant servi comme 2e voiture, $200, comptant, termes faciles. 729-2016.

RAMBLER 1962, Classic, équipée moteur neuf, dame sacrifierais, 273-2329.

RAMBLER Classic 1963, 2 portes, tout équipée, excellent état, 6 cylindres, propriétaire d'origine, peu de millage, mécanique, intérieur, pneus parfaits, échange accepté, $375, 272-5534.

RAMBLER 1962, Classic, automatique, 6, 2 portes, tous accessoires, radio transistor, parcours original 40,000 milles, conduite par dame, moteur, carrosserie, intérieur en parfait état, bons pneus, à sacrifier cause santé. $350. 272-4487.

RENAULT 1962, très bon état, à vendre ou échanger, 274-1438.

RENAULT 8 1966, automatique, comme neuve, bas prix, garantie, 738-1331.

RENAULT R-10, 1967, radio, très propre, sacrifierais $965. Particulier, 322-5836.

RENAULT 10, 1966, standard, radio, pneus Michelin, $800, 288-6658.

RENAULT R8, 1966, standard, radio, propre, particulier, $650. 688-6574.

RENAULT 16, grand luxe, 1966, 12,000 milles. Après 7 h. 739-7253.

RENAULT 1965, modèle 1100, entièrement reconditionnée, garantie Renault Canada, 738-1143.

RENAULT 1966, modèle R10, très bonne voiture à saisir, garantie 738-1143.

RENAULT 16, grand luxe, 1966, bonne condition, garantie Renault Canada, 937-9551 ou 735-1331.

RENAULT 68, R10, 4,000 milles, $1,550, jour, 845-4291, après 7 heures, 667-1738.

RENAULT R8, 1964, parfait état, bons pneus, propre, particulier, $375, 388-5412 ou 256-9559.

RENAULT 8, 1966, standard, radio. Téléphoner après 7 heures, 747-5493.

RENAULT 1963 à 1968, tous modèles automatiques et standards, 526-3781.

RENAULT 8, Renault 4, 1965, très bonne condition. 677-7758.

RIVIERA 1967, TOUT EQUIPEE, PARTICULIER, 521-4573.

SACRIFICE, cause de transfert, Ford Galaxie 1964, convertible V-8, servo-freins et direction, après 5 p.m. 365-7370.

STATION-WAGON Ford 1963, Country Squire, 3 sièges particulier, 324-7571.

STATION-WAGON 1963, 9 passagers, parfait ordre, particulier. Soir 669-7777.

STATION-WAGON, Ford 1962, automatique, servo direction, propre, aubaine, 388-0029.

STATION-WAGON Belvédère, 66, 9 passagers, 30,000 milles, bonne condition, General 8-3393, St-Jérôme.

STATION-wagon Ford 1964, Country Sedan V8, très bonne condition, terme facile, 276-5022.

STATION-wagon, Rambler 1966, 21,000 milles, tout équipée, $200, comptant, termes, faciles, 725-7566.

940 AUTOS A VENDRE

STATION-WAGON 1965, Colony Park, équipée, parfaite condition, 322-6265.

STATION Wagon Chevrolet 1953, automatique, bon mécanisme, propre, $650. 722-5529.

STUDEBAKER 1965, automatique, bonne condition, bas millage, $575, terme facile, 276-5519.

STUDEBAKER 1962, convertible standard 6 peinture et moteur neufs $199. 344-2689.

SUNBEAM et 650, comme neuves, aubaine, 1850 Nicolet, 525-2559.

THUNDERBIRD 1965, landau de luxe, tout équipée, air climatisé, voiture impeccable, 28,000 milles, Jamais sorti l'hiver $2,520. Pour informations 430-1097.

THUNDERBIRD 1964, bleu, 2 portes hardtop, 396. Très propre. 352-1212.

THUNDERBIRD Landau 1967, très bas millage, tout équipée, incluant air conditionné intégral. $3,700. Visites sur appointement: 352-4660, local 58, de 9 à 5 heures.

THUNDERBIRD 1967, 2 portes, hardtop, deluxe, parfaite condition, sacrifice, cause départ Europe, 658-1264, 658-8768, M. Gamache.

TORONADO 1968, démonstrateur, tous accessoires, solde complet de garantie de 5 ans d'auto neuve, prix moindre que le coûtant, échange et termes acceptés, 273-0867, le jour.

TORONADO 1966, or et noir, stéréo, etc. Aubaine, 274-6237.

TORONADO 1966, 25,000 milles, vend cause départ immédiat, 323-3056, 322-9226.

TRIUMPH Spitfire 1966, très bonne condition, bas millage. Soir: 389-1734.

VALIANT 1964 h.top, 2 portes, V-8, tout équipée, bonne condition, terme facile. CR. 6-5519.

VALIANT 1962, 6, automatique, de luxe, mécanisme A-1, radio, 735-2172, après 5 h soir.

VALIANT 1962 coach, automatique, comme neuf, $275, 353-6100.

VALIANT 1964, St. Wagon, équipée, bonne condition, bas prix, 738-1143.

VALIANT 63, hardtop, 2 portes, 383 p.c., propre. 351-2523.

VALIANT Signet 1963, toit rigide, 2 portes, automatique, radio, sièges baquets 12 mois de garantie. Aucun comptant requis, 4005 Jean-Talon est, 725-3601.

VAUXHALL 1963, station-wagon, 4 portes, 4 cylindres, transmission 4 vitesses au plancher, parfaite condition mécanique, pneus neufs, exceptionnellement propre partout, bas parcours, $350. 270-4419.

VAUXHALL, Viva 1965, très bon état, 321-8415.

VIVA 1963, radio, pneus à neige, 7 mois d'usure. Raison voiture fournie. Visible tous les jours, 3109, Dickson, 256-5390.

VIVA 1967, deluxe, bas millage, $900, après 6 heures 689-8473.

VOITURE de rallye, préparée à la manufacture, entretenue par commanditaire, très sûre. 672-3636.

VOLKSWAGEN 1963, bonne condition, particulier, après 5 h, 484-4596, 845-1583.

VOLKSWAGEN, complètement reconditionnée, radio, batterie et pneus neufs, faut voir, étudiant doit vendre $525, 658-2980.

VOLKSWAGEN 1964, chaufferette à gaz, $575, 522-1116.

VOLKSWAGEN 1964, moteur neuf, échange accepté, prix à discuter. 1850 Nicolet, 525-2559.

VOLKSWAGEN 1962, de luxe, radio, parfait état, nouvel embrayage, pneus comme neufs, peu de millage, $375, 843-5752.

VOLKSWAGEN 1965, un seul propriétaire équipée, bonne condition, doit vendre. Prix raisonnable. 626-0696.

VOLKSWAGEN neuve ou usagée à vendre avec garantie. Appelez en toute confiance chez Fortin Automobile, Auteuil, Inc., Ville Laval, 625-0751.

VOLKSWAGEN neuve ou usagée à vendre avec garantie. Appelez en toute confiance chez Fortin Automobile Auteuil Inc., Ville Laval, 625-0751.

VOLKSWAGEN 1967, modèle 1300 De Luxe, seulement 18,000 milles, comme neuf, léger comptant ou échange accepté, balance 36 mois, 739-4735, M. Lucien.

VOLKSWAGEN 1965 Modèle de luxe, propre, bonne condition $775, petit comptant 276-5519.

VOLKSWAGEN 1965, modèle 1500 St-Wagon, en parfaite condition, garantie de 12 mois, termes faciles. 523-1122.

VOLKSWAGEN 1966, station-wagon modèle 1600 comme neuf, radio, chaufferette à gaz, échange ou léger comptant, balance à discuter, 739-0773, M. Tessier.

VOLKSWAGEN 1965, deluxe, radio, toit ouvrant, chaufferette à gaz, excellente condition, 324-2661.

VOLKSWAGEN 1500, 5, 1964, comme neuve, 735-1331 ou 738-1143.

VOLKSWAGEN 1964, deluxe, chaufferette, gaz, radio, 39,000 milles, $550. 722-5529.

VOLVO 1966, PARFAIT ORDRE. M. EUSANIO 387-9381.

VOLVO 1961, 122 S, garantie sur pièces, 254-7280.

VOLVO 1967, 122 S, amortisseurs Koni, tachimètre, pneus radial Pirelli, échappement Stebro, parfait état, $1,995. 323-2297.

VOLVO 1967, G.T. 123 comme neuve, bas millage, 1 propriétaire, 645-5375.

VOLVO 1964, modèle 544. En parfaite condition, garantie 12 mois. Termes faciles. 523-1122.

CHRYSLER 1967-1968

Autos de la compagnie

Cette année, nous avons décidé de vendre les autos de la compagnie. Nous avons dix Chrysler 1967-68, tous modèles, qui seront prêtes pour livraison d'ici quelques semaines, aussitôt que nos autos 1969 seront disponibles. Toutes ces autos ont un très bas parcours.

Pour renseignements écrire

case 10937 La Presse

Canada,
Province de Québec,
District de Montréal.

No 143,646

COUR PROVINCIALE

BERT SIDOTI, garagiste, antérieurement faisant affaires en les Cité et District de Montréal, au 6600 avenue Darlington, sous la raison sociale de "BARCLAY SERVICE STATION", et maintenant faisant affaires en les Cité et District de Montréal, au 2930 rue Goyer, sous la raison sociale de "BARCLAY SERVICE STATION GARAGE",

demandeur,

— contre —

BASIL SEUKAS, des Cité et District de Montréal, sa dernière adresse connue étant 2760 Darlington Place, app. 2,

défendeur.

Il est enjoint au défendeur Basil Seukas à l'intention de qui une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 26 septembre 1968.

CLAUDE DUFOUR,
greffier.

Messieurs
GAMEROFF, FENSTER,
KANDESTIN & GELFAND,
avocats,
Suite 2204 — Place Victoria,
800, carré Victoria,
Montréal, Qué.
Procureurs du demandeur.

Etes-vous observateur?

SOLUTION:

1—Le montant du poteau indicateur est incomplet au sommet.
2—L'écriteau "ZOO" est plus court sur le montant central.
3—Montant de coin de la balustrade plus court au pied.
4—Calotte du chapeau modifiée sur le dessus.
5—Bras gauche du mendiant plus pointu au coude.
6—Un rapiècement plus petit dans le dos de la veste.
7—Col de chemise incomplet.
8—Poignée de la timbale plus longue à la base.

"L'Université en question"

Le temps des revendications semble bel et bien dépassé

par Renault GARIEPY

"Si jamais l'UGEQ, la FTQ et la CSN formaient un front commun, ce serait la mort de la contestation!"

Cette affirmation d'un syndicaliste, samedi après-midi, semblait coïncider d'assez près avec la conception majoritaire que se faisaient, de la solidarité ouvriers-étudiants, la centaine de personnes réunies au Centre social de l'Université de Montréal.

Une solidarité qui se noue à la base, à l'intérieur de petits comités d'action, résolument en marge des institutions établies (les centrales syndicales, entre autres), et qui débouche sur une contestation globale de la société québécoise.

Dépassé, semble-t-il, le temps des revendications, ouvrières, étudiantes ou autres. Revendication, contestation: la différence? Tout au moins pouvait-on comprendre que l'une et l'autre sont mutuellement exclusives: revendiquer, c'est accepter de se situer à l'intérieur du système; contester, c'est remettre en question le système, le nier, changer les termes du débat.

"Pourquoi ne pas considérer dès maintenant que l'université à temps plein est une façon d'entretenir la notion de classe dirigeante et de classe dirigée?", se demandait l'un des participants, proposant comme remède la semaine études-travail.

Un étudiant d'opposer, pour sa part, à l'invite à la participation d'un administrateur de l'université: "Dans la société actuelle, l'université doit être un moteur. Les administrateurs essaient de le rendre plus fonctionnel. Nous, nous refusons de négocier et de participer parce que ça huile le même maudit moteur".

Une centaine donc, ils étaient, étudiants, professeurs, ouvriers, syndicalistes, à avoir accepté de remettre "l'Université en question", à l'invitation de membres de l'AGEUM et du Syndicat des professeurs de l'Université de Montréal.

Quelques "vérités"

Minorité encore, que tous ceux-là, et chacun a convenu volontiers que, dans son milieu, ils étaient encore trop peu nombreux à se sentir "impliqués". Des "bourgeois", il s'en trouve de part et d'autre, semble-t-il, à en croire du moins les "remarques" réciproques. Car, même si l'administrateur et l'industriel présents dans la salle se sont très vite révélés la cible préférée de la majorité, on a voulu profiter de l'occasion pour se dire quelques "vérités".

"Est-ce qu'on va réussir à les humaniser, ces gens-là?", se demandait pour sa part un travailleur, à propos des étudiants.

"Ça ne me dérange pas qu'ils descendent dans la rue, qu'ils viennent nous voir sur les lignes de piquetage. Mais qu'ils ne nous demandent pas de monter à l'université, ça, on n'en est pas capable. Un de ces jours, on va prendre une carabine, on va leur couper la tête aux "haut savoir". J'ai pas dessein de mourir écoeuré.

"On leur paye l'université, ils viennent faire des stages dans nos unions pour acquérir la pratique, pour nous fourrer un peu plus par après.

"Est-ce qu'on va réussir à les humaniser, ces gens-là? Est-ce qu'on va continuer à payer pour qu'ils nous exploitent? Ou vont-ils plutôt descendre à la base, après, pour faire les réformes qui s'imposent?"

Un "révolutionnaire" (c'est ainsi qu'il s'est défini) enchaînant en proposant aux étudiants le travail volontaire, d'occuper une partie de leurs week-end à "faire des bouts de rue", puisque le gouvernement n'a pas d'argent. Proposition, il est vrai, relevée seulement par un fonctionnaire de la ville de Montréal, tout à fait ouvert à la chose.

Par contre, si elle n'a pas été non plus suivie d'un vote, la résolution d'un des comités d'étude au travail depuis le matin a semblé retenir davantage l'attention.

Le dit comité proposait en quelque sorte de mettre au service des grévistes de la RAQ les "brillants économistes et juristes" qui se trouvent à l'université. Puisque M. le ministre Bellemare semble désireux de confier la vente de l'alcool à l'entreprise privée, les grévistes devraient envahir les magasins et vendre la boisson à leur propre profit.

Cette résolution n'a pas fait l'objet d'une discussion. Mais encore a-t-elle eu la chance d'être formulée publiquement, en dernière minute, au contraire de toutes les autres qui avaient pu naître de la discussion dans l'un ou l'autre groupe. Ainsi que le faisait remarquer judicieusement l'"animateur" du comité concerné, on aurait eu avantage, lors de cette plénière, de faire en bonne et due forme la somme du travail de chaque groupe, une dizaine au total.

L'université, tout de même

"L'Université en question", disions-nous au tout début. Tel était en effet le thème de ce colloque. En sous-titre sur l'invitation, sous-questions: "A qui appartient l'Université? Qui va à l'Université? A quoi sert l'Université? Que fait-on à l'Université? Que font ceux qui sortent de l'Université?"

L'université, de toute évidence, c'est comme autre chose, ça mène à tout (la société, dans ce cas-ci) pourvu qu'on en sorte, et même si on n'a jamais pu y entrer.

N'empêche que l'on en a tout de même parlé un peu de cette université de la montagne où, selon une sociologue, "c'est se payer de mots de parler de participation, on n'a qu'à lire la charte!"

Ce qui faisait dire à l'administrateur, qu'il est "aussi des administrateurs qui ne sont pas d'accord avec la charte", que déjà des amendements ont été apportés (aborgation de l'article 37.04) qui permettront aux étudiants d'être représentés par certains des leurs, plutôt que par de vagues représentants choisis entre autres choses pour leur diplôme universitaire, pré-requis jusqu-ici.

Droits qu'on refuse également aux professeurs, à en croire l'un d'eux:

"Nous n'avons pas le droit de faire des élections, expliquait-il. Des professeurs, seule une faible proportion est éligible et peut être électeur. Comme nous avons pas le droit de faire des élections, nous passons de là au vote. Le résultat est étudié par un comité qui ne rend jamais publiques ses conclusions. Après cela, ils nomment le premier sur la liste, ou le deuxième ou ceux qu'ils veulent."

On a bien aussi abordé la "promotion par matière", question à l'étude depuis fort longtemps, à en croire une étudiante, depuis si longtemps...

On a bien aussi fait remarquer aux étudiants, un syndicaliste siégeant au conseil ou à l'assemblée universitaire à tout le moins, qu'ils faisaient eux aussi des compromis:

"Vous ne refusez pas le système en bloc, puisque vous êtes ici. Même si on donnait aux étudiants et aux professeurs l'argent sans demander de comptes, vous accepteriez de vous servir de l'argent de la société. C'est aussi un compromis."

Quant aux "bleus de l'avenir" réclamés par l'industriel, la réponse d'un étudiant:

"On ne veut pas en proposer de nouvelles structures, tant qu'il n'y en aura pas plus d'impliqués. Avec les négociations, on nous endort."

Mais en conclusion, celle de l'assemblée, chacun ou presque est reparti convaincu de la nécessité de poursuivre le rapprochement, de façon informelle toujours, soulevant même la possibilité de former ces comités d'action, capables de contestation "à la base". Prochaine réunion: dans trois semaines, et le champ de discussion, et la représentation (celle surtout des travailleurs) devant être élargie.

Prochaine étape: l'"Université critique" ou autre chose. De toute façon, de l'avis des organisateurs, les objectifs fixés à cette première réunion ont été atteints.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-68-10249
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 22 octobre 1968

Postes Terrebonne et Bourdais
(Comtés de Terrebonne et Laviolette)

FOURNITURE DE SEPT (7) REENCLENCHEURS 25 kV, 400 A

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 25 septembre 1968.

REPRESENTANTS VENDEURS
COMPAGNIE PROGRESSIVE OFFRE POSSIBILITE EXCEPTIONNELLE AVEC EXCELLENTES CHANCES D'AVANCEMENT
TERRITOIRE: MONTREAL ET ENVIRONS
25 A 40 ANS, BILINGUES, POSSEDANT AUTOMOBILE
Se présenter:
10,601 GEORGES-PICHET, MONTREAL-NORD
entre 4 et 8 hres P.M., lundi, mardi et mercredi

ATTENTION, PROPRIÉTAIRES!

CHAUSSURES YELLOW

CHERCHE GRAND LOCAL PRÈS CENTRE D'ACHATS FOREST

s'adresser département location
5680, RUE ST-DOMINIQUE
Tél. 277-3174 — Fernand Lavigueur

Ville de Montréal
ENCAN PUBLIC

AUTOS — CAMIONS — TRACTEURS, etc.

A LA COUR DE LA DIVISION DE LA RECUPERATION — 969 EST, RUE DE LOUVAIN

MERCREDI, 2 OCTOBRE 1968, A 10:00 HEURES

50 AUTOMOBILES: Chevrolet 59 à 61, Ford 61 à 65 et Plymouth 59

50 CAMIONS: International — 2 tonnes, 1955; Metro — Chevrolet 57 à 60, Dodge 62 et Fargo 61; Panel — Chevrolet, Corvair, Dodge, GMC et Mercury 58 à 63; Pick-up — ½ et ¾ tonne, Chevrolet et GMC 57 à 63.

4 COMPRESSEURS A AIR: 1 Ingersoll 52, 2 Schram 52 et 1 Syllivan 47

2 JEEPS: Willys 1956, traction 4 roues

9 MOTOCYCLETTES: 7 Harley Davidson 62 à 64 et 2 N.S.U. 62 et 63

1 ROULEAU A ASPHALTE: Roll-Pac 1954

5 STATION-WAGONS: Chevrolet 60 à 63, Dodge 61 et Valiant 61

9 TRACTEURS: Chenilles — International TD-14, 1952 et Oliver OC-3, 1952 à 1956. Roues — Case 1952 et Ferguson 1955

DIVERS: 1 couteau à tôle 96" — 1 lot de pièces détachées de tracteurs International TD 14-18 — 1 palan American Hoist — 2 pelles de tracteur — 4 épandeurs à sable — 1 perceuse motorisée — 1 machine à nettoyer les moteurs — 1 moteur de jeep — 1 palan et 3 crochets — 2 perceuses verticales — 1 tour à revolver parallèle — 2 scies mécaniques — 1 tour à fileter — 1 meuleuse à cylindre — 3 tours à métaux — 1 appareil de vérification pour distributeurs — boyaux à incendie — pneus et roues — bottes de caoutchouc, gilets, imperméables, pantalons, souliers, etc.

VISITE: le mardi, 1er octobre 1968 de 10:00 à 16:00 heures

PAIEMENT: un dépôt de 10% sera exigé à l'adjudication de chaque lot

INFORMATION: tél. 872-4770, Emile Guertin, surintendant

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS, DIVISION DE LA RECUPERATION

Hôtel de Ville
Montréal, le 30 septembre 1968

Le Greffier de la Ville
ROBERT BOUCHARD, C.R.

N.B. — AUTRES ENCANS: — Bicyclettes, le 3 octobre, à 10:00 heures, 9634 av. Papineau, Automobiles, le 9 octobre, à 10.00 heures, 1700 est, Sauvé.

USA: voyage humain autour de la Lune?

WASHINGTON (AFP, PA) — Les Etats-Unis ont les moyens de faire graviter trois hommes autour de la Lune en décembre à bord d'une capsule "Apollo". Une telle randonnée spatiale, selon le directeur des vols humains "Apollo", le Dr William Schneider, "ferait faire de plus rapides progrès à la nation en matière de vols spatiaux humains".

Le Dr Schneider qui a par ailleurs déclaré qu'à la différence du "Zond-5" soviétique qui, à vide, la semaine dernière, a tourné autour d'une partie de la Lune, l'expérience "Apollo-8" pourrait mettre trois pilotes sur orbite de cet astre. Aucune décision n'a été prise à ce sujet, a-t-il poursuivi hier au cours d'une conférence de presse, et ne saurait l'être avant le début de novembre. Toute décision, a insisté M. Schneider, dépendra d'abord du succès d'"Apollo-7". Cette mission orbitale humaine de la terre commencera le 11 octobre et durera un peu plus de dix jours, en principe.

A la même conférence de presse, le Dr Thomas O. Paine qui le 7 octobre succédera à M. James Webb, démissionnaire, à la tête de la NASA, a affirmé que les Etats-Unis "ne se proposent pas de se lancer dans une course (avec Moscou) lors d'"Apollo-8".

Les Russes, a poursuivi le Dr Paine, ont, avec "Zond-5" effectué une performance que nous n'avons pas les moyens de réaliser. "Ils sont à même d'envoyer des hommes dans la Lune l'année prochaine, ou à peu près."

A l'instar de M. Webb qui, ces jours derniers en particulier, a vivement déploré les réductions budgétaires infligées aux programmes de la NASA, le Dr Paine a exprimé ses "très grandes préoccupations pour la période qui fera suite à "Apollo", le programme américain de conquête humaine de la Lune.

Revenant sur la question de la "possibilité" d'un "Apollo-8" circumlunaire en décembre, le Dr Schneider a déclaré que si la NASA effectue cette entative, Frank Borman, James Lovell et William Anders graviteraient autour de la lune à 60 milles marins de cet astre.

COUR SUPREME DE L'ONTARIO
HONORABLE JUGE
HAINES, JUGE
DES REFERES
INTERESSES:

Le 19e jour de septembre 1968.

LOUIS GERARD JEAN-PAUL TREMBLAY,
requérant
— et —
MARIE ANGELIQUE CECILE TREMBLAY,
intimée

IL EST ORDONNE

A la requête du requérant, après lecture de l'affidavit de Louis Gérard Jean-Paul Tremblay et après l'audition de la plaidoirie de l'avocat représentant le requérant,

(1) Il est ordonné que soient signifiés à l'intimée, Marie Angélique Cécile Tremblay, cette pétition, cet avis de pétition et cette ordonnance par la publication de cette ordonnance et de l'avis qui l'accompagne, une fois par semaine durant trois semaines consécutives dans le journal La Presse, journal publié dans la ville de Montréal, cette publication étant considérée comme une signification suffisante de ladite pétition et dudit avis de pétition.

(2) Il est de plus ordonné que la dernière de ces publications devra paraître le ou avant le 31e jour d'octobre 1968, faute de quoi cette ordonnance serait nulle et sans effet.

(3) Il est de plus ordonné que ladite intimée prenne connaissance de ladite pétition au bureau local du greffier de la ville de Kitchener, comté de Waterloo, dans les vingt (20) jours qui suivront la dernière publication de la dite ordonnance, et que la date de comparution mentionnée dans la pétition soit amendée en conséquence.

J. A. SEAMARK
Greffier
Cour Suprême de l'Ontario

AVIS

Le requérant demande la dissolution du mariage entre le requérant et l'intimée et motive cette demande par la désertion du requérant le ou vers le 22e jour de janvier 1947, en la cité de Montréal, et le paiement des frais.

L'histoire de la "tête de cochon" est terminée

MONCTON (PC) — Deux étudiants québécois fréquentant l'Université de Moncton ont reconnu leur culpabilité à l'accusation de conduite désordonnée en public lors de leur comparution, en Cour du magistrat.

Jacques Bélisle, 21 ans, de Terrebonne et Jacques Moreau, 22 ans, de Les Saules, se sont reconnus coupables d'avoir placé une boîte contenant une tête de cochon sur le perron de la résidence du maire de Moncton, M. Léonard Jones.

Ils avaient en premier lieu été accusés de désordre public mais cette accusation a été réduite à celle de conduite désordonnée.

Le juge Hendy Murphy leur a ordonné de signer un cautionnement de $500 pour garder la paix et se tenir tranquilles jusqu'à la fin des cours, en avril 1969.

Le jugement met fin à une cause qui a amené la Cour suprême du Nouveau-Brunswick à reconnaître l'anglais comme langue officielle dans les Cours de la province.

Les étudiants avaient demandé, au printemps dernier, que leur cas soit entendu en français, ce qui leur avait été refusé par le juge Murphy et soutenu par la Cour suprême.

Les Berlinois demandent que le NPD soit interdit

BERLIN (AFP) — La section berlinoise de la Fédération des syndicats d'Allemagne fédérale (DGB) a demandé aux trois commandants occidentaux de Berlin d'interdire le parti NPD, "parce qu'il s'agit d'une organisation succédant au parti national socialiste qui cherche à prendre pied à Berlin aussi".

Dans des lettres qui ont été remises hier aux commandants américain, britannique et français, les syndicalistes déclarent qu'ils s'adressent aux commandants parce qu'à Berlin ils "sont seuls à pouvoir interdire un parti politique qui est autorisé en RFA". "Le parti NPD ne nuit pas seulement à la réputation de Berlin mais aussi à celle des alliés", concluent les trois lettres.

De son côté, le président de ce parti d'extrême-droite, M. Adolf von Thadden, a affirmé qu'en 1970 le parti national démocrate sera un partenaire de coalition "parfaitement valable". Il a ajouté que le statut et le programme du NPD témoignent du respect de l'ordre démocratique de la RFA et que les conditions pour son interdiction n'étaient pas réunies. Il prévoit aussi l'entrée d'une cinquantaine de membres du NPD dans le Bundestag en septembre 1969.

M. von Thadden a enfin affirmé que les militants du NPD pouvaient maintenant franchir sans encombre la frontière de la RDA. Officiellement, l'Allemagne de l'Est interdit le transit sur son territoire des personnes inscrites au NPD.

La coalition de Bonn l'emporte en Basse-Saxe

HANOVRE, Allemagne fédérale (UPI, PC, AFP) — Maintien des positions des grands partis de la coalition gouvernementale de Bonn, les socialistes gardant l'avantage dans une région qui leur est favorable malgré un léger fléchissement, et quelques progrès des chrétiens-démocrates, recul du mouvement d'extrême-droite NPD (néo-nazi) par rapport aux élections à la Diète, il y a un an, telle est la tendance qui se dégage des élections municipales de Basse-Saxe tenues hier, mais dont les derniers résultats ne seront connus qu'aujourd'hui.

En effet, les opérations de dépouillement ne sont pas encore complètement terminées, mais en fin de soirée hier, un résultat portant sur 68 des 75 circonscriptions et grandes municipalités (4,332,672 inscrits sur 7,760,000 au total) a donné 41.2 pour cent des suffrages au SPD contre 39.3 pour cent à la CDU. Les libéraux du FDP ont recueilli 9.3 pour cent des bulletins et le NPD, qui n'avait pas participé aux municipales en 1964, mais s'était signalé l'an dernier en obtenant sept pour cent des suffrages exprimés pour le renouvellement de la Diète, a totalisé jusqu'ici 5.2 pour cent des voix.

Quelque 81,000 candidats se sont présentés pour les 37,000 sièges des conseils municipaux de 15 grandes villes et de près de 4,000 Communes que compte la région.

Détail à noter, M. Hans-Juergen Rehwinkel, 39 ans, fils du chef de la paysannerie allemande, qui s'était présenté sous la bannière du NPD sans en être toutefois membre, a été battu dans la région de Celle, ancienne place forte des nazis.

Le Centre Marie-Vincent s'agrandit

QUEBEC — Le Centre Marie-Vincent, à Montréal, sera doté de nouveaux bâtiments destinés à accueillir de jeunes caractériels. Le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, vient en effet d'autoriser cette institution à soumettre plans et devis en vue de la construction des pavillons.

Les jeunes caractériels ayant une intelligence normale, mais ne pouvant s'adapter aux cadres scolaires publics, seront admis dans cette institution. Par petits groupes, ils recevront des traitements psychologiques et devront suivre certains cours.

La conception architecturale des bâtiments permettra d'apporter à la répartition et à la division des pièces, tous les changements utiles aux progrès des jeunes caractériels.

Le Centre Marie-Vincent accueillera 96 jeunes comme pensionnaires et plus d'une centaine d'externes.

Le bon fonctionnement de ce centre demandera une grande collaboration entre les agences de service social, les différents organismes de bien-être et les services du ministère de la Famille et du Bien-être social.

naissances-décès-remerciements-in memoriam

ALLARD (Bernard) — A Montréal, le 27 septembre 1968, à l'âge de 33 ans, 11 mois, est décédé Bernard Allard, époux de Jeanne-d'Arc Laramée, demeurant au 201 — 2ème Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. MacGillivray
5644, rue Bannantyne, Verdun
10 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Jeannette) — A Montréal, le 27 septembre 1968 à l'âge de 54 ans est décédée Mme Léo Bélanger, née Jeannette Primeau, demeurant 11,654, rue Pelletier, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 9.30 h. et de là au cimetière de St-Antoine-Abbé, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERLINGUETTE (Juliette) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Alvarez Berlinguette, née Juliette Duquette, demeurant à 1835 boul. Morgan, app. 4. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 Ontario Est
pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIS (Roméo) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Roméo Bois, époux de Magella Gauthier. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, Boul. Rosemont
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDREAULT (Madeleine) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Henri Boudreault, née Madeleine Fafard, demeurant 2628 Bercy. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRADLEY-CHARTRAND (Albertine) — 28 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme James E. Bradley, née Albertine Chartrand. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Denis,
Aux Cèdres,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale des Cèdres, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière des Cèdres, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Blanche) — Subitement à Laval Ouest, le 29 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Blanche Clément, épouse de feu Georges Champagne, demeurant à 1551 boul. Ste-Rose, Laval Ouest. Elle laisse dans le deuil sa soeur Maud (Mme Alfred Lortie) de Laval Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils
3582—24ième Rue, à Laval Ouest
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Théophile, de Laval-Ouest, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUATRE (Alcide) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Alcide Clouâtre, époux de feu Andréa Brouillette, père de Georges, Mme J.L. Fournier (Lucienne), Ronald, Mme Yvan Archambault (Fernande), Adrien, René, Roland, Mme Gérard Pauzé (Thérèse), Mme Roland Poitras (Pauline, Mme André Boyer (Jacqueline) et Gérard. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Damase) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Damase Côté, époux de feu Alice Bisson, autrefois du 5268 rue Garnier, père de Maurice, Marcel, Madeleine, Gilles, Denise et Ginette. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Jean S.) — A Montréal, le 27 septembre 1968, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Jean S. David, époux de Marguerite Larue, demeurant à 7382 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 Est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAZE (Adélard) — A Terrebonne, le 27 septembre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé Adélard Daze, époux de Blanche Forest, demeurant 1031 rue St-Paul, Terrebonne, père de Jeannette (Mme Jean-Paul Legris), Rolande (Mme veuve Lucien Legris) et Rita (Mme Louis McDuff). Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Saint-Louis,
939, rue St-Louis,
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEPATIE (Flore) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Hormisdas Dépatie, née Flore Dauphin. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603, rue St-Laurent
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPATIE (Rose-Anna) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Despatie, née Rose-Anna Séguin. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
185, rue De Castelnau Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IMPRIMERIE
A. DESMARAIS
ENRG
Cartes mortuaires
Faire-part
Monuments
336, Cartier — Laval
SERVICE A DOMICILE
382-2822

DUMAIS (Roland) — Accidentellement à Valleyfield, le 28 septembre 1968, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Roland Dumais, époux de Lorraine Caron, père de Jacques et André, demeurant à 991 Guybourg. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUTEMPLE (Joseph-Albert) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Joseph-Albert Dutemple, époux de Blanche Victoria Pope, demeurant à 2139, rue Manufacture. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAFARD (Lucienne) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Paul Fafard, née Lucienne St-Hilaire, mère de Francine, Serge et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Henri) — A Ville de Laval, le 29 septembre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Henri Fortin, président du garage Fortin à Ste-Rose, époux de Marguerite Ouimet, demeurant à 82 boul. Ste-Rose, à Ste-Rose. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr
167 boul. Ste-Rose, à Ste-Rose
à 2 h. 45 p.m., pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOUQUET (Benoit) — A La Tuque, le 27 septembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Benoit Fouquet, époux de Gertrude Martin, père de Michel. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Boudrias et Cormier Ltée
816 boul. Ste-Croix, St-Laurent
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Antonia) — A Jacques-Cartier, le 27 septembre 1968, à l'âge de 70 ans est décédée Antonia Gosselin, épouse de feu Aimé Gagnon, demeurant 1243 Victoria. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVIN (Horace) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Horace Gauvin, époux de Pauline Morin, demeurant à 2915, rue Liebert. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Urgel Bourgie Ltée
7895, rue Notre-Dame Est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEOFFRION (Rosana) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Louis Geoffrion, née Rasana Huberdeau. Elle laisse dans le deuil ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
angle 11ième Ave, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERARD (Armand) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Armand Gérard, fils de feu Médéric Gérard et de feu Dorina Verville, demeurant à 6040 rue Denormanville. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 Est, rue Jean-Talon
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODON (Marie-Anna) — A Montréal, le 27 septembre 1968, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Augustin Godon, née Marie-Anna Labelle, mère de René et Juliette. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.
17 ave Laurier est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMMOND (Jean-Baptiste) — A Montréal-Nord, le 29 septembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Hammond, époux de Philomène Plante, demeurant au 10,747 Hébert. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130 boul. Pie-IX
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Aimé) — A Montréal, le 27 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Aimé Larivière, époux de feu Jeannette Papineau, demeurant 2242 Raudot. Les funérailles auront lieu mardi, le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk,
à 9h.45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Juliette) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédée Juliette Séguin, épouse de feu Aldebert Lavallée, demeurant à 50 Nelson, Outremont. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
340 rue Jarry Est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Viateur, d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Justine de Newton, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Lida) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Théophile Leblanc, née Lida Bernard. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARTES MORTUAIRES
et REMERCIEMENTS
MAISON H.F. ROY LTEE
IMPRIMERIE
1589 RUE ST-HUBERT
527-9268

LOWE (James) — A Lachute, le 29 septembre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. James Lowe (Jim), président de Lowe Bros Dairy, époux de Gabrielle Huot, père de Jimmy Jr demeurant rue Sydney. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Ménard
397 rue Grâce, Lachute
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Anastasie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Zoël) — Rougemont, le 28 septembre 1968, à l'âge de 83 ans, 9 mois, est décédé M. Zoël Martin, époux de Marie-Louise Gaucher, demeurant à Rougemont, père de Léon et Jean de St-Rémi-de-Napierville, de Lionel et Gilbert, Lucille (Mme Welley Lasonde) de Rougemont de Georges-Emile, de Varennes, de Donat Martin, directeur de funérailles de St-Eustache. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Poirier
à St-Césaire
à 2 h. 15, pour se rendre à l'église paroissiale de Rougemont, où le service sera célébré à 2 h. 30 p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLET (François-X.) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 42 ans, est décédé M. François-X. Ouellet, fils de Joseph Ouellet et d'Alice Berubé, frère d'Alphonsine, Isabelle, André, Thérèse, Jean, Jeannine, Marcel. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Orise) — A Laval-des-Rapides, le 29 septembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Roméo Ouellette, née Orise Desmarais, demeurant à 107 Conrad, app. 1. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.C. Filiatrault
90 boul. Lévesque, Pont-Viau
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAIEMENT (Alice) — Au Foyer Ste-Dorothée, le 29 septembre 1968, à l'âge de 90 ans, est décédée Alice Charest, épouse de feu Jérémie Paiement, soeur d'Hector Charest, de Mme Palmire Labrosse et Mme Christina Daoust. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5503 Ouest, boul Gouin
pour se rendre à l'église St-Odile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Gilles) — Accidentellement à St-Canut, le 29 septembre 1968, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Gilles Perreault, fils de feu Jean-Baptiste Perreault et Maria Bergeron, demeurant à 6618—1ère Ave, Rosemont. Il laisse dans le deuil ses frères Fernand, Georges, Henri et Jean-Paul, ses soeurs Jeannine (Mme André Tourville), Marie-Paule (Mme Marcel Durocher), Monique (Mme Gérard Bastien), Claire (Mme Yvon Rhéaume), ses belles-soeurs Claire Chayer, Thérèse Ouellette et Louise Lamothe. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
angle 11ième Ave, Rosemont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Casimir, comté Portneuf, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Jean-Louis) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Jean-Louis Provost, fils de Raoul Provost et de feu Emma Pratt. Exposé aux salons
Ed. Darche & Fils
3219, Grande-Allée, Laflèche

ROBILLARD (Angelina) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Oscar Robillard, née Angelina Pollender, demeurant à 1440 Dufresne. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Gauthier Enrg.
2521 Ste-Catherine Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVAGEAU (Robert) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Robert Sauvageau, époux de Corinne St-Jean, demeurant à 1300 Montcalm. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier
3503 rue Papineau
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE (Roch-D.) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Roch-D. Sauvé, époux d'Yvette Payette. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, Boul. Monk
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SOUCY (Henri) — A LaSalle, le 28 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Henri Soucy, époux de feu Régina Albert, demeurant 1096 Shevckenko, LaSalle. Les funérailles auront lieu mardi, le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7708, rue Centrale,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Labouré, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STRUTHERS (Berthe) — A Cité des Deux-Montagnes, le 29 septembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Berthe Tison, épouse d'Aimé Struthers, soeur d'Henriette et de Michèle, demeurant à 98 Royal Park, à Cité des Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
1004 Chemin Oka
à Cité des Deux-Montagnes
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 10 s. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TAILLEFER (Henri) — A Ville de Laval, le 28 septembre 1968 à l'âge de 82 ans, est décédé M. Henri Taillefer, époux de Maria Labelle, demeurant à 5520 boul. St-Martin, Chomedey. Il laisse dans le deuil ses enfants, Arthur, Yvonne (Mme Bernard Prud'homme), Léo, notaire, Roméo, Germaine (Mme Robert Chartrand), Gabrielle (Mme Réal Vaillancourt), Doris, Rachèle (Mme Roland Cloutier), Claudette (Mme André Lacroix). Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr
3845 boul. St-Martin, Chomedey
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREPANIER (Edmée) — A Cité Laval le 27 sept 1968, à l'âge de 78 ans est décédée Edmée Courtois, épouse de feu Alfred Trépanier, mère de: Paul, Jean, Mme Arthur Groves (Lorraine), Georges, Mme Clément Girard (Marguerite) Mme Maurice Paillé (Marielle) Mme André Viau (Monique), Soeur de: Mme Vve Siméon Malo (Lucille) Mme Vve Jos Ponthriand (Marie-Berche). Les funérailles auront lieu mardi le 1er oct. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 est Boul. Henri-Bourassa
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Claude où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

VAILLANCOURT (Rose) — A Greenfield Park, le 28 septembre 1968, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Roméo Vaillancourt, née Rose Guilbert, demeurant à 128 Verchères, autrefois de Pointe-St-Charles, mère de Mlle Simone, Rita (Mme Gilbert Bergevin) et André. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.
200 St-Louis, Ville Lemoyne
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Anastase, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANT (Lionel) — Subitement à Lavaltrie, le 28 septembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Lionel Vaillant, gérant de la Caisse Populaire et agent d'assurances générales à Lavaltrie, époux de Juliette Turgeon, demeurant au 1192 rue Notre-Dame, à Lavaltrie. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
811 Notre-Dame, à Lavaltrie
à 3 h. 30 p.m., pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 4 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LES CLINIQUES DE LA CROIX-ROUGE

Les dons peuvent être faits aux collectes mobiles ou à l'un des centres permanents de la Croix-Rouge situés au 2180 ouest, boul. Dorchester, et au 3131 est, rue Sherbrooke.

On peut également fixer un rendez-vous en composant : 527-8583.

LUNDI : Hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, 555 ouest, boul. Gouin. Entrée de l'est, 9 h. 30 à midi — 1 h. à 5 h.

Saint-Bruno-de-Montarville, Auditorium de l'Ecole de Montarville, 725, rue Montarville, 2 h. 30 à 5 h. 30 — 7 h. à 10.

Valleyfield, La Cité des Arts et des Sports, rue Saint-Thomas, 2 h. à 9 h. 30.

MARDI : Valleyfield, La Cité des Arts et des Sports, rue Saint-Thomas, 2 h. à 9 h. 30.

Conseil Crémazie, Salle des Chevaliers de Colomb, 6527, rue Saint-Hubert, Montréal, 2 h. 30 à 5 h. 30 — 7 h. à 9 h. 30.

Candiac, Chalet municipal, Chemin Handel, 2 h. à 5 h. 30, 7 h. à 9 h. 30.

MERCREDI : Joliette, Séminaire de Joliette, rue Saint-Charles, 1 h. à 10 h.

JEUDI : Joliette, Séminaire de Joliette, rue Saint-Charles, 1 h. à 10 h.

Northern Electric, 150, boul. Métropolitain, édifice "H", mezzanine, 9 h. à 11 h. 30 — 1 h. à 4 h. 30.

VENDREDI : Collège Maisonneuve, fumoir et vivoir, 3800 est, rue Sherbrooke, 9 h. à 1 h. — 2 h. 30 à 5 h. 30.

Séminaire de Philosophie, 3880, Chemin Côte-des-Neiges, Salon des étudiants, 9 h. à 11 h. 30 — 1 h. à 4 h. 30.

La paix peut déboucher sur des dangers

— Paul Martin

OTTAWA (PC) — L'homme doit élever son sens moral à un niveau comparable à celui de ses réussites technologiques s'il veut établir une paix mondiale durable, a déclaré le sénateur Paul Martin dans un livre publié récemment.

Selon le sénateur Martin, ancien ministre des Affaires extérieures et chef du gouvernemnt à la Chambre haute, c'est la même peur de la guerre entre l'Est et l'Ouest qui a préservé le monde d'une hécatombe sanglante.

"La peur de l'extinction, la peur des conséquences inconnues et terribles d'une guerre nucléaire, a... permis la poussée des relations internationales qui se sont tenues jusqu'à présent.

"La peur, toutefois, n'est pas un dérivatif à la violence sur lequel le monde peut s'appuyer indéfiniment. Une période de paix prolongée peut en soi donner naissance à des dangers"

Le sénateur Martin a fourni un chapitre à un livre publié par Time-Life Books et intitulé Alternatives to Violence. Le livre réunit 20 autres essais rédigés par des personnalités comme Henry Ford II, Arthur Koestler, Robert McNamara, Stuard Mudd, Sir Sarvepalli Radhakrishnan et Arsold Toynbee.

L'essai rédigé par le sénateur Martin touche des problèmes allant des pays sous-développés aux efforts des jeunes et des non-Blancs d'obtenir une voix aux affaires de leur pays.

"Dans un monde où personne n'a expérimenté les horreurs de la guerre, poursuit le sénateur, l'effet préventif de la peur peut très bien avoir comme contre-partie le phénomène humain naturel de curiosité de voir ce qu'est vraiment la guerre, et le vieux désir d'expansion et d'agrandissement".

Calendrier de la Terre des Hommes

Terre des Hommes est fermée aujourd'hui, jour des funérailles du premier ministre Johnson. Toutefois, nous publions ici la liste des événements permanents à l'usage des personnes qui désirent se rendre demain sur les îles.

TOUS LES JOURS

Pavillon de l'Algérie — Spectacle de 18 h à la fermeture, avec un orchestre de 5 musiciens, un chanteur arabe et 2 danseuses. Musique orientale et occidentale.

Pavillon de l'Allemagne — Films présentés continuellement.

Auditorium Sainte-Hélène — Quatre films présentés: "Midi-théâtre" à toutes les heures, de 10 h 30 à 20 h 30. Commentaires et entrevues sur "La Greffe du coeur", à 11 h, 14 h, 17 h et 20 h.

"Revascularisation Myocardiale" (Procédé Vineberg) à 12 h, 15 h et 18 h.

"Cent ans de médecine canadienne", en anglais à 13 h et 19 h, en français à 16 h.

Biosphère — Présentation, à toutes les demi-heures, de deux courts films: "Le vieux Montréal" et "La migration des oiseaux".

Pavillon du Canada 67 — Film "Canada 67" de Walt Disney à toutes les demi-heures.

Congo-Kinshasa — Présentation continuelle de plusieurs films sur le Congo et l'Afrique à Expo 67.

Pavillon Guyane et Barbade — "Lord Radio and the Bimshire Boys", orchestre de 4 musiciens tous les soirs sauf le lundi, de 18 h à la fermeture.

Pavillon d'Haïti — "L'Ensemble tropical d'Haïti", de 20 h à 22 h, chanteurs et danseurs haïtiens.

Films: "The Cure" avec Charlie Chaplin et "Sports et Transports" de l'ONF; présentation toutes les demi-heures.

Pavillon de l'Inde — Au restaurant terrasse Maharani, l'orchestre "Coral Islanders", sur semaine, sauf le lundi, de 18 h à 23 h 30 et la fin de semaine, de 13 h à 1 h du matin. Musique des Antilles, calypso...

Pavillon d'Israël — Deux nouveaux films relatant la réunification de Jérusalem: "Jerusalem; in Search of a City" et "On the Seventh Day", présentés continuellement.

Pavillon de la Jamaïque — Spectacle du quintet "Jonkahoo", de 16 h à minuit. Musique calypso, créole...

Pavillon du Maroc — Au restaurant "La Kasba", tous les jours sauf le lundi à 18 h 30, 20 h 15 et 22 h, l'orchestre de Salim Azra et la danseuse Gamila. Spectacle d'une heure avec musique orientale et méditerranéenne.

Pavillon du Mexique — "Les Mariachis", tous les jours à la terrasse du restaurant de 13 h à 13 h 30 et à l'intérieur du pavillon, de 14 h à minuit.

Pavillon Mon Pays c'est l'Hiver — Toutes les heures, spectacle de patinage artistique d'une durée de 10 minutes. Fabricant de raquettes et forgeron à l'oeuvre, de midi à 21 h. Présentation d'un film par les Cinéastes Associés de Montréal: "Est-ce qu'on a le droit de faire un soleil" à toutes les demi-heures.

Pavillon des Pays-Bas — Dans le pavillon, salle de musique avec plusieurs programmes de musique stéréophonique, de 10 h 30 à midi et de 18 h à 21 h 30.

Pavillon de la Police — "Mechanized Death", film d'une durée de 10 minutes, démonstration de l'escouade canine, toutes les demi-heures. — Du lundi au vendredi, CKLM diffuse l'émission "Salut les 15-70", de 19 h à 20 h.

Pavillon du Québec — Danse tous les soirs, sauf le lundi, avec "Claude Hébert et son quatuor", de 19 h à la fermeture.

Sermons de la Science — Programme de 14 films présentés dans un ordre différent tous les jours, de 10 h 30 à 21 h 30. "Le professeur et les prophètes", "Les faits de la foi", "La voix des profondeurs", "Les fenêtres de l'âme", "La rivière rouge de la vie", "Le Dieu de l'atome", "Poteaux indicateurs dans le ciel", "Le dieu de la création", "Les trésors cachés", "Poussières ou destinées", "Cité des abeilles", "Le mystère des trois horloges", "Le temps et l'éternité", "Le droit de priorité".

Théâtre des Marionnettes (Pav. des Brasseries) — Spectacle bilingue de marionnettes, "Fantaisie internationale", à 14 h et 16 h.

Pavillon Trinidad et Tobago — Spectacle de "L'Orchestre du pavillon Trinidad et Tobago" à l'intérieur à 16 h, 17 h et 18 h, et à l'intérieur au théâtre à 19 h 30. Danse tous les soirs, de 19 h à la fermeture.

Pavillon de la Tunisie — Spectacle toutes les demi-heures, de 17 h à 23 h, "Les Gafsiens": 3 musiciens, 1 danseur et 2 danseuses.

Pavillon de l'électricité — Deux films: "Au bout du doigt", en français à 11 h, en anglais à 11 h 30, et "Une force inépuisable", en français à 14 h, 16 h, et 20 h; en anglais, 12 h 30, 16 h 30 et 20 h 30.

Pavillon Signé Jeunesse — Présentation d'un film de l'UNESCO, "Petit Monde" fait par des enfants de 23 pays différents, présenté continuellement.

Lanterna Magica — Spectacle de six numéros: Jalousie Danses folkloriques slovaques, Corrida, Les 4 as, Trouble-fête et Casse-cou. Sur semaine à 17 h 30, 18 h 30, 20 h 30, 21 h 30, 22 h 30.

Au Village Canadien — Défilé de la Compagnie Franche de la Marine et des Fraser Highlanders dans les rues du Village Canadien. — Compagnie Franche de la Marine, sur semaine à 13 h, 14 h, 15 h, 16 h, 18 h et 19 h 30, et la fin de semaine à 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 20 h et 21 h.

Fraser Highlanders, sur semaine à 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30, 18 h 30 et 19 h 30 et la fin de semaine à 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, 19 h 30,

Comment abolir la monarchie?
—page 43

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Double règlement de compte?
—page 3

ÉDITION DE MONTRÉAL ** Montréal, lundi 30 septembre 1968 / saint Jérôme, confesseur et docteur / 84e année, No 228 / 6 cahiers / 60 pages / La météo : ensoleillé, nuageux. Vents du sud-ouest de 15 milles / Min. 40° / Max. 65°

Il a trouvé en politique l'occasion de manifester son courage

—Le cardinal Roy

par Gilles DAOUST et François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC. — "Celui pour qui nous prions aujourd'hui a trouvé dans la vie politique l'occasion de manifester son courage devant les fatigues et les tâches difficiles et de témoigner son affection à tout le peuple qu'il avait la mission de servir. Il fut un intendant que le Seigneur a trouvé en pleine activité au moment où Il est venu le visiter. Demandons humblement que, pour lui et pour nous qui ne savons ni le jour ni l'heure, le jugement divin soit favorable".

Telle est la conclusion de l'homélie que l'archevêque de Québec, son éminence le cardinal Maurice Roy, a prononcée ce matin aux obsèques de feu le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, tenues en la basilique de Québec. Plus de 600 personnalités religieuses, civiles et politiques tant étrangères que québécoises ont assisté aux funérailles d'Etat.

Les cérémonies ont débuté à 9 h. 30 dans l'enceinte du Parlement où, pendant 22 ans, M. Johnson a discuté des affaires de l'Etat. Le cortège s'est ensuite transporté à la basilique de Québec, où le primat de l'Eglise canadienne a prononcé l'homélie.

Les hommes au service de leurs frères

Le temps, à Québec, était maussade et pluvieux comme à Montréal mais des milliers de personnes se massaient dans les rues Saint-Louis, Dufort et Buade pour voir passer le cortège. Des dizaines de jeunes filles regardaient bouche bée le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, escorté d'agents de la Gendarmerie royale visiblement nerveux, jetant des coups d'oeil sur les toits du vieux Québec dans la crainte de quelque incident.

Avant de quitter le Parlement, la famille du défunt, les membres du cabinet provincial, le premier ministre du Canada et le premier ministre français se sont une dernière fois recueillis auprès du cercueil.

Le cardinal, en anglais et en français, a longuement cité des passages de l'évangile, de l'Encyclique "l'Eglise dans le monde de ce temps", des phrases de saint Thomas d'Aquin, illustrant les enseignements de Dieu sur les "hommes appelés à être au service de leurs frères".

Parlant de ceux "qui ont le lourd fardeau de l'autorité civile", le cardinal Maurice Roy a déclaré : "Ils ont la responsabilité de diriger les autres dans la poursuite du bien commun de la société tout entière.

"Si les honneurs qu'on leur rend sont enviables, le poids des soucis et des travaux qu'impose l'administration publique, exige de celui qui s'y engage avec une conscience éclairée, une véritable consécration de lui-même en vue du bien commun.

"C'est pourquoi, a poursuivi le cardinal en citant un texte du 11e Concile du Vatican, l'Eglise tient en grande considération et estime l'activité de ceux qui se consacrent au bien de la chose publique et en assurent les charges pour le service de tous".

"Le droit et le devoir qu'ont tous les citoyens d'observer les hommes publics, de discuter la valeur de leur administration, de les choisir par un vote intelligent et libre, a dit aussi les cardinal Roy, ne doivent pas faire oublier le respect et la sympathie que leur mérite

Voir COURAGE en page 2

Bertrand ferait le voyage à Paris

de notre bureau de Québec

QUEBEC — M. Maurice Couve de Murville, le chef du gouvernement français, qui est arrivé hier à Québec, en passant par Montréal, pour diriger l'imposante délégation française qui représentait aujourd'hui le général de Gaulle aux funérailles d'Etat de M. Daniel Johnson, a eu des entretiens privés avec le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, à Montréal, puis avec M. Jean-Jacques Bertrand, vice-président du conseil des ministres du Québec avec qui il a pris le dîner en tête-à-tête dans la Vieille capitale.

Rien n'a transpiré jusqu'à maintenant de ces entretiens.

Mais il semble que M. Bertrand pourrait se rendre en France comme invité du gouvernement français aux dates qu'avait établies M. Daniel Johnson pour sa visite au général de Gaulle.

A l'issue du dîner, M. Jean-Jacques Bertrand, à qui l'on demandait s'il pouvait effectuer le voyage à Paris, a déclaré, dans un large sourire : "Je vous parlerai de cela plus tard".

Les porte-parole du gouvernement québécois ont souligné dimanche soir que la visite en France que devait faire M. Johnson découlait d'une invitation adressée au chef du gouvernement du Québec et que celle-ci vaudrait pour quiconque détient ce poste. Si mercredi le caucus de l'Union Nationale l'élit chef du gouvernement québécois, il appartiendra à M. Bertrand de décider de se rendre ou non à Paris.

Cet après-midi, le chef du gouvernement canadien et le premier ministre français ont des entretiens officiels à la Citadelle de Québec, c'est-à-dire en territoire fédéral.

A son départ d'Orly, hier midi, M. Couve de Murville avait d'ailleurs fait connaître son intention de s'entretenir avec M. Trudeau. "Mais le moment de nos entrevues, avait-il précisé, n'a pas encore été fixé."

La première rencontre des premiers ministres français et canadien, à Dorval, hier après-midi, avait duré beaucoup plus longtemps que pré-

Voir BERTRAND en page 2

photo LA PRESSE

Le premier ministre de France, M. Couve de Murville s'est rendu hier soir dans l'enceinte de l'Assemblée législative, à Québec, pour se recueillir durant quelques instants devant la dépouille de M. Daniel Johnson. A droite, MM. Jean-Jacques Bertrand et Paul Dozois.

Trudeau et Couve de Murville étaient parmi le défilé de 80,000 personnes

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du gouvernement français, M. Maurice Couve de Murville et le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, comptent parmi les quelque 80,000 personnes qui ont défilé en fin de semaine devant la dépouille du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

Tout comme vendredi, le décès du chef du gouvernement québécois a de nouveau donné lieu, pendant toute la fin de semaine, à des scènes émouvantes, plus particulièrement lorsque le premier ministre du Canada et le chef du gouvernement français se sont recueillis devant la dépouille du défunt exposée en chapelle ardente à l'Assemblée législative.

Arrivé à 10 heures hier soir au Parlement provincial, soit quelques minutes à peine avant qu'on ne ferme le cercueil de M. Johnson, le chef du gouvernement fédéral s'est rendu à l'Assemblée législative en compagnie de l'épouse du premier ministre, de ses deux fils, et du ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand.

Tenant chacun un bras de l'épouse du défunt, dans un geste symbolisant l'unité devant la mort, les deux hommes politiques se sont agenouillés devant la dépouille et ont prié pendant quelques instants.

Calme et courageuse, l'épouse du premier-ministre, qui portait une voilette noire, a ensuite présenté M. Elliott Trudeau aux membres du cabinet provincial et aux députés de l'Union nationale présents.

Oubliant les querelles politiques, le ministre de la Justice et celui que l'on désigne comme le successeur de M. Johnson, s'adressa à M. Trudeau avec une touchante simplicité: "Pierre, tu viens de rencontrer la famille québécoise qui a besogné pour les Québécois et les Canadiens français; cette famille, c'est la tienne et la nôtre."

Ces propos devaient être suivis d'une scène très touchante lorsque succédant à son mari, le ministre des Forêts et de l'Aménagement régional, Mme Jean Marchand a exprimé avec beaucoup d'émotion ses sympathies à Mme Johnson.

Les larmes aux yeux, Mme Marchand a dit à l'épouse du défunt qu'elle avait été très bouleversée en apprenant la mort de M. Johnson, jeudi dernier.

"J'ai pleuré avec vous, je pleure avec vous", a dit Mme Marchand.

Devant cette scène, le premier ministre du Canada s'est approché de l'épouse de son collègue et il l'a prise par l'épaule pour la consoler.

Accompagné du ministre de la Justice et de son collègue fédéral, le premier ministre du Canada a escorté ensuite Mme Johnson à ses appartements où il est demeuré une quinzaine de minutes.

Les premiers ministres de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, MM. D. M. Smith et Louis Robichaud, étaient présents en même temps que M. Trudeau.

Le premier ministre du Canada devait quitter une quin-

Voir MURVILLE, page 2

Le Canada participe à un projet de satellite pour la francophonie

PARIS — Le Canada a été nommé, aux côtés de la France et du Luxembourg, membre d'une commission permanente créée par l'Association internationale des parlementaires francophones en vue de proposer l'achat ou la construction d'un satellite de télécommunications destiné aux pays francophones.

Cette décision a été annoncée samedi, au Château de Versailles, à la conférence de presse qui a suivi la clôture de la première assemblée générale de l'association. Le satellite envisagé permettrait aux pays francophones, a-t-on souligné, d'échapper à l'"hégémonie spatiale" que les Etats-Unis et l'URSS pourraient éventuellement tenter d'exercer.

M. Jean-Pierre Goyer, secrétaire parlementaire du ministre canadien des Affaires extérieures, a déclaré que cette résolution intéressait vivement le Canada. Il a souligné par ailleurs que le Canada pourrait

Voir SATELLITE, page 2

Johnson aurait connu la précarité de sa santé

QUEBEC (PC) — A quatre jours de la mort subite du chef du gouvernement québécois, les rumeurs selon lesquelles le premier ministre Johnson savait qu'il lui restait peu de temps à vivre, s'accréditent de plus en plus.

Il y a eu d'abord cet informateur près du conseil des ministres qui, moins de dix heures après le décès de M. Johnson, jeudi matin à la Manicouagan, en soulevait l'hypothèse.

Il faisait allusion à certains indices, certains documents trouvés quelques heures après la mort de M. Johnson et préparés, semble-t-il, durant les premières heures de son retour des Bermudes au Québec.

Pour sa part, un ministre du cabinet Johnson, ami du premier ministre depuis plusieurs années, devait dimanche tenir des propos dont la teneur indiquait qu'il voyait lui-même que son chef était fort au courant de la précarité de sa santé.

Ce ministre signalait à l'appui de sa thèse les réunions du cabinet et des députés de l'Union nationale ainsi que les discussions qui y eurent lieu présidées par M. Johnson.

Voir CONNU, page 2

Coïncidence tragique

Il y a deux ans, jour pour jour, hier, le premier ministre Daniel Johnson accueillait l'actuel premier ministre de France, M. Maurice Couve de Murville.

Coïncidence, hier, c'était au tour du premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, d'accueillir l'ancien ministre des Affaires étrangères de France, délégué extraordinaire du général de Gaulle aux obsèques de M. Johnson.

M. Couve de Murville, qui était de passage dans la vieille capitale le 29 septembre 1966, avait été reçu par le chef du Québec en ces termes : "Qui aurait dit, jadis, que le destin du Québec pût un jour intéresser de nouveau la France au point d'amener celle-ci à y envoyer le chef de sa diplomatie."

AUJOURD'HUI

Une 5e greffe du coeur à Montréal

M. Rosaire Brien, est devenu hier le cinquième bénéficiaire de la série de greffes du coeur pratiquée par l'équipe du Dr Pierre Grondin, de l'Institut de cardiologie de Montréal. Le donneur, un adolescent de 16 ans victime d'un accident de moto à Edmundston au Nouveau-Brunswick, a été maintenu en vie par des procédés artificiels jusqu'à son transport par avion à Montréal.

— page 3

SOMMAIRE

Annonces classées / 44 à 51, 54 à 57
Arts et Spectacles / 18-19
Bandes dessinées / 21
Calendrier de la Terre des hommes / 20
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 58
Editorial / 4
Finance / 38 à 40
Horoscope / 20
Informations étrangères / 53 et 59
Les secrets de polichinelle / 16
Loisirs et récréation / 21
Mots croisés / 47
"Mot-mystère" / 21
Nouvelles nationales / 43
Radio et télévision / 36-37
Sports / 31 à 35, et 41
Vie féminine / 14 à 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 16

CKAC 73 AU CADRAN

Les travaillistes désapprouvent la politique de Wilson sur les salaires

BLACKPOOL, Angleterre (AFP, PA, UPI) — Le congrès travailliste a approuvé cet après-midi par 5,098,000 mandats contre 1,124,000 une résolution demandant au gouvernement d'abolir la loi sur le contrôle des salaires.

Ce verdict représente une cuisante défaite pour M. Harold Wilson.

La première matinée avait été dominée par une défense de la politique économique du gouvernement par M. Roy Jenkins, chancelier de l'échiquier. Le chancelier semblait avoir remporté l'avantage en recueillant une ovation des délégués.

Le vote anti-Wilson provient des syndiqués, qui détiennent plus de 5 millions de votes au 67ième congrès du parti "Labour".

Ce matin pendant que Mme Jenny Lee, veuve de l'ancien premier ministre Aneurin Bevan, prononçait un discours s'attaquant violemment au député conservateur Enoch Powell qui voudrait interdire aux Noirs d'immigrer en Angleterre, une cinquantaine de gueles noires" ont fait irruption au congrès travailliste après avoir malmené les "sentinelles".

Les "gueules noires" sont des mineurs et ont manifesté à l'ouverture du 67ième congrès du parti travailliste britannique, afin de contester la décision de M. Harold Wilson de fermer de nombreux puits de mine.

Après avoir chahuté pendant un bon moment, les manifestants ont décidé de s'en aller. Ils avaient été applaudis par un certain nombre de congressistes.

Après leur départ, Mme Jenny Lee a repris la parole et a déclaré: "Nous n'avons pas le droit de nous opposer à de telles manifestations puisque, dans une période de changements technologiques ce sont les travailleurs et leur famille qui souffrent les premiers."

La première matinée a été dominée par une défense habile et lucide de la politique économique du gouvernement par M. Roy Jenkins chancelier de l'échiquier. Le chancelier semble avoir remporté l'avantage dans cette passe d'armes, en recueillant une ovation des délégués. Cependant, cet avantage oratoire ne lève pas pour autant la menace d'un vote final contraire au gouvernement, les syndicats demeurant la force décisive du congrès avec plus de 5 millions des 6,300,000 mandats.

Le discours de M. Jenkins est une invitation à la patience : il faudra encore au moins 18 mois de difficiles et pénibles efforts pour assainir l'économie britannique, mais déjà il existe des signes encourageants qui

Voir WILSON en page 2

Bilan prévisible de ces rencontres

par Pierre SAINT-GERMAIN
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Selon les milieux informés, l'entretien que le premier ministre français, M. Couve de Murville, doit avoir avec M. Pierre Elliott Trudeau pourrait donner une impulsion à l'accord culturel franco-canadien, mais il ne modifiera en aucune façon les rapports privilégiés que Paris entretient avec Québec.

L'accord culturel franco-canadien facilite notamment les échanges entre la France et les minorités francophones du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba et des autres provinces canadiennes. Il permet le va-et-vient, entre les deux pays, de troupes de théâtres, orchestres, expositions d'oeuvres d'art, etc.

L'entretien entre MM. Couve de Murville et Trudeau contribuera sans doute à une meilleure compréhension entre Ottawa et Paris, ajoute-t-on, mais il ne saurait donner lieu à des résultats spectaculaires.

On fait remarquer que ces conversations coïncideront avec l'annonce officielle, aujourd'hui, de la vente du plutonium canadien à la France, qui a nécessité de longs mois de négociations.

photo LA PRESSE

M. Pierre Elliott Trudeau (à gauche) a accueilli le premier ministre de France, M. Couve de Murville à Dorval, hier après-midi.

COURAGE
SUITE DE LA PAGE 1

le poids des responsabilités que l'on place sur leurs épaules.

"Cette charge devient presque écrasante en des temps où toutes les institutions évoluent rapidement, où les disciplines auxiliaires de l'administration apportent chaque jour des lumières nouvelles, où les structures mêmes de la société civile sont remises en question. La fidélité à la mission qui est confiée exige d'eux un désintéressement, un courage devant les échecs et la lassitude, un véritable sacrifice de soi-même pour l'avantage de tout le peuple."

Le cardinal a ensuite cité une phrase de saint Thomas selon laquelle "la récompense des princes ou des chefs d'Etat sera une béatitude excellente en raison même de la valeur qui est propre aux actes posés en vue du bien commun".

"Telle fut la charge confiée à celui que Dieu vient de rappeler à lui, a dit Mgr Roy; tels sont les motifs pour lesquels il a droit à notre gratitude, à notre respect, à notre sympathie, à la fidélité des coeurs chrétiens.

"Nous n'avons pas ici à raconter sa vie ni à prononcer sur lui un jugement qui appartient à Dieu seul; mais nous rappelant que l'autorité dont il était investi le mettait au service de ses frères et qu'il a donné à cette oeuvre le meilleur de lui-même, nous nous associons respectueusement au deuil des membres de sa famille et nous demandons pour lui l'hommage de votre souvenir et l'assistance de vos prières".

Enfin, le cardinal a déclaré que tous les citoyens du Québec et de tout le Canada sont associés aujourd'hui dans un même hommage à la mémoire de l'honorable Daniel Johnson.

"Nous partageons le deuil des membres de sa famille et de ses nombreux amis, a-t-il ajouté; il a exercé dans notre pays une charge lourde de responsabilités".

Soutenu par huit membres de la Sûreté du Québec et enveloppé du même drapeau fleurdelisé dont on avait couvert le corps de M. Johnson de Manic-5 à Québec jeudi dernier, le cercueil en cuivre de 900 livres a quitté le parlement au centre d'une garde d'honneur formée de 40 députés libéraux et de l'Union nationale.

Le cercueil a été déposé dans un corbillard largement vitré.

Aucun landeau de fleur ne séparait le corbillard des membres du cortège. Seule la couronne de fleurs offerte par Mme Reine Johnson à son époux.

L'épouse du chef du gouvernement ainsi que ses deux filles, Diane et Marie ont suivi le cortège.

A la tête du cortège, venaient les autres membres de la famille du défunt, soit ses deux fils, Daniel et Pierre-Marc, ses frères, le Dr Réginald Johnson, le juge Maurice Johnson et M. Jacques Johnson ainsi que ses beaux-frères, M. Gérard Leduc, M. Bernard Coderre et le Dr Yvan Charest.

Suivaient le lieutenant-gouverneur de la province, M. Hugues Lapointe; le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau; le ministre de la Justice M. Jean-Jacques Bertrand; le premier ministre de France, M. Maurice Couve de Murville; le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et président de la commission interministérielle chargée des affaires franco-québécoises, M. Jean Lipkowski; les anciens premiers ministres du Canada; les ambassadeurs de France et d'Angleterre; les premiers ministres des provinces du Canada; le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage; les membres du cabinet provincial et du cabinet fédéral; les autres chefs des partis fédéraux, les membres de la délégation officielle de France; et autres dignitaires.

A son arrivée à la Basilique de Québec, le cortège a été accueilli par le primat de l'Eglise canadienne et archevêque de Québec, le cardinal Maurice Roy.

Celui-ci, tout comme lors des funérailles de l'ancien gouverneur général du Canada, M. Georges Vanier, a officié le service dans des vêtements sacerdotaux blancs à la demande de la famille Johnson.

Cette couleur, qui est employée de plus en plus fréquemment dans les services religieux depuis le Concile, atténue l'atmosphère de deuil et indique davantage la perspective de la résurrection.

L'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire ainsi que l'évêque de Saint Hyacinthe, Mgr Albert Sanschagrin ont agi comme cocélébrants au cours du service. Trois autres évêques ont également participé à la cérémonie religieuse, Il s'agit de Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'université Laval, Mgr Paul Nichol, vicaire général de l'archevêché de Québec, Mgr Samuel Lemoyne, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe et ex-confrère de classe de M. Johnson et le curé de la Basilique, Mgr Adrien Falardeau.

Pendant la cérémonie religieuse qui a duré près d'une heure et demie, deux chorales, l'une de petits garçons et l'autre d'hommes ont répondu à l'officiant et le chanteur Yoland Guérard, qui était un ami personnel de M. Johnson, a chanté un extrait de la messe de requiem de Verdi.

Dès que le service religieux a été terminé, la dépouille mortelle de M. Johnson a quitté la capitale provinciale pour Montréal où elle devait arriver à 3 heures cet après-midi.

Aspect un peu symbolique de ce départ, M. Johnson passait en général sa journée du lundi à Montréal dans ses bureaux de l'édifice de l'Hydro-Québec.

Pour gagner la métropole, le cortège a emprunté la route transcanadienne, ralentissant en quelques endroits où des foules s'étaient massées pour rendre un dernier hommage à celui qui dirigea pendant les deux dernières années les destinées de la province.

La dépouille mortelle de M. Johnson ne sera inhumée que demain, à St-Pie-de-Bagot, après avoir été exposée en chapelle ardente toute la nuit au Palais de Justice.

BERTRAND
SUITE DE LA PAGE 1

vu, soit 50 minutes au lieu de 15.

Entouré de plusieurs de ses conseillers, M. Trudeau était en effet venu accueillir lui-même M. Couve de Murville, le réacté du gouvernement canadien s'étant posé sur la piste quelque 30 minutes après celui du gouvernement du Québec, portant à son bord M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires intergouvernementales.

De longues limousines noires avaient ensuite conduit les visiteurs de marque et dignitaires au salon réservé aux "V.I.P.", auquel ni journalistes ni photographes n'ont eu accès.

Après le départ pour Québec de M. Couve de Murville et Morin, M. Trudeau s'était refusé à tout commentaire, précisant qu'il n'en avait pas la permission.

Le chef du gouvernement français, qui avait pu s'entretenir seul à seul avec M. Morin pendant le trajet, a été accueilli dans la Vieille capitale par MM. Jean-Jacques Bertrand et Paul Dozois.

Au début de la soirée, soit vers les 7 h., il s'était recueilli sur la dépouille mortelle de M. Daniel Johnson, qui reposait en chapelle ardente à l'Assemblée législative du Québec.

M. Couve de Murville et sa suite avaient par ailleurs présenté leurs condoléances à la veuve ainsi qu'aux membres de la famille Johnson.

A sa sortie du Parlement, des personnes qui attendaient pour rendre un dernier hommage au défunt premier ministre du Québec, s'étaient avancées vers M. Couve de Murville, lançant: "Merci à la France!".

SATELLITE
SUITE DE LA PAGE 1

peut-être contribuer à assurer une meilleure réception des émissions radiophoniques des pays francophones, notamment de la France, dans certains pays d'Afrique.

M. Goyer, qui dirigeait la section canadienne à l'assemblée générale, a en outre déclaré que le Canada était favorable à l'utilisation de films pour faire connaître la situation de la langue française dans le monde. Une résolution adoptée par les parlementaires francophones demande à chaque pays membre de l'association d'inventorier ses ressources cinématographiques dans ce domaine et de produire, au besoin, de nouveaux documentaires.

En ce qui concerne l'aide à apporter aux pays où le français n'est pas couramment utilisé, en vue d'y former des fonctionnaires destinés aux grandes organisations internationales, M. Goyer a fait remarquer: les missionnaires canadiens-français participent à la diffusion de la langue française dans plusieurs pays et il y a lieu d'étudier les moyens qui leur permettraient d'améliorer cette contribution. La résolution approuvée par l'association recommande notamment que l'on utilise les services fournis par les ambassades.

Au cours des travaux de l'assemblée générale, on a évoqué l'absence des parlementaires de l'assemblée législative et du conseil législatif du Québec et souligné que les statuts permettaient au Québec de constituer un groupe, avec droit de vote séparé, au sein de la section canadienne. Cependant, a-t-on noté, il n'appartient pas à l'association de résoudre les problèmes qui se posent à ce sujet dans tel ou tel pays.

MURVILLE
SUITE DE LA PAGE 1

zaine de minutes plus tard le Parlement en compagnie de M. Bertrand.

A sa sortie du Parlement, M. Trudeau dut affronter une centaine d'admiratrices qui, malgré la tritesse de l'événement, ne purent s'empêcher de crier avec joie: "Je l'ai vu, je l'ai vu!" Arrivé à Québec depuis 8 h., M. Trudeau avait pourtant attendu à 10 h. avant de se rendre au Parlement, afin semble-t-il d'éviter la foule.

Presqu'au même moment, à l'Assemblée législative, on fermait le cercueil de M. Johnson.

La plupart des observateurs politiques ont été frappés par le contraste entre la visite du premier ministre du Canada et celle, plus froidement protocolaire, du premier ministre de France à l'Assemblée législative.

Arrivé à 7 heures à Québec, M. de Murville s'est en effet recueilli seul devant la tombe du premier ministre, en l'absence de Mme Johnson.

La foule était également moins dense à ce moment et aucun incident spécial n'a marqué sa visite.

Il s'agissait de la première fois qu'un chef de gouvernement étranger devait rendre hommage à un premier ministre du Québec décédé.

A la suite de sa visite à l'Assemblée législative, le chef du gouvernement français a soupé en compagnie du ministre de la Justice, qu'il avait déjà rencontré alors qu'il était ministre des Affaires extérieures de France.

Quant aux citoyens Québécois, c'est par dizaines de milliers qu'ils ont continué d'affluer au Parlement provincial pendant toute la fin de semaine.

D'après le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, jamais le décès d'un premier ministre du Québec n'aura été marqué par un hommage aussi unanime de la population.

M. Bellemare, qui était présent lors des funérailles des premiers ministres Maurice Duplessis et Paul Sauvé, estime que la foule qui a défilé au Parlement en fin de semaine dépasse de beaucoup celle qui vint au Parlement à l'occasion de la mort de M. Duplessis et celle qui se rendit à St-Eustache dans le cas de M. Sauvé.

D'après certains estimés très difficiles à établir, la foule qui attendait à l'extérieur du parlement, aurait atteint jusqu'à 5,000 ou 6,000 personnes hier après-midi, défilant au rythme de trois mille par heure devant le cercueil.

Faisant la queue sur une distance de plus d'un mille, cette foule a attendu, à certains moments, pendant plus de deux heures avant de pouvoir se recueillir une dernière fois devant celui qui dirigea pendant deux ans les destinées de la province.

Venant de toutes les régions de la province et de toutes les classes de la société, plusieurs visiteurs n'ont pu retenir leurs larmes en serrant la main des quatre membres de la députation de l'Union nationale qui se relayaient tour à tour près du cercueil pour recevoir les condoléances de la population.

Quatre députés ont été particulièrement émus samedi, lorsqu'à un certain moment, un religieux âgé, marchant avec une canne, s'est présenté comme le frère Thomas, un ancien professeur du premier ministre.

L'enseignant, qui éprouvait de la difficulté à marcher, a dit qu'il n'avait pu s'empêcher de venir au Parlement pour rendre un dernier hommage à son ancien élève.

L'exposition en chapelle ardente de la dépouille du premier ministre aura été marquée pendant toute la fin de semaine de tels incidents tous plus émouvants les uns que les autres.

On s'attend maintenant à ce que les Montréalais affluent en aussi grand nombre que les Québécois au Palais de Justice où la dépouille du chef du gouvernement sera exposée jusqu'à demain matin.

CONNU
SUITE DE LA PAGE 1

mardi dernier, quelques jours après son retour de convalescence.

Testament politique

Il notait encore l'ampleur de la conférence de presse que son chef avait faite mercredi matin aux studios de Radio-Canada, à Québec, conférence d'information qui a été télévisée à travers le Canada et où M. Johnson aurait livré ce que l'on appelle de plus en plus dans les milieux politiques, son "testament politique".

C'est au cours de cette conférence que le premier ministre avait annoncé clairement sa pensée politique sur les problèmes cruciaux de l'heure : relations fédérales-provinciales et franco-québécoises, problèmes constitutionnels, culturels, politique salariale de son gouvernement à l'endroit des 200,000 employés de l'Etat, etc.

Pour sa part, le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, causant hier avec quelques journalistes dans la chambre du Conseil législatif, au Parlement provincial, et évoquant la teneur des discussions et des propos du premier ministre lors de la séance du conseil des ministres et du caucus des députés mardi dernier, a dit que l'on sera vraiment surpris de ce que l'Union nationale fera dans quelques semaines.

M. Bellemare, bien qu'avare d'explications, a toutefois souligné l'importance des propos que M. Johnson aurait tenus lors de ces deux rencontres.

Le ministre a déclaré s'interroger sur le bien-fondé des rumeurs voulant que son chef eût été au courant de son peu de temps à vivre.

Prémonition

Substantiellement, M. Bellemare a dit qu'en supposant que les médecins de M. Johnson lui aient avoué qu'il ne lui restait que quelques mois à vivre, le premier ministre aurait alors décidé de "plonger dans le travail" plutôt que d'attendre l'échéance calmement en poursuivant, par exemple, une convalescence impossible, aux Bermudes ou ailleurs.

Cette hypothèse explique peut-être la raison pour laquelle M. Johnson a décidé de rentrer des Bermudes quelques jours plus tôt que prévu d'abord, soit le 19 au lieu du 21 septembre.

Selon une autre source qui croit que M. Johnson était conscient de son état de santé, le premier ministre aurait préféré pour l'avenir de l'Union nationale "venir mourir au travail" plutôt qu'en vacances aux Bermudes où il se remettait, disait-il, d'une crise cardiaque mineure subie à Québec le 3 juillet dernier.

"Vous voyez ça s'il était mort aux Bermudes?", a dit cette source, soulignant combien un tel événement aurait pu, entre autres inconvénients, donner prise aux critiques des partis politiques oppositionnistes.

Par ailleurs, certaines rumeurs veulent aussi que M. Johnson ait subi lundi dernier des examens à l'Institut de cardiologie de l'hôpital Laval et que les résultats n'étaient pas aussi bons que devait le déclarer jeudi après-midi M. Paul Chouinard, son secrétaire particulier.

Quant au résultat de l'autopsie pratiquée sur le corps du premier ministre, jeudi dernier, on ne le connait pas encore. Il sera révélé mercredi prochain par le gouvernement.

Entre temps, à la demande même du vice-premier ministre Jean-Jacques Bertrand, il ne convient pas de dire que M. Johnson est "présumement mort d'une crise cardiaque".

On a attendu le message de sympathie de la Reine

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — A onze heures hier soir l'émoi continuait de régner parmi les fonctionnaires de l'Office d'information et de publicité du Québec qui n'avaient encore reçu, quatre jours après la mort du premier ministre Daniel Johnson, aucun télégramme de sympathie de la Reine d'Angleterre, Elisabeth II.

Toutefois, peu après, les journalistes devaient apprendre qu'une dépêche en provenance d'Ottawa affirmait qu'effectivement, la reine avait fait parvenir, par l'entremise du gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, un télégramme de sympathie à la famille Johnson.

Il fut impossible cependant d'avoir le texte de ce télégramme ou de savoir, en raison de l'heure tardive, si les fonctionnaires québécois de l'OIP, chargés de compiler tous les messages de sympathie et les transmettre à la presse, l'avaient effectivement reçu.

Quoi qu'il en soit, même si le télégramme est parvenu tard hier soir au gouvernement du Québec, il reste que les fonctionnaires et le personnel du cabinet du premier ministre décédé, sont demeurés fort inquiets, le message de la reine d'Angleterre arrivant pratiquement le jour des funérailles, avec quatre jours de retard, bien après la fournée de messages de sympathie venant de multiples autres chefs d'Etat.

Les fonctionnaires ont avoué hier qu'ils avaient consacré plusieurs heures de la journée à reviser la liste des télégrammes parvenus à Québec afin d'y découvrir celui de la Reine du Canada. C'est l'air dépité qu'en douce il ont fait part de la chose aux journalistes.

Les courriéristes parlementaires ont enfin noté que le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, n'était pas sur la liste des invités faisant partie du cortège funèbre.

M. Michener, semble-t-il, poursuit présentement une tournée au Nouveau-Brunswick et n'aurait pu l'interrompre pour assister aux funérailles.

A Londres, on affirme que le premier ministre Wilson a envoyé un message personnel à Mme Johnson.

WILSON
SUITE DE LA PAGE 1

indiquent que la stratégie gouvernementale produit ses premiers résultats.

De son côté, M. Frank Cousins, qui se pose désormais en véritable leader de l'opposition au sein du parti, a limité son attaque à un seul point : les syndicats ne veulent pas de mesures législatives restreignant leur liberté de négociation avec le patronat.

La situation du parti travailliste, à mi-chemin de son mandat de cinq ans, est loin d'être brillante. Le "Labour" a perdu 43,000 membres depuis deux ans, et huit sièges au cours d'élections complémentaires durant la dernière année. Et M. Frank Cousins, chef du puissant syndicat des transports (1.5 millions de membres) s'attaquera à la politique d'austérité du gouvernement.

La politique fort impopulaire prônée par M. Wilson pour relever économiquement la Grande-Bretagne consiste à maintenir les salaires bas et à augmenter la production et les exportations. Les syndicats sont en désaccord avec la première partie de l'énoncé.

La Grande-Bretagne terminera l'année avec un déficit de sa balance de paiements de quelque 500 millions de livres, le chômage risque cet hiver d'atteindre le chiffre record de 700,000 personnes, la productivité s'étant accrue de plus de 6 pour cent en un an, alors que la production restait à peu près stagnante.

Faisant allusion aux lourdes dettes contractées par la Grande-Bretagne à l'étranger, Mme Jenny Lee, présidente du parti travailliste, a déclaré : "Les nations qui ont des dettes envers de puissants créanciers ne sont pas libres. Leurs chaînes peuvent être différentes de celles avec lesquelles la Russie a asservi la Tchécoslovaquie, mais ce sont néanmoins des chaînes."

Afin de regagner l'adhésion de la gauche, les autorités du parti travailliste ont publié un manifeste proposant des augmentations de taxes pour les riches.

M. Wilson, de son côté, ne fera pas de discours avant demain. Le congrès doit durer 5 jours.

H. ERIC FEIGELSON, C.R.
AVOCAT
EDIFICE DE COMMERCE
1080, COTE BEAVER HALL
866-4691

N'ATTENDEZ PAS
APPELEZ MAINTENANT
279-8551
ALSCO
1530 est, BEAUBIEN, Mtl
Frais interurbains acceptés
Découpez cette annonce pour besoin futur
FENÊTRES et PORTES permanentes avec moustiquaires — naturelles, anodisées ou en couleur. Auvents en fibre de verre.
REVETEMENT en ALUMINIUM
Renseignements et informations gratuits

POUR VOS MALADES
CHAISES D'AISANCE
pour la chambre du malade qui ne peut se rendre à la toilette régulière.
De $35 à $88
4 autres modèles différents exposés
BAS pour VARICES
NUFLEX nylon
GARANTIS PARFAITS
Pieds ouverts Valeur $11.00 la paire
Pieds fermés Valeur $13.00 la paire
AU CHOIX $7.49 la paire
Nous sommes dépositaires pour toutes les marques de bas pour varices et bas fatigues; Bauer & Black, Dr Scholl, Futuro, Langdon, OTC, Ace, etc....
$7.49 à $24.50
CHAISES ROULANTES
Ultra légères, fabriquées soit en aluminium ou en acier.
Pour malades, vieillards, invalides, etc. Les meilleures marques, telles que Howmet et Everest et Jannings.
De $125 à $380
6 autres modèles différents exposés
TRACTIONS CERVICALES
Pour traitement des disques cervicaux et traction des muscles du cou. D'usage facile à la maison.
Complet $14.50
COLLETS CERVICAUX
en feutre ou nylon pour prévenir les flexions du cou.
$6.50 à $12.25
CORSETS MEDICAUX
Corset sacro-lombaire de haute qualité de marque CAMP ou O.T.C. Baleines rigides ou semi-rigides, confortable, durable, se lavant facilement. Souvent prescrit par les médecins pour hernies discales.
Pour hommes $23.00
Pour femmes $14.00 à $25.00
Corset pour femmes obèses, fabriqué de coutil solide par la maison CAMP. 2 courroies de chaque côté et des baleines flexibles permettant un ajustement parfait, procurant ainsi un soutien abdominal et un support pour le dos.
de $14.00 à $25.00
Corset d'usage général pour les femmes de petite ou de moyenne tailles. Fabriqué de jacquart ou de coutil par la maison CAMP; excellent support abdominal, fréquemment prescrit par les médecins pour porter après opération. Ajustement facile et précis.
$9.50 à $20.00
AUSSI BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, après mastectomie, COLLETS, APPAREILS TRACTION, SUSPENSION, URINOIRS, BANDES HERNIAIRES, CANNES, BEQUILLES, BRETELLES REDRESSEMENT, CORSETS SACRO-ILIAQUES, LOMBAIRES, CHAISES ROULANTES, MARCHETTES, CHAISES D'AISANCE, BAINS DE SIEGE, ETC., ETC.
L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET
Exécution des prescriptions pour articles d'orthopédie
AJUSTEUSES ET AJUSTEURS DIPLOMES
PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE
Succursale : 921 est, Sainte-Catherine — 842-9622

B.P. ALUMINIUM
Consultez quelqu'un qui s'y connait
CLAPBOARD EN ALUMINIUM
PORTES EN ALUMINIUM
FENETRES EN ALUMINIUM
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
BENOIT PERRAS
Président
GARANTIE DE 20 ANS • ESTIMATION GRATUITE
B.P. ALUMINIUM
60, François-Gauthier
BOUCHERVILLE
655-1324

874-7111
LES PETITES ANNONCES 'SUCCES'
LA PRESSE

LA PRESSE

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
la plus importante société de fiducie canadienne-française

MONTREAL, LUNDI 30 SEPTEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 228
BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 /3

Une deuxième greffe du coeur en 56 heures

par François BELIVEAU

C'est un peu d'un geste de routine, que le Dr Pierre Grondin a retiré ses gants de chirurgien, vers 6 h. 20 hier matin, en sortant de la salle d'opération pour aller rencontrer les journalistes dans la salle d'attente de l'Institut de cardiologie de Montréal.

Il venait d'accomplir avec succès sa deuxième greffe du coeur en moins de 56 heures et sa cinquième en quelques mois. Il s'agit des seules greffes du coeur réalisées au Canada, toutes par l'équipe du Dr Grondin.

Le receveur, M. Rosaire Brien, 58 ans, de Saint-Esprit, comté de Montcalm, le plus âgé des cinq patients du Dr Grondin, a maintenant, battant régulièrement dans sa poitrine, le coeur d'un adolescent de 16 ans, Gary Mersereau, qui a été victime d'un accident de motocyclette le dimanche, 22 septembre, à Edmundston, au Nouveau-Brunswick.

Selon les membres de l'équipe du Dr Grondin, qui étaient visiblement fatigués après la longue intervention hier matin, cette nouvelle greffe s'est révélée un autre succès éclatant. Le coeur a battu de lui-même sans impulsion électrique, avant même le moment prévu et le patient, M. Brien, donne déjà de nombreux signes d'une récupération normale et rapide.

L'avion et la greffe

Le jeune donneur, blessé grièvement au cerveau dans l'accident, était déjà un moribond quand ses parents, M. et Mme Alder L. Mersereau, se sont rappelés que leur fils aurait aimé offrir son coeur pour une transplantation, à sa mort.

Ils ont aussitôt fait part de leur souhait au Dr Guy Savoie, chirurgien de l'hôpital où le jeune Mersereau se trouvait.

Celui-ci, par des méthodes artificielles, a fait l'impossible pour conserver le restant de vie du jeune blessé pendant encore deux jours et s'est empressé de communiquer par téléphone avec le Dr Pierre Grondin.

A ce moment-là, à l'Institut de cardiologie de Montréal, quatre patients attendaient désespérément qu'un nouveau coeur leur soit greffé. Le Dr Grondin n'a donc pas hésité et a répondu au Dr Savoie qu'il prendrait des mesures pour faire venir le jeune blessé à Montréal.

A midi samedi, le directeur des opérations de Québecair, M. Arnold Slangen, prenait la décision de noliser un appareil DC-3 pour transporter gratuitement les médecins et chirurgiens de Montréal à Edmundston et de les ramener dans la métropole avec le blessé.

La meilleure compatibilité

Dès l'arrivée de l'appareil de Québecair à Dorval, en provenance d'Edmundston, à 7 h. 25 samedi soir, le corps du jeune donneur était transporté à l'Institut de cardiologie où l'on a procédé à des prélèvements de sang et de tissus pour analyse.

Ces analyses, qui ont été faites à l'Institut de microbiologie de Montréal, avaient pour but de déterminer lequel des quatre receveurs possible avait la meilleure compatibilité avec le donneur.

Finalement, le choix est tombé sur M. Brien, au cours de la soirée, et les préparatifs de l'intervention chirurgicale débutaient vers 1 h. 30 hier matin.

Selon la cardiologue Lucien Campeau, la compatibilité entre le donneur et le receveur, augmentée par le sérum antilymphocyte, atteint un degré inespéré.

Vie prolongée

Lorsqu'on leur a annoncé que le donneur conservait un souffle de vie, certains journalistes se sont mépris, quelques heures après l'arrivée du jeune blessé à Dorval, et croyaient que la transplantation n'aurait pas lieu.

Au fait, à l'aide d'un appareil de respiration artificielle et du pompage du coeur, le jeune homme vivait encore, si l'on peut dire, car le sang circulait jusqu'au cerveau, permettant à certaines cellules de fonctionner, en déclinant toutefois, la plupart étant déjà irrécupérables. Donc, cette vie prolongée n'était plus que physique et nécessitait l'intervention d'appareils automatiques pour se maintenir.

Il s'agissait presque de la mort physique et il avait déjà perdu ses facultés intellectuelles. C'est du moins ce que des autorités dans ce domaine, dont de nombreux théologiens, tentent actuellement de démontrer par une vaste étude.

Cette vie conservée par des procédés artificiels pendant quelques jours, chez Gary Mersereau, a surtout permis de protéger le coeur destiné au receveur.

La décision a été prise de faire la transplantation après une étude aux rayons-X, à l'électro-encéphalogramme et une artériographie du cerveau de Gary Mersereau, démontrant que des blessures irréparables avaient été causées à cet organe vital, et après consultation avec les Drs Jacques Cartier-Giroux et Fernand Poirier, neurologues de l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Les reins et les yeux du donneur

Les parents du donneur ont accepté que les chirurgiens prélèvent les reins afin qu'ils puissent être utilisés lors d'une autre transplantation qui doit avoir lieu ces jours-ci à l'hôpital Royal Victoria. Les yeux du jeune homme ont également été prélevés et les cor-

Voir GREFFE, page 6

Le donneur arrivant à Dorval

Le corps du jeune donneur, Gary Mersereau, 16 ans, à sa sortie de l'avion de Québecair qui l'a transporté d'Edmundston à Montréal, où a eu lieu la cinquième greffe du coeur au Canada. De Dorval, le corps a été transporté à l'Institut de cardiologie, où l'on a fait les prélèvements nécessaires à l'analyse qui devait déterminer lequel des quatre receveurs disponibles avait le plus de compatibilité avec le donneur.

La femme et la fille du receveur

Mme Rosaire Brien, à droite, vient d'apprendre de la bouche même du Dr Pierre Grondin que son mari a subi avec succès la greffe du coeur et elle partage sa joie avec sa fille unique, Mme Edouard Lamarche.

Photos Robert Nadon, LA PRESSE

Une cinquième greffe à son actif

Le Dr Pierre Grondin, visiblement épuisé, vient à peine de sortir de la salle d'opération qu'il doit déjà répondre aux questions des journalistes. Derrière lui, de gauche à droite, le Dr Lucien Campeau, cardiologue de l'Institut de cardiologie ; le Dr Guy Savoie, cardiologue d'Edmundston, qui a accompagné le donneur pendant son transport du Nouveau-Brunswick à Montréal, et le Dr René Raymond, de Saint-Esprit, comté de Montcalm, qui traitait le receveur, M. Rosaire Brien, avant son hospitalisation.

Double meurtre: un autre règlement de compte?

Les corps d'un jeune homme de 24 ans et de sa femme de 22 ans ont été découverts, vers 11 h. samedi matin, dans le coffre-arrière de leur automobile, une Cadillac blanche, décapotable, qui était en stationnement en face du 4800 rue Curatteau, dans l'est de la métropole.

Selon les sergents-détectives Guy Gaudreau et Raymond Rajeotte, de la section des enquêtes criminelles, à qui l'enquête dans cette affaire a été confiée, il s'agirait d'un double règlement de compte de la petite pègre locale.

Les victimes ont été identifiées comme étant André Corbeil et sa femme, Claudette, du 5919 rue Waverley, à Montréal.

Les corps étaient étendus, l'un à côté de l'autre, dans le coffre. Celui de l'homme était enveloppé d'une couverture de laine brune maculée de sang et celui de la jeune femme d'une couverture blanche.

Selon les premières constatations, les deux victimes auraient été tuées par strangulation. Cependant, on relevait sur leur visage des marques assez profondes probablement faites avec des objets coupants, tels que couteaux ou lames de rasoir.

André et Claudette Corbeil auraient été tués, semble-t-il, au moins 48 heures avant la découverte de leur corps. Le jeune mari avait les mains liées derrière le dos à l'aide d'un fil d'acier et les pieds ligotés à l'aide d'un bas de soie, tandis que sa femme, sous la couverture, était à moitié nue.

Une autopsie devait être pratiquée aujourd'hui afin de déterminer la cause exacte de la mort des victimes.

C'est un résident de la rue Curatteau qui a alerté la police sous prétexte qu'une automobile de marque Cadillac bloquait partiellement son entrée de garage depuis deux jours.

Les premiers policiers arrivés sur les lieux ont déplacé la voiture de quelques pieds, les clés de contact étant sur le tableau de bord, et ils ont ensuite entrepris de vérifier à qui elle appartenait.

Sur la banquette arrière du véhicule, un journal était ouvert à la page où l'on faisait la description d'un récent règlement de compte à Montréal.

En faisant le tour du véhicule, les policiers ont finalement ouvert le coffre-arrière et c'est là qu'ils ont fait la découverte macabre.

Corbeil était apparemment un spécialiste des vols à main armée, selon un porte-parole de la Sûreté de Montréal, et il aurait même participé au hold-up de $209,000 commis la semaine dernière au cours duquel deux employés de Brink's ont été blessés.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Deux corps dans le coffre arrière

Les corps de deux victimes du dernier règlement de compte ont été découverts dans le coffre arrière de cette Cadillac, samedi matin, quand un résidant de la Place Curatteau s'est plaint à la police que l'automobile bloquait partiellement son entrée de garage depuis environ deux jours.

Jeune homme trouvé assassiné dans un cimetière d'autos

ORMSTOWN — Le corps d'un jeune homme âgé de 22 à 27 ans a été découvert, vers 8 h 45 hier matin, au milieu de la ferraille, dans un cimetière d'autos situé en bordure du rang Dumas, près de Saint-Antoine-Abbé, comté de Châteauguay.

La victime, dont le corps a été trouvé par MM. Wilfrid Gagné et Armand Bédard, d'Ormstown, avait été atteinte de trois ou quatre balles à la tête.

L'agent Raymond Ferland, du détachement d'Huntingdon, de la Sûreté du Québec, qui a été appelé le premier sur les lieux, a aussitôt alerté les détectives de l'Escouade des homicides.

Les sergents-détectives Richard Gauthier et André Beauchamp, qui se sont rendus sur les lieux, ont déclaré que le jeune homme aurait été tué jeudi ou vendredi dernier. Il ne portait sur lui aucune pièce d'identité et l'enquête se poursuit activement afin de l'identifier.

L'autopsie doit avoir lieu demain. On pourra alors déterminer assez exactement le jour et l'heure de la mort et, par les empreintes digitales, l'identité de la victime.

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
7 jours par semaine
24 heures par jour
845-7251
Confiez vos ordonnances à la Pharmacie Montréal, cueillette et livraison gratuites 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
PHARMACIE MONTREAL
JEAN P. DUQUET
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF
Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.
Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.
Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !
MAICO APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

Samedi
91,824
Hier
118,269
Total des visiteurs depuis l'ouverture
11,476,732

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. G. Couture, O.D.
J. P. Cardinal, O.D. P. Meunier, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpsons
En ville, au septième 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242
les Galeries d'Anjou, le promenoir 353-3300 – poste 234

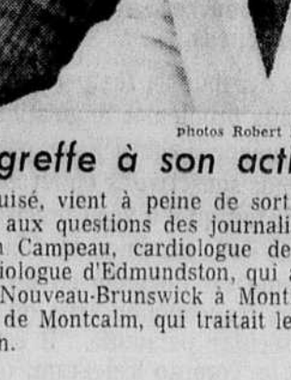

CHEMISE JOLICOEUR
SYNONYME DE FRAICHEUR
Si vous exigez une fraîcheur absolue et une propreté scrupuleuse pour vos chemises, c'est le service Jolicoeur qu'il vous faut !
TEL. 521-2161
Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALES AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE LAVAL

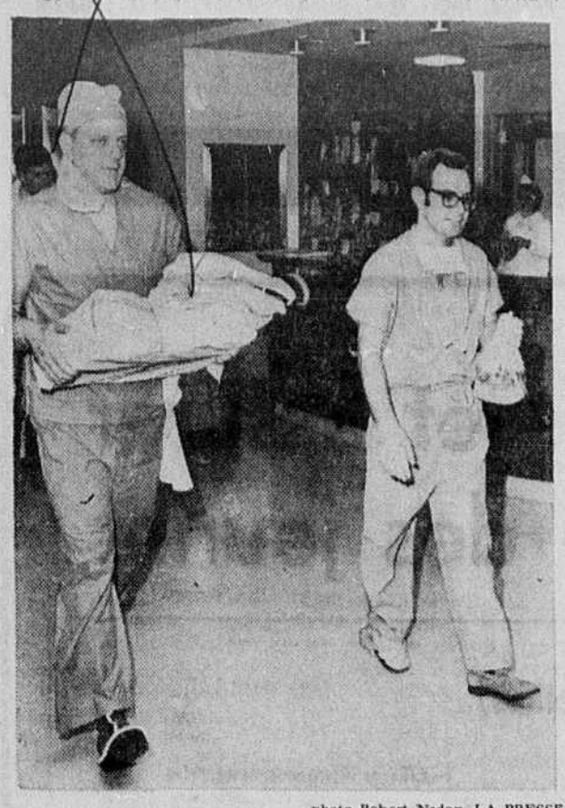

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Les reins et les yeux serviront aussi !

Un médecin de l'Institut de cardiologie de Montréal vient de sortir de la salle d'opération et transporte vers l'extérieur les reins du jeune donneur qui seront apportés rapidement par une auto de la police municipale à l'hôpital Royal Victoria, où ils doivent servir à une transplantation d'ici quelques jours. Les yeux de l'adolescent ont également été prélevés et les cornées doivent être greffées à un aveugle, prochainement, à l'hôpital Maisonneuve.

GREFFE

SUITE DE LA PAGE 3

nées doivent être greffées très prochainement à un aveugle, à l'hôpital Maisonneuve. Ce dernier don est le résultat d'une initiative prise antérieurement par Gary Mersereau, qui s'intéressait vivement aux récents succès médicaux.

L'intervention chirurgicale a donc été retardée par ces prélèvements, et la greffe du coeur en elle-même n'a débuté que vers 3 h. hier matin. Trois heures plus tard, le thorax du receveur était refermé.

Un rythme normal

En rencontrant les journalistes après l'intervention, hier matin, le Dr Grondin pouvait déjà déclarer que le coeur avait repris un rythme normal dans la poitrine de M. Brien et ne requérait aucune assistance pour maintenir la circulation sanguine.

M. Brien, un employé du ministère de la Voirie du Québec, avait subi une crise cardiaque en 1963 et avait dû être hospitalisé à quatre reprises depuis. Il était invalide depuis un an et son insuffisance coronarienne n'inspirait plus guère d'espoir.

M. Brien, dont la fille unique est mariée et mère d'une fillette de 10 ans, désirait ardemment cette greffe, selon les dires de sa femme.

L'intervention chirirgicale s'est déroulée en présence du Dr Savoie, d'Edmundston. L'équipe du Dr Grondin comptait environ 20 membres, dont ses assistants, les Drs Gilles Lepage, chirurgien; Bernard Paiement, anesthésiste; Lucien Campeau, cardiologue et Yves Castonguay.

Les autres greffes

Cette dernière transplantation du coeur, la cinquième réalisée par la même équipe, survient deux jours après celle subie par M. Edouard DesRivières, 51 ans, de Québec, qui a reçu le coeur d'un jeune homme de 19 ans, Jacques Boudreault, tué dans un accident de moto. L'état de M. DesRivières est excellent.

D'autre part, M. Gaétan Paris, 49 ans, qui a été le deuxième patient canadien à se faire greffer un nouveau coeur, poursuit sa convalescence chez lui, à Laval, et il devrait pouvoir reprendre son travail d'électricien d'ici peu. Il a été opéré le 28 juin dernier.

Les deux autres patients canadiens à subir une greffe du coeur sont décédés. Le premier, M. Albert Murphy, n'a survécu que 41 heures et l'autre, M. Elie Zaor, est mort d'une toute autre cause, 11 jours plus tard.

Jusqu'ici, 55 greffes du coeur ont été tentées à travers le monde et 26 de ces patients survivent encore.

Pas d'autre greffe avant quelques semaines

Un porte-parole de l'Institut de cardiologie a déclaré hier à LA PRESSE qu'une autre greffe du coeur ne sera probablement pas tentée avant quelques semaines puisque les deux seules chambres isolées dont dispose l'Institut sont actuellement occupées par les deux derniers opérés, MM. Brien et DesRivières.

Si l'on décide d'aménager d'autres chambres isolées, il faudra sans doute, selon notre informateur, attendre que les deux chambres actuelles soient inoccupées afin de procéder à la construction, car elles devront faire partie de la même aile de l'Institut.

Après cette cinquième greffe, l'Institut de cardiologie de Montréal passe maintenant au deuxième rang dans le monde, dans ce domaine, après le Centre de cardiologie d'Houston, au Texas, qui en compte déjà une quinzaine.

Grève mercredi dans l'industrie de l'alimentation ?

par Jacques LAFRENIERE

La grève des employés du commerce de l'alimentation au détail de Montréal sera déclenchée mercredi matin, à moins qu'un médiateur dont on tait le nom n'obtienne aujourd'hui la concession patronale qu'exige le syndicat sur les heures de fermeture.

Ce médiateur a tenté un dernier effort ce matin auprès des employeurs, membres de l'Association des détaillants en alimentation, pour obtenir d'eux qu'ils acceptent la semaine de travail de 40 heures. Le syndicat est disposé à s'entendre sur les heures de fermeture. Ainsi il se pourrait que les magasins soient fermés toute la journée du samedi, ou encore le compromis pourrait faire que les magasins ferment le samedi à midi et qu'ils soient ouverts à compter de midi, le lundi.

De toute façon, le syndicat qui est affilié à la CSN, met en place tous les dispositifs de la grève qui touchera plus de 1,000 établissements, soit des épiceries et des boucheries appartenant à des particuliers.

Les magasins à chaines ne seront pas touchés. L'arrêt de travail touchera tous les magasins de Montréal et ceux situés dans un rayon de 10 milles.

Les quelque 4,000 membres du syndicat seront convoqués à une assemblée qui aura lieu demain soir, à 8 h, au centre Paul-Sauvé. Ils ratifieront l'entente ou apprendront qu'ils seront en grève le lendemain matin.

De leur côté, les 60 membres du conseil syndical se réuniront ce soir pour prendre connaissance des dernières offres patronales, et préparer leurs recommandations aux membres.

La semaine de travail

Le seul point important qui n'est pas réglé touche les heures de travail. La semaine normale est présentement de 49 heures. Le syndicat réclame la semaine de 40 heures, comme la donnent déjà plusieurs employeurs. Les employeurs, par l'entremise de leur association, offrent la semaine de 44 heures, réduite à 42 h 30 une année plus tard, et finalement à 40 heures, trois mois avant l'expiration du contrat de travail, soit le 1er mars 1971.

La demande syndicale ferait que les magasins seraient ouverts en principe cinq jours par semaine.

Les autres questions sont réglées à toute fin pratique. Ainsi, l'augmentation de salaires, de $7, $4 et $4 par semaine pour chacune des trois années du projet de convention collective, est acceptable par le syndicat. La convention collective prévoit des ajustements de salaires pour certaines catégories d'employés.

Les vacances, les fêtes chômées et payées, les congés de maladie, etc. sont autant de points qui disparaissent des préoccupations des négociateurs syndicaux.

Un porte-parole syndical a laissé entendre aujourd'hui que plusieurs employeurs se sont dits prêts à signer la convention collective accordant la semaine de 40 heures. Le syndicat a effectivement l'intention de signer à compter de mercredi matin des contrats de travail avec ces employeurs et d'ordonner le retour au travail de leurs employés tandis que la grève se poursuivra dans les autres établissements.

Campagnes de souscriptions

Il y aura à Montréal, durant le mois débutant demain, huit campagnes de souscriptions dont le grand total des objectifs est fixé à $11,055,000.

La principale campagne de souscriptions, celle de Combined Jewish Appeal and Israel Welfare Emergency Fund, se tiendra du 21 octobre au 4 novembre et l'objectif est de $10,000,000.

Les sept autres campagnes de souscriptions auront lieu (entre parenthèses: l'objectif): du 1er au 14, The Queen Elizabeth Hospital of Montreal ($150,000); du 1er au 15, Ecole Nationale de Théâtre ($5,000), Jewish People's Schools Ass'n. Inc. ($150,000); et Hôpital Sainte-Justine ($300,000); du 15 au 30, Canadian Society for the Prevention of Cruelty to Animals ($100,000); et Camp Françoise Cabrini ($50,000);

Du 17 au 31, Orchestre Symphonique de Montréal ($200,000).

Il y aura également, durant octobre, quatre quêtes publiques ("tag days") aux dates suivantes :

4 et 5 octobre, Club Saint-Laurent Kiwanis de Montréal; 15, Hashomer Hatzair Organization; 18, Hellenic Ladies Benevolent Society; 31, Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF).

Livreur dépouillé

QUEBEC — Un livreur du restaurant Le Petit Colonel, situé sur le boulevard de la Canardière, près de l'intersection de la rue des Capucins, dans le quartier Limoilou, à Québec, a été attaqué et dépouillé de la somme de $100, vers 1 h. 35 hier matin, par trois cagoulards dont l'un était armé d'un fusil à air comprimé.

L'attentat s'est déroulé sur la 1ère Avenue, dans le même quartier, non loin de l'hôpital Saint-François-d'Assise. Les bandits ont pris la fuite dans une auto de vieux modèle sans avoir brutalisé leur victime.

Grange détruite par les flammes

SAINT-JEROME — Les flammes ont détruit la grange de M. Théodore Corbeil, située sur la Montée Beauchamp, à Saint-Antoine des Laurentides, vers 3 h. hier après-midi, mais tous les animaux domestiques qui s'y trouvaient ont été sauvés.

En plus de la grange, une automobile de modèle 1957 a été ravagée par l'incendie. Les pompiers de St-Jérôme ont combattu les flammes pendant près de deux heures, évitant ainsi que l'incendie ne se propage à la maison de M. Corbeil ainsi qu'à une remise où se trouvaient les instruments aratoires.

DES COURS D'INTRODUCTION AU CANADA ET AU QUEBEC ont été inaugurés la semaine dernière dans les locaux de l'"ACCORD", 2015 rue de la Montagne, en faveur des immigrants réfugiés tchécoslovaques admis ces jours derniers au Canada. On en voit ici déjà installés dans la grande salle de l'"AcCord", où l'un de leurs professeurs, le Dr F. Sevchik, ancien consul général de Tchécoslovaquie à Montréal, s'entretient avec eux, en attendant de commencer son cours. Parmi la quarantaine de Tchécoslovaques déjà inscrits pour la première série de cours, il y a une dizaine de Slovaques (tous les autres étant des Tchèques). Ils commenceront ainsi à connaître notre pays et ses particularités, par des cours qui seront les uns théoriques, les autres pratiques; ils visiteront la ville, seront mis au courant des principales institutions ou façons de vivre — et ils connaîtront aussi les gens du pays.

Les cours d'introduction au Canada et au Québec pour Tchécoslovaques ont débuté

par André LUCHAIRE

"Faciliter l'intégration de l'immigrant au nouveau foyer québécois qu'il a choisi — permettre de connaître plus rapidement la géographie du Québec et du Canada — faire prendre conscience des diverses facettes de la vie sociale et de la mentalité sociale canadienne, être un guide qui permet d'éviter les erreurs dont les conséquences pourraient être fâcheuses."

Tels sont les objectifs principaux des "cours d'introduction à la vie canadienne et québécoise" qui ont été inaugurés dans les locaux de l'"Accord" la semaine dernière, au bénéfice, pour commencer, de 40 immigrants réfugiés tchécoslovaques; au cours des jours à venir ils apprendront à connaître non seulement les structures administratives ou sociales de Montréal, du Québec et du Canada tout entier, mais aussi le peuple canadien et québécois, ainsi que des échantillons de sa vie culturelle.

Ces cours sont le résultat d'une collaboration multiple dont les principaux participants sont, du côté provincial, le Service de Formation des immigrants au ministère de l'Education, le Service de l'Immigration, et du côté fédéral, le ministère de l'Immigration et de la Main d'oeuvre. C'est ce dernier qui a assumé les principaux frais de l'opération (cours et professeurs). Les locaux sont fournis par "Accord" qui a organisé les cours et trouvé les professeurs.

Ces derniers sont le Dr F. Sevcik, ancien consul général de Tchécoslovaquie à Montréal, le prof. E. Proschek, de l'Université de Montréal et M. Bernard Sarkis, de la CECM.

Les cours comprennent une vingtaine de matières: le Canada (géographie), les faits marquants du Québec, les premiers contacts avec les Canadiens français, les relations intergouvernementales, le système scolaire québécois, la vie courante, le logement, le système bancaire, le monde des affaires, les équivalences des poids et mesures, les lois sociales, les relations ouvrières, etc.

Mais il y a aussi des visites de la ville, de centres commerciaux, l'utilisation des circuits d'autobus et de métropolitain et enfin des contacts personnels avec des familles du pays.

De ce dernier point de vue, quelque chose aura déjà été fait en dehors des cours par diverses personnes concernées par le projet (en particulier par les fonctionnaires de l'immigration qui ont dû improviser des logements pour les réfugiés).

A la cérémonie officielle d'inauguration ont participé outre M. Jean-Yves Desbiens, président de l'"Accord", et Mlle Jacqueline Poupart, de l'"Accord" animatrice des cours, M. Mario Buzzanga, directeur du Service de formation des immigrants au ministère de l'Education — l'un des instigateurs du projet — M. René Gauthier, directeur général du Service de l'immigration du Québec, M. Raymond Poirier gérant territorial au bureau métropolitain de la Main-d'oeuvre et de l'immigration, M. Euclide Laliberté, conseiller municipal, représentant le maire Jean Drapeau.

Le commissaire Carrière, de la GRC, sera transféré à Ottawa

OTTAWA. (PCI) — Le commissaire-adjoint J. R. R. Carrière, de la Gendarmerie royale du Canada, sera transféré de Montréal à Ottawa d'ici quelques semaines pour prendre charge de la brigade criminelle de la GRC.

M. Carrière remplacera le commissaire-adjoint H. S. Cooper, qui se retire de la GRC.

Le surintendant en chef J. Y. Dubé assumera les fonctions de M. Carrière comme directeur de la section du Québec de la brigade criminelle.

Né à Hull, M. Carrière est entrée dans la GRC en 1929. Il a servi en Saskatchewan, en Ontario et au Québec.

M. Dubé, né à Perigord, Saskatchewan, dirigeait la section des enquêtes criminelles du quartier général à Ottawa.

Le surintendant Charles J. Sweeney, chargé des enquêtes criminelles à Ottawa, dirigera la planification au quartier général. Il succède à M. E. W. Willes, devenu directeur de la formation à Ottawa.

Les témoins changent leur version du double meurtre de Saint-Simon

par Michel-G. TREMBLAY

envoyé spécial de LA PRESSE

RIMOUSKI — Le visage de l'affaire de Saint-Simon s'est grandement modifié au cours des deux premières journées de l'enquête préliminaire d'Hector Savoie, accusé du double meurtre de Denise Picard et de Suzanne Gilbert en août 1967.

Plusieurs déclarations et plusieurs faits qui avaient fait la manchette des journaux lors de l'enquête du coroner de juillet dernier et qui avaient également permis au coroner Paul Desruisseaux de rendre son verdict n'ont effectivement pas été racontés et présentés par les témoins de la même façon.

Et c'est aujourd'hui, que doit s'instruire la dernière séance de l'enquête préliminaire présidée par le juge Gilles Gagnon qui devra, en fin de compte, trouver la clef de toute cette énigme.

Une drôle d'enquête policière

Après le témoignage du Dr Richard Authier, médecin-légiste, qui a pratiqué l'autopsie sur les corps des deux victimes sans pouvoir déterminer si les spermatozoïdes trouvés dans le corps de Denise Picard appartiennent à un jeune homme ou à un homme plus âgé et après le déposition de l'agent Robert Dubuc qui déclare n'avoir trouvé aucune empreinte digitale à l'intérieur du petit chalet, les possibilités d'incriminer un accusé semblent très minces.

On se souvient qu'à l'enquête du coroner la Couronne n'avait pu produire le revolver de calibre .32 qui a mis fin aux jours des jeunes Montréalaises, car ledit revolver n'a jamais été retrouvé. L'absence de signes de brutalité sur les corps de même que de marques de violences dans le chalet, d'après les policiers et les médecins, est un autre facteur mystérieux entourant le double meurtre.

Somme toute, le juge Gilles Gagnon a devant lui un homme qui a été accusé "pour s'être contredit dans son témoignage et pour avoir montré certains signes de nervosité le lendemain du meurtre", comme l'a affirmé le coroner, mais qui, à ce jour, ne semble pas être incriminé par les dépositions des premiers témoins à l'enquête préliminaire. La preuve de la Couronne à l'enquête préliminaire est, au fait, à peu de choses près identique à celle de l'enquête du coroner. Et il ne semble y avoir, d'autre part, de nouveaux témoins pour éclaircir le mystère de Saint-Simon.

Les témoignages changent

Lorsque les deux cadavres furent découverts, le matin du 10 août, il ne semblait y avoir que Mme Gilbert et le Père Joseph Jean qui ont pénétré dans le chalet, selon les dépositions à l'enquête du coroner. Le Frère Aurel Jean a toutefois ajouté, samedi, qu'il "a vu Denise sur le lit et Suzanne à terre" et même M. Georges Rioux, cultivateur de Saint-Simon, a pu voir la scène.

La déposition du Frère Aurel Jean a cependant soulevé l'ire de Me Rolland Blais défenseur de M. Savoie, parce que le Frère Aurel, "ce témoin à la mémoire plus ou moins fidèle", aux dires du juge Gagnon, répondait aux questions des avocats en regardant d'un air interrogateur l'inspecteur Adrien Boisvert en charge de l'enquête. De plus, le Frère a déclaré avoir relu trois ou quatre fois les notes prises lors de l'enquête du coroner afin de bien se remémorer sa déposition. Le juge Gilles Gagnon a affirmé à ce sujet que l'on ne peut blâmer un témoin d'agir de la sorte.

M. Georges Rioux a d'autre part signalé qu'en sortant du chalet il a crié à tous les gens présents, dont Hector Savoie et sa femme, que les "petites filles avaient été tuées". Le Père Jean a admis pour sa part avoir peut-être dit qu'il y avait du sang et que "c'était bestial".

L'enquête préliminaire qui reprend devrait se terminer très tard ce soir, car le juge a déclaré qu'il devait mettre en pratique une des recommandations du Barreau à l'effet que les enquêtes se déroulent rapidement.

Hector Savoie, âgé de 67 ans, est détenu depuis le 25 juillet relativement au double meurtre et il attend son enquête préliminaire depuis le 9 août dernier.

Coups de feu et suicide dramatique près de Mont-Laurier

Un homme de 28 ans s'est tué d'une balle à l'abdomen, vers 2 h. samedi matin, près de Mont-Laurier, après avoir blessé deux autres individus et menacé d'en abattre d'autres.

L'histoire a débuté jeudi soir dernier, à l'hôtel Central situé rue du Portage, à Mont-Laurier, quand deux hommes dans la trentaine, les frères Gilles et André Grenier ont donné une raclée à Jacques Gaudreau, un bûcheron qui était passablement ivre.

Les frères Grenier font partie d'une famille de cinq fiers-à-bras assez redoutés dans la région, selon l'agent André Laterreur, du détachement de Mont-Laurier de la Sûreté du Québec.

Couvert de contusions, Gaudreau a été transporté à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Sainte-Croix, à Mont-Laurier, pour y recevoir des traitements.

Il a cependant quitté son lit d'hôpital sans la permission du médecin traitant, vendredi matin, avec la ferme intention de se venger.

Au cours de la soirée de vendredi, des témoins ont vu Gaudreau entrer et sortir à trois reprises au cabaret Morocco, situé sur le boul. Paquette, à Mont-Laurier, où deux des frères Grenier étaient attablés. Gilles Grenier était accompagné d'un jeune frère de 18 ans, Yvon, mais André Grenier n'y était pas.

Finalement, vers 10 h. 10 du soir, Gaudreau est entré en coup de vent et a tiré vers les deux hommes, blessant le plus jeune à la tête et atteignant l'autre à l'épaule et à un doigt.

Pendant que Gaudreau fuyait en taxi vers la maison de son père adoptif à Saint-Jean-sur-le-Lac, soit environ cinq milles au nord de Mont-Laurier, les frères Grenier étaient transportés à l'hôpital de Mont-Laurier.

Cinq personnes au moins avaient été témoins des coups de feu à l'intérieur du cabaret. Gaudreau était armé d'un fusil de calibre .22 semi-automatique à canon tronçonné et personne n'avait eu le temps d'intervenir.

A l'hôpital, Gilles Grenier, à qui l'on avait dû amputer un doigt, est demeuré hospitalisé, tandis qu'Yvon retournait chez lui.

Arrivé à Saint-Jean-sur-le-Lac, vers 11 h. du soir, Gaudreau a menacé de mort les membres de la famille de son père adoptif, M. Samuel Gaudreau. (Celui-ci avait adopté Jacques Gaudreau alors qu'il était à peine âgé de deux mois).

A un moment donné, il aurait même tiré en direction de l'un de ses demi-frères, mais la balle n'est pas partie. Ne perdant pas de temps, il a ensuite tourné son arme contre lui et s'est tiré à l'abdomen, se perforant le pancréas et le foie.

Il est mort, vers 2h. 05 samedi matin, à l'hôpital de Mont-Laurier, au cours d'une délicate intervention chirurgicale.

Sincères condoléances
à Mme Johnson et à la famille

La direction de
HOTEL BONAVENTURE

25 morts, dont 18 sur les routes

Vingt-cinq personnes ont perdu la vie accidentellement au cours de la fin de semaine, dont 18 dans des accidents de la route. Trois se sont tuées à leur travail; deux dans des accidents de chasse; un cultivateur a été écrasé sous son tracteur et un homme d'affaires est mort quand l'avion dans lequel il voyageait a plongé dans un lac, ratant un amerrissage.

VICTIMES DE LA ROUTE

Mlle Janice Gravel, 17 ans, du 1108 rue Valiquette, à Verdun, et **M. David Hill,** 20 ans, du 380 rue Willibrord, à Verdun également, se sont tués, vers 8 h. vendredi soir, dans une collision de deux autos survenue à l'intersection du boul. LaSalle et de la rue Valiquette, à Verdun. Les victimes, des étudiants du Verdun Catholic High School, se rendaient à l'hôtel Hilton, à Dorval, où avait lieu le bal des finissants. Trois autres personnes ont été blessées dans cette collision, dont deux grièvement.

M. Aimé Doyon, 66 ans, du 12 rue McMahon, app. 3, à Québec, et **Alain Bernard,** 2 ans, fils de M. et Mme Laurent Bernard, du 8865 rue Coulombe, à Saint-Léonard, dans la banlieue de Montréal, se sont tués, vers le début de la soirée de vendredi, dans une collision de deux autos survenue sur le boul. Smith sud, à Thetford Mines. Les parents du bambin, M. et Mme Laurent Bernard, âgés respectivement de 34 et 30 ans, ont été blessés grièvement dans la collision.

M. Jacques Larochelle, 24 ans, du 167 rue Gounod, s'est tué, vers minuit ce matin, quand son auto a dérapé en bordure de la route no 1, entre Marieville et Richelieu.

Mme Jean Dallaire, 50 ans, née Morin (Gemma), du 3602 boul. de la Baie, à Port-Alfred, comté de Dubuc, tuée, vers 8 h. 55 hier soir, dans une collision de trois autos survenue dans le rang Saint-Jean-Baptiste, près de Bagotville.

M. Germain Harvey, 24 ans, du 1570, boulevard St-Paul, à Chicoutimi, a été tué, vers 2 h. 30 samedi après-midi, quand son véhicule a été heurté par un train de la ligne Roberval-Saguenay, près de chez lui, à environ 135 milles au nord de Québec.

M. Ferdinand Plante, 60 ans, de Saint-Barthélemy, comté de Berthier, tué, vers 8 h. 20 hier soir, dans une collision de deux autos survenue sur la route numéro 2, non loin de chez lui. Deux autres personnes ont été blessées dans cette collision.

M. Roland Dumais, 41 ans, du 994 rue Guybourg, à Montréal, tué, vers 10 h. samedi soir, dans une collision de deux autos survenue dans le Rang Double, près de Saint-Timothée, comté de Beauharnois.

M. Garry Spencer, 20 ans, du 125 Montée Saint-Jean, à Pointe-Claire, tué par une auto, vers 10 h. 30 vendredi soir, à la sortie no 15 de la route transcanadienne. M. Spencer a succombé dans l'ambulance qui le transportait vers l'hôpital Lakeshore.

Debbie Maheu, 12 ans, fille de M. et Mme Jacques Maheu, du 1494 rue des Oblats, à Chambly, tuée par une auto, vers 7 h. 55 samedi soir, en face du 1105 boul. Brillant, à Chambly.

M. Eddy Gaudreault, 69 ans, du 1531 rue Curé-Guay, à Lemoyne, tué par une auto, vers 5 h. samedi après-midi, sur le boul. Taschereau, à l'intersection du boul. Sainte-Foy, à Jacques-Cartier.

M. Raymond Barrette, 45 ans, du 5840 Place Decelles, app. 7, à Montréal, s'est tué, vers 4 h. 45 samedi après-midi, quand son automobile a dérapé et a heurté une autre auto, sur une voie d'accès du pont Mercier, à LaSalle. Une autre personne a été blessée dans cet accident.

Ninon Dénommée, 4 ans, fille de M. et Mme Raoul Dénommée, de Roxton Falls, comté de Shefford, s'est tuée, vers 3 h. samedi après-midi, quand l'auto que conduisait son père a dérapé et a capoté en bordure de la route no 13, à South Roxton, comté de Shefford. M. Dénommée a été blessé dans l'accident.

M. Marcel Auger, 24 ans, du 92 rue Lemoyne, à Longueuil, s'est tué, vers 7 h. 45 samedi matin, quand son auto s'est écrasée contre un lampadaire, en bordure du boul. Métropolitain, non loin de la Montée St-Léonard, à Anjou. La soeur du jeune homme, Lise, une infirmière de 22 ans, a été blessée dans cet accident.

M. Réginald Houle, 47 ans, du 7e Rang, à Saint-Théodore, comté de Bagot, s'est tué, vers 10 h. 30 vendredi soir, dans une collision de deux autos survenue sur la route no 32, près d'Acton Vale. Deux autres personnes ont été blessées dans cette collision.

Denis Kirouac, 16 ans, fils de M. et Mme Arthur Kirouac, de Girardville, comté de Roberval, tué par une auto, vers 7 h. 45 vendredi soir, en circulant à bicyclette, près de chez lui.

Léo Legault, 8 ans, du 3009 boul. Dagenais, dans le quartier Fabreville, à Laval, tué par une auto, au début de la soirée de vendredi, en face du 483 boul. Labelle, dans le même quartier, à Laval.

AUTRES CAUSES

M. Roland Lafontaine, 39 ans, d'Ascot Corner, près de Sherbrooke, a été électrocuté, vers 1 h. 15 samedi après-midi, quand le cylindre de la foreuse géante sur laquelle il travaillait, a touché un fil à haute tension, dans le rang Saint-Louis, de Mistassini, comté de Roberval.

M. Henri Lavoie, 32 ans, du 112, rue Saint-Pierre, à East-Angus, comté de Compton, s'est tué, vers 10 h. 30 samedi matin, quand il est tombé dans un broyeur à glaise, sur le chantier d'East-Angus Brick and Tile (briques et tuilles), à East-Angus, près de Sherbrooke.

M. Guy Huard, 28 ans, du 716, 5e Rue, à Chibougamau, s'est tuée, vers 6 h. 30 vendredi soir, quand les parois d'une galerie de la mine Copper Rand, à Chibougamau, se sont effondrées partiellement, l'ensevelissant totalement. L'accident est survenu à 1,700 pieds sous terre.

Roger Hébert, 15 ans, fils de M. et Mme Jacques-Emile Hébert, de Racine, comté de Shefford, s'est tué accidentellement au cours d'une excursion de chasse, vers 2 h. 30 hier après-midi, près de Racine. L'adolescent s'est penché pour cueillir des fruits sauvages et a déclenché son arme, un fusil de calibre .22. Il a été atteint à la tête. L'incident s'est produit en présence de deux jeunes compagnons.

M. Jean-Eudes Dumais, 40 ans, du 17, rue Couillard, à Sept-Iles, tué d'une balle de fusil au coeur, vers 3 h. 30 samedi après-midi, au cours d'une excursion de chasse à Baie-Trinité, sur la Côte Nord. M. Dumais aurait fait une chute et son arme se serait déchargée accidentellement.

M. Napoléon Deschênes, 60 ans, de Saint-Guy, comté de Rimouski, s'est tué, vers 8 h. hier matin, quand le tracteur qu'il conduisait sur sa ferme s'est renversé et l'a écrasé.

M. Viateur Banville, 43 ans, bijoutier de Sept-Iles, s'est tué, vers 6 h. 30 vendredi soir, quand l'hydravion de type Cessna 180 dans lequel il voyageait a plongé à près de 200 pieds sous l'eau en ratant un amerrissage dans le lac Rapide, à environ dix milles à l'ouest de Sept-Iles. Le pilote de l'appareil appartenant à Wheeler Northland Airways Ltd., de Sept-Iles, M. Jim Coles, 42 ans, a échappé de justesse à la mort, mais il a subi des blessures à la tête et aux bras ainsi qu'un violent choc nerveux. Il a été secouru par les pilotes d'un autre avion qui venait d'amerrir. Le corps de M. Banville n'a pas encore été repêché.

FAITS divers

Fermeture de deux autres maisons de jeu

Des policiers montréalais ont fermé deux autres présumées maisons de jeu, au cours de la nuit de vendredi à samedi, appréhendant 21 personnes.

Sept individus d'origine grecque ont comparu samedi matin et ont ensuite été relâchés sous cautionnement en attendant de subir leur procès qui a été fixé au 11 octobre prochain.

Ils avaient été appréhendés vers 2 h. 10 samedi matin, au 5597 avenue du Parc, par des policiers au poste no 18. L'un d'eux, toutefois, a pris la fuite en arrivant au poste, mais il a été rapidement capturé de nouveau, 500 pieds plus loin.

Il s'agit de John Christis, qui a dû payer une somme de $100 pour retrouver sa liberté, tandis que les autres personnes trouvées dans la maison de jeu, outre le présumé tenancier, Cristos Kapetanakos, un restaurateur de 47 ans, qui a lui aussi déboursé $100.

D'autre part, 14 autres personnes, dont deux présumés tenanciers, ont été appréhendées, vers 2 h. 30 samedi matin, dans une maison de jeu située au 744 rue Versailles.

Au cours de la descente dans cette maison louée à cet effet par les personnes présentes, les enquêteurs de l'Escouade de la moralité, division ouest, de la police de Montréal, ont saisi une certaine somme d'argent ainsi que des tables et des chaises.

Le garçonnet d'Ottawa opéré à Boston est mort

BOSTON (PCF, PAF) — Marc Tassé, 7 ans, d'Ottawa, est mort, samedi, au Boston's children Hospital où il avait été conduit pour y subir une intervention chirurgicale cardiaque.

Selon un porte-parole de l'hôpital, l'enfant est mort d'un arrêt du coeur. Marc, qui avait subi une opération jeudi, était dans un état critique le lendemain. Il avait été conduit à Boston au début du mois pour y subir des traitements au centre médical de l'hôpital.

Marc, fils de M. et Mme Charles Tassé, avait déjà subi une opération du coeur. Il ne pesait que 35 livres.

Bruno Quesnel O.D., Optométriste
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine — VI. 9-7071

LAVAL

CLOTURE DOMICILIAIRE A MAILLES DE SECURITE

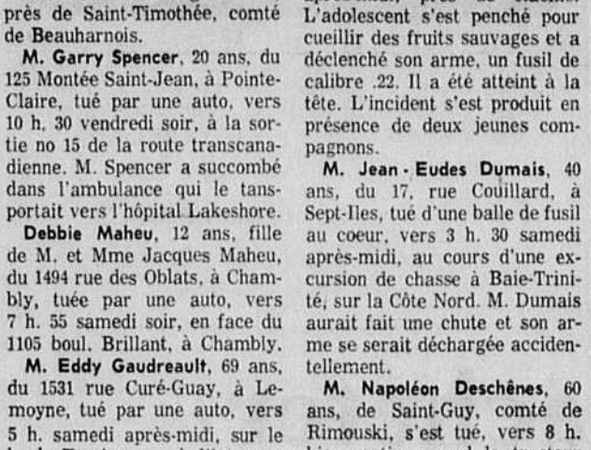

Une excellente clôture domiciliaire qui ne requiert aucun entretien.

- ESTIMATION GRATUITE
- PLAN BUDGETAIRE
- SERVICE TELEPHONIQUE DE 24 HEURES

CLOTURE LAVAL INC.
9601, boul. PARKWAY — Montréal 5, P.Q.
351-5000

Chemise et tigre ont leurs origines en Inde (voir ci-dessous). Une doublure suisse bien ferme tient le col toujours en forme—sans amidon.

Hathaway a lâché...les rayures du Bengale!

Depuis des années, les rayures restaient désespérément les mêmes. Pour remédier à la chose, le chef modéliste de chez Hathaway a décidé de remettre le Bengale à l'honneur.

Les rayures "Bengale" ont ceci de particulier qu'elles sont inversées: c'est la couleur qui domine, et non le blanc. Elles ont vu le jour il y a deux cents ans au Bengale – région de l'Inde également célèbre pour ses tigres.

Poignets mousquetaires, col anglais (un col polo londonien, plus long et plus effilé que la plupart): les nouvelles chemises Hathaway vous donne une allure plus svelte. Bref, *beaucoup d'allure!*

De *l'usage*, aussi. Elles sont durables, les chemises Hathaway. Toutes, coupées à la main. Partout, les piqûres sont faites avec une seule aiguille—les coutures sont plus solides et plus nettes. Tous les cols sont *façonnés à la main*. Pas de rides ni de cloques!

Les manches sont taillées d'une seule pièce: elles reviennent plus cher, mais sont bien plus confortables.

Les boutons? Assez gros, faciles à manier; ils ne sauteront probablement jamais. Ils sont *ancrés* au tissu par un fil extra-fort et le bord intérieur des trous est arrondi pour ne pas mordre dans le fil.

L'auriez-vous cru? Il faut 3300 pouces carrés de tissu pour faire une chemise Hathaway. Une bonne partie de cette coupe généreuse va dans les pans qui, ainsi, n'ont pas tendance à remonter ni à bouchonner. Votre taille y gagne en sveltesse.

Imaginez que vous portez une chemise Hathaway à rayures "Bengale" bleues, vertes ou or, arborant un pelage plus fier que le plus royal des tigres. Quel effet! Allons, un peu d'audace...

Pour savoir où trouver le dépositaire Hathaway le plus proche, écrivez à: Chemises Hathaway, St-Lawrence Avenue, Prescott, Ontario.

Laval ne municipalisera pas les Autobus Yvan Lévis

par Pierre VENNAT

Laval n'entend pas municipaliser les Autobus Yvan Lévis. Toutefois, sans vouloir révéler ce que contiendra le prochain budget municipal, le maire Jacques Tétreault a clairement indiqué à LA PRESSE hier qu'un montant beaucoup plus considérable que la subvention de cette année sera versé à cette entreprise de transport en commun de Laval afin de l'aider davantage à fournir un meilleur service l'an prochain et lui permettre de desservir des endroits qui, autrement, seraient déficitaires.

Il est bien entendu que de telles subventions, si elles ne signifient pas une municipalisation de la compagnie, donnent toutefois à la ville un droit de regard plus grand sur celle-ci, notamment sur ses horaires et le service qu'elle donne.

Le maire a déclaré que lorsqu'il songe au budget de 1969, qui doit être présenté au conseil pour approbation avant le 15 décembre 1968, il songe à l'amélioration du réseau de transport en commun "existant" et ne peut donc tenir compte, du moins pour l'an prochain, des projets de SUTRI, la Société urbaine de transport rapide incorporée.

Un rapport préparé par la firme De Leuw, Cather and Company, à la demande de l'urbaniste Charles-Edouard Campeau, et dont le maire vient à peine de prendre connaissance, insiste sur le fait qu'un système de monorail ne peut être institué à Laval sans "lignes de rabattements" par des autobus, c'est-à-dire sans l'instauration d'un système d'autobus destiné à servir de déversoir au dit système de monorail, le tout devant être intégré parfaitement.

Et SUTRI, dans sa lettre d'intention au conseil, se serait déclarée prête à établir ce système intégré.

Achètera-t-elle et opérera-t-elle ses propres autobus, achètera-t-elle la compagnie Yvan Lévis ou encore conclura-t-elle une entente avec elle? Tout ceci n'est pour l'instant que spéculation et dépend beaucoup de la question cruciale, à savoir si SUTRI obtiendra, oui ou non, l'Express des îles pour en faire un monorail.

Quoi qu'il en soit, Laval aidera Yvan Lévis à fournir un meilleur service, dans le cadre d'une "amélioration du sytème de transport en commun existant".

Et la récente augmentation de taux de la compagnie, qui a porté le prix des passages de 20 à 25 cents n'a rien à voir avec le rapport Campeau, de préciser le maire, puisque la compagnie avait fait sa requête en juin pour se voir accorder une augmentation de tarifs en septembre.

Le maire Tétreault, en faisant connaître le dossier d'Yvan Lévis a révélé que cette compagnie avait connu un déficit de $10,700 l'an dernier.

Elle a augmenté le salaire de ses chauffeurs, qui est passé de $1.75 l'heure à $1.92 l'heure, le 5 janvier pour passer à $2.05 l'heure en janvier prochain.

De plus, elle a acheté deux véhicules neufs, portant sa flotte à 30 autobus et doit payer plus cher son essence, son huile, etc., en plus de payer plus cher ses mécaniciens.

Grâce à son augmentation de tarif, la compagnie, qui croit transporter 3 millions de passagers en 1969, soit 100,000 en moyenne par véhicule, compte faire un profit, avant l'impôt, de $33,000, nécessaire pour entrer dans ses frais.

Subventionnée à $14,400 par la ville, pour desservir le parc industriel, la compagnie n'aurait pas, paraît-il, besoin de cette subvention si la Régie des transports lui permettait de cueillir des clients entre la rue Grenon et Chomedey, sur le boulevard des Laurentides, ce qu'elle ne peut faire actuellement puisque cette zone est considérée comme étant le territoire des Autobus Mille-Iles.

La compagnie a fait une demande à la Régie des transports à cet effet, demande appuyée par la ville, mais la régie n'a pas voulu consentir à la requête.

Ce qui est certain, c'est que le budget de l'an prochain consentira une subvention plus considérable à la compagnie d'Autobus Yvan Lévis, afin d'améliorer son service, en attendant la création d'un véritable réseau de transport en commun à Laval, dans laquelle la place de la compagnie n'est pas encore clairement indiquée.

Le système de réservations de Sheraton aide les administrateurs tendus à se détendre de 12 façons

1. Appelez ce numéro local et vous obtiendrez votre réservation assurée à un tarif garanti en quelques secondes . . .

A MONTREAL COMPOSEZ

842-5861

Sheraton Hotels & Motor Inns

Puis vous verrez ce que signifient les 11 autres façons
Un service mondial de ITT

Campagne ranimée pour la suppression du poste de péage de Laval-des-Rapides

Le commissaire industriel de Laval, M. Réal Gariépy, vient de ranimer la campagne en vue de la suppression du poste de péage de l'Autoroute des Laurentides à Laval-des-Rapides.

Conférencier devant le Richelieu-Chomedey, M. Gariépy a déclaré que "l'abolition du poste de péage de l'Autoroute des Laurentides à Laval-des-Rapides et la future autoroute prévue seraient deux mesures grandement favorables à l'établissement de certains types d'entreprises à Laval, particulièrement celles dont la fonction-transport constitue un article important".

On se souviendra qu'en mars 1967, le conseil municipal de Laval avait adopté, à l'unanimité, une résolution demandant aux deux députés provinciaux de l'Ile Jésus, MM. Gilles Houde (Fabre) et Jean-Noël Lavoie (Laval), de faire pression auprès du gouvernement du Québec afin qu'il "négocie l'opportunité d'abolir le poste de péage de l'Autoroute des Laurentides qui se trouve actuellement sur le territoire de Laval".

Un des "attendus" de la résolution disait justement que le péage freine l'évolution industrielle, commerciale et résidentielle de la ville de Laval.

M. Gariépy, dans sa causerie, a également dit que l'organisation d'un système rapide de transport en commun devient de plus en plus urgente à Laval.

Une image de progrès

Selon lui, il faudra le plus tôt possible ouvrir Laval à l'ensemble du territoire métropolitain, par de nouveaux ponts et de nouvelles voies d'accès.

M. Gariépy a insisté pour que, dans le futur, on n'entrave pas le développement industriel de Laval.

Contredisant une fois de plus son collègue Claude Langlois, directeur du Service d'urbanisme, qui prétendait le contraire dans le plan préliminaire d'urbanisme, M. Gariépy a rappelé que Laval est situé dans l'axe économique du Montréal métropolitain.

"Il n'est pas nécessaire d'être expert dans la matière pour le constater. Si Laval possède des frontières géographiques naturelles, du point de vue économique, elle constitue un seul et même territoire avec l'île de Montréal. Du parc industriel, même ceux qui n'ont pas la foi, peuvent voir clairement le dôme de l'Oratoire Saint-Joseph, les tours de l'Université de Montréal."

Se refusant d'admettre la thèse du Service d'urbanisme selon laquelle le développement industriel de Laval n'a connu qu'un succès "mitigé", M. Gariépy a toutefois admis qu'il s'est effectué à travers mille difficultés.

"Il y a eu les difficultés financières qu'a connu la ville à partir de sa naissance jusqu'à tout récemment, difficultés financières qui se sont traduites par une publicité désastreuse et par une lenteur à poursuivre l'aménagement des parcs industriels afin de répondre aux besoins des nouvelles entreprises".

Mais selon le commissaire industriel, l'avenir industriel de Laval est reluisant.

Toutefois, il faudra, selon M. Gariépy :

- "s'appliquer à montrer de notre ville une image de progrès, de dynamisme, d'une administration saine et habile par une publicité qui n'a pas besoin d'être mensongère pour y parvenir" ;
- "maintenir une attitude positive à l'égard de l'industrie nouvelle, le commissaire industriel ne devant pas être, au sein de l'administration, le seul porte-parole des besoins et exigences des industriels".

visitez 'Design Canada'

Les oeuvres primées au concours de l'APIDO en 1968 sont exposées au Centre 'Design Canada' du 5 septembre au 26 octobre.

Cette exposition comprend de nouveaux produits exceptionnels, des emballages et conditionnements d'avant-garde, des images de firmes et des systèmes combinatoires créés l'année dernière par les concepteurs industriels professionnels de l'Ontario. Elle est organisée par le Conseil national de l'esthétique industrielle du Ministère de l'industrie du Canada et l'"Association of Professional Industrial Designers of Ontario".

CENTRE 'DESIGN CANADA', Place Bonaventure.
ouvert tous les jours de 10 h 30 à 18 h sauf le dimanche

Emissions d'obligations de trois CEGEP: $6,900,034

QUEBEC — Les collèges d'enseignement général et professionnel de Jonquière, Rimouski et Hull viennent d'émettre sur le marché trois séries d'obligations première hypothèque (série A) pour un montant global de $6,900,034, à savoir des émissions respectives de $3,350,000, $2,500,000 et $1,050,000. Le collège public de Limoilou avait été le premier à offrir une émission d'obligations au public pour un montant de $2,700,000, le premier août dernier.

La première partie de l'émission, dans le cas du CEGEP de Jonquière servira à l'achat du collège des Oblats de Marie-Immaculée (collège de Jonquière), dans le cas du collège public de Rimouski, l'objet premier de la vente des obligations est l'achat du séminaire Saint-Germain, de l'Ecole technique de Rimouski Inc. et de l'Ecole de commerce Inc. Le produit de la vente des obligations offertes par le CEGEP de Hull sera affecté à l'achat du collège Marguerite d'Youville, propriété des Révérendes soeurs de la Charité d'Ottawa.

Dans les trois cas, la deuxième partie de l'émission servira à payer les dépenses d'immobilisations.

Dans chacun des cas, l'émission comporte deux séries d'obligations première hypothèque, soit une série A, offerte sur le marché au public et une série B, détenue en entier par la corporation qui possédait autrefois ces biens.

Le gouvernement du Québec a consenti en outre à chacun des CEGEP une subvention, payable à chaque échéance, pour l'acquittement de l'intérêt et des versements du principal de leur emprunt. Cette subvention est, dans le cas de Hull, de $3,217,925, dans le cas de Rimouski, de $12,207,512; et elle est de $7,469,020 pour le CEGEP de Jonquière.

M. Denis Lupien de Melbourne dans les Cantons de l'Est est un débrouillard... et un vrai. Avec les $5,000 qu'il vient de gagner grâce à Matinée, il se débrouillera pour fournir à ses enfants l'éducation qu'ils désireront. Pensez donc, cinq enfants de 5 à 12 ans qui pourront faire les études qu'ils veulent grâce à leur débrouillard de père. Débrouillez-vous donc . . . gagnez Matinée!

Un autre débrouillard gagne $5,000

grâce aux jetons Matinée

LES DÉBROUILLARDS sont de plus en plus nombreux. Ils sont maintenant plus de 63,573 à avoir gagné des prix de $1 à $5,000 en sachant se débrouiller, en misant sur les jetons chanceux Matinée. Apprenez donc à vous débrouiller. Misez Matinée.

69

EN '69, ROCHELEAU PREND LES DEVANTS

EN '69, LA PONTIAC PREND LES DEVANTS

Faites l'essai d'un modèle '69 aujourd'hui

Près de 50 modèles sont en exposition à l'intérieur

donc pas de problèmes de température

PLAN DE FINANCEMENT GMAC

C'est le temps des échanges et nous avons un grand besoin d'autos d'occasion. Profitez-en!

ROCHELEAU

PONTIAC - BUICK - BEAUMONT - ACADIAN - VAUXHALL et GMC

LA MAISON D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

VENTE ET LOCATION
11251 EST, RUE NOTRE-DAME 645-1651
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 h. Samedi jusqu'à 5 h.

NOUS PARTAGEONS LA PEINE CAUSEE
AU PEUPLE QUEBECOIS
PAR LE DECES DE SON VALEUREUX CHEF

L'HONORABLE DANIEL F. JOHNSON, C.R.

PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

ET OFFRONS NOS SINCERES SYMPATHIES
A LA FAMILLE EPROUVEE.

LA COMPAGNIE LAVO LIMITÉE

Ernest Bouthillier,
président.

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront très actifs et ardents, mais d'une nature impulsive, emportée, parfois capables de se porter aux pires violences, surtout s'ils sont nés à la fin de la journée. Ceux nés plus tôt seront un peu moins agités et plus faciles à vivre et éprouveront de grandes joies sentimentales.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

L'aide de vos amis vous permettra d'aboutir plus vite dans une nouvelle entreprise. Vous êtes trop souvent porté à ronger votre frein par de vaines inquiétudes au sujet des allées et venues de l'être aimé; faites-lui confiance ou vous le perdrez.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Vous devrez livrer une rude bataille, mais vous avez tous les atouts pour triompher. Sortez de votre réserve et montrez votre vrai visage dans vos rapports sentimentaux. Bon équilibre, mais la vitalité est un peu faible.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Votre succès sera sans doute très grand, car vous avez à la fois toutes les aptitudes nécessaires et toutes les chances. Vous serez entouré d'affection, mais sera-ce le moment choisi pour montrer vos sentiments les plus profonds?

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Il faudra, aujourd'hui plus particulièrement, mettre à contribution votre sens pratique et votre désir de réalisation rapide. En amour, ne vous nourrissez pas d'illusions, mais de réalités.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Efforcez-vous de consolider votre position avant d'entreprendre de nouveaux efforts. Surveillez aussi de près l'évolution des événements auxquels vous êtes mêlé, mais en vous efforçant de planer au-dessus.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

La chance pourra vous sourire à condition que vous sachiez l'aider par du savoir-faire et le sens des réalités. N'oubliez pas que les meilleures intentions ne suffisent pas dans vos rapports avec l'être aimé. Vigueur et résistance.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Des circonstances heureuses pourront vous aider à réussir en dépit de certaines difficultés. A la suite d'une légère brouille avec la personne aimée, vous saurez jouer très habilement votre rôle.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Vous rencontrerez souvent des oppositions et certains chercheront à vous mettre des bâtons dans les roues. Attendez-vous à être quelque peu contrarié dans un projet d'ordre sentimental qui vous tient particulièrement à coeur.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Dans le domaine professionnel, votre énergie ne suffira pas, si elle n'est pas aidée par la finesse et l'intuition. Sur le plan affectif, ne soyez pas trop intransigeant et sachez modérer vos ambitions. Quelques soins esthétiques seraient utiles.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Méfiez-vous des démarrages en trombe qui ne sont pas suivis d'efforts sérieux et continus. Si vous êtes encore au début d'une aventure d'ordre sentimental, ne reculez pas d'un pas, sans quoi tout pourrait être perdu. Surveillez votre alimentation.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

La journée semble généralement bonne, voire favorable, grâce à une bonne entente et à une action en commun. Dans le domaine des sentiments, ne croyez pas aveuglément tout ce qu'on vous dira. Bonne condition physique.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Il se peut que vous soyez bien inspiré dans vos activités professionnelles, mais ne manquez pas de contrôler vos intuitions au contact de la réalité.

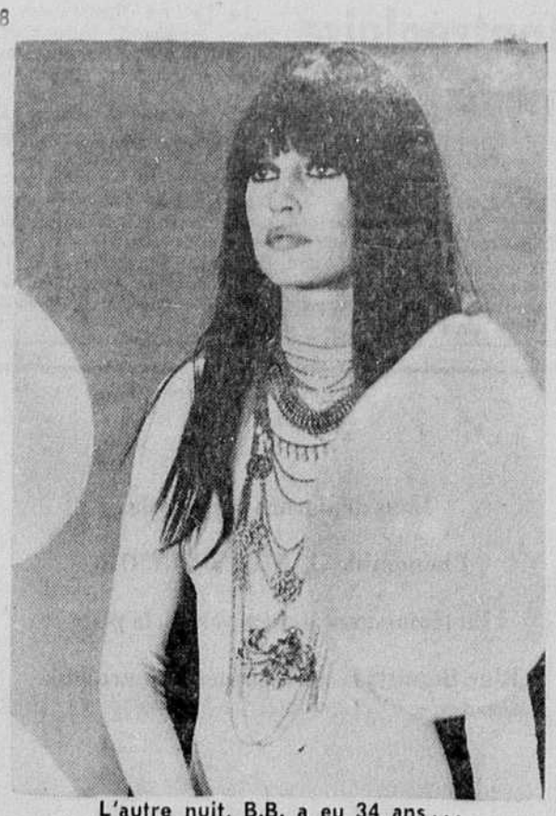

L'autre nuit, B.B. a eu 34 ans...

Brigitte fête ses 34 ans!

HAMBOURG (AFP) — Brigitte Bardot a fêté dans la nuit de vendredi à samedi son 34e anniversaire de naissance, en compagnie de ses amis, dans la propriété du prince Otto de Bismark, à Friedrichsruh, près de Hambourg.

La vedette française avait débarqué dans la soirée à l'aérodrome de Hambourg, vêtue d'un pantalon de velours côtelé et d'une veste de daim, et portant de grosses lunettes de soleil. Un étudiant français, Patrick, qui est un familier de B.B. à St-Tropez, le Hambourgeois Juergen Osterloch, Philip d'Exeal, photographe attitré de la vedette française et trois secrétaires faisaient partie de sa suite. Son mari, Gunther Sachs, se trouvait lui aussi dans la ville hanséatique, mais en voyage d'affaires. Gunther a d'ailleurs soigneusement évité toute rencontre avec sa femme.

Une grande réunion "hippy" a réuni dans la soirée les admirateurs de Brigitte Bardot, vêtue pour la circonstance d'une veste indienne en brocart.

Les Beatles perdent leur protégée

LONDRES (AFP) — Les Beatles ont perdu un de leurs poulains les plus prometteurs.

La jeune chanteuse galloise Mary Hopkin a créé une certaine animation dans le monde des variétés de la capitale britannique en annonçant sa décision de changer d'imprésario.

Mary Hopkin, 18 ans, dont le dernier "tube", "Those Were The Days", est en ce moment sur toutes les lèvres, avait été "découverte" récemment par l'un des Beatles, Paul McCarthey, qui l'avait fait entrer dans la maison de production créée par le groupe. Désormais, ce sera la soeur aînée de Mary, Carol, qui s'occupera des intérêts de la chanteuse.

Une fille à Jane Fonda

PARIS (PA) — La jeune actrice américaine Jane Fonda, épouse du cinéaste Roger Vadim a donné naissance à une fille. Jane Fonda a 30 ans. Sa fille portera le nom de Vanessa. C'est son premier enfant.

HORAIRES

ALOUETTE: "Histoires extraordinaires": 12:30, 2:35, 4:45, 7:00, 9:20.
AMHERST: "L'homme de Marakesh": 11:00, 1:55, 5:00, 8:30. "Sexy interdit": 12:35, 3:30, 6:35, 10:05.
ART-CINEMA: "Blind devotion": 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.
ATWATER: "The Thomas Crown Affair": 1:00, 3:00 5:10, 7:20, 9:30.
AVALON: "Frankenstein créa la femme". "Dans les griffes de la momie". "La chambre des tortures": 6:00.
AVENUE: "Work is a four letter word": 1:30, 3:25, 5:20, 7:25, 9:30.
BEAUMONT: "Bien joué Matt Helm", 6:20, 9:30. "Le repos du guerrier": 7:55.
BIJOU: "Que personne ne sorte": 12:30, 3:42, 6:34, 9:46. "L'étrangère": 2:00, 5:12, 8:24.
BONAVENTURE: "Zita": 1:05, 3:05, 5:00, 7:00, 9:00.
BROADWAY: "Jerry la grande gueule". "Trois sur un sofa". "Le grand restaurant": 6:00.
CANADIEN: "Angélique et le Sultan": 2:30, 6:05, 9:35 "San Antonio": 12:30 4:25, 8:05.
CAPITOL: "Pink jungle": 10:30, 12:40, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30.
CHAMPLAIN: "Les 12 salopards": 12:10, 3:05, 6:00, 8:50
CHATEAU: "Sexy interdit": 12:40, 3:40, 6:35, 9:40. "L'homme de Marakesh": 2:00, 5:00, 8:00.
CINEMA DE LONGUEUIL: "Hotel St. Gregory". "Sursis pour une nuit": 6:00, 8:00, 9:30.
CINEMA DE MONTREAL: "Une ravissante idiote": 1:47, 6:35. "En cas de malheur": 3:36, 8:24.
CINEMA DE PARIS: "Les grandes vacances": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
CINEMA LES GALERIES D'ANJOU: "Histoires extraordinaires": 6:45, 9:00
CINEMA CINQ: "Le vieil homme et l'enfant": 7:30, 9:30
CINERAMA — THEATRE IMPERIAL: "2001, A Space Odyssey". Tous les soirs: 8:30. Dimanche: 2:00, 7:30. Mercredi, samedi, dimanche: 2:00
CREMAZIE: "Grand Prix": 8:00.
DAUPHIN: **Salle Renoir**: "Mademoiselle": 7:30, 9:30.
Salle McLaren: "Vivre pour vivre": 7:30, 9:30
DORVAL: **Salle Rouge**: "A Dandy in Aspic": 7:30. Sam.: 1:00, 7:30. "Yo Sur with love": 9:25. Sam.: 2:35, 9:25. Dimanche: 2:00.
Salle Dorée: "Murder game": 7:45. Sam.: 1:00, 7:45. "Sweet ride": 9:05. Sam.: 2:20, 9:05. Dimanche: 1:15.
ELECTRA: "La reine des Vikings": 12:00, 3:21, 6:36, 9:57. "L'affaire Al Capone": 1:33, 4:51, 8:09.
ELYSEE: **Salle Resnais**: "Les biches": Sur semaine: 7:30, 9:30 Samedi: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 10:00 Dimanche: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30
Salle Eisenstein: "Le 17ième parallèle": 7:30, 9:30.
FAIRVIEW: (**cinéma 1**): "The Graduate": 7:00, 9:00.
FAIRVIEW (**cinéma 2**): "Wild in the streets": 7:00, 9:00.
FESTIVAL: "Night games": 7:30, 9:30.
FLEUR DE LYS: "Les grandes vacances": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
FRANÇAIS: "Guerre secrète": 1:15, 3:05, 8:50 "Le jour de la vengeance": 3:35, 7:20.
GRANADA: "Le jour de la vengeance": 1:40, 5:45, 9:55. "Guerre secrète": 3:05, 7:15.
GREENFIELD PARK (**cinéma 1**): "Guerre secrète": "Le jour de la vengeance".
GREENFIELD PARK (**cinéma 2**): "Sweet ride": 6:05, 9:20. "Murder game": 8:00.
JEAN-TALON: "Le soleil des voyous": 5:55, 9:40. "Les femmes sont des anges": 7:50.
KENT: "Don't look back": 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20.
LA SCALA: "Un homme, 7 femmes": 12:30, 5:10, 9:50. "Une femme est une femme": 1:35, 6:40. "Sept fois femme": 3:30, 8:15.
LAVAL: "La grande vadrouille": 1:40, 5:35, 9:30. "Le jeu de la mort": 12:00, 3:50, 7:45.
LAVAL (**cinéma 1**): "To sir with love": 6:10, 9:40. Sam. dim.: 2:35, 6:10, 9:40. "A Dandy in Aspic": 7:50. Sam. dim.: 12:45, 4:15, 7:50.
LAVAL (**cinéma 2**): "Moi une femme": à compter de 1:00.
LIDO (**Laval**): "Entre l'alcôve et la potence". "Les lys des champs".
LOEW'S: "How sweet it is": 10:30, 12:45, 3:00, 5:10, 7:25, 9:40.
LUCERME: "Tony Rome": 6:00, 9:45. "Caprice": 7:55.
MAISONNEUVE: "Le soleil des voyous": 5:55, 9:40. "Les femmes sont des anges": 7:50
Sur semaine: 2:00, 5:05, 8:10. "Playgirls": 12:30, 3:30, 6:40, 9:40.
MERCIER: "La reine des Vikings": 8:20. "L'affaire Al Capone": 6:30, 9:50.
MONKKLAND: "To Sir with love": 6:10, 9:45. "A Dandy in Aspic": 8:05.
MONTCALM: "Frankenstein créa la femme". "Dans les griffes de la momie". "La chambre des tortures": 6:00.
OUTREMONT: "Sweet ride": 6:25, 9:35. "Murder game": 8:15.
PALACE: "Wild in the streets": 10:35, 12:45, 2:55, 5:10, 7:20, 9:35.
PAPINEAU: "Histoires extraordinaires": 1:00, 3:05, 5:05, 7:05, 9:15.
PARISIEN: "La petite vertu": 10:00, 12:10, 2:25, 4:35, 6:55, 9:15
PLACE DU CANADA: "Yours, mine and ours": 5:15, 7:20, 9:30.
PLACE VILLE-MARIE: "Isabel": 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10
PLACE VILLE-MARIE (**petit cinéma**): "The Graduate": 12:45, 2:45, 4:45, 6:45, 8:45.
PLAZA: "Angélique et le Sultan": 2:30, 6:05, 9:55. "San Antonio": 12:30, 4:15, 7:55.
RITZ: "La grande vadrouille". "Le jeu de la mort".
RIVOLI: "Autant en emporte le vent": 8:00.
SAINT-DENIS: "L'étrangère": 12:35, 3:47, 6:39, 9:51. "Que personne ne sorte": 1:57, 5:09, 8:21.
Salle Hermes: "Une affaire de coeur": 8:00, 10:00.
SAVOY: "Moi une femme": à compter de 1:00.
SNOWDON: "Fountain of love": 1:00, 3:05, 5:15, 7:25, 9:35.
STRAND: "Murder game": 10:10, 1:25, 4:45, 8:05. "Sweet ride": 11:25, 2:40, 6:00, 9:20.
VAN HORNE: "The producers": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
VENDOME: "Un homme et une femme": 12:45, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30.
VERDI: "Trans-Europ Express": 6:35, 9:45. "L'immortelle": 8:15.
VERDUN: "Dans la chaleur de la nuit": 9:20. "Guêpier pour trois abeilles": 7:05.
VERSAILLES: **Salle bleue**: "La petite vertu": 6:00, 7:35, 9:35.
Salle Rouge: "L'homme de Marakesh": 6:25, 9:50. "Sexy interdit": 8:25.
VIAU: "La comtesse de Hongkong". "Fille dans le vent". "Frankenstein conquiert le monde": 6:00.
VILLERAY: "La reine des Vikings": 8:00. "L'affaire Al Capone": 6:15, 9:38.
WESTMOUNT SQUARE: "The secret life of an American Wife": 1:25, 3:25, 5:25, 7:25, 9:25.
YORK: "For Love of Ivy": 1:00, 3:05, 5:15, 7:25, 9:40.

Cours de guitare

QUEBEC — Le Conservatoire de musique de Québec annonce l'ouverture d'une classe de guitare classique, pour la présente année académique. La création de cette classe est une initiative qui permettra à de nombreux jeunes de s'initier à la guitare classique au moment où cet instrument jouit, partout, d'une popularité croissante.

Les cours seront donnés par M. Martin Prével. Le public a eu l'occasion d'entendre ce musicien à quelques reprises, sur les ondes et en récital à Terre des Hommes.

Martin Prével, qui fit ses études à la Faculté de musique de l'Université de Montréal, les a poursuivies durant quatre années à Paris, avec Ida Presti et Alexandre Lagoya. Il a également fréquenté l'Académie internationale d'été de Nice et il a reçu cette année un prix de technique et d'interprétation de la Schola Cantorum de Paris.

Martin Prével forme, depuis 1964, un duo avec sa femme, Marie Prével, qui a poursuivi en même temps que lui ses études à Paris et a mérité un prix de la Schola Cantorum.

La Cinémathèque

La nouvelle saison de la Cinémathèque canadienne s'ouvrira vendredi soir à 8h.30 par la projection d'une oeuvre majeure du réalisateur allemand G.W. Pabst, "Loulou" (1928), mettant en vedette Louise Brooks (notre photo). Outre des films de Pabst, les premières séances porteront notamment sur le cinéma italien des dernières années.

Un petit Louvre en plein métro!

PARIS (AFP) — Deux ministres, celui des Affaires culturelles, M André Malraux, et celui des Transports, M. Jean Chamant, ainsi qu'une foule de personnalités : archéologues, muséologues, architectes, artistes, conservateurs et directeurs de musées, sont descendus dans les profondeurs d'une station de métro de Paris. Station au nom prestigieux, il est vrai, puisqu'il évoque le vieux palais des rois de France : le Louvre.

C'était pour inaugurer un musée en miniature, véritable anti-chambre de celui du Louvre tout proche. Sur les quais tout neufs, artistement aménagés, dans une lumière délicate, des chefs-d'oeuvre, habiles reproductions, s'alignent : Toutankhamon est là, et Apollon et Diane. La Victoire de Samothrace aussi, et Saint-Louis. Une Vierge à l'enfant du Moyen Age protège la cabine du chef de gare...

Pour accueillir leurs hôtes, les agents de la R.A.T.P. : contrôleurs et poinçonneurs, avaient mis des gants blancs. Dans la station, fermée au public, les trains passaient au ralenti. Désormais, les voyageurs verront chaque jour, par les fenêtres de leur wagon, surgir des ténèbres tous ces chefs-d'oeuvre. La direction du Musée du Louvre est convaincue qu'ainsi vont être touchés, par l'appel du monde mystérieux des musées, des dizaines de milliers de gens qui les auraient peut-être ignorés autrement.

Calendrier de la Terre des Hommes

Terre des Hommes est fermée aujourd'hui, jour des funérailles du premier ministre Johnson. Toutefois, nous publions ici la liste des événements permanents à l'usage des personnes qui désirent se rendre demain sur les îles.

TOUS LES JOURS

Pavillon de l'Algérie — Spectacle de 18 h à la fermeture, avec un orchestre de 5 musiciens, un chanteur arabe et 2 danseuses. Musique orientale et occidentale.

Pavillon de l'Allemagne — Films présentés continuellement.

Auditorium Sainte-Hélène — Quatre films présentés: "Médi-théâtre" à toutes les heures, de 10 h 30 à 20 h 30. Commentaires et entrevues sur "La Greffe du coeur", à 11 h, 14 h, 17 h et 20 h.

"Revascularisation Myocardiale" (Procédé Vineberg) à 12 h, 15 h et 18 h.

"Cent ans de médecine canadienne", en anglais à 13 h et 19 h, en français à 16 h.

Biosphère — Présentation, à toutes les demi-heures, de deux courts films: "Le vieux Montréal" et "La migration des oiseaux".

Pavillon du Canada 67 — Film "Canada 67" de Walt Disney à toutes les demi-heures.

Congo-Kinshasa — Présentation continuelle de plusieurs films sur le Congo et l'Afrique à Expo 67.

Pavillon Guyane et Barbade — "Lord Radio and the Bimshire Boys", orchestre de 4 musiciens tous les soirs sauf le lundi, de 18 h à la fermeture.

Pavillon d'Haïti — "L'Ensemble tropical d'Haïti", de 20 h à 22 h, chanteurs et danseurs haïtiens.

Films: "The Cure" avec Charlie Chaplin et "Sports et Transports" de l'ONF; présentation toutes les demi-heures.

Pavillon de l'Inde — Au restaurant terrasse Maharani, l'orchestre "Coral Islanders", sur semaine, sauf le lundi, de 18 h à 23 h 30 et la fin de semaine, de 13 h à 1 h du matin. Musique des Antilles, calypso...

Pavillon d'Israël — Deux nouveaux films relatant la réunification de Jérusalem: "Jerusalem; in Search of a City" et "On the Seventh Day", présentés continuellement.

Pavillon de la Jamaique — Spectacle du quintet "Jonkahoo", de 16 h à minuit. Musique calypso, créole...

Pavillon du Maroc — Au restaurant "La Kasba", tous les jours sauf le lundi à 18 h 30, 20 h 15 et 22 h, l'orchestre de Salim Azra et la danseuse Gamila. Spectacle d'une heure avec musique orientale et méditerranéenne.

Pavillon du Mexique — "Les Mariachis", tous les jours à la terrasse du restaurant de 13 h à 13 h 30 et à l'intérieur du pavillon, de 14 h à minuit.

Pavillon Mon Pays c'est l'Hiver — Toutes les heures, spectacle de patinage artistique d'une durée de 10 minutes. Fabricant de raquettes et forgeron à l'oeuvre, de midi à 21 h. Présentation d'un film par les Cinéastes Associés de Montréal : "Est-ce qu'on a le droit de faire un soleil" à toutes les demi-heures.

Pavillon des Pays-Bas — Dans le pavillon, salle de musique avec plusieurs programmes de musique stéréophonique, de 10 h 30 à midi et de 18 h à 21 h 30.

Pavillon de la Police — "Mechanized Death", film d'une durée de 10 minutes, démonstration de l'escouade canine, toutes les demi-heures. — Du lundi au vendredi, CKLM diffuse l'émission "Salut les 15-70", de 19 h à 20 h.

Pavillon du Québec — Danse tous les soirs, sauf le lundi, avec "Claude Hébert et son quatuor", de 19 h à la fermeture.

Sermons de la Science — Programme de 14 films présentés dans un ordre différent tous les jours, de 10 h 30 à 21 h 30. "Le professeur et les prophètes", "Les faits de la foi", "La voix des profondeurs", "Les fenêtres de l'âme", "La rivière rouge de la vie", "Le Dieu de l'atome", "Poteaux indicateurs dans le ciel", "Le dieu de la création", "Les trésors cachés", "Poussières ou destinées", "Cité des abeilles", "Le mystère des trois horloges", "Le temps et l'éternité", "Le droit de priorité".

Théâtre des Marionnettes (Pav. des Brasseries) — Spectacle bilingue de marionnettes, "Fantaisie internationale", à 14 h et 16 h.

Pavillon Trinidad et Tobago — Spectacle de "L'Orchestre du pavillon Trinidad et Tobago" à l'intérieur à 16 h, 17 h et 18 h, et à l'intérieur au théâtre à 19 h 30. Danse tous les soirs, de 19 h à la fermeture.

Pavillon de la Tunisie — Spectacle toutes les demi-heures, de 17 h à 23 h, "Les Gafsiens" - 3 musiciens, 1 danseur et 2 danseuses.

Pavillon de l'électricité — Deux films: "Au bout du doigt", en français à 11 h, en anglais à 11 h 30, et "Une force inépuisable", en français à 14 h, 16 h, et 20 h; en anglais, 12 h 30, 16 h 30 et 20 h 30.

Pavillon Signé Jeunesse — Présentation d'un film de l'UNESCO, "Petit Monde" fait par des enfants de 23 pays différents, présenté continuellement.

Lanterna Magica — Spectacle de six numéros: Jalousie Danses folkloriques slovaques, Corrida, Les 4 as, Trouble-fête et Casse-cou. Sur semaine à 17 h 30, 18 h 30, 20 h 30, 21 h 30, 22 h 30.

Au Village Canadien — Défilé de la Compagnie Franche de la Marine et des Fraser Highlanders dans les rues du Village Canadien. — Compagnie Franche de la Marine, sur semaine à 13 h, 14 h, 15 h, 16 h, 18 h et 19 h 30, et la fin de semaine à 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 20 h et 21 h.

Fraser Highlanders, sur semaine à 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30, 18 h 30 et 19 h 30 et la fin de semaine à 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 20 h 30 et 21 h.

"Pierrot lunaire"

Le premier concert de la saison de la Société de musique contemporaine du Québec aura lieu jeudi soir, au Port-Royal de la Place des Arts. L'oeuvre principale au programme est "Pierrot lunaire", l'une des oeuvres les plus importantes de Schoenberg, dont ce sera la première à Montréal. "Pierrot lunaire", créé en 1912, est écrit pour voix et ensemble instrumental. La soliste sera le mezzo-soprano canadien Patricia Rideout (notre photo).

Observateur français en visite au Québec

QUEBEC (PC) — Dans le cadre des ententes franco-québécoises sur l'éducation, M. Marc Vion, directeur des études à l'Institut universitaire de technologie d'Angers, effectue présentement un voyage d'étude au Québec.

Le but de son voyage est de s'informer du fonctionnement des CEGEP québécois et leur convergence avec les instituts universitaires de technologie français et également d'étudier la possibilité pour des étudiants français de venir faire des stages de formation dans les industries québécoises.

Au cours de son séjour sur le sol québécois, M. Vion visitera l'Université de Sherbrooke, les CEGEP de Ste-Foy et du vieux-Montréal.

Le visiteur français est piloté par M. Jean Gauthier, directeur, pour le Québec, du Centre franco-québécois de développement de l'enseignement technologique.

Ottawa rencontrera les Indiens à Courville

OTTAWA (PC) — Des représentants du ministère fédéral des Affaires indiennes rencontreront de mardi à vendredi prochains à Courville, Québec, des mandataires des Indiens du Québec, pour discuter avec eux de changements à la Loi des Indiens.

Pourquoi le taux d'assurance des jeunes conducteurs est-il deux fois plus élevé?

Parce qu'ils ont plus d'accidents que les autres.
En plus, leurs accidents coûtent plus cher.

Ce sont les faits. Déplorables, mais vrais.

On peut changer cela. Et aussi le coût de l'assurance pour les jeunes hommes qui conduisent.

Il n'y a qu'un moyen pour eux: réduire le pourcentage des accidents.

Même si les jeunes gens payent leur assurance beaucoup plus cher, ils ont les mêmes possibilités que les autres de réduire le montant de leurs primes.

Une année sans accident apporte 15% de réduction.

Trois années sans accident, et l'économie est substantielle.

Plus les jeunes conducteurs obtiendront d'avantages en conduisant prudemment, plus le taux de l'assurance baissera pour tout le monde.

Si vous avez des questions à poser à propos de votre assurance-automobile, écrivez à: La Fédération des Assureurs au Canada, C.P. 490, succursale H, Montréal.

Notre association est formée de 189 compagnies d'assurance du Canada.

LA FÉDÉRATION DES ASSUREURS AU CANADA

Vous n'êtes jamais seul au volant quand vous avez une assurance-automobile

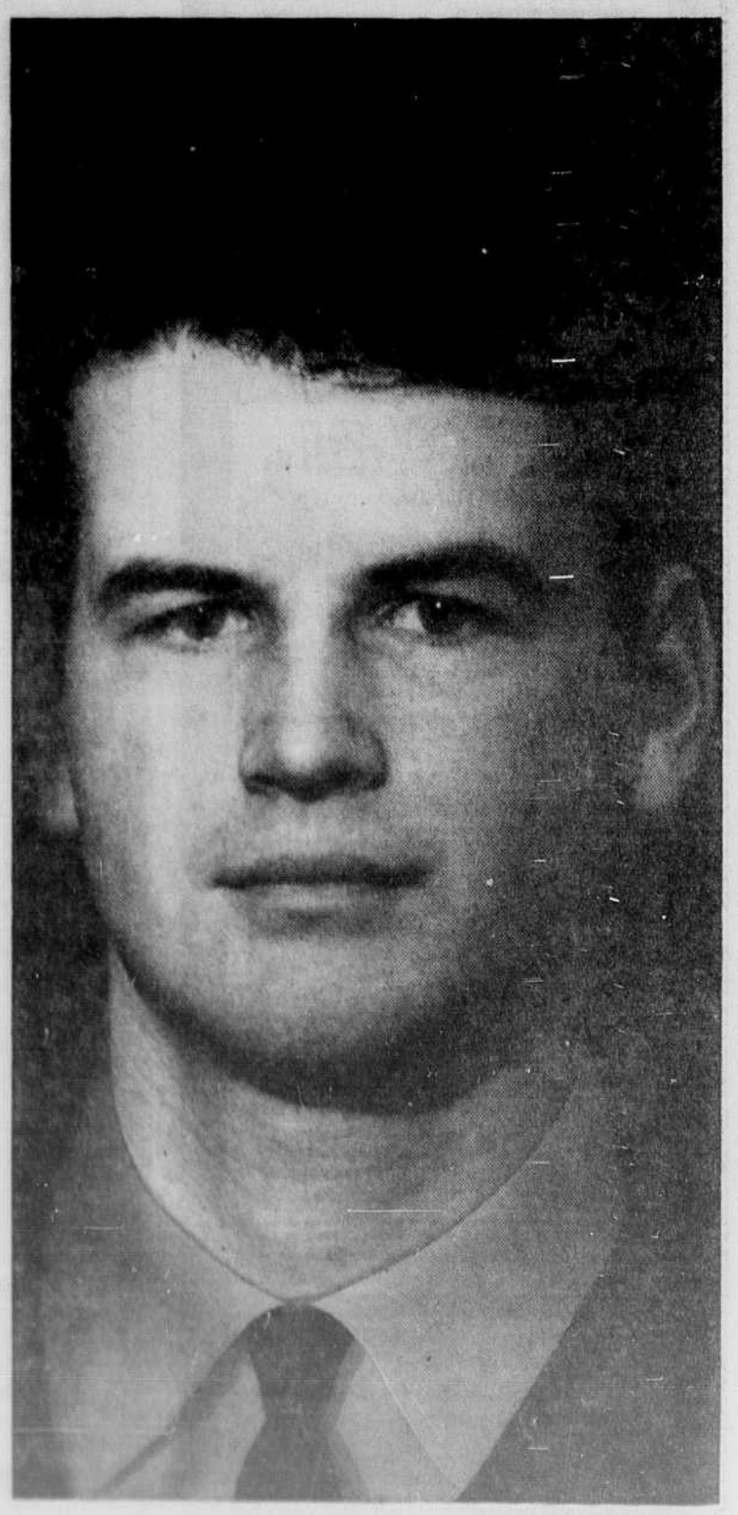

Manic-5 deviendra-t-il le "barrage Johnson"?

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le barrage Manic-5 ne sera probablement jamais inauguré officiellement.

A l'ombre de ses vastes structures sont morts, déjà, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, qui s'apprêtait à l'inaugurer, ainsi que quelques jours plus tôt, l'ingénieur-en-chef du projet, M. René Levasseur, âgé de 35 ans, le plus jeune ingénieur au monde à avoir dirigé un tel projet.

Les fonctionnaires de l'Hydro-Québec, ainsi que ceux du gouvernement québécois, ont été complètement bouleversés par ces deux décès tragiques.

L'un d'eux a laissé entendre hier au reporter de LA PRESSE qu'il était plus que probable que l'on n'assisterait jamais à une cérémonie d'inauguration du barrage Manic-5.

Le barrage fut complété il y a environ un mois mais ce n'est qu'en 1970 que seront installés les turbines qui produiront l'électricité. D'ici là, l'eau de la rivière Manicouagan doit continuer de s'accumuler derrière le barrage cependant que l'on complétera la construction de la centrale électrique.

D'autre part, certains observateurs sur la colline parlementaire n'écartent pas la possibilité qu'éventuellement le cabinet provincial songe à modifier le nom du barrage Manic-5 en celui du "barrage Johnson".

Certains fonctionnaires interrogés à ce sujet n'ont pas nié que cela soit possible. D'autres ont cependant déclaré qu'il serait douteux que le nom du barrage puisse changer puisqu'il semble désormais que l'on ne procédera jamais à son inauguration.

M. Johnson devait jeudi dernier verser lui-même la dernière benne de béton au haut du barrage. Arrivé la veille à Manic-5, il participa à un banquet offert par l'Hydro-Québec. On le trouva mort dans son lit le lendemain matin.

C'est alors que M. Daniel Johnson était, en 1959, ministre des Ressources hydrauliques dans le cabinet Sauvé que fut conçu et mis de l'avant le projet hydro-électrique Manicouagan - Outardes.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

INÉDITES!

Les nouvelles boutiques de l'étage-mode, au deuxième chez Morgan

De tout, tout ensemble, pour tous les âges . . . des modes nouvelles au goût du jour ! Des rayons transformés en boutiques . . . c'est une féerie de couleurs, un monde de nouveautés et d'élégance . . pour vous !

● **ALISSA** . . . la boutique à la personnalité des jeunes.

● **KINETICA** . . . la boutique inédite pour les adolescentes.

● **LE TRIANON** . . . un pavillon d'élégance, manteaux, fourrures, modes-couture.

● Boutique de robes ● Chapeaux ● Modes sport ● Vêtements de ville

Le bonheur c'est un vêtement de nuit douillet de Harvey Woods

Séduisants et pratiques, ils deviennent très doux quand ils sont confectionnés en nylon brossé. Ce sont les nouveaux vêtements de rêve d'automne de Harvey Woods. De couleur aqua ou corail, ils sont adorablement féminins avec leurs ornements de dentelle. Venez voir notre assortiment complet.

A. Chemise de nuit courte. Encolure en bateau, manchettes et ourlet ornés de dentelle. P.M.G. $13

B. Deux-pièces : haut avec col à la Peter Pan. Manchettes et ourlet ornés de dentelle. Culotte bikini assortie. Tailles : P. et M. seulement. $15

Non-illustrés

D. Chemise de nuit modèle kimono. Bord orné de dentelle. Ceinture nouée du même tissu. $13
(centre-ville seulement)

E. Nouveauté. Modèle une pièce de tunique à pantalon bouffant, poignets resserrés par un élastique. Ornements de dentelle sur le corsage, l'encolure et les manchettes. Tailles : P. et menue. $15
(Centre-ville seulement)

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS DE NUIT — RAYON 364 — AU TROISIEME

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD
(à moins d'avis contraire)

Une révélation sur les dessous de **la mode d'automne : le soutien gorge** *"Fantasia" de Lilyette!*

Les agents ont découvert aussi que la demande de soutiens-gorge de tailles C et D augmente de plus en plus. C'est un signe que les femmes se conforment aux décrets de la mode.

Comme, avec les robes qui moulent le corps, les décolletés plongeants, les pullovers collants, il a été décrété que la poitrine est à la mode, la demande pour les modèles mettant la féminité en valeur augmente.

Vous trouverez certainement dans la collection "Fantasia" de Lilyette un modèle qui rehaussera la beauté de votre buste. Celles que la nature n'a pas doté d'une poitrine parfaite trouveront un modèle qui leur fera un buste idéal. Venez voir cette collection, vous y trouverez exactement le soutien-gorge que vous cherchez.

A. **"Fantasia"** — Soutien-gorge qui va à la perfection. A l'heure de la détente, de la danse ou du sport, il reste toujours en place. Vous êtes toujours à l'aise et parfaitement maintenue. En dentelle de Banlon* et Lycra*. Blanc seulement. Tailles : 32 à 36 A, 32 à 38 B et C 7.50
32 à 42 D 8.00

B. **"Fantasia"** — Soutien-gorge extra-long. Avec bande élastique de deux pouces amincissant la taille et arrondissant les hanches. S'adapte aux tailles hautes et basses. Blanc seulement. Tailles : 32 à 40B, 32 à 42 C 10.00
32 à 42 D 11.00

C. **"Secret Fullfilment"** — Soutien-gorge de rêve. Avec un décolleté plongeant et dos très découvert. Modèle avec coussinets amovibles. Exécution soignée. En dentelle de Banlon*. Dos en Lycra*. Blanc, bleu, chair ou noir. Tailles : 32 à 36 A et B 10.00

D. **"Fantaisia"** — Soutien-gorge long avec bande pour maintenir l'estomac et assurer une silhouette parfaite. En dentelle de Banlon* et Lycra*. Blanc seulement. Tailles : 32 à 40 B, 32 à 42 C 10.00
32 à 42 D 11.00

CENTRE-VILLE SEULEMENT
* Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

SOUTIENS-GORGE ET GAINES. RAYON 369. AU TROISIEME

CENTRE-VILLE, ROCKLAND et BOULEVARD (à moins d'avis contraire)

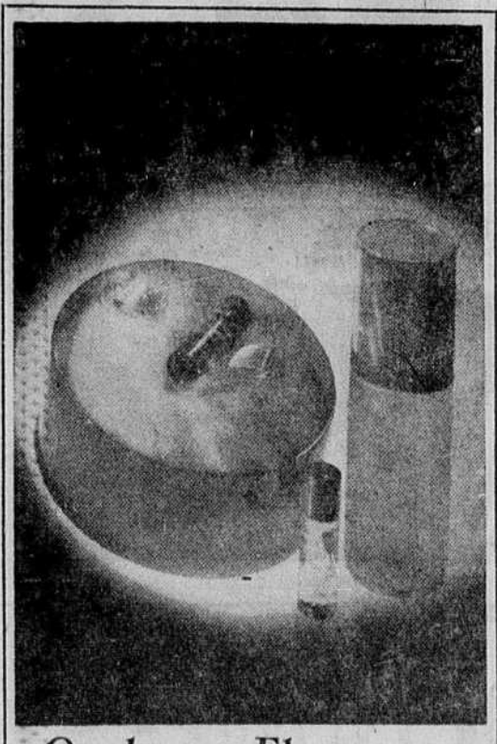

Quelques Fleurs... **une présence féminine de Houbigant**

C'est un plaisir certain et sans prix que d'être parfumée. Vous qui avez envie d'un parfum n'hésitez pas à choisir "Quelques Fleurs de Houbigant, à l'arôme frais, net et distingué. Essayez les préparations à cette essence, vous serez ravies.

A. Eau de Cologne 3 oz. "Quelques Fleurs", plus un parfum cadeau. Prix spécial 3.75

B. Poudre après-bain "Quelques Fleurs", 5 oz, plus un parfum cadeau. Prix spécial 4.75

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES DE TOILETTE, RAYON 42, AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Bien coiffée avec la permanente "No Set" Triumph de Helene Curtis

Une tête bien tournée pour l'automne avec l'ondulation "No-Set" sans mise en plis. En premier, la magie d'une coupe de cheveux courts, suivie de la permanente Triumph riche en protéine, remarquable par le contrôle inimaginable qu'elle donne aux cheveux. Cette jolie coiffure si jeune, la vôtre grâce à la méthode unique "No-Set" et à la permanente d'Helene Curtis.

Coupe et ondulation "No-Set" le tout $15

Téléphoner à

Centre-ville	844-1515	Dorval	631-6741
Rockland	739-5521	Boulevard	728-4571

SALON DE COIFFURE — RAYON 71 — AU CINQUIEME

HEURES D'OUVERTURE | CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h | DORVAL, au centre commercial, 631-6741 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h | ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h | BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h | SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

EN VILLE Simpsons
FAMEUX TRIANGLE D'ACHATS
FAIRVIEW POINTE CLAIRE — LES GALERIES D'ANJOU

VENTE 96EME ANNIVERSAIRE

AUX 3 MAGASINS SIMPSONS... EN VILLE, FAIRVIEW ET ANJOU

RABAIS SUR ARTICLES ACIER INOXYDABLE

ACCESSOIRES MENAGERS EN ACIER INOXYDABLE

Des accessoires de cuisine qui vous dureront longtemps ! Fini satiné miroitant qui ne s'altère pas... un modèle de style contemporain élégant en toute occasion !

A. Ensemble 3 plats à légumes. Chaque ensemble comprend un légumier de 8 po., un de 7 po. et un de 6½ po. Rég. 9.99 **Ens. 7.99**

B. Beurrier et couvercle. Capacité ½ livre. Poignée en bois de rose. Rég. 4.99 **Ch. 3.99**

C. Ens. 3 pièces pour le thé. Théière 30 on., crémier 10 on. et sucrier 8 on. Rég. 11.98 **Ens. 9.58**

D. Légumier et couvercle. Poignée et protège-doigts en bois de rose. Rég. 6.99 **Ch. 5.59**

F. Élégante saucière. Capacité 6 onces. Rég. 4.99 **Ch. 3.99**

E. Légumier à compartiments. Trois compartiments. Rég. 7.98 **Ch. 5.99**

42

Rabais de 4.69 à 5.29! USTENSILES POUR LA CUISINE

F. "COUNTRY SQUIRE". Rég. 20.98 **Ens. 7 pcs 15.69**

G. "EBONYTE" Rég. 18.98 **Ens. 7 pcs 14.29**

F. "Country Squire". Tiges en acier inoxydable au fini satiné. Manches avec envers en bois de ton brun. Résiste à la machine à laver la vaisselle. Rég. 20.98 **Ens. 7 pièces 15.69**

G. Modèle "Ebonyte". Tiges en acier inoxydable au fini satiné. Manches en Melamine de ton noir résistant à la chaleur. Rég. 18.98 **Ens. 7 pièces 14.29**

- Chacun de ces ensembles "Country Squire" ou "Ebonyte" comprend un de chaque : pilon, louche, cuillère à entailler, cuillère à arroser, fourchette, pelle et support mural.
- Attrayante présentation dans boîte.

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221
SIMPSONS — Accessoires ménagers (755) au cinquième
Aussi à Fairview et Anjou.

43

RABAIS $4! MARQUE "TAIWAN"! ENS. COUTELLERIE 50 PIECES

Une coutellerie qui rehaussera votre table d'hôte !

- Acier inoxydable au fini étincelant qui ne requiert jamais de polissage.
- Attrayant motif "Rosette".

— **Chaque coutellerie comprend 8 de chaque :** couteaux dentelés à dîner, fourchettes à dîner, cuillères à dessert et fourchettes à salades ainsi que **16 de chaque :** cuillères à thé et une cuillère à sucre et un couteau à beurre.

Rég. 19.98 **15.98**

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSONS — Accessoires ménagers (755) au cinquième
Aussi à Fairview et Anjou.

44

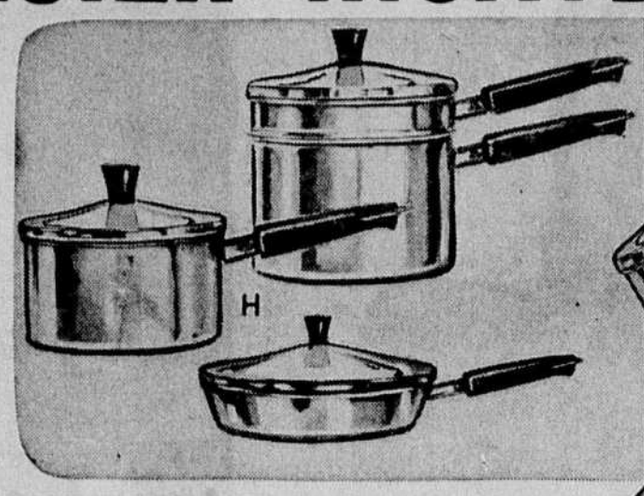

BATTERIE DE CUISINE "REVERE" FOND EN CUIVRE EPAIS

H. Poêle, casserole et bain-marie. Une batterie de cuisine Deluxe, en acier inoxydable étincelant et facile à nettoyer ! Une réelle aubaine à ce bas prix ! Une idée-cadeau qui plaira sûrement !

Rég. 39.98 **31.99 Ens.**

- Fond en cuivre épais qui refroidit rapidement et empêche les aliments de brûler.
- Protège-doigts en bakélite rebelle à la chaleur.
- Poignée bakélite munie d'un anneau amovible.
- L'ensemble comprend 1 poêle 8 po. avec couvercle, 1 casserole 1 pinte avec couvercle et 1 bain-marie 1½ pinte avec couvercle.

45

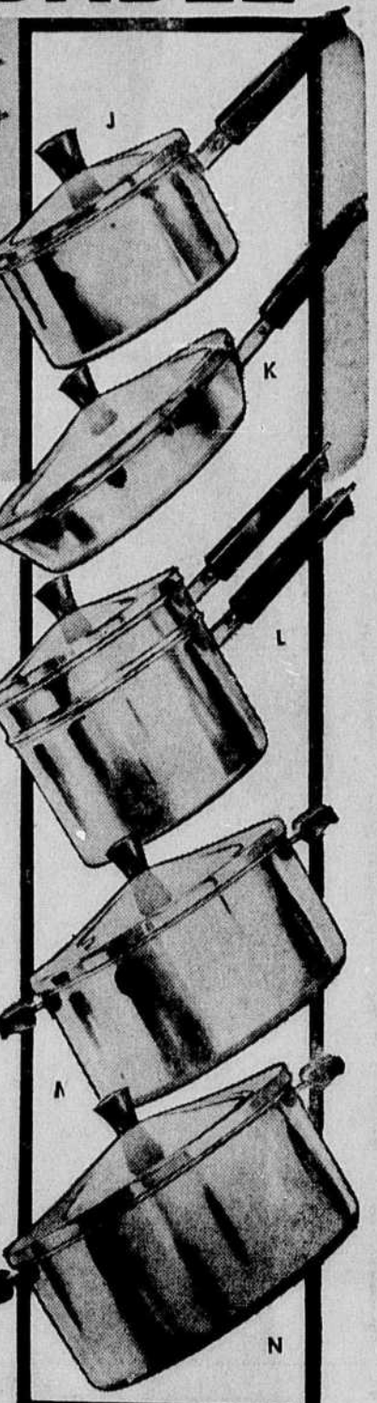

ENSEMBLE "REVERE" DE LUXE

J. Casserole 1 pinte avec couvercle. Rég. 9.98	7.49	Poêle 10 po. avec couvercle Rég. 18.98	13.79
Casserole 2 pintes avec couvercle. Rég. 12.98	9.79	L. Bain-marie 2 ptes avec couvercle. Rég. 20.98	14.79
Casserole 3 ptes avec couvercle. Rég. 14.98	10.79	M. Marmite 4 ptes avec couvercle. Rég. 18.98	13.79
K. Poêle 8 pouces avec couvercle. Rég. 12.98	9.49	N. Fait-tout 6 pintes avec couvercle. Rég. 22.98	16.49

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221
Simpsons — Articles ménagers (755) au cinquième
Aussi à Fairview et Anjou

46

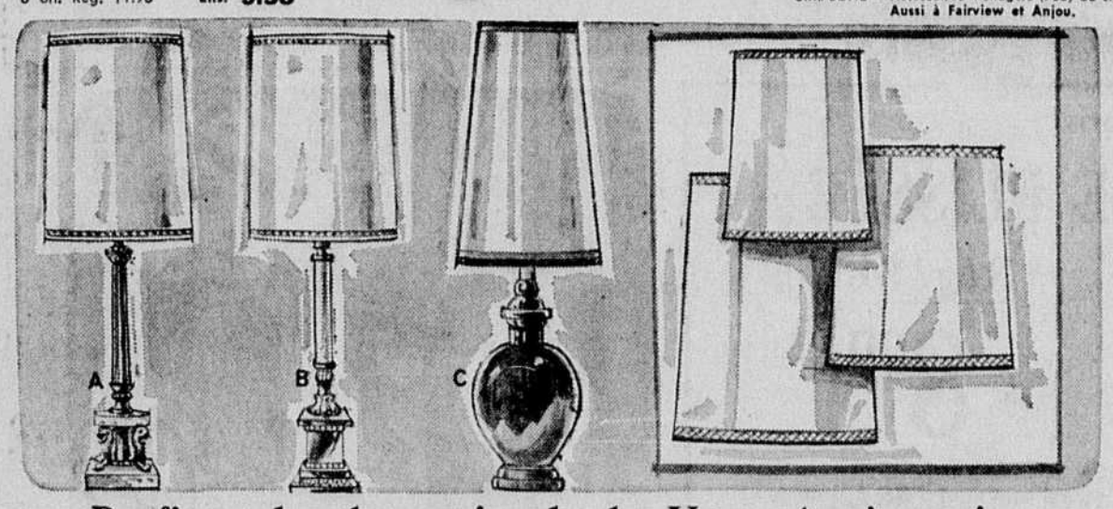

Profitez des bas prix de la Vente-Anniversaire RABAIS $1 A $5! LAMPES ET ABAT-JOUR

Une occasion rare de rénover ou de changer vos lampes...! Ainsi redécorée, votre maison prendra un aspect tout nouveau !

Les abat-jour

- Crêpe lavable
- Ton coquille d'oeuf seulement

GROUPE D	GROUPE E	GROUPE F
14 x 15 x 16 po.	7 x 7 x 8 po.	10 x 12 x 12 po.
9.98	3.98	6.98
6.98	**2.98**	**3.98**
14 x 16 x 18 po.	9 x 10 x 11 po.	13 x 14 x 14 po.
9.98	6.98	9.98
6.98	**3.98**	**5.98**

Les lampes

- Attrayant style boudoir
- Trois modèles au choix

Lampe en céramique brune. Abat-jour recouvert de tissu blanc, garniture assortie. Hauteur 27 pouces. Rég. 15.98 ... Ch. **11.98**

Lampe de tons bleu/vert. Abat-jour recouvert de tissu blanc, garniture assortie. Hauteur 24 pouces. Rég. 15.98 ... Ch. **12.98**

Lampe en métal de ton or montée sur base en marbre. Abat-jour blanc garni ton or. Hauteur 21 pouces. Rég. 15.98 ... Ch. **11.98**

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221
Simpsons — Lampes (754) au quatrième.
Aussi à Fairview et Anjou.

47

Ajoutez-en une à sa collection! Rabais 30% à 50%! Pipes importées

Des pipes qui vous feront découvrir le vrai plaisir de fumer... achetez-en maintenant en prévision de vos cadeaux !

- Pipes en bois de bruyère sculpté
- Système de filtration
- Choix de 5 différentes formes de fournaux telles que : "billard", "pot", "bouledogue", "pomme" ou recourbé.

- **Groupe I** Modèles A, B, C, D et E. Fourneaux recouverts de cuir tons noir, tan ou beige. Rég. 5.99... **Ch. 3.49**
- **Groupe II** Modèles F, G, H, J et K. Elégant fini marron d'inde. Rég. 3.99... **Ch. 1.99**

Groupe I	Groupe II
Rég. 5.99	*Rég. 3.99*
Ch. 3.49	Ch. 1.99

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221
Veuillez indiquer un second modèle au choix
Simpsons — La Boutique du Tabac (706) au rez-de-chaussée.
Aussi à Fairview et Anjou

48

RABAIS $4! COUVRE-LIT COTON IMPRIME FLORAL

Rég. 22.98 **18.98 ch.**

Un couvre-lit qui rehaussera sûrement l'aspect de votre chambre à coucher tant il est élégant !

- Tissu 100% coton pratique
- Un couvre-lit matelassé de style jeté
- Coins arrondis pour plus d'élégance
- Tons bleu, or ou rouille
- Pour lits jumeaux ou doubles

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSONS — Linge de maison (751) au quatrième.

49

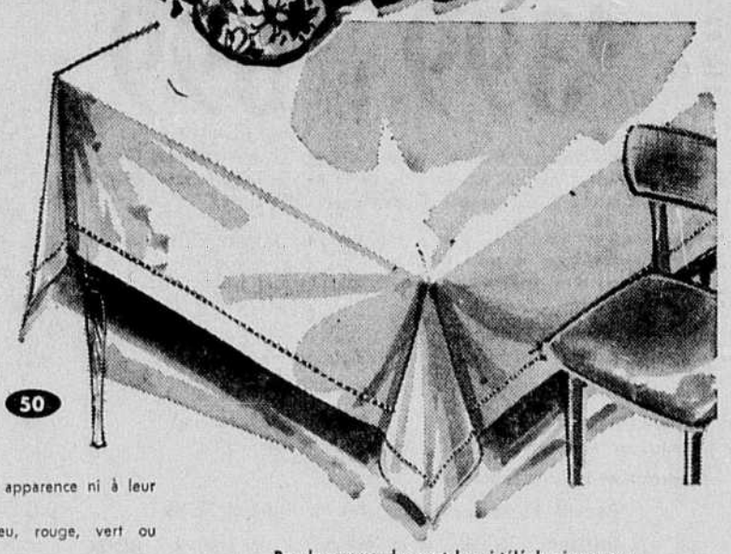

SUPERBES NAPPES EN TOILE D'IRLANDE A PRIX SPECIAUX

Choix de 5 dimensions

52 x 52 po. Imp. de qual. Rég. 4.99 ch.	2.99
52 x 68 po. Imp. de qual. Rég. 5.99 ch.	3.99
64 x 84 po. Imp. de qual. Rég. 9.99 ch.	5.99
64 x 102 po. Imp. de qual. Rég. 11.99 ch.	7.99
64 x 120 po. Imp de qual. Rég. 14.99 ch.	9.99

De légères imperfections, qui ne nuisent nullement à leur apparence ni à leur durabilité, expliquent ces bas prix !

- Des nappes toutes occasions
- Pure toile d'Irlande lavable
- Ourlet garni de piqûres
- Tons rose, bleu, rouge, vert ou jaune

Serviettes assorties. Imp. de qual. Rég. 79¢ Ch. 49¢

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.
SIMPSONS — Linge de maison (751) au quatrième.
Aussi à Fairview et Anjou.

50

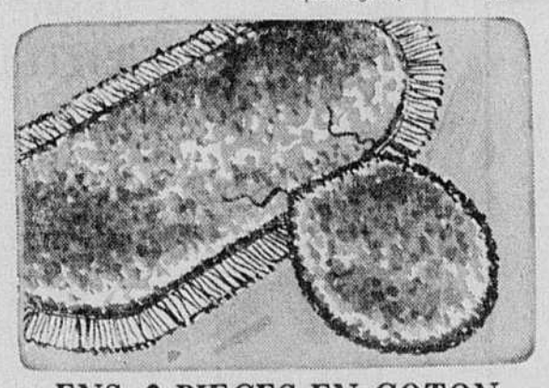

ENS. 2 PIECES EN COTON POUR LA SALLE DE BAINS

Une aubaine à ce prix ! Généreux rabais de $1 !

- 100% coton lavable.
- Ensemble 2 pièces comprenant une carpette ovale à envers anti-dérapant et un couvre-réservoir à bords élasticisés.
- Carpette mesurant 20 x 34 po.
- Choix de rose, topaze, avocat, tan, épice ou bleu.

Rég. 4.98 **3.98 Ens.**

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSONS — Linge de maison (751) au quatrième.
Aussi à Fairview et Anjou.

51

RABAIS $2! NAPPES EN DENTELLE D'ECOSSE

Des nappes qui rendront plus agréables vos dîners entre amis !

- 100% dentelle de coton lavable
- Une importation d'Ecosse
- Tons écrus ton sur ton
- Dimensions : 68 x 88 po.

68 x 88 po. *Rég. 9.98* **7.98 ch.**

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSONS — Linge de maison (751) au quatrième.
Aussi à Fairview et Anjou.

52

HEURES D'AFFAIRES:

EN VILLE : 9 H. à 17 H. 30
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 21 H.

FAIRVIEW ET ANJOU : 9 H. 30 à 18 H.
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 22 H.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H. **842-7221**

EN VILLE Simpsons FAMEUX TRIANGLE D'ACHATS

FAIRVIEW POINTE CLAIRE — LES GALERIES D'ANJOU

VENTE 96EME ANNIVERSAIRE

AUX 3 MAGASINS SIMPSONS... EN VILLE, FAIRVIEW ET ANJOU

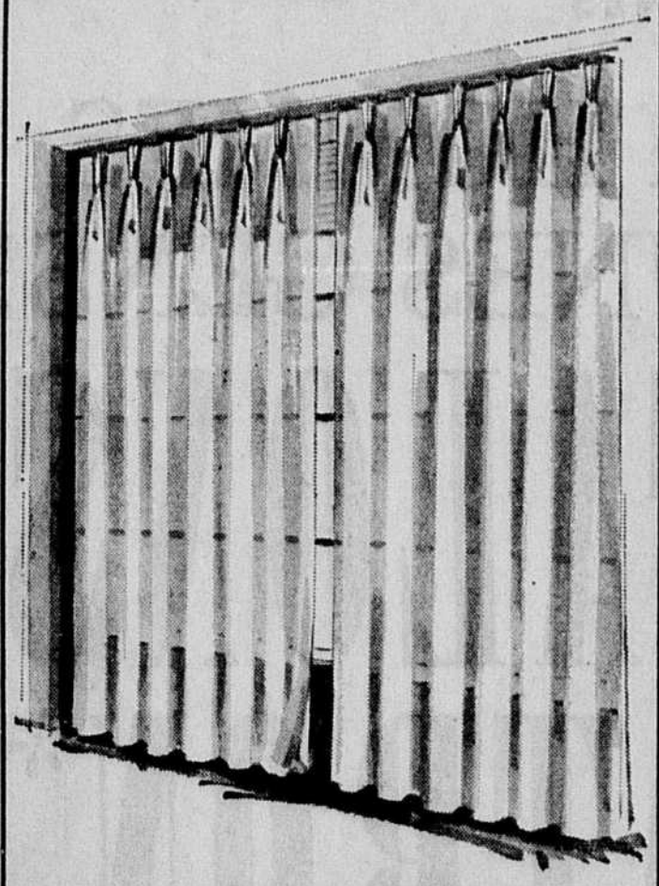

RABAIS 20%! RIDEAUX TERGAL* SANS REPASSAGE

50" x 63"	75" x 63"	150" x 63"	50" x 95"	75" x 95"	150" x 95"
Rég. 17.98	Rég. 24.98	Rég. 49.98	Rég. 23.98	Rég. 33.98	Rég. 69.98
13.98 pai.	19.98 pai.	39.98 pai.	18.98 pai.	26.98 pai.	55.98 pai.

Le rideau par excellence pour habiller vos fenêtres... vaporeux, léger, durable, lavable, sans repassage !
- Rideau grand luxe qui convient à toutes les pièces.
- 100% polyester, se lave à merveille et jamais de repassage.
- Blanc éclatant seulement. Tête avec plis.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

*Marque déposée

SIMPSONS — Rideaux et tentures (753) au Quatrième. Aussi à Fairview et Anjou

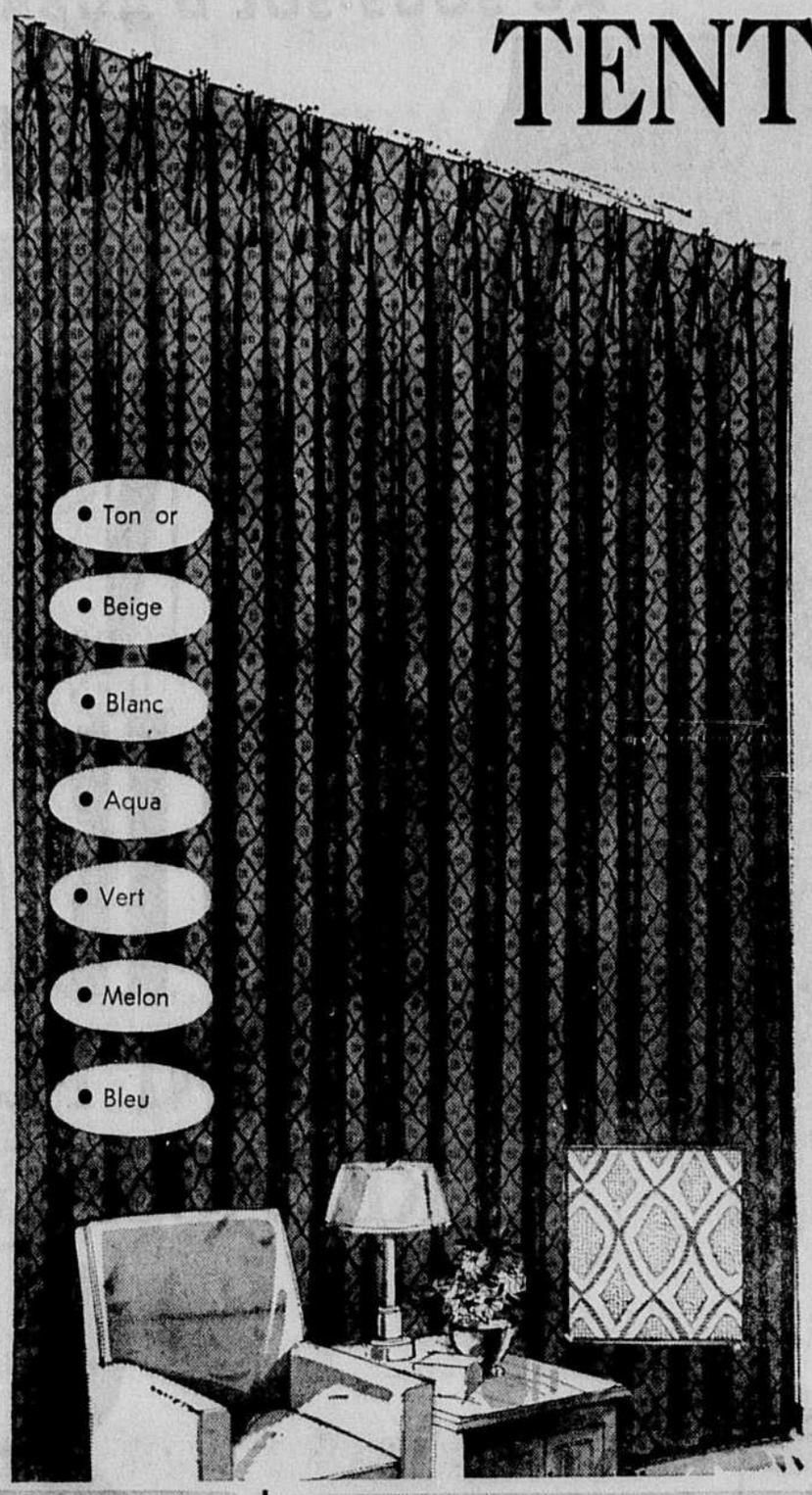

TENTURES en FIBRE DE VERRE "CARILLON"

Rabais 1.19 à 12.99

48" x 45"	48" x 63"	72" x 63"	48" x 95"	96" x 95"	144" x 95"	72" x 45"
Rég. 6.98	Rég. 8.98	Rég. 13.98	Rég. 12.98	Rég. 25.98	Rég. 38.98	Rég. 10.98
5.79 pai.	7.79 pai.	11.79 pai.	9.79 pai.	17.79 pai.	25.99 pai.	9.79 pai.

Tentures tout à fait sans soucis... celles qui rendent votre foyer plus accueillant... sans soins particuliers... et à prix modique

- Tentures en fibre de verre indéformable, à l'épreuve de la flamme, des rayons du soleil, se lavent à merveille et jamais de repassage.
- Elles peuvent convenir à tous les décors.
- Complètes avec crochets, prêtes à poser.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Rideaux et tentures (753) au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou

Tringles pour rideaux à tirage. Rabais 1.10 à 1.49

48 x 86" Rég. 4.98 ch. 3.88 — 86 x 150" Rég. 6.98 ch. 5.49

66 x 120" Rég. 5.98 ch. 4.69

Cuisinière 30 po. "Kenmore"

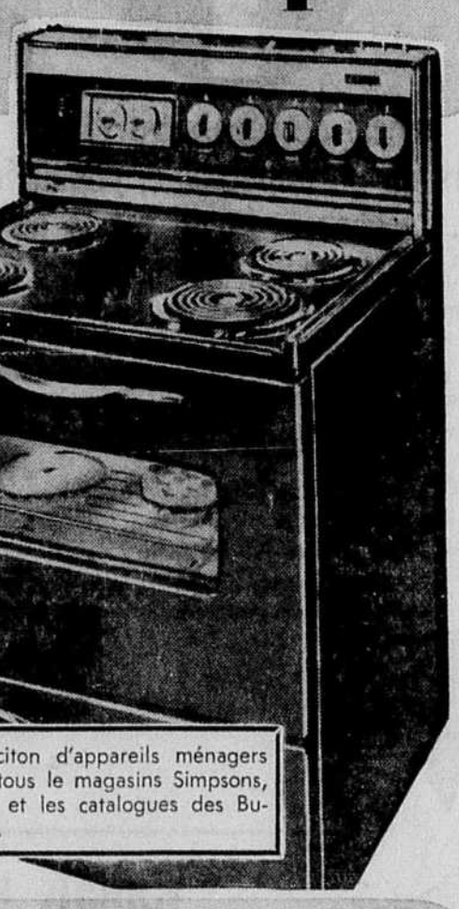

Spécial

199.98 ch.

Mens. $11

Cette cuisinière électrique compacte Kenmore a les avantages d'un modèle de luxe tout en étant à prix modique.
- Four à rôtisserie et pré-chauffage contrôlé par minuterie.
- Gril à intensité de chaleur variable ; hublot "Visi-Bake".
- Porte amovible. Eléments à chaleur infinie.
- Eléments — 1 de 2100 watts, 2 de 1,250 watts, et de 1,100 watts exclusif.
- Panneau arrière lumineux, prise de courant pour accessoires électriques.
- Fini porcelaine blanc. 30 x 47 po. Ch. 199.98
  Fini avocat ou cuivre $10 de plus.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Appareils électro-ménagers (756) au cinquième. Aussi à Fairview et Anjou

Voyez la colleciton d'appareils ménagers Kenmore dans tous le magasins Simpsons, Simpsons-Sears, et les catalogues des Bureaux de Vente.

Rabais! Aspirateur "2 dans 1" "Power-Mate" de Kenmore

L'aspirateur deux-dans-un qui produit une succion à laquelle rien ne résiste !

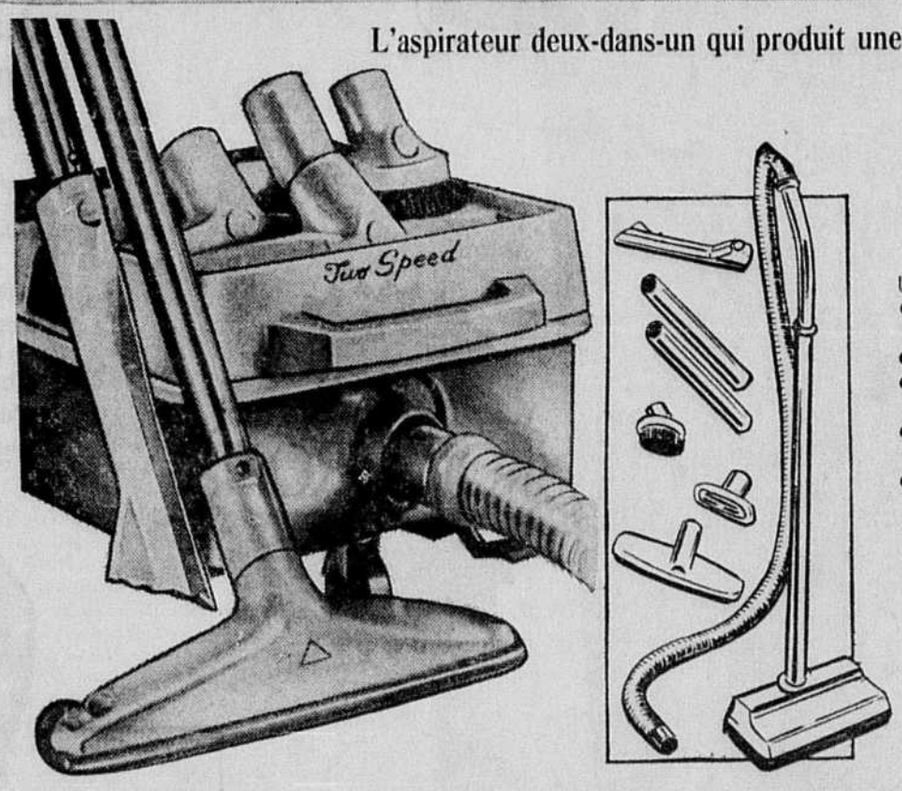

Rég. 159.98 **129.98 ch.**

Mens. $10

Un rabais de $30 !
- Puissant moteur 2 1/6 c.v. à double turbine, deux vitesses.
- Cordon retractable, porte-accessoires tenant.
- Interrupteur au pied; pare-chocs périphérique.
- Carter cycolac rebelle aux égratignures ou marques.
- Complet avec accessoires suivants : brosse rotative pour nettoyage complet, 2 rallonges chromées, bec mince, brosse pour épousseter, brosse pour meubles rembourrés et brosse à parquet. Boyau durable 72 po.

Commandes postales et téléphoniques exécutées, 842-7221

SIMPSONS — Aspirateurs (748) au Quatrième — Aussi à Fairview et Anjou

Tapis mur à mur pour salle de bain

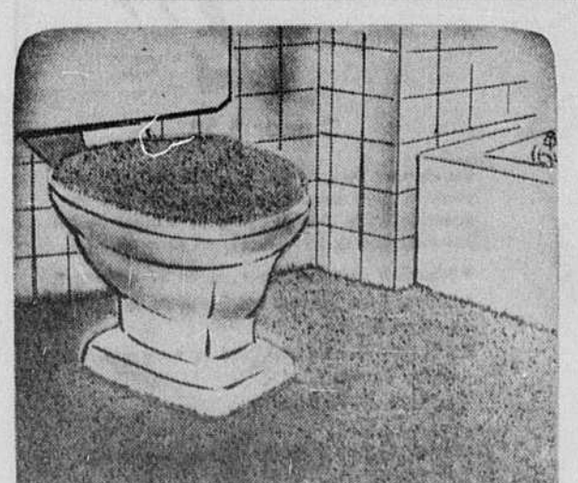

Rabais 2.99

Rég. 13.98 **10.99 Ens.**

Tapis décoratif et pratique qui ajoutera confort et originalité dans votre salle de bains.
- Epaisse peluche de coton lavable.
- Tapis 5 x 6 pi. et couvre-siège assorti.
- Tons décorateurs — or, vert, canelle, rose foncé.
- Avec papier pour patron et instructions.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Tapis (750) au quatrième. Aussi à Fairview

Tapis en laine "Wilton" importés! Qualité superbe

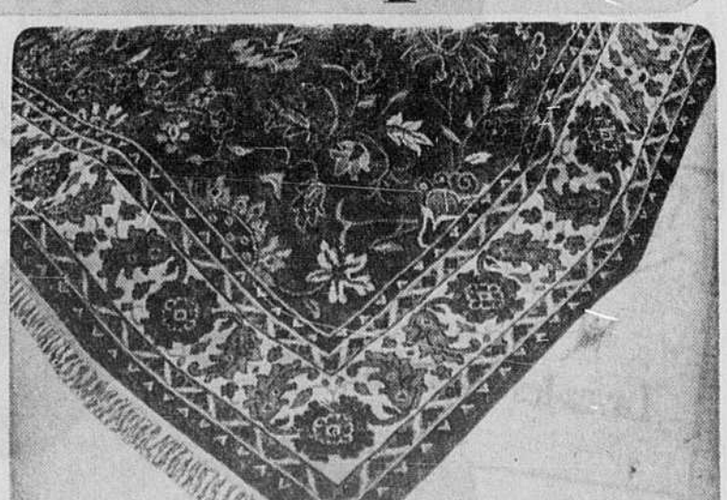

9 x 12 pi.
Rég. 199.98

159.95 ch.

Mens. $10

Rabais $40 sur luxueux tapis tout laine, tissure "Wilton" pour belle apparence et longue durée.
- Laine worsted d'excellente qualité, tissure Wilton.
- Choix de médaillon ou motif répété sur toute la surface.
- Tons au cachet oriental convenant à tous les décors.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSONS — Tapis (750) au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou

HEURES D'AFFAIRES: EN VILLE : 9 H. à 17 H. 30 — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 21 H. | FAIRVIEW ET ANJOU : 9 H. 30 à 18 H. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 22 H. | SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H. **842-7221**

EN VILLE Simpsons

FAMEUX TRIANGLE D'ACHATS

FAIRVIEW POINTE CLAIRE — LES GALERIES D'ANJOU

VENTE 96EME ANNIVERSAIRE

AUX 3 MAGASINS SIMPSONS... EN VILLE, FAIRVIEW ET ANJOU

AU SOUS-SOL D'AUBAINES

POUR HOMMES ET JEUNES GENS!

PANTALONS KORATRON*

FINI FLANELLE AU REPASSAGE PERMANENT

8.99 ch.

Jamais, jamais de repassage... pas même un coup de fer!
Toujours un pli impeccable, jamais froissé après lavage!
Lavez... séchez... le pli est là pour y rester!

Un pantalon au **pli permanent** c'est autre chose, cela se reconnaît, cela se voit à la ligne, à la coupe. C'est pourquoi hommes et jeunes gens modernes aux activités multiples l'adoptent de plus en plus. Mais un pantalon portant l'étiquette **"Koratron"** signifie en plus qu'il se lave mais ne se repasse JAMAIS!

Ce fameux pantalon vous est offert au sous-sol chez Simpsons pour la modique somme de 8.99 ch. Venez en personne, téléphonez ou écrivez dès aujourd'hui mais ne laissez pas passer cette aubaine!

- **Tissu :** nylon et viscose traité Koratron* pour un repassage permanent.
- **Coloris :** Gris, fusain, brun, bleu ou olive.
- **Choix de deux modèles :**

A. Devant uni, passants de ceinture. Tailles 30 à 44.

- **Même modèle avec jambes fuselées**, pour jeunes gens. En plus : tons bronze et noir. Tailles 28 à 36.

* Marque déposée pour la compagnie Koratron.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées. — 842-7221

SIMPSONS. — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou.

59

Rabais $1! Chemises sport Broadcloth de coton

Rég. 3.99 **2.99** Ch.

3 pour 8.50

Ces chemises sont d'une telle qualité que vous auriez pensé les payer beaucoup plus cher! Elles sont maintenant en vente chez Simpsons, au sous-sol au bas prix incroyable de 2.99! Achetez-en au moins 3!...

- Broadcloth de coton peigné rebelle au froissement.
- Modèles à col à pointes boutonnées ou col régulier, manches longues.
- Tons unis de brun, chili, vert ou bourgogne, bleu, marine, banane.
- Tailles P., M., G. ou T.G.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSONS. — Accessoires pour hommes (789) au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou.

60

HEURES D'AFFAIRES: EN VILLE : 9 H. à 17 H. 30 — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 21 H. | FAIRVIEW ET ANJOU : 9 H. 30 à 18 H. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 22 H. | SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H. **842-7221**

EN VILLE
Simpsons
FAMEUX TRIANGLE D'ACHATS
FAIRVIEW POINTE CLAIRE — LES GALERIES D'ANJOU

VENTE 96EME ANNIVERSAIRE

AUX 3 MAGASINS SIMPSONS... EN VILLE, FAIRVIEW ET ANJOU

Au sous-sol d'aubaines — Aussi à Fairview et Anjou

MANTEAUX SIMILI-SUÈDE DOUBLURE PELUCHE

Bas prix spécial !

Longueur ⅞ ch. **22.50**

Pleine longueur ch. **$30**

On dirait du véritable suède . . . souple, doux, chaud ! Choix de deux longueurs à bas prix spéciaux.

- Coton suédé envers laminé mousse de riche apparence.
- Entièrement doublé de peluche Orlon* pour plus de chaleur.
- Modèle élégant avec capuchon et garniture de simili-cuir.
- Tons de vert Loden, vin ou brun.
- Pour tailles 10 à 18. (62)

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221 jusqu'à épuisement du stock.

SIMPSONS — Manteaux pour dames (778) au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou

ATTRAYANTES ROBES ACRYLIQUE STYLE "PULL" A BAS PRIX

Ch. **8.99**

Une réelle aubaine à ce bas prix !

Des robes de fabrication canadienne !

Des robes qui vous iront à ravir et que vous pourrez porter en maintes occasions mesdames !

- Tissu en fibre acrylique lavable à tissure vannerie
- Col montant des plus féminins
- Manches longues, fermeture à glissière au dos
- Elégantes ceinture se nouant
- Choix de tons vert, raisin, cerise ou bleu à la mode
- Tailles P. M. et G.

Commandes postales et téléphoniques exécutées

842-7221 (61)

SIMPSONS — Robes pour dames (780) au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou

BOTTES EN SIMILI-CUIR DOUBLEES DE PELUCHE

Pour adolescentes	*Pour dames*
pai. **6.49**	pai. **8.49**

Un achat qu'il vous faut faire pour parer aux pluies et braver les intempéries de l'automne !

- Vinyle simili-cuir souple et durable, rebelle à l'eau
- Chaude doublure peluche
- Nouvelles pointes de forme carrée
- Talons plats confortables (64)
- Hauteur 12 pouces
- Tons noir ou brun pour dames; pour adolescentes, tons noir, brun ou blanc.
- Pointures 5 à 10 pour dames; pour adolescentes, pointures 11 à 4.

Commandes postales et téléphoniques exécutes 842-7221

SIMPSONS — Souliers pour dames (787) au sous-sol Aussi à Fairview et A

NOUVEAUX BAS DE NYLON QUI TIENNENT TOUT SEULS

Rég. 1.75

Pai. **1.49**

Une nouveauté qui fera fureur . . . pensez-y un bas qui tient tout seul et qui se porte sans jarretelles !

- Nylon extensible moulant à merveille et ne faisant pas de plis.
- Merveilleux parce qu'il se porte sans jarretelles grâce aux revers élasticisés dont il est muni.
- Choix de tons beige, ivoire ou moka.
- Pointures 8½ à 9, B 9½ à 10 et C 10½ à 11.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Bas pour dames (776) au sous-sol Aussi à Fairview et Anjou

VESTES ET PANTALONS DE SKI POUR DAMES

A - Veste de ski	B - Pantalons de ski
Spécial	*Spécial*
14.99 Ch.	**9.99** Ch.

Profitez de ces aubaines

Grâce à cette merveilleuse vente que vous offre Simpsons, vous pourrez profiter de la saison de ski dès le début tout en dépensant peu.

A. La veste de ski. Nylon coussiné Fortrel* des plus confortables. Fermeture à glissière géante. Modèle ceinturé avec poches à glissière et capuchon nylon amovible. **Choix de tons** rose, forêt, ton or, turquoise ou noir. **Tailles** P.M. et G. . . . **Ch. 14.99**

B. Les pantalons de ski. Un modèle attrayant en nylon extensible. **Choix de tons** brun, marine, vert ou noir. **Tailles 10 à 20 . . .** **Ch. 9.99**

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

*Marque déposée pour sa fibre polyester

SIMPSONS — Vêtements sport pour dames (781) au sous-sol. (67)
Aussi à Fairview et Anjou

CHEMISES DE NUIT ET PEIGNOIRS ASSORTIS

A. Chemises de nuit	**B. Peignoirs assortis**
Rég. 3.99	*Rég. 4.99*
Ch. **2.99**	Ch. **3.99**

Une lingerie pratique parce que taillée dans un coton laver-porter ne requérant pas ou peu de repassage !

A. Chemise de nuit. Encolure échancrée, devant garni de broderie et ourlet volanté. **Rég. 3.99 Ch. 2.99**

B. Peignoir assorti. Attrayant modèle avec garniture de broderie et manches "cloche". **Rég. 4.99 Ch. 3.99**

- Choix de tons bleu taillas P,M,G
- Corail en tailles moyennes seulement.

Commandes postales et téléphonique exécutées 842-7221 (63)

SIMPSONS — Lingerie pour dames (784) au sous-sol Aussi à Fairview et Anjou

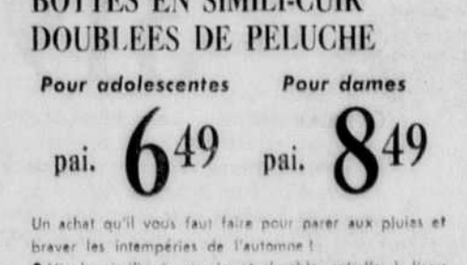

RABAIS $2 à $3! SOULIERS EN SUEDE OU EN CUIR

Rég. 7.99 à 8.99 *Pai.* **5.99**

Pour dames et jeunes filles ! Modèles parfaitement désignés pour l'automne !

- Choix d'escarpins, de souliers à courroies derrière, de souliers à courroie en T devant ou garnis d'une boucle ainsi que plusieurs autres élégants modèles
- Talons laminés des plus confortables pour la marche
- Semelles "composition"
- Tons noirs et bruns et autres coloris en vogue
- Pointures 5 à 10, largeur moyenne dans le groupe

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

SIMPSONS — Souliers pour dames (787) au sous-sol Aussi à Fairview et Anjou (65)

HEURES D'AFFAIRES:

EN VILLE : 9 H. à 17 H. 30 — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 21 H.

FAIRVIEW ET ANJOU : 9 H. 30 à 18 H. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 22 H.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H. **842-7221**

CAHIER No 4 / PAGES 31-42 LA PRESSE

SPORTS / RADIO TV / FINANCE
CARRIERES ET PROFESSIONS

MONTREAL, LUNDI 30 SEPTEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 228

Ingrédients importés
Brassée et mise en boîtes
par Cott

Groleau lance son dernier match et mène les Ducs au championnat

par Jacques DOUCET

La pluie qui a menacé, durant environ 10 minutes, le début du sixième match de la finale de la ligue de baseball Montréal junior, n'a pas pour autant refroidi l'enthousiasme des partisans des Ducs de Longueuil.

Ces partisans étaient peut-être transis à la fin du match, hier, mais ils sont rentrés chez eux le coeur bien réchauffé par la victoire de 4-2 que les Ducs ont remportée aux dépens des Aigles de Laval.

Cette victoire a permis aux Ducs de remporter le championnat des éliminatoires (et le trophée de la Banque d'Epargne) après avoir mérité celui de la section-est de la ligue, soit un précédent dans les annales de la ligue de baseball junior de Montréal et du District.

"Cette victoire représente l'importance, pour un club junior "A", de pouvoir compter sur des réserves au sein de sa propre organisation", a déclaré le gérant Jean Lamoureux, à l'issue des festivités qui ont marqué ce championnat.

"En dix saisons dans le baseball junior, l'équipe de Longueuil n'a jamais terminé plus loin qu'en troisième place, mais cette saison, nos succès sont assez significatifs. En effet, c'est la première fois que nous ayons dû puiser dans nos réserves pour atteindre notre but.

"Après avoir perdu les services de nos trois as-cogneurs, Marc Rioux, Guy Charron et Reynald Comeau, nous avons fait appel à notre équipe junior "B" et ces réservistes nous ont été d'un grand secours. Gaétan Groleau a peut-être joué un très grand tôle dans ce championnat, mais il ne faut pas omettre que tous nos joueurs, à un moment ou l'autre des séries, ont exécuté des jeux-clés, soit au bâton, soit à la défensive", a dit le jeune gérant, qui en était à sa deuxième saison à la tête des Ducs.

Groleau et Boudrias ont joué avec brio

Hier, devant une foule de quelque 3,000 personnes qui ont bravé le mauvais temps, Gaétan Groleau et Paul Boudrias ont joué le rôle de vedette.

Au monticule, Groleau n'a alloué que quatre coups sûrs, dont deux en manche initiale, et il a fait mordre la poussière à neuf frappeurs.

Au bâton, Boudrias a scellé l'issue du match dès la première manche alors qu'il a claqué un circuit bon pour deux points.

"Depuis que j'avais été atteint à la tête par un lancer, je n'avais pas vu une seule balle rapide. Les lanceurs des Aigles ne m'offraient que des courbes, pensant que je craindrais d'être atteint à nouveau. Mais, Joly a lancé une balle rapide, juste à la hauteur des genoux et je n'ai pas raté ma chance", a expliqué le jeune champion qui, à l'instar de Groleau, en était à sa dernière saison chez les juniors.

Sauvé blâme les erreurs

Chez les Aigles, qui ont bien combattu après avoir terminé au 3e rang de la section ouest au cours de la saison régulière, le gérant Richard Sauvé s'est dit bien déçu.

"Même si nous venons, aujourd'hui, d'être éliminés, je conserve néanmoins la conviction que nous aurions pu les battre. Les Ducs ont fait preuve d'opportunisme, profitant de chacune de nos erreurs, alors que nous, souvent, n'avons pu en faire autant. Encore aujourd'hui, les Ducs n'ont frappé que trois coups sûrs.

"Nous avons perdu le premier match à cause de nos erreurs et encore aujourd'hui, nous leur avons donné deux points en manche initiale, à la suite d'une erreur.

"Nous nous reprendrons l'an prochain. Nous ne perdons que deux réguliers et les recrues sont très encourageantes pour la saison 1969", a déclaré Sauvé.

Des changements sont à prévoir

Par ailleurs, le président de la ligue, Me Yves Mayrand et son bras droit, le gérant général Fernand L'Hostie, ont déclaré que l'on pouvait prévoir plusieurs changements dans la structure de la ligue pour la saison 1969.

La dernière assemblée régulière de la ligue aura lieu mercredi tandis que l'assemblée annuelle est prévue pour le début de novembre.

Lors de cette assemblée, il sera proposé d'augmenter l'âge des joueurs juniors d'un an de même que plusieurs amendements à la structure de la ligue, tel celui d'un code de discipline.

LAVAL	100	001	0	2	4	3
LONGUEUIL	400	000	x	4	3	1

Joly, Grondines (1ère), Fortin (3e) et St-Charles ; Groleau et St-Cyr. LG-Groleau ; LP-Joly. Circuit : Boudrias (Longueuil) 1er.

photos Robert Nadon, LA PRESSE

Le lancer du poids

Les concours de lancers ont connu beaucoup de succès, samedi, à l'Université de Montréal, réunissant plus d'une trentaine de concurrents... et concurrentes. Angela Monteniglio, gagnante dans la catégorie junior, s'apprête à lancer. Johanne Motard, photo du bas, termine son lancer.

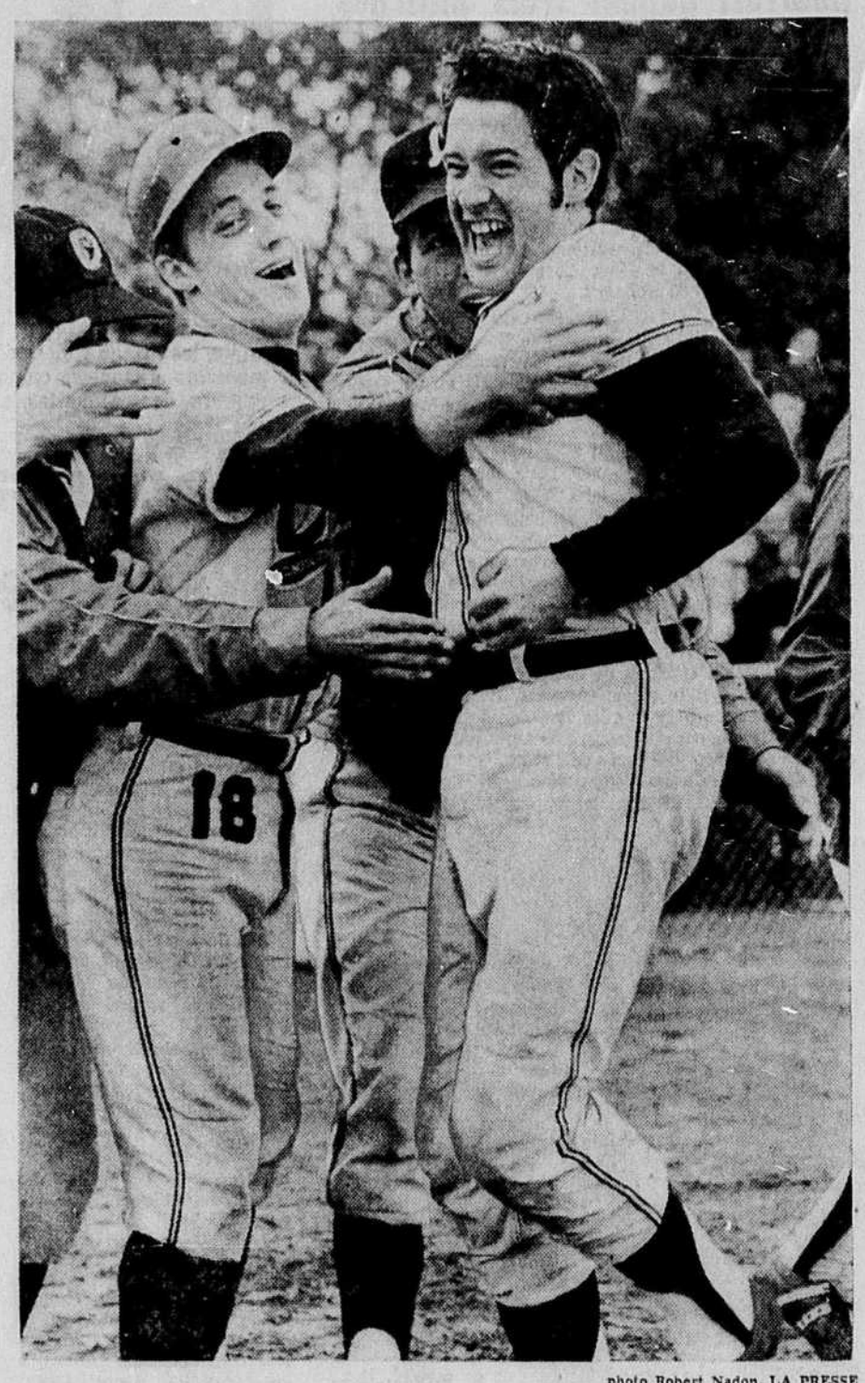

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Après le coup décisif

Paul Boudrias affiche le très large sourire de la satisfaction après avoir claqué un circuit de deux points, le coup décisif dans la victoire de 4-2 des Ducs de Longueuil aux dépens des Aigles de Laval. Boudrias, qui en était à son dernier match chez les juniors, a ainsi joué un rôle de premier plan dans la conquête du championnat.

Rose et Yastrzemski couronnés champions

CINCINNATI (PA) — "C'est une journée mémorable", s'est exclamé Pete Rose à l'issue de la victoire de 3-0 des Reds de Cincinnati aux dépens des Giants de San Francisco.

Rose venait de doter les Reds de leur premier championnat des frappeurs depuis la saison 1938.

En secouant une période léthargique lors des derniers jours de la saison, Rose a devancé Matty Alou, des Pirates de Pittsburgh dans l'une des courses au championnat les plus contestées.

Rose a cogné un double en trois présences au bâton contre les Giants et présente une moyenne de .335. Le receveur Ernie Lombardi avait été le dernier joueur des Reds à remporter les honneurs avec une moyenne de .342.

Alou a été tenu en échec en quatre visites au bâton alors que les Cubs de Chicago ont défait les Pirates, 5-4. Alou termine la saison avec une moyenne de .332.

Carl Yastrzemski, n'a pas cogné en lieu sûr en cinq présences au bâton dans la défaite des Red Sox de Boston aux mains des Yankees de New York, et s'est assuré le championnat de la ligue Américaine avec une moyenne de .301, la plus basse de l'histoire du circuit.

En 1905, Ermer Flick, du Cleveland, avait été couronné champion avec une fiche de .306.

"Je ne savais plus quoi penser avant le début du dernier match", a dit Rose. "Je voulais que les Pirates triomphent du Chicago afin de nous permettre de terminer au troisième rang mais je ne voulais pas que Alou cogne en lieu sûr".

Alou a été tenu en échec mais le triomphe du Chicago a empêché les Reds de terminer plus haut que l'an dernier, au quatrième rang.

Lacy et Lise Robert brillent au challenge des lancers à l'U. de M.

Une initiative heureuse de Jean-Paul Baert, entraîneur des lancers, en athlétisme, à l'Université de Montréal, a permis de couronner le meilleur lanceur et la meilleure lanceuse de la province.

Trente-cinq athlètes ont répondu à l'appel de Baert de prendre part au challenge, samedi dernier, au terrain Bellingham, là-même, où, il y a quatre mois, les membres de Plumica s'en donnaient à coeur joie dans leur première séance d'athlétisme.

Chaque lanceur devait participer au lancer du disque, du javelot, du poids et du marteau. Pour chaque lancer, la performance réalisée correspondait à un certain nombre de points et il y avait six catégories : trois chez les hommes, senior, junior et juvénile, autant chez les dames.

Robert Lacy, de St-Lambert, a remporté la victoire chez les hommes, dans la catégorie senior. Lacy a d'ailleurs gagné le trophée remis à l'athlète ayant réalisé la meilleure performance. Lacy a réussi un tir de 234 pieds, un pouce, au lancer du javelot. Il s'agissait d'un record provincial. Cet exploit lui valait d'ailleurs la troisième place au pays.

L'Université de Montréal s'est bien défendue puisque ses porte-couleurs ont gagné le trophée d'équipe. Ils ont accumulé 142 points, 34 de plus que les membres du club St-Lambert.

Chez les dames, G. Jetté, de l'Université de Montréal, a triomphé avec 1,323 points, dans la catégorie senior et Lise Robert, de Pierrefonds, a impressionné dans la catégorie juvénile, terminant au premier rang au lancer du javelot, deuxième aux lancers du disque et du poids.

Voici quelques résultats :

Seniors

R. Lacy, St-Lambert, T.F.C. 3046
S. Kindler, St-Lambert, T.F.C., 2416
J.P. Baert, U. de M., 2395

Juniors

A. Claude, Pierrefonds, N.T.F.C. 1929
A. Lajoie, U. de M. 1700
C. Pharand, U. de M., 1614

Juvéniles

R. Judd, Laval Olympic, 1946
Y. Methot, U. de M., 1937
L. Longval, Montréal-Nord, 1855

Femmes

Seniors

G. Jetté, U. de M., 1323

Juniors

A. Montémiglio, Laval Olympic, 2148

Juvéniles

L. Robert, Pierrefonds, N.T.F.C. 2136
Y. Saunders, St-Lambert, T.F.C., 2030
J. Motard, Laval Olympic, 1625

André Jetté gagne le tournoi de golf U. de M.

André Jetté a remporté les honneurs du tournoi de golf de l'Université de Montréal, dont la ronde finale a eu lieu hier au club Laval-sur-le-Lac. Jetté a totalisé 238 coups pour les 54 trous du tournoi.

Guy Fabre a pris la deuxième place, à 242 coups.

Pierre Hamel a totalisé 243 coups, Gilles Demers, 247 et Hubert Lecavalier, 248. Ces cinq joueurs formeront l'équipe de l'U. de M. lors du championnat interuniversitaire les 10 et 11 octobre, à Montréal.

Smith décide d'utiliser Stanley à l'arrêt-court

DETROIT (UPI) — Le gérant des Tigers de Détroit, Mayo Smith, a fait mentir ceux qui lui avaient bâti une réputation de gérant très conservateur, hier, alors qu'il a décidé d'insérer le voltigeur de centre Mickey Stanley comme arrêt-court en vue du premier match de la série mondiale, mercredi.

Les Tigers ont aussi fait savoir que le vétéran Ed Mathews, absent au cours de la majeure partie de la saison à cause d'une intervention chirurgicale au dos, avait été ajouté à la liste des joueurs éligibles pour la série. Afin de faire place à Mathews, les Tigers ont retiré le nom de John Wyatt de cette liste.

Smith, conscient du risque qu'il court en agissant de la sorte, estime cependant que son risque est "calculé".

"Croyez-vous que j'agirais de la sorte si je n'étais pas persuadé que Stanley peut très bien se tirer d'affaire au poste d'arrêt-court ? Au cours des trois derniers jours, Stanley m'a laissé entendre qu'il se sentait à l'aise et capable de remplir ce poste", a dit Smith, ajoutant qu'un tel geste lui permettait de faire évoluer son vétéran Al Kaline au champ droit et Jim Northrup, au champ centre.

"Northrup est un très bon voltigeur de centre, donc nous ne nous affaiblissons aucunement à cette position", a précisé Smith.

Tous savent que les Tigers veulent à tout prix avoir Kaline dans l'alignement régulier et que les dirigeants ont même songé à l'utiliser au troisième coussin. Kaline en sera à sa première série mondiale depuis le début de sa carrière, soit en 16 ans.

Smith a éliminé la possibilité que cette transformation de Stanley en arrêt-court ait un caractère permanent. "Dès que commencera le camp d'entrainement, Stanley reprendra son poste de voltigeur de centre", a-t-il dit.

Smith n'est toutefois pas le seul à avoir ignoré "la bible" de la procédure du baseball au cours d'une série mondiale.

On se rappellera qu'en 1929, Connie Mack, alors à Philadelphie, avait surpris tout le monde en désignant Howard Ehmke, un lanceur à temps partiel, comme artilleur débutant de la série. Puis, les lanceurs de relève Joe Black, des Dodgers de Brooklyn et Jim Konstanty, des Phillies, ont tous deux été choisis comme lanceurs débutants en 1952 et 1950, mais jamais un gérant n'a osé modifier la position habituelle d'un joueur dans une série mondiale, à moins d'avoir été forcé de le faire à cause d'une blessure.

"Je suis heureux de constater que Smith a confiance en moi comme arrêt-court. Avant que Smith ne me prouve que je pouvais bien jouer à cette position, je n'avais pas l'impression de pouvoir y jouer", a déclaré Stanley.

Quant à Kaline, ce dernier a émis le commentaire suivant : "C'est une décision très grave qu'on vient de prendre. Mickey aurait pu refuser et personne ne l'en aurait blâmé."

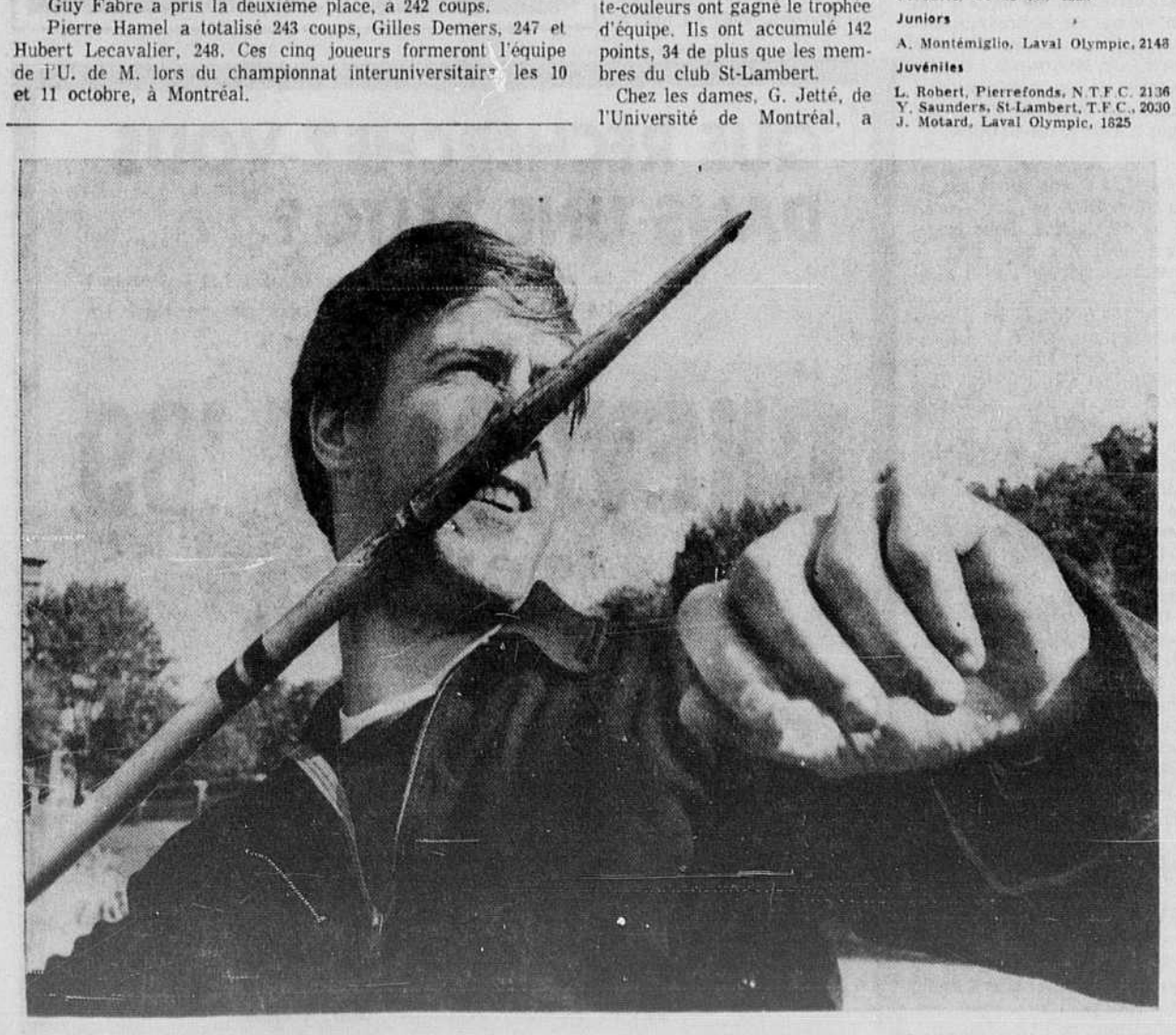

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Un nouveau record provincial

Cet athlète de St-Lambert, Robert Lacy, a amélioré le record provincial du lancer du javelot, samedi, en expédiant l'engin à plus de 234 pieds. Lacy s'est d'ailleurs vu attribuer un trophée à titre de meilleur athlète de la compétition.

DERNIERS SOIRS d'INSCRIPTION

SUIVEZ LE COURS PRATIQUE, DYNAMIQUE ET DIFFERENT DE

L'INSTITUT DE CONVERSATION ANGLAISE INC.

FAITES CONFIANCE A I.C.A., UNE ECOLE QUI A FAIT SA MARQUE!

SEUL L'I.C.A. ne groupe que 12 à 15 élèves par classe.
SEUL L'I.C.A. utilise une méthode exclusive spécialement adaptée aux besoins des Canadiens français : maniement des prépositions et des verbes dans des conversations sur des sujets d'actualité sous la direction de professeurs compétents.
SEUL L'I.C.A. a été choisi par un très grand nombre de compagnies montréalaises : la Banque d'Epargne, la B.C.N., Duval Motors, Faucher et Fils Ltée et Edouard Roy et Fils Ltée, etc.

ENTREVUES, DU LUNDI AU VENDREDI, DE 7 H. 30 A 9 H. 30, SANS OBLIGATION DE VOTRE PART

METRO HENRI-BOURASSA
1) Collège ST-IGNACE
1700 est, boul. HENRI-BOURASSA
PRES PAPINEAU

METRO CREMAZIE
2) Collège ANDRE-GRASSET
1101 est, boul. CREMAZIE
PRES ST-HUBERT

METRO MONT-ROYAL
3) Centre ST-SACREMENT
530 est, rue MONT-ROYAL

METRO SHERBROOKE
4) INSTITUT DES SOURDES
3725, rue ST-DENIS
PRES AV. DES PINS

Tél. 279-0678 OU 277-9866

Matches de baseball

HIER

LIGUE AMERICAINE

Minnesota	001 000 030	4	10 2
Oakland	000 102 000	3	7 0

Merritt, Perry (8e), Perranoski (8e), Worthington (8e) et Mitterwald, Roseboro (8e); Nash, Lindblad (8e), Krausse (8e), Hunter (9e) et Duncan. LG : Merritt (12-16). LP : Nash (13-13). Cir. : Quillici (1er), Jackson (29e).

Chicago	210 000 013	7	13 0
Californie	100 210 101	4	10 0

Peters, Locker (6e), Wood (7e), Wilhelm (9e) et Josephson, McNertney (9e); Wright, Ellis (2e), Brunet (6e), Bennett (8e), Burgmeier (9e) et Egan, Satriano (9e). LG : Wood (13-12). LP : Bennett (0-5). Cir. : Egan (1er).

Washington	000 200 001	3	12 0
Détroit	200 000 000	2	10 1

Moore, Higgins (9e) et Casanova; Lolich, Wilson (5e), Dobson (9e) et Freehan, Price (9e). LG : Moore (4-6). LP : Dobson (5-8).

New York	100 000 030	4	8 0
Boston	000 001 020	3	9 0

Bahnsen, McDaniel (8e) et Gibbs; Culp, Lyle (9e) et Gibson, E. Howard (9e). LG : Bahnsen (17-12). LP : Culp (16-16).

(Seuls matches à l'affiche)

LIGUE NATIONALE

Los Angeles	000 001 000	1	7 0
Atlanta	000 002 00x	2	6 0

Foster, Singer (5e), Billingham (7e) et Haller; Niekro (14-12) et Tillman. LP : Singer (13-17). Cir. : H. Aaron (29e).

S. Francisco	000 000 000	0	2 1
Cincinnati	100 100 01x	3	7 0

Sadecki, Gibbon (8e) et Hiatt; Maloney (16-10) et Bench. LP : Sadecki (12-18).

Philadelphie	000 002 215	10	11 4
New York	010 010 100	3	11 0

C. Short (19-13) et Dalrymple; Seaver, Koonce (8e), B. Short (9e), Taylor (9e) et Grote. LP : Seaver (16-12). Cir. : Allen, 3 (31e, 32e et 33e), Dalrymple (3e).

Houston	100 000 000	1	7 1
St-Louis	090 101 00x	11	13 3

Cuellar, Lemaster (3e), Buzhardt (5e), House (7e) et King; Washburn, Jaster (6e), Willis (8e), Hoerner (9e) et McCarver, Simmons (8e). LG : Washburn (14-8). LP : Cuellar (8-11). Cir. : Wynn (26e), Javier (4e).

Pittsburgh	000 010 201	4	12 6
Chicago	010 002 101	5	3 1

Veale, Ellis (7e), Moose (9e) et Cannizzaro, Taylor (9e); Hands, Regan (9e) et Hundley. LG : Regan (12-5). LP : Moose (8-12). Cir. : Stargell (24e), Santo (26e).

SAMEDI

LIGUE NATIONALE

Los Angeles	000 010 003	4	10 1
Atlanta	001 000 001	2	8 3

Sutton, Brewer (9e) et Haller; Jarvis, Stone (9e) et Hriniak. LG : Sutton (11-15). LP : Jarvis (16-12).

Pittsburgh	200 010 000	3	11 0
Chicago	001 102 00x	4	6 0

Blass, Kline (7e) et May, Cannizzaro (8e); Jenkins (20-15) et Hundley. LP : Blass (18-6). Cir. : Phillips (13e), Smith (5e), Santo (25e).

S. Francisco	200 030 320	10	7 1
Cincinnati	020 100 100	4	16 2

Perry (16-15) et Hiatt; Nolan, McGinn (7e), Kelso (8e), Abernathy (9e) et Bench. LP : Nolan (9-4). Cir. : McCovey (36e).

Philadelphie	000 001 000	1	3 0
New York	200 010 00x	3	8 1

Johnson, Hall (6e), Boozer (8e) et M. Ryan; Koosman (19-12) et Grote. LP : Johnson (4-4). Cir. : Callison (14e).

Houston	000 000 003	3	11 0
St-Louis	011 000 000	2	8 0

Wilson, Dukes (7e) et Adlesh; Carlton, Hughes (6e), Nelson (8e), Granger (9e) et McCarver, Edwards (6e). LG : Dukes (2-2). LP : Granger (4-2).

CLASSEMENT
(FINAL)

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	97	65	.599	—
San Francisco	88	74	.543	9
Chicago	84	78	.519	13
Cincinnati	83	79	.512	14
Atlanta	81	81	.500	16
Pittsburgh	80	82	.494	17
Los Angeles	76	86	.469	21
Philadelphie	76	86	.469	21
New York	73	89	.451	24
Houston	72	90	.444	25

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Détroit	103	59	.636	—
Baltimore	91	71	.562	12
Cleveland	86	75	.534	16½
Boston	86	76	.531	17
New York	83	79	.512	20
Oakland	82	80	.506	21
Minnesota	79	83	.488	24
Californie	67	95	.413	36
Chicago	67	95	.413	36
Washington	65	98	.404	37½

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Vive les champions!

Les cyclistes suisses Louis (à gauche) et Fritz Pfenninger ont été couronnés champions de l'édition d'automne des Six-Jours de Montréal. Fritz participait à sa 9e course à Montréal tandis que son jeune compatriote en était à sa première présence à Sauvé.

Fritz Pfenninger gagne ses premiers Six-Jours à Montréal

par Jacques DOUCET

Les Pfenninger ne sont pas tous aussi chanceux.

Il aurra fallu à Fritz une attente de 9 compétitions avant de coiffer la couronne du championnat des Six-Jours Cyclistes de Montréal, tandis que son jeune compagnon, Louis, a savouré le champagne de la victoire à sa première présence sur la piste du centre Paul-Sauvé.

Fritz, l'un des coureurs les plus populaires à Sauvé, a souvent émerveillé la foule par ses innombrables victoires dans les sprints, mais jamais avait-il réussi à mériter le droit de faire le tour de piste des champions et de recevoir une salve d'applaudissements de la part de quelque 7,000 personnes.

Le vétéran cycliste de Suisse s'est amené avec un jeune compatriote, Louis Pfenninger, pour les Six-Jours d'automne et si le printemps prochain il nous revient, il endossera le maillot jaune des champions.

Cette victoire, durement arrachée à au moins trois autres équipes, les Pfenninger la doivent premièrement à la supériorité de Fritz dans les sprints et deuxièmement, à l'endurance de son jeune compagnon âgé de 23 ans.

Les Pfenninger ont terminé la compétition sur un pied d'égalité avec deux autres duos, soit les Allemands Klaus Bugdahl et Hans Schultz et les Danois Palle Lykke et Freddie Eugen. Toutefois, la suprématie des Suisses était évidente dans les points accumulés dans les sprints, soit 608 contre 448 pour les Allemands et 398 pour les Danois.

Avec 35 victoires dans les sprints, Fritz a devancé son plus proche rival, l'Italien Leandro Faggin (le champion défendant) par 12.

Le Belge Emile Severeyns aurait peut-être eu la chance de devancer les vainqueurs au classement, mais la perte de son coéquipier Patrick Sercu, lui a pratiquement enlevé tout espoir de victoire. Néanmoins, en compagnie de l'Australien Bill Lawrie, il n'accusait qu'un tour de retard au terme de cette compétition qui a vu les champions franchir 1,621 milles.

Quoi de neuf pour 1969 ?

Maintenant que la saison 1968 des Six-Jours est terminée, que doit-on prévoir pour 1969 ?

"Nous sommes très satisfaits de l'édition des Six-Jours qui a pris fin samedi soir à Sauvé. Néanmoins, nous projettons d'ajouter un élément local à notre compétition et ce en 1969 si la chose est possible", a déclaré le président Oswald Van DenAbeele, des Promotions des Six-Jours.

"Tout au long de la semaine, plusieurs de nos cyclistes ont enjambé le vélo et ont tenté leur chance en piste. Plusieurs ont causé une très favorable impression, notamment François Paquin. Bien qu'ils ne possèdent pas l'expérience ou l'endurance des Européens, je crois qu'ils pourraient bien se défendre en piste. Un autre cycliste à qui l'on prédit un brillant avenir sur piste, c'est Joe Jones, le petit Torontois qui ira représenter le Canada, sur route, aux Olympiques", a-t-il ajouté.

Un dépisteur en Europe

Par ailleurs, dans le but d'être aux aguets en Europe, le président a déclaré qu'il avait retenu les services d'un dépisteur. Il s'agit d'Alphone Versnick, qui suivra tous les Six-Jours en Europe et qui fera rapport aux dirigeants canadiens des performances des vétérans et des recrues. Son rapport pèsera lourd dans la balance, lorsque viendra le temps de faire les invitations pour la prochaine compétition.

"Et, nous comptons beaucoup sur le talent de dépisteur d'Emile Severeyns. Mimile nous a recommandé d'excellents cyclistes, tels Norbert Seews, Leo Duyndam, Romain DeLoof et Patrick Sercu. Son flair n'est pas à dédaigner, n'est-ce pas ?

"Ce que nous cherchons, ce sont de jeunes cyclistes qui sont à l'aurore de leur carrière en piste et non de vieux grognards intraitables", a précisé M. Van DenAbeele.

Denis Hulme victorieux

EDMONTON (PC) — Le Néo-Zélandais Denis Hulme, au volant d'une McLaren-Chevrolet MK-8A, a mené du commencement à la fin, hier, et remporté les honneurs de l'épreuve de 200 milles "Klondike Trail" de la série canado-américaine réservée aux voitures du groupe 7.

Hulme, vainqueur du Grand Prix du Canada, la semaine dernière, à Mont-Tremblant, a terminé 10 secondes devant son compatriote et patron Bruce McLaren.

Il a franchi les 200 milles de l'épreuve sur le circuit de 2:52 milles à la vitesse moyenne d'environ 103 milles à l'heure.

Mark Donohue, de Media, Pa., a pris le troisième rang dans une autre McLaren MK-6S, tandis que Lothar Motschenbacher, de Beverly Hills, Calif., terminait quatrième, également dans une McLaren 6-B.

Environ 42,000 spectateurs se sont rendus au Speedway Park pour assister à la seule épreuve de la série disputée au Canada.

CLASSEMENT FINAL

1	Fritz et Louis Pfenninger	0	608
2	Schultz et Bugdahl	0	438
3	Eugen et Lykke	0	398
4	Lawrie et Severeyns	1	597
5	Sivilotti et Faggin	3	504
6	Seews et DeLoof	4	597
7	Duyndam et Rancati	6	531
8	Roggendorf et Grossimlinghaus	6	307

VICTOIRES DANS LES SPRINTS

Fritz Pfenninger	35
Leandro Faggin	23
Romain DeLoof	22
Emile Severeyns	21
Carlo Rancati	20
Léo Duyndam	18
Klaus Bugdahl	16
Rolf Roggendorf	16
Bill Lawrie	16
Hans Schultz	15
Norbert Seews	15
Palle Lykke	14
Clemens Grossimlinghaus	6
Bruno Sivilotti	6
Louis Pfenninger	6
Freddie Eugen	4

COURSE-ELIMINATION

1	Carlo Rancati	95
2	Romain DeLoof	60
3	Louis Pfenninger	55
4	Fritz Pfenninger	50
5	Léo Duyndam	50
6	Rolf Roggendorf	45

(DeLOOF est couronné champion à la suite de la finale, double-élimination, à la suite de la disqualification de Rancati).

Abebe Bikila vise une autre victoire aux Jeux de Mexico

par Voukadine MILETICH

(AFP) — Alors que les différentes fédérations nationales d'athlétisme procèdent aux ultimes préparatifs pour les prochains Jeux Olympiques de Mexico, en organisant des réunions de toutes sortes, le célèbre marathonien éthiopien Abebe Bikila déclare à qui veut l'entendre que malgré ses trente six ans il reste "l'homme à battre" et qu'il ne craint sérieusement personne dans sa discipline.

Mamo Wolde, son compatriote, est le seul adversaire sérieux que Bikila reconnait comme tel, mais auquel il n'entend nullement céder la place du vainqueur. Cependant, au marathon international de Zarauz, Espagne, en juillet dernier, ce fut un autre Ethiopien, Meravi Gebru, qui arriva le premier, devant ce même Wolde ! Il est vrai que Bikila n'a pas pris part à cette épreuve, dont il avait brillamment remporté la première édition en 1966 et également la seconde, en 1967. Il y a deux mois, il se trouvait en Suisse où il était en traitement.

Victoires aisées

Ce qui frappe chez Bikila, c'est en particulier sa fraîcheur à l'arrivée. A Zarauz, par exemple, cinq minutes après sa victoire, le temps de se rafraîchir un peu, de se doucher et de s'habiller, il signait des autographes et bavardait avec des spectateurs ! On n'aurait jamais pu penser que cet athlète venait de courir plus de 40 kilomètres alors que ses adversaires arrivaient bien après lui complètement épuisés. Certains s'écroulèrent même dès la ligne d'arrivée franchie.

Les deux Ethiopiens, arrivés premier et deuxième en 1968, à Zarauz, avaient l'air tout à fait décontractés à la fin de la course, saluant d'un sourire les nombreux spectateurs massés le long de la route.

Faut-il croire qu'il existe une école éthiopienne de marathon ? Même s'il ne s'agit pas d'une école, les victoires de Bikila ont extraordinairement popularisé dans son pays cette catégorie de course à pied et fait naître parmi les jeunes le désir d'imiter sinon d'égaler les exploits de leur compatriote.

Et ces exploits ne seront pas oubliés de sitôt, ni en Ethiopie ni à l'étranger. En 1960, aux Jeux Olympiques de Rome, soixante-et-neuf coureurs s'étaient alignés au départ du marathon. Lorsque Bikila, que personne n'attendait, arriva le premier ce fut une surprise pour tout le monde. Le Soviétique Popov, champion d'Europe, n'était-il pas le grand favori pour qui cette course ne devait constituer qu'une simple formalité à remplir pour obtenir la médaille d'or olympique !

Mais, en fait de records, c'est Bikila qui en établit alors un nouveau olympique avec 2 heures 15'16"2-10. Du coup, on s'intéressa à ce caporal inconnu de l'armée éthiopienne et à son pays, cette Ethiopie dont généralement on situait mal sa position géographique et dont on savait si peu de choses.

Cet intérêt ne devait plus faiblir, du moins en ce qui concerne Bikila. Aux Jeux Olympiques de Tokyo, il ne trouva pas d'adversaire à sa taille et arriva encore le premier, battant son ancien record olympique, avec 2 h. 12'11"2-10. Bikila était devenu imbattable.

Une vie sportive exemplaire

Comment expliquer le fait qu'à l'âge de trente-six ans Bikila, qui s'entraîne intensément, promet de remporter une nouvelle victoire à Mexico ?

Tout d'abord il s'agit d'un sujet exceptionnel, pour qui la nature a été généreuse, mais qui ne néglige rien pour mettre en valeur ses dons. Une vie sportive exemplaire, le désir de vaincre, l'ambition de réussir et un entraînement méthodique très dur, tels sont ses meilleurs alliés dans sa course à la victoire.

Abebe Bikila se lève tôt, s'entraîne pendant deux ou trois heures, prend ses repas à heure fixe, ne fume pas et ne prend pas de boissons alcoolisées. Tous les jours, sauf le dimanche, il court de 10 à 42 kilomètres pour maintenir sa condition. En outre, il participe à tous les marathons importants. Sur les huit auxquels il a pris part, six fois il a été proclamé vainqueur.

Ces victoires ont chez lui raffermi à tel point l'assurance en ses moyens, qu'il affirme, sans aucune forfanterie, que même s'il n'arrive pas à améliorer son propre record, il remportera certainement une troisième médaille d'or à Mexico. Il va même plus loin et promet de lutter encore jusqu'en 1972, afin de s'assurer pour la quatrième fois consécutive une médaille d'or, aux Jeux Olympiques de Munich !

S'il est encore trop tôt pour parler de ces derniers Jeux, il est évident que Mexico offre à Bikila une opportunité supplémentaire de remporter une nouvelle victoire olympique. En effet, les conditions atmosphériques en Ethiopie et au Mexique se ressemblent, et Bikila aura beaucoup moins à souffrir des effets de l'altitude que presque tous ses adversaires, exception faite des concurrents venus de son propre pays et qui pourraient, comme il le dit lui-même, être les plus dangereux pour lui.

Bikila doit tout au sport. De caporal obscur d'une armée dont personne ne s'intéressait, il est devenu une célébrité mondiale, tout en montant jusqu'au grade de lieutenant.

Bien plus, il doit même sa vie à ses succès sportifs : impliqué dans une conjuration, il ne dut son salut qu'à sa renommée. On lui pardonna tout et on le laissa pratiquer la course à pied pour la plus grande gloire de son pays.

Le lieutenant éthiopien Abebe Bikila ne ressemble en rien à ce soldat athénien qui, en 490 av. J.C. courut sans s'arrêter de Marathon à Athènes pour porter la nouvelle de la victoire et tomba mort en arrivant. Bien au contraire Bikila a déjà maintes fois parcouru victorieusement la distance qui correspond à celle de Marathon à Athènes. Il est même devenu roi de la course qui porte le nom de "Marathon".

(Droits réservés agence FRANCE-PRESSE et LA PRESSE)

ACTUALITÉ-EXPRESS

Le partisan des Alouettes qui a assisté à toutes les rencontres de l'équipe locale, depuis le début du calendrier régulier, commence à s'impatienter devant le nombre effarant d'interceptions dont son club favori a été la victime.

Il cherche donc la cause de cette situation, et évidemment, il est prêt à faire supporter par le jeune quart-arrière Carroll Williams tout l'odieux de la chose. Et pour appuyer son jugement, il présentera des chiffres. Il soulignera par exemple que Williams a tenté 193 passes en huit matches jusqu'à date, et qu'il a été la victime de 20 interceptions par l'adversaire.

Aussi véridiques qu'ils puissent être, ces chiffres ne donnent toutefois pas une juste idée de la part des responsabilités de Williams. Pour que ce jugement soit acceptable, il faudrait qu'on tienne compte de toutes les interceptions dont Williams a été la victime.

Prenons le cas du match de samedi par exemple. Carroll a vu l'adversaire intercepter son tir en trois occasions, mais il n'a vraiment lancé qu'une seule mauvaise passe.

On ne peut l'excuser de cette passe qu'il destinait à Don Davis et que Don Sutherin a interceptée. Carroll ne méritait pas un meilleur sort sur ce jeu. Mais lors de l'interception réussie par Ken Lehman, comment le blâmer quand le ballon a changé complètement de trajectoire après que Doug Specht l'eut touché à la ligne de mêlée. La troisième ? C'était le dernier jeu du match. Carroll tentait le tout pour le tout. Le résultat aurait été le même s'il s'était écrasé sur le ballon.

Il est tellement facile de blâmer le quart-arrière. Il représente une cible idéale. Mais il ne faut pas oublier que les receveurs de passes peuvent être fautifs aussi. Or, présentement, chez les Alouettes, c'est le cas... plus souvent qu'autrement...

Guy Lafleur

LOCATION D'AUTOMOBILES
LES TAUX LES PLUS BAS
MODELES 1968
$5 POUR 24 HEURES 5¢ LE MILLE
Acceptons cartes de crédit reconnues
BELAIR RENTAL SERVICE LTD
277-1133
1169 OUEST, AVE BERNARD
Transport GRATUIT jusqu'à l'hôtel

Echos de Mexico

MEXICO (AFP, PA, PC, UPI) — Le malaise actuel au sein de la jeunesse dans le monde entier est probablement dû au fait "qu'elle ne réalise pas le bénéfice qu'apportent l'entraînement physique et les compétitions sportives", a déclaré, M. Avery Brundage, président du Comité olympique international.

M. Brundage, qui a fêté samedi son 81e anniversaire, est arrivé de Chicago par avion pour assister, le 12 octobre, à l'ouverture des jeux olympiques. "On ne voit aucun "beatnick" ou "hippy" sur les stades. A notre avis, si les jeunes pouvaient être guidés vers les stades, nous pourrions éviter toutes ces bagarres parmi les jeunes", a affirmé M. Brundage.

* * *

Le Comte Jean de Beaumont, président du Comité olympique français, qui est arrivé samedi soir à Mexico, a occupé, hier, la vedette dans toute la presse mexicaine, qui semble le considérer comme un candidat à la succession de M. Avery Brundage, président du Comité olympique.

Cependant, le Comte de Beaumont a affirmé devant les journalistes qu'il n'est pas candidat à la présidence du COI, dont il est membre du Comité exécutif. Il a toutefois ajouté que n'importe quel membre de cet organisme peut être candidat à la présidence.

Le scrutin pour élire le successeur de M. Brundage aura lieu avant l'inauguration des Jeux olympiques, le 12 octobre prochain.

* * *

Le Soviétique Romuald Klim a été la vedette de la deuxième journée de tests athlétiques, qui se sont déroulés, samedi, sur les installations du village olympique, en approchant de 8 pouces le record du monde du lancer au marteau.

Klim, après une excellente série a propulsé l'engin à 241'3 '. On sait que le record mondial de la spécialité appartient au Hongrois Zsivotsky, depuis le 14 septembre 1968, à Budapest, avec 242 pieds.

* * *

Un record du monde égalé (le 4 x 100 féminin), de très bonnes performances des athlètes soviétiques et de l'équipe de relai 4 x 100 masculin de Cuba. Tel est le bilan de la première journée des tests athlétiques qui se sont déroulés, nier, et qui se poursuivront, aujourd'hui, dans les installations mêmes des Jeux olympiques, et qui ont opposé des athlètes de différents pays.

L'équipe féminine soviétique, composée de Ludmila Zarcova Galina Bucharina, Vera Pokova et Ludmila Somotesova dans le temps de 0:43.6, égalait le record mondial du 4 x 100 féminin, performance établie par l'équipe nationale de Pologne, lors des Jeux olympiques de Tokyo, le 21 octobre 1964.

Player's va plus loin pour vous plaire
Vous allez plus loin avec le tabac à cigarettes Player's. Maintenant, vous en roulez plus pour votre argent et vos cigarettes sont encore plus agréables à fumer.

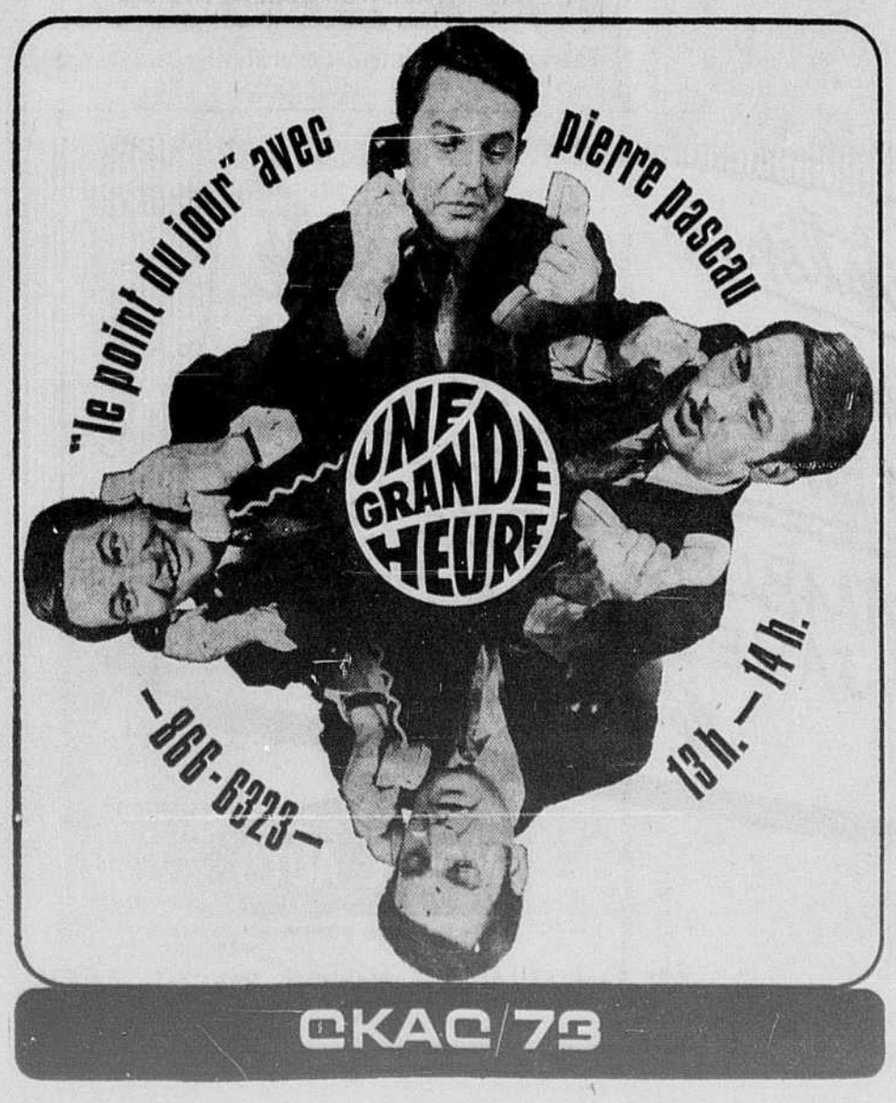

Du lundi au vendredi
à l'antenne de
C.K.A.C./73
Ecoutez "PLEIN AIR"
à 7 h. 15 avec
SERGE DEYGLUN

RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM 940 • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850
CJMS 1290 • CFMB 1410 • CKLM 1570
CKGM 980 • CHRS 1090 • CFOX 1470

4:00
CKAC—Nouv., Jacques Proulx
CBM—News, Tempo
CKVL—La ligne est occupée
CJMS—Nouv., Normand Fréchette, Circulation
CFMB—Nouv., Vol 1410
CKLM—Nouv. Gardez la droite. Où aller ce soir ?
CKGM—News, Pat Burns Hotline
CHRS—Québec 109

4:10
CBF—Les visages de l'amour

4:15
CJMS—Humour en boite, Palmarès
CHRS—Sports

4:20
CBF—Visa pour l'univers

4:30
CKAC—Feu vert
CBF—La canicule
CJMS—Nouv., Normand Fréchette, Tableau social
CFMB—News
CKLM—Flash LM
CHRS—Nouv.

4:55
CBM—Assignment
CJAD—Stocks Quotations
CKVL—Première édition
CJMS—Humour en boite Circulation
CKLM—Le monde des courses
CHRS—Nouv.

5:00
CKAC—Nouv., Feu vert
CBF—Radio-journal Present
CBM—News,
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Normand Fréchete
CFMB—Nouv.
CKLM—Nouv. Billet

5:15
CJAD—Weather
CJMS—Humour en boite

5:20
CKAC—Profitez de votre soirée

5:25
CKAC—Feu vert
CKVL—Sportorama
CJMS—Envers de la médaille

5:30
CBF—Present
CJAD—News Sports, Race report
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Propos et commentaires sportifs
CFMB—News
CKLM—Flash LM
CHRS—Nouv.

5:45
CKAC—Revue de presse, Feu vert
CBM—Assignment
CJAD—What's the Score on Sports
CKVL—Nouvelles
CJMS—Humour en boite, Circulation
CFMB—Nouv.
CKLM—Le Canadien à l'oeuvre
CHRS—Chronique stock-cars

6:00
CKAC—Nouv.
CBF—Radio-journal
CBM—The World at Six
CFCF—News and Sports
CJAD—World Today
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Sports
CFMB—Programme italien
CKLM—Nouv
CKGM—World News
CHRS—Spécial-copains

6:10
CJAD—Leslie Roberts

6:15
CKAC—Commentaires sur l'actualité des affaires
CJAD—Stock Market
CJMS—Editorial
CJMS—Sport amateur

6:20
CBF—Nouv. sportives
CJAD—Sports Race report
CJMS—Sport amateur

6:25
CKAC—Le monde du sport
CBF—Carnet des arts
CKVL—Sports

6:30
CKAC—Revue des courses
CBM—Playback
CFCF—The Dave Boxer Show
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv
CKLM—Flash LM
CKGM—Pat Burns Sportsline
CHRS—Nouv.

6:35
CBF—Un Instant . . .
CJAD—Paul Reid show
CJMS—Les jeunes loups
CHRS—Chroniques artistes

6:45
CKAC—La santé dans votre assiette, Nouv. Météo
CBF—Radio-transistor
CKVL—Nouv Editorial
CJMS—Palmarès
CHRS—Nouv.

7:00
CKAC—Chapelet
CBF—Autour d'une chanson
CBM—News, Chansonnettes
CJAD—Rod Blaker Editorial
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Les jeunes loups
CKLM—Nouv., Salut les 15-70
CHRS—Spécial-Copains
CFOX—The Charles P. Rodney Chandler show

7:15
CKAC—Evenements sociaux
CBF—Musiglobe
CJMS—Communiqué

7:25
CKVL—La vie sociale

7:30
CBF—Astérix
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Les jeunes loups
CKGM—The GM Sound
CHRS—Nouv.

7:45
CKAC—Musicale
CBF—Hommes de notre temps
CJMS—Palmarès
CKLM—Pari double

7:50
CKAC—Témoignages
CKVL—Radio Gazette
CHRS—Nouv.

8:00
CKAC—Nouv. Avec les chouettes
CBM—News, Flanders Fields
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouvelles, Les jeunes loups
CKLM—Nouv., Panorama LM
CHRS—Spécial-Copains

8:15
CBF—Un homme vous écoute
CKLM—Pari double

8:25
CKVL—Nouv.

8:30
CBF—Nouv., sur toutes les scènes du monde
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouvelles, Les jeunes loups
CFMB—Programme allemand
CHRS—Nouv.

8:50
CKVL—Nouvelles
CJMS—Palmarès
CFMB—News
CHRS—Fin des émissions

9:00
CKAC—Nouv., Courses. Avec les chouettes
CBM—News, Country magazine
CJAD—Race results
CKVL—Pour ou contre
CJMS—Nouv., Editorial
CFMB—Programme grec
CKLM—Résultat des courses
CKGM—World News, Lowell Thomas

9:10
CJMS—Horizon 2000
CKGM—Phil Rizutto, Pat Burns

9:30
CJMS—Nouv., Horizon 2000

9:55
CKVL—Nouvelles
CJMS—Palmarès
CKLM—Capsule d'optimisme

10:00
CKAC—Nouv., Courses. Avec les chouettes
CBF—Orchestre de chambre de Québec
CBM—News from the Capitals
CJAD—Portals of prayer Race results
CKVL—Télé-confidence
CJAD—Portals of Prayer
CJMS—Nouv., Horizon 2000
CFMB—Radio Sir George
CKLM—Résultat des courses

10:15
CBM—Five nights a week at this time

10:30
CBF—Nouv.
CBM—Theatre
CJMS—Nouv., Horizon 2000
CFMB—The world tomorrow

10:45
CKAC—Nouv
CBF—Nouv. sportives

10:59
CKAC—L'exacta
CKVL—Sports
CJMS—Sport

11:00
CKAC—Sports, Avec les chouettes
CBM—News, Magazine
CFCF—News, The Joe Van show
CKVL—Madame X
CJMS—Nouv., Marcel Giguère
CFMB—News
CKLM—Nouv., Magazine LM
CHRS—Emission Pierre Delisle
CFOX—The Bob Ancell Show

11:15
CJMS—Humour en boite
CKLM—Capsule d'optimisme

11:30
CKVL—Club du disque
CFMB—Nouv. coin classique
CHRS—Nouv.

11:40
CKAC—La santé dans votre assiette

11:45
CKAC—Les beaux jours
CJMS—Humour en boite
CKLM—Hors-piste

11:55
CBM—Assignment
CKVL—Nouvelles
CJMS—Echos vedettes
CHRS—Nouv.

12:00
CKAC—Nouv., Mon mari et nous
CBF—Nouv., Père Legault
CBM—News, Matinée
CJAD—A & P calling
CKVL—Club du disque
CJMS—Nouv., Marcel Giguère
CFMB—Nouv.
CKLM—Nouvelles
CHRS—Emission Pierre Delisle

12:25
CJMS—Envers de la médaille

12:30
CBF—Les joyeux troubadours
CJMS—Nouv., Marcel Giguère
CFMB—Nouv.
CHRS—Nouv.

12:45
CBM—Canadian Short Stories
CJMS—Marcel Giguère
CKLM—Magazine LM
CHRS—Les millionnaires du disque

12:55
CBM—Assignment
CKVL—Nouv.
CHRS—Nouv.

13:00
CKAC—Nouv., Midi-Montréal
CBF—Nouv., Coquelicot
CBM—CBC news and commentary
CJAD—World today
CJMS—Nouvelles
CKVL—La ligne est occupée
CJMS—Nouv., Michel Trahan
CFMB—Meilleur des 2 mondes en musique
CKLM—Le monde ce midi, Univers LM
CKGM—News
CHRS—Au soleil de l'amour

13:10
CBM—Radio noon

13:15
CKAC—Sports, Midi-Montréal
CJAD—Weather, Discussion
CJMS—Palmarès
CKGM—Bill Roberts Calling
CHRS—Météo

13:25
CKVL—Edition spéciale
CHRS—Edito-Maska

13:30
CKAC—Nouv., Commentaires sur l'actualité
CBF—Le pain quotidien
CFCF—Report
CJAD—News and Sports
CKVL—Grande Allée
CJMS—Nouv., Michel Trahan
CFMB—Rapport de 12.30
CKLM—Flash LM — Nouv. Musique détente
CHRS—Sport

13:40
CJAD—Rod Blaker Editorial Stock report
CKLM—Babillard LM

13:45
CKAC—Bourse, Midi-Montréal
CJAD—News Quiz
CKVL—La ligne est occupée
CJMS—Michel Trahan

13:55
CBM—Assignment
CKVL—Nouv.
CHRS—Nouv.

14:00
CKAC—Le point du jour
CBF—Radiojournal
CBM—News and weather
CFCF—Joe Van show
CJAD—Dick Varney Show
CKVL—Bourse, Club du disque canadien
CJMS—Nouv. Michel Trahan
CFMB—Nouv.
CKLM—Nouv. Magazine LM
CKGM—News, Bill Roberts Calling
CHRS—Une once d'amour

14:10
CKAC—Le point du jour

14:15
CBF—Pochades
CBM—Afternoon
CJMS—Editorial

14:30
CBF—Un homme vous écoute
CJMS—Nouv., Normand Fréchette
CFMB—Nouv.
CJMS—Nouv., Michel Trahan
CHRS—Entrevue

14:40
CBF—Vedettes d'hier

14:50
CBM—Assignment

15:00
CJAD—News Quiz
CKVL—Nouv.
CHRS—Nouv.

15:00
CKAC—Nouv. Rendez-vous
CBM—News, Entre nous
CFCF—Keith Randall Show
CJAD—Doris Clark Show, Dialogue
CKVL—Madame X

15:15
CJMS—Nouv. Michel Trahan
CFMB—Nouv.
CKLM—Nouv., A & P vous appelle
CKGM—News, Reaction line
CHRS—Musique détente

15:15
CBF—S'il vous plait, Ecoute bien

15:25
CBF—D'une certaine manière

15:30
CBF—Nouv., Chansonnettes
CBM—Matinée
CJAD—Jean Pauley
CJMS—Nouv., Michel Trahan
CFMB—Nouv.
CFOX—The Bill Lowell show

photo André Le Coz

Wilfrid et la contestation

Wilfrid Lemoyne est l'animateur du "Dossier" à l'affiche du canal 2, ce soir, de 10 h. à 11 h. Il y sera question de la révolte des étudiants français, avec interviews à Paris par Martine de Barsy

CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique
CBM—News, Opening concert
CFCF—News
CJAD—The World Today
CKVL—Prière du soir, Télé-confidences
CJMS—Nouv., Dame de coeur
CFMB—Leçon de français
CKLM—Résultats du sport
CKGM—World Report

11:10
CFCF—Reg Gale Show
CJAD—Leslie Roberts

11:15
CFMB—Soirée musicale

11:25
CJAD—Sports
CJMS—Bridge

11:30
CJAD—Dave Patrick Show
CJMS—Sports, Dame de coeur
CKGM—Allan Hasson

11:55
CKVL—Nouv.

12:00 — Minuit
CKAC—Nouv Du soir au matin
CBF—Radio-journal Au fil de la nuit
CBM—News, Music and metaphor
CJAD—Race results
CKVL—Les amis de la nuit
CJMS—Nouv Jusqu'à l'aube
CFMB—Vol de nuit
CKLM—Nouv., Sous les étoiles
CFOX—The John Sykes show

12:15
CKGM—Peter Cullen

1:00
CKAC—Nouv., Du soir au matin
CBF—Nouv.
CBM—News, It Is Written
CFCF—News
CFMB—Nouv.
CKLM—Nouv.

DEMAIN MATIN

6:00
CKAC—Nouvelles ce matin
CBF—Nouv., A la bonne heure
CBM—News Concert time
CFCF—Al Boliska Show
CKVL—Radio payjama
CJMS—Nouv., Ducharme au réveil
CFMB—Continental Breakfast time
CKLM—Nouv. Réveil LM
CHRS—Réveil soleil
CFOX—The Dean Hagopian show

6:12
CKAC—Vie quotidienne
CJMS—Sport éclair
CKLM—Capsule d'optimisme

6:15
CKAC—Ce matin
CJAD—Sports
CJMS—Insolence d'un téléphone Jusqu'à l'aube

6:30
CBF—Nouv., A la bonne heure
CBM—News, Concert time, Plain talk
CJMS—Nouv., Ducharme au soleil
CFMB—The World Tomorrow
CKLM—Flash LM — Ed. sportif
CHRS—Nouv.

6:45
CJAD—Sports
CJMS—Circulation
CKLM—ditorial, Où aller ce soir

6:55
CBF—Prière
CJAD—Rod Blaker Editorial
CKVL—Journal du matin
CJMS—Circulation
CKLM—Billet
CHRS—Nouv.

7:00
CKAC—Nouvelles, ce matin
CBF—Nouv., A la bonne heure
CBM—News, Shop Talk, Concert time
CKVL—Bonjour messieurs dames
CJMS—Nouv. Sport
CFMB—Nouv Calendrier social
CKLM—Nouv.
CHRS—Bonjour André

7:15
CJAD—Sports
CJMS—Insolences d'un téléphone
CKLM—Nouv. sportives
CHRS—Une once d'amour

7:25
CKAC—Matin-sports
CBF—Nouv. sportives
CBM—Dot Weather
CKVL—Sports
CJMS—Circulation

7:30
CKAC—Nouvelles, Ce matin
CBF—Nouv., A la bonne heure
CBM—News, Gordon Atkinson Concert time
CJAD—Weather
CKVL—Bonjour messieurs dames
CJMS—Nouv., Ducharme au réveil
CFMB—Nouv.
CKLM—Flash LM
CHRS—Rive sud matin

7:45
CKAC—Moments de réflexion, Météo
CBM—Town talk
CJAD—Sports, Race report
CJMS—Editorial
CKLM—Nouv. Race report
CKLM—Nouv. sportives
CHRS—Sport

7:50
CKAC—Ce matin, Résultats sportifs
CBM—Time out with Gordon Atkinson
CKVL—Nouv.
CKLM—Billet
CHRS—Nouv.

8:00
CKAC—Nouv., Rapports sur la circulation
CBF—Radiojournal
CBM—The world at eight
CFCF—Report
CJAD—The World Today
CKVL—Bonjour messieurs dames
CJMS—Nouv. Propos et commentaires sportifs
CFMB—Nouv.
CKLM—Le monde ce matin
CKGM—News

8:10
CKAC—Météo — Ce matin
CBF—Commentaires
CJAD—Leslie Roberts

8:15
CBF—Chez Miville
CBM—Preview commentary
CFCF—Al Boliska
CJMS—Insolence d'un téléphone
CKLM—Opinions de J. L. Gagnon, Réveil LM
CHRS—Auto-giude

8:25
CBM—Time out with Gordon Atkinson, Town Talk
CKVL—Nouv.
CJMS—Ducharme au réveil Circulation

8:30
CKAC—Nouv., Ce matin
CBM—Max Ferguson show
CJAD—Sports
CKVL—Bonjour messieurs dames
CJMS—Nouv., Ducharme au réveil
CFMB—Nouv
CKLM—Flash LM — Ed. sportif
CKGM—Bill Roberts
CHRS—Sport

8:45
CJAD—Weather discussion
CKVL—Nouv.
CJMS—Editorial
CFMB—Calendrier social
CKLM—Editorial Où aller ce soir

8:59
CJAD—Rod Blaker Editorial
CJMS—Circulation
CHRS—Nouv. Au soleil de l'amour

9:00
CKAC—Nouv Féminin masculin
CBF—Nouv., Présent
CBM—News
CJAD—Rod Dewar Show
CKVL—Bonjour messieurs dames
CJMS—Nouv. Marcel Giguère
CFMB—News, Music-box
CKLM—Nouv Magazine LM
CKGM—Pat Burns Hotline
CHRS—Emission Réjeanne Desrameaux

9:10
CJMS—Humour en boite

9:15
CBM—Gerussi !
CJAD—Weather
CJMS—Marcel Giguère
CKLM—Opinions de J.-L. Gagnon

9:30
CBF—Enfin seule
CKVL—Madame X
CJMS—Nouv., Marcel Giguère
CFMB—Nouv.
CKGM—Magazine LM
CHRS—Nouv., Musique détente

9:55
CBM—Assignment 2
CKVL—Nouv.
CJMS—Tableau solial
CKLM—Billet
CHRS—Nouv.

10:00
CKAC—Nouv., Les beaux jours
CBF—Nouv., Place aux femmes

VOYEZ LES TOUTES NOUVELLES

1969 PONTIAC

STRATOCHIEF HARDTOP

Le plus bas prix pour un hardtop sur le marché d'aujourd'hui !

Montreal Buick

SUR STE-CATHERINE A L'OUEST D'ATWATER

PONTIAC • BUICK • FIREBIRD • ACADIAN • BEAUMONT • VIVA • GMC

concours le 10 en orbite

Début le 15 septembre
Durée du concours 5 semaines

chaque semaine vous pouvez gagner un téléviseur couleur ce qu'il faut faire:

a) regardez le canal "10" tous les jours
b) chaque jour, deux vedettes-mystères, dissimulées derrière le chiffre "10", apparaîtront sur votre écran
c) il faut identifier cinq (5) de ces vedettes-mystères dans une semaine en indiquant la journée où vous les avez vues
d) adressez vos réponses chaque semaine à :

Concours "le 10 en orbite", Case Postale 110, Station "C", Montréal 24, Qué.

e) la pige hebdomadaire se fera tous les lundis au cours de l'émission "Télé-Métro". Il vous faut donc expédier vos réponses le plus tôt possible.

semaines de concours		piges
1ère semaine:	15 septembre au 21 septembre incl.	— lundi 23 septembre
2e semaine:	22 septembre au 28 septembre incl.	— lundi 30 septembre
3e semaine:	29 septembre au 5 octobre incl.	— lundi 7 octobre
4e semaine:	6 octobre au 12 octobre incl.	— lundi 14 octobre
5e semaine:	13 octobre au 19 octobre incl.	— lundi 21 octobre

N.B.: Les personnes à l'emploi de CFTM-TV ne peuvent y participer. Le courrier n'est pas accumulé.

10 CFTM-TV

CJFM

52 Minutes de musique en Stéréophonie à chaque heure
95.9 au CADRAN

CJFM

52 Minutes de musique en Stéréophonie à chaque heure
95.9 au CADRAN

CBF RADIO-CANADA 690

DIFFUSE POUR VOUS

DEMAIN
10 HEURES
PLACE AUX FEMMES
"LES HOMMES SONT-ILS TOUS DES MARCHANDS D'ESCLAVES ?"
COLETTE DEVLIN et GAETAN MONTREUIL
vous invitent à
S'IL VOUS PLAIT
14 h 15

le 10 en orbite

LE VIRGINIEN
lundi soir
7 h. 30
en couleur

LES TROIS CLOCHES
lundi soir
9 heures
en couleur

BRIGADE CRIMINELLE
lundi soir
9 h. 30
en couleur

LES CHAMPIONS
mardi soir
7h. 30
en couleur

10 CFTM-TV

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	200	8⅛	8⅛	8⅛
Abitibi Pr	—	55½	55½	—
Alcan	—	27⅝	27⅝	—
Algoma	200	21⅛	21⅛	21⅛
Agio CP	—	6	5⅞	—
Arg Pr	—	11¼	11¼	—
Asbestos	—	22	22	—
All Sg	—	6½	6½	—
All Sg	—	15¼	15¼	—
Bq CN	—	12⅜	12⅜	—
Bq Eprgn	200	12⅜	12⅜	12⅜
Bq Imp	—	18⅛	18	—
Bq Mont	—	14⅞	14¾	—
Bq NE	200	20¾	20¾	20¾
Bq Prov	—	9⅜	9⅛	—
Bq Royale	—	22¼	21¾	—
Bq Tor	—	18⅞	18¾	—
Bell Ph	200	45¼	45¼	45¼
Brazil	—	21	21	—
BA Oil	—	46¾	46½	—
BC Forest	—	24⅛	24	—
BC Phone	—	65	65	—
Brinco	2500	5¼	5⅛	5¼
CAE	—	9½	9¼	—
CL Pow	—	26	25¾	—
Cal Pr	—	105½	105½	—
C Cem	—	35	34¾	—
CD Sugar	—	33½	33⅜	—
CP Mortgage	—	11¾	11¾	—
Can Steam	—	29⅞	29⅞	—
C Brew	—	9¾	9½	—
C Br Al (A)	—	19	19	—
C Chem w	—	345	345	—
C.P.I. wts	200	510	510	510
C I L	—	14⅜	14	—
Cl Pow	—	28½	28¼	—
Cl Pow S.p.c.	—	16½	16½	—
C Interur.	400	10¼	10¼	10¼
C Marconi	1400	8⅞	8¾	8¾
CP	—	67¼	66¾	—
CPI Pr	200	27¼	27¼	27¼
Cdn Tire (A)	—	56½	56½	—
Central Del	—	17½	16	—
Chemcell	—	10⅞	10⅝	—
Col Cell	—	430	430	—
Cominco	—	33	32¼	—
Cons Bath	—	19½	18⅝	—
Cons Bath Pr	—	22	22	—
C.Bath Wts	—	420	420	—
Cons Text	—	18¼	18	—
Couvrette	—	7½	7½	—
Crain RL	300	14¾	14¾	14¾
Cr3d Fancier	—	69½	69½	—
Cr Cork	—	170	170	—
Denault "A"	—	17⅛	17⅛	—
Denison	—	73¾	73¾	—
Dist Seag	—	47⅝	47¼	—
D Bridge	—	17½	17½	—
D Corset	—	11½	11½	—
Do Fasco	—	20½	20⅛	—
D Glass	—	13½	13¼	—
Dosco	—	8¾	8¾	—
D Stores	—	18	18	—
Domtar	1100	12	12	12
D Text	—	17	16¾	—
Donohue Pr	—	18¾	18¾	—
Du Pont	—	35	34½	—
Dupuis	—	6¼	6¼	—
Enamel	—	425	425	—
Falcon	—	96¾	96¾	—
Famous P	—	65¾	65¾	—
Fin Collection	—	22⅛	22	—
Fraser	—	18½	18⅜	—
Fulcrum I	—	5½	5½	—
Glengair	500	290	290	290
GL Paper	—	20¼	20	—
Hdy Andy	—	9¾	9¾	—
Hawk Sidd	—	415	410	—
Hollinger	—	33	33	—
Home	—	27	26¼	—
Home	—	27¾	27¼	—
Horne Pf	—	430	430	—
Hud Bay	—	66	65½	—
Husky D	—	16⅝	16⅝	—
Imp Oil	—	79½	79⅜	—
Imp Tob	200	15⅝	15⅝	15⅝
Ind Accep	—	26⅝	26½	—
IAC wts	—	10	10	—
Inglis	—	9¼	9¼	—
Inland NG	—	13⅝	13⅝	—
Int Nickel	200	41¼	41¼	41¼
Int Util	—	51½	51¼	—
Inter PL	300	23	23	23
Invest Gr A	—	10	9¾	—
Island Tel	—	15⅛	15	—
Labatt	—	19⅜	19	—
Labtt Pr	—	23½	23⅜	—
Lamontagne A	—	480	470	—
Laur Fin	—	6	6	—
Levy	—	29	29	—
Loblaw B	—	10⅛	10	—
Loeb M	—	12⅜	12⅜	—
MacLaren A	—	15¾	15	—
MacLaren B	—	18	18	—
MacLean H	—	14	14	—
MacMillan	—	27	26¾	—
Marit Elect	—	26½	26½	—
Markborough	—	9¼	9¼	—
Massey F	200	18⅛	18⅛	18⅛
Melchers	—	10½	10⅜	—
Marche Union	—	10⅛	10	—
Miron 6	—	6	6	—
Molson A	—	27¾	27	—
Molson B	—	28	27⅞	—
Moore Corp	—	28	27¾	—
MarseR B	—	19	19	—
Mussens	—	5⅝	5⅜	—
NB Tel	—	13⅜	13⅜	—
NFLD Light	—	8⅜	8⅜	—
Noranda	—	55¼	54½	—
North C Gas	500	16¾	16¾	16¾
NS Light	—	8	8	—
Osshawa (A)	—	47¼	36	—
Petrofina	—	18½	18½	—
Pac Pete	—	23⅞	23¾	—
Pow Corp	400	11⅞	11⅞	11⅞
Pow C 5 p.c.	—	13¼	13⅛	—
Price	—	12⅛	12	—
QN Gas	—	14⅜	14	—
Q. Phone	—	13⅜	13⅛	—
Q Ph 4¾ 65	—	12⅜	12⅜	—
Radio Eng	—	41	40	—
Readers Dig.	—	9½	9½	—
Reirman's A	—	11½	11¼	—
Rio Algom	—	34½	34½	—
Rolland (A)	300	8	8	8
Rolland (B)	—	8	8	—
Royal Trust	—	22	21⅞	—
Salada F	—	13	12⅞	—
Royal T	—	100	89	—
Scott LoS	—	29½	29½	—
Shaw	—	9	9	—
Shell Can	—	32	31¾	—
Shell I	—	16	16	—
Shop Save	200	18½	18½	18½
Simpsons	—	39	38¼	—
Simp Sears	—	33¼	33¼	—
Sogemines	—	16⅜	16½	—
SS Steel	—	7	7	—
Steel Can	200	25	25	25
Steinbg	—	18	17½	—
Texaco C	—	31½	31½	—
T Grp A	—	11¾	11⅝	—
Tr PL	—	46	46	—
Tr PL	—	14	13⅞	—
Triad O	—	390	390	—
Trizec	—	205	200	—
Trist Pr	—	21⅜	21⅜	—
Un Carbide	—	21½	21½	—
U Westb	—	12⅜	11⅞	—
Velcro	200	51¾	51¾	51¾
Versafd A	—	18½	18½	—
Vlau	—	11⅛	11⅛	—
Wajax	—	32½	32½	—
Walk Gw	—	40¼	40⅛	—
Warnock	—	13½	13	—
W Knapp	—	30	30	—
Weldwood	—	19⅜	19¼	—
W Coast	—	29⅛	29	—
Weston	400	20	20	20
Zeller's	—	16¾	16¾	—

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Africana	500	71	71	71
Agassiz	2000	81	80	81
Ajax	3000	10½	10½	10½
Am Met Ent	—	355	350	—
Ang-Scan	—	11	11	—
Anthonian	—	11	11	—
Armore	—	26	26	—
Arno	—	4½	4	—
Baker Talc	—	65	62	—
Barvallee	—	17	16	—
Bateman	1500	11½	11½	11½
Blue Bon	—	340	330	—
Bruce-Presto	—	7	6½	—
Bruneau	—	11	11	—
Brunswick	—	725	725	—
Burnt Hill	1500	85	85	85
C Security A	—	300	295	—
Canadore	—	40	35	—
Can Mines	12000	42	41½	42
Carbec	1000	36	36	36
Cassidy's	—	9	8¾	—
Chemalloy	—	570	550	—
Chipman	—	8	8	—
Cam H. M.	—	6½	6	—
Commodore	—	9	9	—
Com w	—	600	575	—
C Canorama	—	15	15	—
D Dolson	—	38	38	—
C Manitoba	—	37	35	—
C Mopa	—	15	15	—
C New Pac	—	145	145	—
C Pershcrt	500	83	83	83
C Propriet	—	42	40	—
C Virginia	—	115	112	—
Corgemines	—	55	53	—
Crawford O	—	355	355	—
Credo	—	33½	32	—
Crownbridge	—	12	12	—
Daering E	—	7	7	—
Dauphin	—	19	17	—
Delta Elect	—	350	350	—
Devil's El	—	27	27	—
Dom Exp	—	48	42	—
Domco	—	13⅜	13	—
Duvan	—	12	11	—
Eagle Gold	—	540	530	—
East Sull	—	545	535	—
Fano	2500	11	10	11
Fidelity	—	37	35	—
Flint Rock	—	12	11	—
Fontana	—	4	4	—
Fox Lake	—	6½	6½	—
Futurity	—	33	33	—
Furlong	—	475	340	—
Glen Lake	—	235	230	—
Grt W Min	—	45	45	—
Grissol	—	6⅞	6⅞	—
Guardian Mines	—	63	62	—
Inland C	—	5⅜	5⅜	—
Inspiratn	1400	175	170	170
Inspirtn Pr	—	18	18	—
Int Norvalie	—	12	12	—
Int Pts	—	26	26	—
Int Dredg	—	5	5	—
James B	—	137	133	—
Jorex	400	170	170	170
Keltic M	—	14	13	—
Kenting	—	32½	32	—
Kiena	—	125	125	—
Kodiac Pet	500	83	83	83
Kontiki	—	5½	5½	—
Louanna G	—	22	21	—
Magnetics	—	445	435	—
Massval	—	7½	7½	—
Matachewn	29000	70	67	70
Midepsa	—	220	220	—
M Mines	1000	26	26	26
Mistango	7500	26	25	25½
Molyb	—	280	255	—
Mt Pleast	—	11½	11	—
MR Rice	—	9	9	—
N Formag	—	10½	10	—
NW Castig	—	51	49	—
NA Rare	4000	50	50	50
NW Canalsk	—	11	11	—
Opem E	—	28½	27	—
Patino	—	34½	34½	—
Pat Silver	1000	28½	28½	28½
Pennbec	—	6	4½	—
Peso S	2000	470	470	470
Phoenix O	—	600	590	—
Pitt Gold	—	5	5	—
Prime Potash	—	7	7	—
Que Chib	—	75	72	—
Que Explo	—	14	14	—
Queenston	2000	19½	19½	19½
Rancheria	5000	26	27	28
Rusty L	—	6	6	—
St-L Colum	2500	225	225	225
St-L Div 1.ds	—	95	95	—
Sapawe	—	11	10	—
Shaw Mining	1500	20	20	20
Silver Reg	4000	67	67	67
Silver Sum	—	12½	12	—
Soca	—	100	100	—
S Dufault	—	24	19	—
Spartan Air	200	120	120	120
Subeo	—	215	205	—
Sullivan	—	420	420	—
Surlaga	—	121	120	—
Surlaga	—	121	120	—
Tache	—	9	8	—
Tazin	—	7	7	—
Terrex Mng	—	35	35	—
Tib Explo	—	3	3	—
Titan	—	10½	10½	—
Torcan EX	—	20	20	—
Trsterre	—	16½	16	—
Un Obalski	—	130	125	—
Val-Mar	—	12⅛	11¾	—
V Der Hout	2100	5⅜	5½	5½
Waite Dufault	—	31	27½	—
West Hill	—	30	29	—
Wisconsin	—	35	35	—

dividendes

Cassiar Asbestos Corp.	$0.10 int.	28-10-68	7-10-68
id	$0.05 bont	28-10-68	7-10-68
Canadian Industries (7½ p.c. priv)	7½ p.c. tr.	15-1-68	4-10-68
id. (ord)	$0.12½ tr	31-10-68	15-10-68
Du Pont of Canada (ord)	$0.25 tr.	31-10-68	4-10-68
id. (7½ p.c. priv)	7½ p.c. tr.	15-10-68	4-10-68
Federal Grain Ltd	$0.10 tr.	1-11-68	16-10-68
Husky Oil (B priv)	$0.20 tr.	31-10-68	4-10-68
MPG Investment Corp (priv)	$0.33½ tr.	31-10-68	10-10-68
Woodward Stores "A"	$0.20 tr.	31-10-68	½-10-68

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
5¾, 1er oct.	1969	99½	100
5 , 1er juin	1971	97½	98
7 , 1er avril	1973	101	102
5½, 1er oct.	1975	94	95
6 , 1er avril	1971	100	100½
3¼ 1er juin	1976	80½	81½
5½, 1er aout	1980	90	91
4½ 1er sept.	1983	79½	80½
5¼, 1er mai	1990	84½	85½
5¾, 1er sept	1992	90½	91½
4¼, 1er sept	1972	92	93
5½, 1er oct	1969	99½	100
7 , 15 juin	1974	101½	102½
6¾, 1er oct.	1970	101¼	101¾
6½, 15 dec	1969	100½	101
Perpetuels 3		50	53
CNR 2⅞, 15 sept	1969	97	97½
CNR 5½, 15 dec	1971	97½	98½
CNR 4, 1er fev	1981	75½	76½
CNR 5¾, 1er Jan	1985	91	92
CNR 5 1er oct	1987	82½	83½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMFC 7½ mars	1990-93	99	100
BC EL 6½ 1er avr	1990	89	91
Ma Hyd 7¼ aout	1986-88	98	99
NBrs 7¾ 2 juil	1988	100½	101½
IPE 7½ 4 jan.	1988	97½	98½
NE 7½ 15 juin	1988	100½	101½
TN 7½ 15 fev.	1988	97½	98½
Ont Hud 1er av	1992	97½	98½
Que 7½ 15 jan	1985188	97½	98½
Que 7½ 15 jan	1985-88	97	98
Que 7½ 1er dec	1972-86-89	100	101
Que 7½ 15 mai	1980	98½	99
MUNICIPALITES			
Montr. 7, 1er jan	1992	90	92
TorMet7¼ 1er mai	1988	98	99
CONVERTIBLES			
Simpsons 5½	1979	158	—
TC Pipe Line 6	1989	100	102
W Coast x-pon 5½	1988	100	102
Union Gas 7¾	1988	101	101½

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	13	16
Advance RL	4	6
Aconic	1	3
Albatros	15	20
Amal Mng	5	—
Americ	35	40
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1½
Beauchemin	—	40
Bold Mt.	3	5
Buma Chib	12	18
Beauport Holding	12	17
Bonaventure	35	45
Brocemac	9	11
Cdn Javelin	14	15
Chib Asbestos	—	25
Chibtown	20	25
Ciero	20	25
Cuvier	2	5
D Lesseps	60	70
Dasson	—	10
Doral	—	1.00
Dubisson	3	5
Ducros	40	—
Eimac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Expo Ungava	50	55
Ganda Silver	6	8
Gaspe Copper	43	45
Gaspesia	30	40
Gibson	2	4
Gold Star	3	6
Grt Lake Nickel	3 90	4 10
Hucamp	60	80
Independant	2	4
Iroquois	5	10
Imperial Miner	13	22
Jack Waite	2	4
Jubilee	55	65
Juma	3	6
Kewagama	5	7
Kukatush	4	5
Lake Beaver	15	17
Mt Cartier	25	35
Leeds Metal	7	10
Little Tex	—	10
Lun Echo	28	32
Madex	17	22
Main Oka	2	7
Martin Bird	¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Minar	50	53
Molybid	10	15
Nogante	85	95
Nat Malartic	1 75	1 85
Nemrod	50	60
New Assoc Dev	8	10
New Baska	5	15
New Insco	1	18
New Lorie	8	10
New Miller	—	5
New Pascalis	40	50
Opiron	20	25
Orque	5	8
North Beaudulac	17	20
North Shore	68	73
Nouvelle	35	45
Oklend	1	2
Olympus	—	25
Omega	6¾	7¼
Prado	5½	6
Ran Lux	—	25
Que Uranium	68	71
Quejo	4	6
Radio Hill	—	80
Ram Pete	3 40	3 60
Rand Mal	1	3
Seaway	2	4
Scandia Mng	38	43
Thunder Bay	2 35	2 50
Tri Hope	3 50	4 00
Sullico	5 25	6 25
Tri Hope	4 00	4 25
Waco Pete	5	8
Watson Lake	1	3
Wm Leys	2	4
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kipper and Co.

	Achat	Vente
Abitibi 7¼	1987	95	97
Alm of Can 4½	1973	88½	89½
Algoma Steel 5¼	1978	83	85
Bq de NE 7	1987	99	101
Bell Phone 6¼	1988	86	88
Bell Phone 7⅜	1991	101	101½
BA Oil 7⅜	1988	98¼	98¾
Can Cem 3¾	1975	80	82
CB Alum 5¾	1980	85	87
C.P.R. 5	1983	78	80
INDUSTRIES			
Dom Stores 5½	1976	88	90
Domtar 6¾	1987	88	90
GMAC 6½	1987	85	87
Eaton Accp 5¾	1985	79	81
Imp Oil 7⅜	1988	100	101
I Accept 6¾	1984	97	99
Pac Pete 5	1977	85	88
Roy F Mort 6	1975	87	89
Roynat 6¼	1981	86½	88½
Shell C. 5⅞	1977	88	90
St Low Corp 5	1978	80½	82½
Simpsons 4¾	1973	90	92
T-Iad 4¾	1971	91	93
Weston G 6¾	1987	89	91
Woodward 5¾	1985	84	86
SERVICES PUBLICS			
Alberta G T 5¼	1985	83	—
Ang Can Tel 6	1983	83¼	—
Bell Phone 5¾	1984	82½	—
BellPhone 7⅝	1991	100¾	101¼
B.C. Tel 6¾	1989	92	—
B.C. Tel 6¾	1992	93	—
Clabary Pow 7½	1988	98	—
Cdn Elect 4	1972	86¾	—
Consu Gas 5	1978	82½	—
Consu Gas 6½	1979	92	—
Marit Elect 7¾	1987	99½	—
North C. Gas 8	1989	100⅛	100⅜
Nfld Lt Pow 7¾	1988	99	—
Northern Tel 5¾	1983	82⅜	—
TCPipe Line 5.85	1987	82	—
QueTel 7	1989	92	—
Que NG 7	1990	85	—

du parquet de la bourse

Marchés calmes à l'ouverture

La **Bourse de Montréal** s'est ouverte ce matin dans une atmosphère calme et la tendance était incertaine. Dans l'ensemble les cours étaient soutenus mais les réactions étaient irrégulières.

International a ouvert en hausse de ¼ à 41⅜, Abitibi Paper a gagné ⅛ à 8⅛.

Canadian Marconi, qui était l'objet de rumeurs voulant que la compagnie passe sous le contrôle d'intérêts français a progressé de ⅜ à 8¾.

International Utilities de son côté s'est replié de ⅜ à 51⅛ et Banque de Nouvelle-Ecosse de ⅛ à 20¾.

A la Bourse Canadienne North American Rare Metals a perdu 1 cent à 50 cents, Van der Hout a gagné ⅛ à 5½ et Mistango ½ à 25½.

* * *

Les cours étaient irréguliers à l'ouverture d'aujourd'hui lundi à la **Bourse de Toronto** et les transactions faibles. Seules les valeurs pétrolières faisaient montre de fermeté dans les cours.

Massey-Ferguson a ouvert en baisse de 1⅞ à 16⅛. Canadian Utilities a perdu ½ à 43½, Noranda ⅜ à 54¾, Canadian Imperial Bank ¼ à 17¾, International Utilities et Highland-Bell ¼ chacun à 51 et 16 respectivement.

Parmi les gagnants, Seagrams, à 47½ a progressé de ½, B-A Oil de ⅜ à 45⅞, Husky Oil de ¼ à 25¼, Hudson's Bay Oil de ¼ à 40¾ et Canadian Export Gas de 35 cents à 10¼.

Dans les spéculatives PCE Explorations a gagné 3 cents à $1.49 et Sherrit Gordon a perdu 15 cents à $5.60.

* * *

A **Wall Street** le marché a ouvert sur une note calme, les transactions étant peu nombreuses mais les cours orientés à la hausse, les gains l'emportant dans une proportion de 2 contre un sur les baisses.

Glen Alden a progressé de ¼ à 14⅜, Automation Industries de ⅜ à 58, Roan Selection Trust de ⅛ à 97⅛, Ampex de ¼ à 35⅛.

General Telephone a perdu ½ à 41½ de même que Pan American World Airways à 26.

Dans les valeurs vedettes, Control Data a gagné 1 point à 129.

Bethleem Steel à 31 et Union Carbide à 43⅜ sont restés inchangés par rapport à la clôture de vendredi.

A la Bourse américaine, les cours étaient faibles, Canadian Javelin s'est replié de ⅛ à 17⅞, Cominco a perdu ¼ à 35, Imperial Oil ⅛ à 74½ et Philips Electronnics ¼ à 40¾.

* * *

PARIS (AFP) — La séance est dominée cet après-midi par la hausse stupéfiante du Crédit Industriel et Commercial qui gagne 31.90 francs. L'activité du marché est par ailleurs moins soutenue que vendredi dernier. Les écarts, en général peu importants sont toutefois pour la plupart orientés à la hausse à l'exception des produits chimiques et de certaines valeurs incertaines comme Michelin. Les banques notamment sont soutenues et le climat est toujours à l'optimisme. La clientèle semble s'intéresser, pour la première fois depuis les événements de mai, à certaines valeurs spéculatives, ce qui expliquerait la montée spectaculaire du CIC. Sur le marché de l'or, les ventes ont été nombreuses cet après-midi, le volume des transactions atteignant 15.2 millions de francs contre 5.9 millions vendredi dernier. Les cours du lingot (6,360 C/ 6,465) et du napoléon (60.40 C/ 60.90) sont en baisse assez sensible. Il semble donc que le marché de l'or soit de plus en plus délaissé au profit du marché des valeurs.

americaine

Allegh CP wts	3600	20⅛	20⅛	20⅛
Atlas CP wts	5800	3⅝	3½	3½
Barnes Eng	5200	38¼	37⅛	38¼
Brazil Lt Pw	4800	19⅜	19½	19½
Breeze Corp	600	37½	36⅝	37½
Bishop Ind	2000	12	11¾	11¾
Brit Pet	3700	14⅜	14⅜	14⅜
Can Javelin	16600	17⅜	17⅜	17⅜
Can Marconi	400	8¾	8⅝	8⅝
Dixilyn CP	4000	32¼	32	32¼
Cominco	200	35	35	35
Creole Pet	1000	40	40	40
Dynalectron	4500	17¾	17	17⅜
Felmont Pet	400	22¾	22½	22½
Div Metals	5300	43⅞	43	43⅜
Hunt Chem	200	47⅜	47	47⅜
Imp Oil	800	74½	74½	74½
La. Land	200	69¾	69¾	69⅞
Molybdenum	900	36⅜	36	36⅜
Phillips Electr	200	40¾	40¼	40¾
Scurry Rain	7200	37⅝	37	37
Stylon CP	300	39⅛	39	39
Seeman Bros	300	11¾	11⅝	11⅝
Solitron	5300	41¾	41¼	41½
Shatt Denn	300	7	7	7
Syntex	5200	59	58⅜	58⅞
Tech Oper	1100	47¾	47⅔	47¾
U S Filter	200	28¼	28¼	28¼
Un. Asbestos	4900	7⅜	7⅛	7¼

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

Pommes : McIntosh, $2.00 à $2.25; Wolf River, $2 le minot; Wealthy, $1.25 à $1.50 le minot.

Aubergines : $3 le boisseau.

Baume : $1 à $1.25 la doz.

Betteraves : .30 à .35 le paquet de 12; $1.25 pour 50 lbs.

Blé-d'Inde : .25 la doz.

Brocoli : $2 à $2.25 la doz.

Carottes : .60 à .70 la doz; $1 à $1.25 pour 50 lbs; $1.50 à $1.75 pour 10 cellos de 3 lbs ou 24 cellos de 2 lbs.

Céleri : $1 à $1.25 la doz.

Ciboulette : $1.00 la doz.

Chicorée et escarole : $1 à $1.25 la doz.

Choux : verts $1 les 50 lbs; Savoie, $1.50 à $1.75 la doz; rouges, $1.25 la doz.

Choux de Bruxelles : $3.25 à $3.50 pour 16 pintes.

Choux chinois : $1.50 à $1.75 pour 12.

Choux-fleurs : $1.25 à $1.50 la doz.

Ciboulette : $1 la doz.

Concombres : $1.75 à $2 pour 6 doz.

Citrouilles : $2.50 à $3 la doz.; Marro $1.50 à $2 le minot; Zucchini, $2 à $2.50 pour 20 lbs; Hubbard, $2 la doz.; Pepper, $1.50 à $1.75 le cageot.

Echalotes : $1.50 à $1.75 le cageot de 2 ou 3 doz.

Epinards : $1 à $1.25 le minot; $2 à $2.25 pour 12 cellos de 10 oz.

Fèves jaunes : $2.50 à $3 les 20 lbs; vertes, $2.50 à $3 les 20 lbs.

Laitue : Iceberg, $2.00 à $2.50 pour 18; frisée, $1.25 à $1.50 pour 24; Boston $1.25 à $1.50 pour 16; Romaine, $1.50 pour 12.

Oignons : .60 à .70 la doz; $1.50 à $1.75 pour 50 lbs; gros $2.25 à $2.50 pour 50 lbs.

Panais : $2.50 à $2.75 le boisseau; $2.50 pour 12 cellos de 2 lbs.

Persil : .50 à .60 la doz.

Pommes de terre : .85 à $1 les 50 lbs; grenailles, .65 à .75 les 50 lbs; lavée, $2 pour 50 lbs; grosses, $1.25 les 50 lbs.

Piment : vert $3 à $3.50 le boisseau; rouge, $4.25.

Poireaux : .90 à $1.25 la doz.

Pois verts : $1.75 à $2 pour 20 lbs.

Salsifis : $1.50 la doz.

Radis : .40 à .50 la doz; $1.75 les 30 cellos de 6 oz.

Rutabaga : $1.75 à $2 le minot; $1.50 les 50 lbs.

Tomates : rouges .75 à $1 les 20 lbs; roses, .80 à $1 pour 20 lbs; .60 à .75 pour 15 lbs, vertes, .75 la boite.

Cours du dollar

Montréal (PC) — La devise américaine était en hausse de 1/32 ce matin à $1.07 9/32 par rapport au dollar canadien.

La livre sterling était en hausse de 1/8 à $2.36 3/8.

NEW YORK (PC) — La devise canadienne était en hausse de 1/32 ce matin à 80.93 7/32 par rapport au dollar américain.

La livre sterling était en baisse de 1/32 à $2.38 15/16.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	vente
Adanac	2.78	3.04
Andreae Equity	4.00	4.37
All Cdn Com	8.58	9.38
All Cdn Div	10.37	11.33
All Cdn Ven	9.72	10.62
American Growth	7.64	8.35
Associate Investors	5.45	5.50
Beaubran	43.58	47.32
Canada Growth	7.97	8.76
Canada Security	4.80	5.05
Cdn Channing Venture	5.67	6.21
Cdn Gas Energy	13.73	15.05
Cdn Investment Fud	4.41	4.84
Cdn Scudder Fund	19.67	19.67
Cdn Sec Growth	9.97	10.93
Cdn Trusteed	4.76	5.20
Canafund	60.53	63.56
xChase Fund	15.59	17.04
Champion Mutual	8.00	8.69
Collective Mutual	7.68	8.39
Commonwealth Intl	12.72	13.94
Commonwealth Intl Lever	16.20	17.75
xCompetitive Capital	10.73	11.73
Corporate Investors	6.27	6.86
Corporate Inv Stock Fund	5.80	6.34
Diversified Income A	1.56	1.72
Diversified Income B	5.00	5.50
xDividend Shares	4.15	4.55
Dominion Compound	5.02	5.46
xDreyfus	15.68	17.11
Entarea Investment	5.82	6.36
European Growth	8.82	9.64
Executive Fund of Cda	8.20	8.61
Exec Inv Intl Ltd

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 6 / PAGES 53-60 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, LUNDI 30 SEPTEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 228

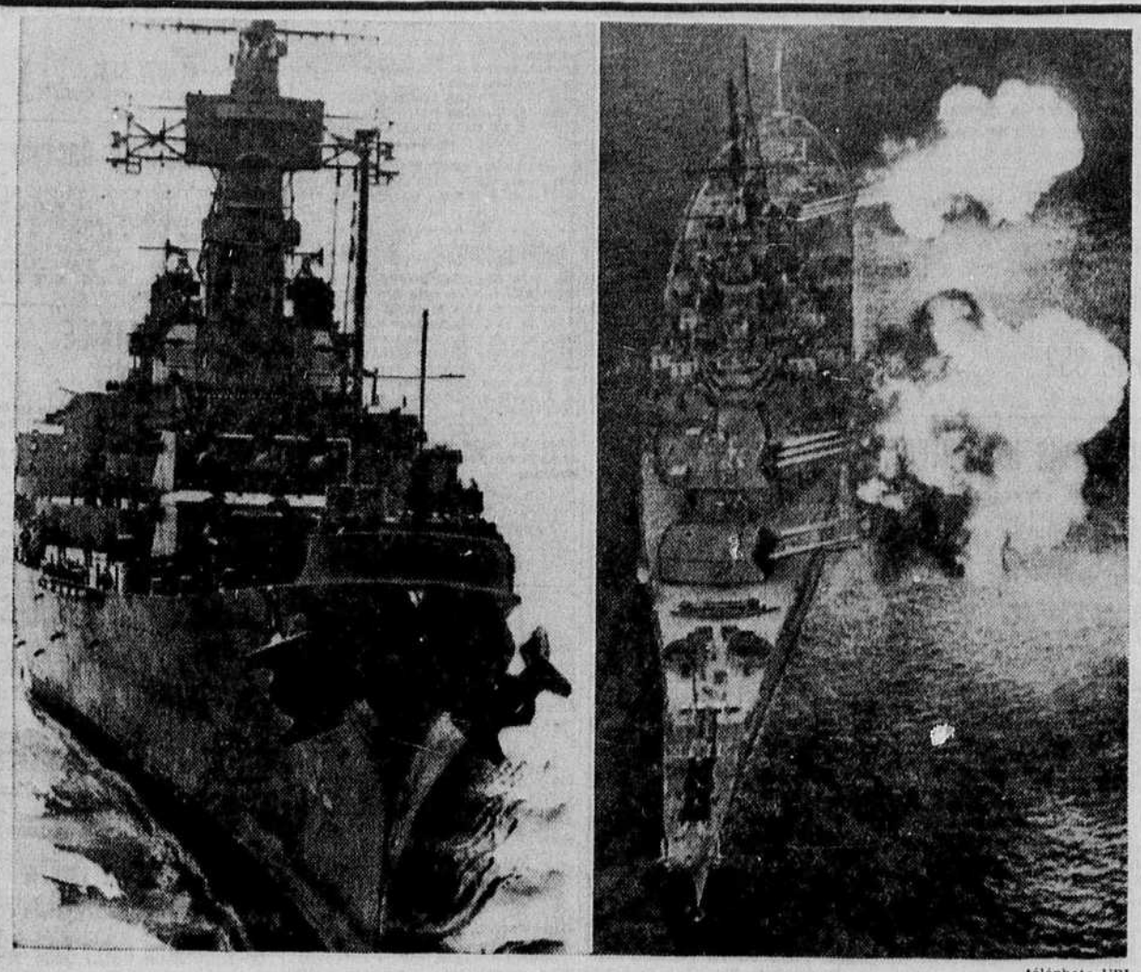

téléphoto UPI

Le plus gros croiseur du monde effectue son premier bombardement au Vietnam

A BORD DU CROISEUR "NEW JERSEY" (AFP) — Le plus gros croiseur du monde, le "New Jersey", est entré en ligne ce matin pour la première fois au Vietnam en déversant sur la zone démilitarisée 21 obus aussi lourds et aussi coûteux qu'une Cadillac.

Ses neuf canons de 410mm font deux fois le calibre des plus grosses pièces d'artillerie employées jusqu'ici au Vietnam. Ils tirent des obus de près d'une tonne et demie à plus de 20 milles.

Croisant au large de l'embouchure de la rivière Ben Hai, qui divise la zone démilitarisée en deux secteurs, le "New Jersey" a mis à feu sa première salve dans un fracas assourdissant. Cinquante trois secondes plus tard les obus ont explosé sur un dépôt nord-vietnamien situé dans la zone démilitarisée. La déflagration a été si violente que le major John Clark, du corps des "marines", qui notait les coups au but, a déclaré à l'AFP qu'il avait cru un instant que son appareil allait partir en morceaux.

Six obus tombés dans un carré de 75 mètres de côté, a-t-il ajouté ,ont détruit trois bunkers et réduit au silence quatre nids de mitrailleuses si bien défendus que les chasseurs bombardiers n'avaient pas encore réussi à les atteindre.

La cible était à plus de 6 milles à l'intérieur des terres. Jamais, depuis le début de la guerre, un navire de guerre n'avait frappé aussi loin. Le "New Jersey" se trouvait alors à huit milles de la côte pour soutenir les "marines" engagés sur la zone démilitarisée dans l'opération "Lavm".

"Le "New Jersey", qui a quitté les Etats-Unis le cinq septembre, était arrivé dimanche à Danang après s'être arrêté à Hawaii et aux Philippines. Le capitaine J. Edward Snyder, commandant le croiseur, a affirmé que le navire, doté des techniques les plus modernes et notamment d'un ordinateur, avait été survolé pendant son voyage par des quadrimoteurs militaires soviétiques.

Saigon serait prêt à coopérer avec le Nord-Vietnam s'il acceptait de faire la paix

d'après PA, AFP, UPI

Le ministre des Affaires étrangères du Sud-Vietnam a déclaré aujourd'hui que le gouvernement de Saigon est prêt à s'engager dans des échanges culturels et économiques avec le Nord-Vietnam et à organiser des élections générales en vue de l'unification "une fois que la paix sera rétablie".

Toutefois, a-t-il ajouté, la paix ne sera restaurée que lorsque le Nord-Vietnam aura retiré "toutes ses forces militaires et paramilitaires, régulières et auxiliaires" du Sud-Vietnam.

M. Tran Chanh Thanh a aussi réaffirmé que les bombardements alliés sur le territoire nord-vietnamien ne cesseront que "lorsque le Nord-Vietnam arrêtera toutes ses activités hostiles ou agressives sur le territoire du Sud-Vietnam".

M. Thanh a fait ces déclarations au cours d'une conférence de presse tenue à l'occasion de la publication du "livre blanc" sur la guerre au Vietnam, devant près de 200 journalistes vietnamiens et étrangers et les représentants du corps diplomatique.

Réduction des forces américaines ?

Hier, à Washington, le secrétaire américain à la Défense, M. Clark Clifford, avait déclaré au cours d'une interview télévisée que les Etats-Unis pourront "rapatrier de très nombreux militaires américains du Vietnam d'ici à juin 1969". Mais avant de s'engager sur la voie d'une réduction de la participation des USA à cette guerre, il faudra que le haut commandement américain soit "absolument certain" que les Sud-Vietnamiens seront en mesure de faire la part qui leur reviendra alors. La première mesure qui pourrait être prise, si les conditions militaires le permettent, serait le transfert des troupes américaines à des "positions secondaires" au sud du 17e parallèle.

M. Clifford a exprimé l'espoir que "l'intensité des combats diminuera" au Vietnam et que les conversations de Paris seront productives. Au sujet de la cessation des bombardements, il ne voit pour le moment "aucune indication" que le Nord-Vietnam soit disposé à suivre la président Johnson sur la voie de la "modération" dans les combats.

Les conditions de Saigon

De même, le ministre des Affaires étrangères sud-vietnamien a insisté, à sa conférence de presse, sur la "réciprocité" attendue de la part du Nord-Vietnam, en réponse par exemple à l'arrêt des bombardements. "S'il n'y a pas de réciprocité de la part du Nord-Vietnam, il n'y aura pas de solution pour le Sud-Vietnam", a dit M. Thanh. Hanoi doit faire un geste de "désescalade" s'il veut que cesse le conflit: cette désescalade doit être l'arrêt par les Nord-Vietnamiens de leurs attaques sur le territoire de la république du Vietnam.

Exposant les conditions de Saigon pour en arriver à un règlement du conflit, M. Thanh a mentionné : le respect de la ligne de démarcation (17e parallèle) et de la zone démilitarisée; la cessation par le Nord-Vietnam de toutes ses activités "hostiles et agressives" au Sud-Vietnam (subversion, sabotage, terrorisme et guérilla); retrait de toutes les forces militaires et paramilitaires, régulières et auxiliaires du Sud ; respect de la souveraineté des territoires respectifs et non intervention dans les affaires intérieures des deux pays.

Une fois la paix restaurée, M. Thanh affirme que le Sud-Vietnam serait prêt à observer une politique de "coexistence pacifique" avec le Nord.

Washington veut que ses alliés augmentent leurs budgets de défense

WASHINGTON (PA) — Les Etats-Unis pressent leurs alliés européens d'augmenter leurs budgets de défense et ils s'attendent à des réponses précises au cours de la réunion entre M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat Américain, et ses collègues de l'OTAN la semaine prochaine à New York.

A la suite de l'invasion de la Tchécoslovaquie, disent les milieux officiels à Washington, l'administration Johnson a exhorté les pays membres de l'OTAN d'augmenter leurs dépenses militaires dans une proportion allant de 2.5 p.c. pour certaines nations jusqu'à 15 p.c. pour d'autres.

Ces mêmes milieux ajoutent qu'il n'est un secret pour personne que les dépenses militaires des pays de l'OTAN autres que les Etats-Unis, exprimées comme pourcentage de leur produit national brut, ont décliné au cours des dernières années. En 1967, par exemple, ajoute-t-on, les 12 pays européens de l'OTAN ont dépensé $23 milliards pour la défense, soit seulement 4.7 p. c. de leur produit national brut.

Par contre, les Etats-Unis, pour leur part, ont dépensé $75.5 milliards pour leurs forces armées au cours de la même année, soit 9.6 p.c. du produit national brut américain.

Le réunion de l'OTAN à l'échelon ministériel, prévue pour le 7 octobre à New York, groupera 11 des 15 ministres des Affaires étrangères. M. Rusk aurait suggéré à ses collègues d'y assister en personne et de ne pas déléguer leurs adjoints. Les chefs des diplomaties portugaise, canadienne, islandaise et luxembourgeoise ne seront pas présents.

A Ottawa, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a affirmé hier que M. Mitchell Sharp ne sera pas en mesure d'assister à la réunion à cause d'un engagement antérieur. Toutefois, le chef de la diplomatie canadienne rencontrera M. Rusk et ses autres collègues de l'OTAN à New York ultérieurement au cours de réunions bilatérales.

Réunion des militaires

Les chefs d'état-major des pays membres de l'OTAN se sont réunis samedi à Bruxelles, afin d'examiner la situation militaire actuellement en Europe à la lumière des récents événements de Tchécoslovaquie.

Selon des sources bien informées, les discussions ont abouti à la conclusion que l'équilibre des forces militaires en Europe a évolué à détriment des forces de l'OTAN.

Les conclusions de cette étude seront soumises aux ministres de la défense de l'OTAN. Ensuite, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense auront à se prononcer au cours de leur prochaine conférence.

Avant de se réunir à Bruxelles, les membres du comité militaire avaient entrepris une tournée d'inspection d'une semaine en Grèce, en Turquie et en Italie.

Le président du Sénat français se retirera

PARIS (AFP) — M. Gaston Monnerville, âgé de 71 ans, président du Sénat depuis plus de vingt ans, a annoncé officiellement sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. M. Gaston Monnerville faisait figure de l'opposant le plus déclaré du général de Gaulle depuis qu'en septembre 1962, au cours d'un congrès radical, il avait accusé le président de la République de forfaiture.

92% de l'électorat grec approuve la constitution préparée par Papadopoulos

ATHENES — (PC-AFP-UPI) — Les Grecs ont voté hier dans une proportion de 92% en faveur de la nouvelle constitution que lui recommandait d'approuver le régime Papadopoulos, qu'appuient les militaires.

Le ministère grec de l'Intérieur donne comme définitifs les résultats suivants (à l'exception de sept bureaux): Il y eut 6,508,894 inscrits. Là-dessus, 5,042,545 ont voté dans les proportions que voici :

— en faveur de la constitution: 4,633,602 (soit 92.2%);
— contre : 390,470 (soit 7.3%);
— bulletins nuls : 18,473 (soit 0,5%);
— se sont abstenus de voter : 22,3% de ceux qui devaient le faire.

Près de 23% des citoyens admis à voter ne se sont pas présentés aux urnes, en dépit du fait qu'une loi rendait le vote obligatoire. Un porte-parole du gouvernement a révélé qu'un bon nombre des 590,000 personnes dont on avait enregistré le défaut de voter ont quitté la Grèce pour immigrer dans d'autres pays.

Ceux qui sont demeurés sur place et qui n'ont pas voté seront poursuivis en justice, a déclaré M. Byron Stamatopoulos, le porte-parole en question.

Les coupables sont passibles de 12 mois de prison. De plus, tout emploi du gouvernement leur sera interdit; ils ne pourront obtenir ni passeport, ni permis de conduire ni licence de commerce.

Les Grecs se trouvent à avoir voté pour la première constitution à leur être soumise depuis la prise du pouvoir par un régime militaire en avril 1967. La nouvelle constitution laisse en suspens les libertés civiles et la liberté de presse jusqu'à ce que le régime décide que le temps est venu de les rétablir.

La nouvelle constitution accorde des pouvoirs illimités au représentant des militaires, le premier ministre Georges Papadopoulos. Elle ne laisse au Parlement que très peu de pouvoir et elle réduit le roi Constantin (actuellement en exil volontaire) à n'être plus qu'un symbole lorsqu'il rentrera au pays.

Un des premiers effets de la nouvelle constitution sera de priver la reine mère Frederika de sa pension annuelle de $100,000. Elle vit actuellement en exil à Rome avec le roi et la reine Anne-Marie.

La nouvelle charte nationale ne prive cependant pas le roi de sa pension annuelle de $580,000, ni des crédits accordés à son fils le prince Paul (18 mois) jusqu'à sa majorité.

L'approbation de la nouvelle constitution par une majorité écrasante n'a étonné personne. Malgré ses vices de forme, elle constitue le premier pas vers le retour au régime parlementaire. Il semble que l'étape suivante doive être une élection générale, mais aucune date n'a encore été fixée pour la tenue de cette élection.

A la suite de la consultation d'hier, il ne semble pas que le roi Constantin soit à la veille de rentrer à Athènes.

Israël soumettra un nouveau plan de paix

NATIONS-UNIES (UPI) — Israël présentera à l'ONU un nouveau plan de paix au Moyen-Orient dans lequel il offrira de rendre la plus grande partie du territoire arabe capturé durant la guerre de juin 1967, affirment aujourd'hui des sources bien informées de Jérusalem.

En retour, les pays arabes accorderaient la reconnaissance diplomatique à Israël et le droit d'utiliser le canal de Suez, ajoutent ces informateurs. Israël conserverait le territoire palestinien de Gaza et les collines stratégiques de Golan enlevées à la Syrie.

Les journaux arabes, citant des informations en provenance de Washington, déclarent que les Etats-Unis prendront sous peu une position neutre sur la question du Moyen-Orient afin d'augmenter les chances de paix et de conserver leur influence auprès des pays arabes.

Des sources bien informées rapportent que les Israéliens sont toujours d'avis qu'il ne peut y avoir de règlement de paix sans négociations directes avec les Etats arabes, ce que ceux-ci ont toujours refusé jusqu'à présent.

On croit également qu'Israël est prêt à rendre la plupart des territoires capturés durant la guerre de six jours. Le désert du Sinaï serait rendu à l'Egypte et démilitarisé. La plus grande partie du territoire jordanien occupé par Israël serait remise à la Jordanie, à l'exception d'une zone tampon, incluant Jérusalem, qui serait administrée par un gouvernement israélo-arabe.

A New York, le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Abba Eban, a déclaré qu'il révélerait les positions de son pays le 8 octobre prochain devant l'assemblée générale des Nations unes. Selon les observateurs diplomatiques, les propositions énumérées ci-haut feraient partie des offres d'Israël.

Réouverture des écoles, à N.Y.

NEW YORK (AFP, UPI) — Le maire de New York, M. John V. Lindsay, a annoncé hier qu'un accord était finalement intervenu, à l'issue de 16 heures de discussions ininterrompues, dans le conflit qui opposait les instituteurs des écoles de la ville et le Bureau municipal de l'éducation. La réouverture des classes était prévue pour ce matin.

Ainsi, près d'un million d'écoliers newyorkais peuvent enfin prendre le chemin des classes et commencer une année scolaire qui devait débuter le 9 septembre.

La situation des enfants s'est nettement améliorée au Biafra

d'après AFP, UPI

Un porte-parole de la Croix-Rouge internationale a déclaré aujourd'hui que la situation des enfants s'était nettement améliorée au Biafra, où l'on constate une baisse de la mortalité dans les camps de réfugiés.

M. Roger Gallopin, directeur général des affaires extérieures du comité international de la Croix-Rouge, a précisé que, du 2 au 29 septembre, la Croix-Rouge a effectué 141 vols entre Fernando Poo et le Biafra et transporté 1,250 tonnes de vivres et de médicaments. Mais l'opération est très onéreuse et l'organisme international devra dans un proche avenir faire appel à de nouvelles contributions.

M. Gallopin, commentant la nouvelle "tactique" adoptée par les 149 délégués de la Croix-Rouge au Biafra, a déclaré qu'il n'a jamais été question pour cet organisme de "reculer devant qui que ce soit".

Jusqu'à présent, a-t-il dit, ses représentants se repliaient avec les populations biafraises devant l'avance des forces fédérales nigérianes.

Aujourd'hui, la Croix-Rouge dispose de moyens suffisamment importants pour rester sur place et remplir avec plus d'efficacité sa tâche humanitaire.

"D'ailleurs, a ajouté M. Gallopin, le gouvernement de Lagos, avec lequel nous avons des relations normales et même amicales, s'est engagé à assurer la protection de nos représentants."

En restant sur place, la Croix-Rouge espère sauver des milliers de blessés, de malades et de réfugiés biafrais, même s'il en résulte des risques accrus pour ses représentants.

Appel du Biafra à la Chine

Cependant, le gouvernement du Biafra vient de lancer un appel à l'aide de la Chine communiste dans la lutte contre le gouvernement fédéral du Nigeria.

Dans un message à Mao Tsé-toung, le colonel Ojukwu, chef du gouvernement sécessionniste biafrais, exprime sa gratitude pour la "compréhension grandissante" de la Chine "contre l'impérialisme anglo-américain et le revisionnisme soviétique". Puis comparant la lutte de son pays contre le Nigeria à la révolution chinoise, il déclare que les Biafrais "comptent sur la coopération de tous les peuples socialistes progressistes en tête desquels vient le gouvernement de la république populaire de Chine".

Par ailleurs, le gouvernement britannique aurait fait au gouvernement nigérian une proposition en vue de pourparlers de paix secrets destinés à mettre fin à la guerre civile qui sévit au Nigeria.

La proposition britannique demanderait au gouvernement fédéral nigérian de prendre l'initiative de rencontrer d'importantes personnalités biafraises favorables à la paix, si possible à Londres.

Les Tchèques se souviennent: il y a 30 ans, c'était Munich

PRAGUE, (AFP,PA,UPI) — La Tchécoslovaquie commémore, aujourd'hui, la signature, par la Grande-Bretagne et la France, en 1938, du traité de Munich à la suite duquel ce pays a été envahi par 41 divisions de l'Allemagne hitlérienne.

Les journaux de Prague reproduisent en bonne place, ce matin, un article de "Scinteia", organe du parti communiste roumain, et qui dit, entre autres, que "l'histoire nous apprend que la paix est indivisible; on ne peut pas la gagner en sacrifiant la liberté et la souveraineté de certaines nations". Le passage est en caractère gras.

De son côté, la presse soviétique se plaint de ce que la presse tchécoslovaque "passe sous silence les faits témoignant du soutien de l'Union soviétique à l'époque de Munich". Quand l'URSS eut appris la trahison des puissances impérialistes du temps, écrit la "Pravda", elle assura Prague du maintien de son appui. Mais c'est Daladier et Chamberlain, écrit-elle, qui firent en sorte que ce geste de courage et de désintéressement demeure inconnu.

Entre-temps, à Prague, M. Gustav Husak, premier secrétaire du parti communiste slovaque, a qualifié "d'hystérie destinée à semer l'inquiétude" les rumeurs selon lesquelles d'éventuels changements se produiraient au sein du personnel dirigeant de Tchécoslovaquie.

"Toutes les spéculations sur des permutations ou des changements dont regorgent les radios et les journaux occidentaux afin de semer la discorde et l'inquiétude sont sans fondement, a indiqué M. Husak, aussi bien celles qui me concernent que celles qui se rapportent à d'autres dirigeants du parti et du gouvernement.

Litvinov est mis en accusation

MOSCOU (UPI) — Le petit-fils d'un ancien ministre des Affaires étrangères d'Union soviétique et ambassadeur de Staline auprès de Washington durant la deuxième grande guerre sera traduit en cour en octobre pour avoir protesté contre l'invasion de la Tchécoslovaquie.

Selon les informateurs, le Dr Pavel Litvinov, un ingénieur en recherches chimiques âgé de 28 ans et présentement sans emploi, a été arrêté en même temps que six autres personnes sur la place Rouge de Moscou le 25 août pour avoir déployé des bannières où l'on pouvait lire : "Honte aux envahisseurs", "Ne touchez pas à la Tchécoslovaquie" et "Longue vie à la Tchécoslovaquie libre et indépendante".

Paris aidera Bonn dans le différend Est-Ouest européen

BONN, Allemagne fédérale (UPI, PC, AFP) — Le président de Gaulle a déclaré samedi que la France accorderait son aide à l'Allemagne, si les événements qui se déroulent en Europe de l'Est communiste menacent l'Europe de l'Ouest. Il a également, du même coup, averti l'Allemagne fédérale de cesser sa campagne visant à faire entrer la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

Le général de Gaulle et le chancelier ouest-allemand Kurt Georg Kiesinger, sont d'autre part tombés d'accord pour condamner l'intervention des pays du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie entraînant le retour d'une politique de force en Europe.

Les déclarations des deux leaders français et allemand, ont été signalées par le porte-parole du gouvernement de Bonn, peu après l'issue des entretiens de deux jours entre le président de la République française et le chancelier ouest-allemand.

Le général de Gaulle, arrivé à Bonn vendredi, est rentré en France samedi en fin de journée ; il était accompagné du premier ministre Maurice Couve de Murville, du ministre des Affaires étrangères, M. Michel Debré et du ministre des Finances et des questions économiques, M. François Ortoli.

Le général de Gaulle a déclaré que les conséquences possibles de l'invasion dirigée par les Soviétiques en Tchécoslovaquie, étaient une "hypothèse tragique" laissant prévoir que le conflit pourrait se propager en Europe de l'Ouest, a dit le porte-parole du gouvernement ouest-allemand.

Le chef de l'Etat français a précisé que l'URSS n'avait pas le droit d'intervenir unilatéralement contre l'Allemagne de l'Ouest, et que tout geste dans ce sens serai interprété comme une attaque contre un membre de l'Alliance atlantique. C'était là une réponse évidente à Moscou, qui, la semaine dernière, affirmait que l'URSS avait le droit, en vertu de la charte de l'ONU, de s'immiscer en Allemagne de l'Ouest pour arrêter "la vague de néo-nazisme et de militarisme".

Le porte-parole a ajouté que le général de Gaulle a exprimé sa compréhension des demandes ouest-allemandes visant à renforcer l'Alliance atlantique, en souhaitant la venue de nouvelles troupes américaines en Europe et l'intégration des défenses de l'Alliance, mais il a précisé que la situation de la France était différente.

Le Chancelier Kiesinger n'aurait pas exprimé son opinion que l'Allemagne de l'Ouest était directement visée par les mouvements militaires le long de sa frontière avec l'Europe de l'Est. Le porte-parole ouest-allemand a dit que M. Kiesinger ne voulait aucunement dramatiser la situation, mais que si les troupes soviétiques n'étaient pas complètement ou suffisamment retirées de la Tchécoslovaquie, le gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest en tirera les conclusions qui s'imposent.

J'ÉTAIS UN MARI GROGNON...!

Je n'étais jamais content de moi. Je critiquais tout: mon travail, mes amis, mes enfants. Je trouvais toujours quelque chose à redire. Mais j'ai une épouse merveilleuse. Elle pense continuellement à mon avenir. Elle désire que je réussisse toujours de mieux en mieux.

L'autre jour, elle m'a dit: "Je viens d'entendre parler des cours de culture humaine et de maîtrise de soi à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Va donc voir ça, seulement par curiosité, au cas où tu y trouverais une idée utile".

J'ai suivi son conseil, et j'ai bien fait. Grâce à ce cours, j'ai découvert que j'étais encore meilleur que je ne le pensais. J'ai appris à faire valoir des qualités et à utiliser des talents inconnus jusque-là. J'ai acquis le goût de l'initiative et le désir des responsabilités. Je suis heureux !

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (homme ou femme) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 11,000 gradués enthousiastes. C'est un cours dont les frais sont totalement déductibles du revenu imposable.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats ? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mardi le 1er octobre, ou jeudi le 3 octobre ou vendredi le 4 octobre, à 8 h. p.m., ou samedi matin le 5 octobre à 10 h. a.m. A l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir plus de détails, signalez 842-8186. Venez en métro, descendez Berri-DeMontigny et prenez la sortie Ontario.

940 AUTOS A VENDRE

PLYMOUTH 1965 automatique, radio, $11 comptant, $1095, $44 mois. 849-4631.

PLYMOUTH Fury 1966, 2 portes, mécanique parfaite. Succession. Doit vendre $1,325. Termes possibles.861-6691.

PLYMOUTH 1965, Fury, complètement équipée, excellente voiture, bas prix, 738-1143.

PLYMOUTH FURY III, 66, tout équipée, $1800, soir 323-1709.

PONTIAC PARISIENNE CONVERTIBLE 1966
V-8, automatique, tout équipée, radio AM-FM, un seul propriétaire, $100 comptant, balance 30 mois.

PONTIAC Parisienne, 1965, 4 portes, hardtop, pneus blancs, radio, servo-freins, servo-direction. Meilleure offre 676-0804.

1962 PONTIAC
6 cylindres, automatique, radio, blanc, intérieur rouge, bas millage, voiture, comme neuve, $50.00 comptant, M. Laforest, 273-4211.

PONTIAC convertible 2 plus 2, 1967, tout équipée, comme neuve, 24,000 milles, prix demandé $2,800. Aucune offre raisonnable refusée. Appeler André Charest, gérant de banque, 681-2234.

PONTIAC Parisienne 1964, hardtop, 2 portes, tout équipée, bas millage, 527-9651, soir 727-2421.

PONTIAC 1966, sedan, très propre, $1500, après 6 hres, 672-4167.

PONTIAC 1966, hardtop, 4 portes, originale, échangeable, 1850 Nicolet, 525-2559.

PONTIAC 1963, 2 portes, hardtop, V8, très propre, 722-9565.

PONTIAC Grand Prix 1965, tout équipée, aubaine, léger comptant, 645-5375.

PONTIAC G.T.O. 1967, moteur 421, tout équipée, 1 propriétaire, 645-5376.

PONTIAC 1963, Laurentian, sedan, mécanique parfaite, radio, direction assistée, 4 pneus neufs, moteur, transmission et carrosserie en excellent état, 39,000 milles, conduite par femme. $575, 727-3816.

PONTIAC 1967, 2 plus 2 décapotable, V8, tout équipé, p.b., p.s., radio am-fm. Comme neuf, garantie 12 mois. Termes faciles. 523-1122.

PONTIAC 1965, Laurentian, 2 portes, en parfaite condition, 12 mois de garantie, termes faciles. 523-1122.

PONTIAC 1965, peinture originale 37,000 milles, transmission ordinaire $1,150. Terme facile 276-5519.

PONTIAC 1966, coach V-8, automatique, servo-frein, direction. Financerais. 527-2052.

PONTIAC 1965, V-8, en très bon état, balance sur finance $1,176, à continuer les paiements si désiré. 729-2016.

PONTIAC 1962, hardtop, très propre, bon mécanisme, $375. 353-6100.

PONTIAC Laurentien 1965, 4 portes, sedan, 8, automatique, radio, servo freins-direction, plus 2 pneus d'hiver avec roues. 259-2444.

PONTIAC convertible 1965, Custom Sport, excellent état, particulier, 683-3978.

PONTIAC Parisienne 1962 station-wagon V-8 automatique, radio $495, $11 comptant, $22 mois 849-4631.

PONTIAC Parisienne 2+2-396, 1968, 6,000 milles, tout équipée. 279-7238.

PONTIAC Laurentien, 1964, 4 portes, sedan, 6, automatique, radio, servo freins et direction, $875. 322-4522.

PONTIAC 1966, Parisienne, V-8, 2 portes, hardtop, équipement complet, $1,750. 322-4522.

PONTIAC 1963, coach, 2 portes, pneus neufs, automatique, radio, 725-4981.

PONTIAC 1965, 4 portes, Ford 1966, Ford 1964 convertible, 665-7287.

PORSCHE 1964, S.C. coupé, peinture rouge neuve, Pirelli A.M.F.M. lumières Marshall, autres accessoires, $2,800, 521-7832 lundi, mardi, mercredi.

RAMBLER 1967, automatique, 440, 6 cylindres, radio, 28,000 milles, "très cela", $1,800. 626-6785.

RAMBLER 1965, Classic 550, automatique, parfaite condition, 473-5197.

RAMBLER 1964, parfaite condition, roulotte 17 pieds "Glendale" neuve. 322-2308.

RAMBLER 1968 neuve, durant le mois de septembre $100 de plus que la facture Maurice Héroux Automobiles, 3995 Bannantyne, Verdun.

RAMBLER 1965, 3 modèles de luxe, Classic et Ambassador, toit rigide, tout servo, 12 mois de garantie, aucun comptant requis, 4005 Jean-Talon est. 725-3601.

RAMBLER 1963, sedan transmission ordinaire, comme neuve $575, petit comptant CR. 6-5519.

RAMBLER 1965, 660, V8, comme neuve, 12 mois garantie, termes faciles. 523-1122.

RAMBLER 1965, Classic, automatique, radio, bonne condition, $1,000, terme facile, 276-5022.

RAMBLER 1961, aut., 5 pneus neufs, $15 mois, 3550 Hochelaga.

RAMBLER 4 portes, sedan 1965, V-8, tout équipé, $1,400. 688-9200.

RAMBLER American 1966, en très bon état, ayant servi comme 2e voiture, $200, comptant, termes faciles, 729-2016.

RAMBLER 1962, Classic, équipée moteur neuf, dame sacrifierais, 273-2329

RAMBLER Classic 1963, 2 portes, tout équipée, excellent état, 6 cylindres, propriétaire d'origine, peu de millage, mécanique, intérieur, pneus parfaits, échange accepté, $375. 272-5554.

RAMBLER 1962, Classic, automatique, 6, 2 portes, tous accessoires, radio transistor, parcours original 40,000 milles, conduite par dame, moteur, carrosserie, intérieur en parfait état, bons pneus, à sacrifier cause santé. $350. 272-4487.

RENAULT 1962, très bon état, à vendre ou échanger, 274-1438.

RENAULT 8 1966, automatique, comme neuve, bas prix, garantie, 735-1331.

RENAULT R-10, 1967, radio, très propre, sacrifierais $985. Particulier, 322-5836.

RENAULT 10, 1966, standard, radio, pneus Michelin, $800, 268-6858.

RENAULT R8, 1966, standard, radio, propre, particulier, $650. 688-6574.

RENAULT 16, grand luxe, 1966, 12,000 milles. Après 7 h. 739-7253.

RENAULT 1965, modèle 1100, entièrement reconditionnée, garantie Renault Canada, 738-1143.

RENAULT 1966, modèle R10, très bonne voiture à saisir, garantie 738-1143.

RENAULT 16, grand luxe, 1966, bonne condition, garantie Renault Canada, 937-9551 ou 735-1331.

RENAULT 68, R10, 4,000 milles, $1,550, jour, 845-4291, après 7 heures, 667-1738.

RENAULT R8, 1964, parfait état, bons pneus, propre, particulier, $375, 388-5412 ou 256-9559.

RENAULT 8, 1968, standard, radio. Téléphoner après 7 heures, 747-3493.

RENAULT 1963 à 1968, tous modèles automatiques et standards, 526-3781.

RENAULT 8, Renault 4, 1965, très bonne condition. 677-7758.

RIVIERA 1967, TOUT EQUIPEE, PARTICULIER, 521-4573.

SACRIFICE, cause de transfert, Ford Galaxie 1964, convertible V-8, servo-freins et direction, après 5 p.m. 365-7370.

STATION-WAGON Ford 1963, Country Squire, 3 sièges particulier, 324-7571.

STATION-WAGON 1963, 9 passagers, parfait ordre, particulier. Soir 669-7777.

STATION-WAGON, Ford 1962, automatique, servo direction, propre, aubaine, 388-0029.

STATION-WAGON Belvédère, 66, 9 passagers, 30,000 milles, bonne condition, General 8-3593, St-Jérôme.

STATION-wagon Ford 1964, Country Sedan V8, très bonne condition, terme facile, 276-5022.

STATION-wagon, Rambler 1966, 21,000 milles, tout équipée, $200, comptant, termes, faciles, 725-7596.

940 AUTOS A VENDRE

STATION-WAGON 1965, Colony Park, équipée, parfaite condition, 322-6265.

STATION Wagon Chevrolet 1963, automatique, bon mécanisme, propre, $650, 722-5529.

STUDEBAKER, 1965, automatique, bonne condition, bas millage, $575, terme facile. 276-5519.

STUDEBAKER 1962, convertible standard 6, peinture et moteur neufs $199. 844-2689.

SUNBEAM et 850, comme neuves, aubaine, 1850 Nicolet, 525-2559.

THUNDERBIRD 1965, landau de luxe, tout équipée, air climatisé, voiture impeccable. 28,000 milles, Jamais sorti l'hiver. $2,500. Pour informations 430-1097.

THUNDERBIRD 1964, bleu, 2 portes, hardtop, 396. Très propre. 352-1212.

THUNDERBIRD Landau 1967, très bas millage, tout équipée, incluant air conditionné intégral. $3,700. Visites sur appointement: 352-4660, local 58, de 9 à 5 heures.

THUNDERBIRD 1967, 2 portes, hardtop, deluxe, parfaite condition, sacrifice, cause départ Europe, 658-1264, 658-8768, M. Gamache.

TORONADO 1968, démonstrateur, tous accessoires, solde complet de garantie de 5 ans d'auto neuve, prix moindre que le coûtant, échange et termes acceptés, 273-0867, le jour.

TORONADO 1966, or et noir, stéréo, etc. Aubaine, 274-6237.

TORONADO 1966, 25,000 milles, vend cause départ immédiat. 323-3056, 322-9226.

TRIUMPH Spitfire 1966, très bonne condition, bas millage. Soir: 389-1734.

VALIANT 1964 h.top, 2 portes, V-8, tout équipée, bonne condition, terme facile. CR. 6-5519.

VALIANT 1962, 6, automatique, de luxe, mécanisme A-1, radio, 735-2172, après 5 h soir.

VALIANT 1962 coach, automatique, comme neuf, $275, 353-6100.

VALIANT 1964, St. Wagon, équipée, bonne condition, bas prix, 738-1143.

VALIANT 63, hardtop, 2 portes, 383 p.c., propre. 351-2523.

VALIANT Signet 1963, toit rigide, 2 portes, automatique, radio, sièges baquets 12 mois de garantie. Aucun comptant requis, 4005 Jean-Talon est, 725-3601.

VAUXHALL 1963, station-wagon, 4 portes, 4 cylindres, transmission 4 vitesses au plancher, parfaite condition mécanique, pneus neufs, exceptionnellement propre partout, bas parcours, $350. 270-4419.

VAUXHALL, Viva 1965, très bon état, 321-8415.

VIVA 1968, radio, pneus à neige, 7 mois d'usure. Raison voiture fournie. Visible tous les jours, 3109, Dickson, 256-5380.

VIVA 1967, deluxe, bas millage, $900, après 6 heures 669-8473.

VOITURE de rallye, préparée à la manufacture, entretenue par commanditaire, très sûre. 672-3636.

VOLKSWAGEN 1963, bonne condition, particulier, après 5 h, 484-4596, 845-1563.

VOLKSWAGEN, complètement reconditionnée, radio, batterie et pneus neufs, faut voir, étudiant doit vendre. $525, 658-2980.

VOLKSWAGEN 1964, chaufferette à gaz. $575, 522-1116.

VOLKSWAGEN 1964, moteur neuf, échange accepté, prix à discuter, 1850 Nicolet, 525-2559.

VOLKSWAGEN 1962, de luxe, radio, parfait état, nouvel embrayage, pneus comme neufs, peu de millage, $375, 843-5752.

VOLKSWAGEN 1965, un seul propriétaire équipée, bonne condition, doit vendre. Prix raisonnable. 626-0696.

VOLKSWAGEN neuve ou usagée à vendre avec garantie. Appelez en toute confiance chez Fortin Automobile, Auteuil, Inc., Ville Laval, 625-0751

VOLKSWAGEN neuve ou usagée à vendre avec garantie. Appelez en toute confiance chez Fortin Automobile Auteuil Inc., Ville Laval, 625-0751.

VOLKSWAGEN 1967, modèle 1300 De Luxe, seulement 18,000 milles, comme neuf, léger comptant ou échange accepté, balance 36 mois, 739-4735, M. Lucien.

VOLKSWAGEN 1965 Modèle de luxe, propre, bonne condition $775, petit comptant 276-5519.

VOLKSWAGEN 1965, modèle 1500 St-Wagon, en parfaite condition, garantie de 12 mois, termes faciles. 523-1122.

VOLKSWAGEN 1966, station-wagon modèle 1600 comme neuf, radio, chaufferette à gaz, échange ou léger comptant, balance à discuter, 739-0773, M. Tessier.

VOLKSWAGEN 1963, deluxe, radio, toit ouvrant, chaufferette à gaz, excellente condition, 324-2661.

VOLKSWAGEN 1500, 5, 1964, comme neuve, 735-1331 ou 738-1143.

VOLKSWAGEN 1964, deluxe, chaufferette, gaz, radio, 39,000 milles, $550, 722-5529.

VOLVO 1966, PARFAIT ORDRE. M. EUSANIO 387-9381.

VOLVO 1961, 122 S. garantie sur pièces, 254-7280.

VOLVO 1967, 122 S, amortisseurs Koni, tachimètre, pneus radial Pirelli, échappement Stebro, parfait état, $1,995. 323-2297.

VOLVO 1967 G.T. 123 comme neuve, bas millage, 1 propriétaire, 645-5375.

VOLVO 1964, modèle 544. En parfaite condition, garantie 12 mois. Termes faciles. 523-1122.

CHRYSLER 1967-1968

Autos de la compagnie

Cette année, nous avons décidé de vendre les autos de la compagnie. Nous avons dix Chrysler 1967-68, tous modèles, qui seront prêtes pour livraison d'ici quelques semaines, aussitôt que nos autos 1969 seront disponibles. Toutes ces autos ont un très bas parcours.

Pour renseignements écrire

case 10937 La Presse

Canada,
Province de Québec,
District de Montréal.

No 143,646

COUR PROVINCIALE

BERT SIDOTI, garagiste, antérieurement faisant affaires en les Cité et District de Montréal, au 6500 avenue Darlington, sous la raison sociale de "BARCLAY SERVICE STATION", et maintenant faisant affaires en les Cité et District de Montréal, au 2930 rue Goyer, sous la raison sociale de "BARCLAY SERVICE STATION GARAGE",

demandeur,

— contre —

BASIL SEUKAS, des Cité et District de Montréal, sa dernière adresse connue étant 2760 Darlington Place, app. 2,

défendeur.

Il est enjoint au défendeur Basil Seukas à l'intention de qui une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 26 septembre 1968.

CLAUDE DUFOUR,
greffier.

Messieurs
GAMEROFF, FENSTER,
KANDESTIN & GELFAND,
avocats,
Suite 2204 — Place Victoria,
800, carré Victoria,
Montréal, Qué.
Procureurs du demandeur.

Etes-vous observateur?

SOLUTION:

1—Le montant du poteau indicateur est incomplet au sommet.
2—L'écriteau "ZOO" est plus court sur le montant central.
3—Montant de coin de la balustrade plus court au pied.
4—Calotte du chapeau modifiée sur le dessus.
5—Bras gauche du mendiant plus pointu au coude.
6—Un rapiècement plus petit dans le dos de la veste.
7—Col de chemise incomplet.
8—Poignée de la timbale plus longue à la base.

"L'Université en question"

Le temps des revendications semble bel et bien dépassé

par Renault GARIEPY

"Si jamais l'UGEQ, la FTQ et la CSN formaient un front commun, ce serait la mort de la contestation!"

Cette affirmation d'un syndicaliste, samedi après-midi, semblait coïncider d'assez près avec la conception majoritaire que se faisaient, de la solidarité ouvriers-étudiants, la centaine de personnes réunies au Centre social de l'Université de Montréal.

Une solidarité qui se noue à la base, à l'intérieur de petits comités d'action, résolument en marge des institutions établies (les centrales syndicales, entre autres), et qui débouche sur une contestation globale de la société québécoise.

Dépassé, semble-t-il, le temps des revendications, ouvrières, étudiantes ou autres. Revendication, contestation: la différence? Tout au moins pouvait-on comprendre que l'une et l'autre sont mutuellement exclusives: revendiquer, c'est accepter de se situer à l'intérieur du système; contester, c'est remettre en question le système, le nier, changer les termes du débat.

"Pourquoi ne pas considérer dès maintenant que l'université à temps plein est une façon d'entretenir la notion de classe dirigeante et de classe dirigée?", se demandait l'un des participants, proposant comme remède la semaine études-travail.

Un étudiant d'opposer, pour sa part, à l'invite à la participation d'un administrateur de l'université: "Dans la société actuelle, l'université doit être un moteur. Les administrateurs essaient de le rendre plus fonctionnel. Nous, nous refusons de négocier et de participer parce que ça huile le même maudit moteur".

Une centaine donc, ils étaient, étudiants, professeurs, ouvriers, syndicalistes, à avoir accepté de remettre "l'Université en question", à l'invitation de membres de l'AGEUM et du Syndicat des professeurs de l'Université de Montréal.

Quelques "vérités"

Minorité encore, que tous ceux-là, et chacun a convenu volontiers que, dans son milieu, ils étaient encore trop peu nombreux à se sentir "impliqués". Des "bourgeois", il s'en trouve de part et d'autre, semble-t-il, à en croire du moins les "remarques" réciproques. Car, même si l'administrateur et l'industriel présents dans la salle se sont très vite révélés la cible préférée de la majorité, on a voulu profiter de l'occasion pour se dire quelques "vérités".

"Est-ce qu'on va réussir à les humaniser, ces gens-là?", se demandait pour sa part un travailleur, à propos des étudiants.

"Ça ne me dérange pas qu'ils descendent dans la rue, qu'ils viennent nous voir sur les lignes de piquetage. Mais qu'ils ne nous demandent pas de monter à l'université, ça, on n'en est pas capable. Un de ces jours, on va prendre une carabine, on va leur couper la tête aux "haut savoir". J'ai pas dessein de mourir écoeuré.

"On leur paye l'université, ils viennent faire des stages dans nos unions pour acquérir la pratique, pour nous fourrer un peu plus par après.

"Est-ce qu'on va réussir à les humaniser, ces gens-là? Est-ce qu'on va continuer à payer pour qu'ils nous exploitent? Ou vont-ils plutôt descendre à la base, après, pour faire les réformes qui s'imposent?"

Un "révolutionnaire" (c'est ainsi qu'il s'est défini) enchaînant en proposant aux étudiants le travail volontaire, d'occuper une partie de leurs week-end à "faire des bouts de rue", puisque le gouvernement n'a pas d'argent. Proposition, il est vrai, relevée seulement par un fonctionnaire de la ville de Montréal, tout à fait ouvert à la chose.

Par contre, si elle n'a pas été non plus suivie d'un vote, la résolution d'un des comités d'étude au travail depuis le matin a semblé retenir davantage l'attention.

Le dit comité proposait en quelque sorte de mettre au service des grévistes de la RAQ les "brillants économistes et juristes" qui se trouvent à l'université. Puisque M. le ministre Bellemare semble désireux de confier la vente de l'alcool à l'entreprise privée, les grévistes devraient envahir les magasins et vendre la boisson à leur propre profit.

Cette résolution n'a pas fait l'objet d'une discussion. Mais encore a-t-elle eu la chance d'être formulée publiquement, en dernière minute, au contraire de toutes les autres qui avaient pu naître de la discussion dans l'un ou l'autre groupe. Ainsi que le faisait remarquer judicieusement l'"animateur" du comité concerné, on aurait eu avantage, lors de cette plénière, de faire en bonne et due forme la somme du travail de chaque groupe, une dizaine au total.

L'université, tout de même

"L'Université en question", disions-nous au tout début. Tel était en effet le thème de ce colloque. En sous-titre sur l'invitation, sous-questions: "A qui appartient l'Université? Qui va à l'Université? A quoi sert l'Université? Que fait-on à l'Université? Que font ceux qui sortent de l'Université?"

L'université, de toute évidence, c'est comme autre chose, ça mène à tout (la société, dans ce cas-ci) pourvu qu'on en sorte, et même si on n'a jamais pu y entrer.

N'empêche que l'on en a tout de même parlé un peu de cette université de la montagne où, selon une sociologue, "c'est se payer de mots de parler de participation, on n'a qu'à lire la charte!"

Ce qui faisait dire à l'administrateur, qu'il est "aussi des administrateurs qui ne sont pas d'accord avec la charte", que déjà des amendements ont été apportés (aborgation de l'article 37.04) qui permettront aux étudiants d'être représentés par certains des leurs, plutôt que par de vagues représentants choisis entre autres choses pour leur diplôme universitaire, pré-requis jusqu-ici.

Droits qu'on refuse également aux professeurs, à en croire l'un d'eux:

"Nous n'avons pas le droit de faire des élections, expliquait-il. Des professeurs, seule une faible proportion est éligible et peut être électeur. Comme nous avons pas le droit de faire des élections, nous passons de là au vote. Le résultat est étudié par un comité qui ne rend jamais publiques ses conclusions. Après cela, ils nomment le premier sur la liste, ou le deuxième ou ceux qu'ils veulent."

On a bien aussi abordé la "promotion par matière", question à l'étude depuis fort longtemps, à en croire une étudiante, depuis si longtemps...

On a bien aussi fait remarquer aux étudiants, un syndicaliste siégeant au conseil ou à l'assemblée universitaire à tout le moins, qu'ils faisaient eux aussi des compromis:

"Vous ne refusez pas le système en bloc, puisque vous êtes ici. Même si on donnait aux étudiants et aux professeurs l'argent sans demander de comptes, vous accepteriez de vous servir de l'argent de la société. C'est aussi un compromis."

Quant aux "bleus de l'avenir" réclamés par l'industriel, la réponse d'un étudiant:

"On ne veut pas en proposer de nouvelles structures, tant qu'il n'y en aura pas plus d'impliqués. Avec les négociations, on nous endort."

Mais en conclusion, celle de l'assemblée, chacun ou presque est reparti convaincu de la nécessité de poursuivre le rapprochement, de façon informelle toujours, soulevant même la possibilité de former ces comités d'action, capables de contestation "à la base". Prochaine réunion: dans trois semaines, et le champ de discussion, et la représentation (celle surtout des travailleurs) devant être élargie.

Prochaine étape: l'"Université critique" ou autre chose. De toute façon, de l'avis des organisateurs, les objectifs fixés à cette première réunion ont été atteints.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-68-10249
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 22 octobre 1968

Postes Terrebonne et Bourdais (Comtés de Terrebonne et Laviolette)

FOURNITURE DE SEPT (7) REENCLENCHEURS 25 kV, 400 A

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 25 septembre 1968.

REPRESENTANTS VENDEURS
COMPAGNIE PROGRESSIVE OFFRE POSSIBILITE EXCEPTIONNELLE AVEC EXCELLENTES CHANCES D'AVANCEMENT
TERRITOIRE: MONTREAL ET ENVIRONS
25 A 40 ANS. BILINGUES, POSSEDANT AUTOMOBILE
Se présenter:
10,601 GEORGES-PICHET, MONTREAL-NORD
entre 4 et 8 hres P.M., lundi, mardi et mercredi

ATTENTION, PROPRIÉTAIRES!

CHAUSSURES YELLOW

CHERCHE GRAND LOCAL PRÈS CENTRE D'ACHATS FOREST

s'adresser département location
5680, RUE ST-DOMINIQUE
Tél. 277-3174 — Fernand Lavigueur

La police de Chicago laisse en paix les pacifistes

CHICAGO — (UPI) — Plusieurs milliers de manifestants opposés à la guerre du Vietnam ont défilé paisiblement dans l'avenue Michigan, samedi à Chicago, un mois après les violentes échauffourées qui se sont déroulées dans cette même avenue à l'occasion du congrès national du parti démocrate.

La même police de Chicago qui, le 28 août, s'était servie de matraques et de gaz lacrymogènes pour empêcher 4,000 manifestants d'atteindre l'immeuble où se tenait le congrès du parti démocrate, a adopté samedi une attitude plus conciliante, se contentant de servir d'escorte aux 10,000 marcheurs.

La police a même permis aux manifestants de tenir une grande réunion dans le parc Grant, bien que leurs leaders ne semblaient pas avoir déposé la caution de $500,000 exigée par les autorités municipales pour garantir qu'aucun dommage ne serait causé à la propriété publique.

En face de l'hôtel Conrad Hilton, où la bagarre avait éclaté il y a un mois, les manifestants s'arrêtèrent pour lancer quelques slogans, notamment "Daley doit partir — Daley doit partir". Le maire de Chicago, M. Richard J. Daley, était en effet la première cible des manifestants qui le tiennent pour responsable des tactiques employées par la police lors de la semaine du congrès démocrate.

Plusieurs professeurs d'université figuraient parmi les manifestants. Aucun incident n'a été signalé, soit durant la marche des pacifistes, soit durant leur grand rassemblement dans le parc.

USA: voyage humain autour de la Lune?

WASHINGTON (AFP, PA) — Les Etats-Unis ont les moyens de faire graviter trois hommes autour de la Lune en décembre à bord d'une capsule "Apollo". Une telle randonnée spatiale, selon le directeur des vols humains "Apollo", le Dr William Schneider, "ferait faire de plus rapides progrès à la nation en matière de vols spatiaux humains".

Le Dr Schneider qui a par ailleurs déclaré qu'à la différence du "Zond-5" soviétique qui, à vide, la semaine dernière, a tourné autour d'une partie de la Lune, l'expérience "Apollo-8" pourrait mettre trois pilotes sur orbite de cet astre. Aucune décision n'a été prise à ce sujet, a-t-il poursuivi hier au cours d'une conférence de presse, et ne saurait l'être avant le début de novembre. Toute décision, a insisté M. Schneider, dépendra d'abord du succès d'"Apollo-7". Cette mission orbitale humaine de la terre commencera le 11 octobre et durera un peu plus de dix jours, en principe.

A la même conférence de presse, le Dr Thomas O. Paine qui le 7 octobre succédera à M. James Webb, démissionnaire, à la tête de la NASA, a affirmé que les Etats-Unis "ne se proposent pas de se lancer dans une course (avec Moscou) lors d'"Apollo-8".

Les Russes, a poursuivi le Dr Paine, ont, avec "Zond-5" effectué une performance que nous n'avons pas les moyens de réaliser. "Ils sont à même d'envoyer des hommes dans la Lune l'année prochaine, ou à peu près."

A l'instar de M. Webb qui, ces jours derniers en particulier, a vivement déploré les réductions budgétaires infligées aux programmes de la NASA, le Dr Paine a exprimé ses "très grandes préoccupations pour la période qui fera suite à "Apollo", le programme américain de conquête humaine de la Lune.

Revenant sur la question de la "possibilité" d'un "Apollo-8" circumlunaire en décembre, le Dr Schneider a déclaré que si la NASA effectue cette entative, Frank Borman, James Lovell et William Anders graviteraient autour de la lune à 60 milles marins de cet astre.

Ville de Montréal
ENCAN PUBLIC

AUTOS — CAMIONS — TRACTEURS, etc.

A LA COUR DE LA DIVISION DE LA RECUPERATION — 969 EST, RUE DE LOUVAIN

MERCREDI, 2 OCTOBRE 1968, A 10:00 HEURES

50 AUTOMOBILES: Chevrolet 59 à 61, Ford 61 à 65 et Plymouth 59

50 CAMIONS: International — 2 tonnes, 1955; Metro — Chevrolet 57 à 60, Dodge 62 et Fargo 61; Panel — Chevrolet, Corvair, Dodge, GMC et Mercury 58 à 63; Pick-up — ½ et ¾ tonne, Chevrolet et GMC 57 à 63.

4 COMPRESSEURS A AIR: 1 Ingersoll 52, 2 Schram 52 et 1 Syllivan 47

2 JEEPS: Willys 1956, traction 4 roues

9 MOTOCYCLETTES: 7 Harley Davidson 62 à 64 et 2 N.S.U. 62 et 63

1 ROULEAU A ASPHALTE: Roll-Pac 1954

5 STATION-WAGONS: Chevrolet 60 à 63, Dodge 61 et Valiant 61

9 TRACTEURS: Chenilles — International TD-14, 1952 et Oliver OC-3, 1952 à 1956. Roues — Case 1952 et Ferguson 1955

DIVERS: 1 couteau à tôle 96" — 1 lot de pièces détachées de tracteurs International TD 14-18 — 1 palan American Hoist — 2 pelles de tracteur — 4 épandeurs à sable — 1 perceuse motorisée — 1 machine à nettoyer les moteurs — 1 moteur de jeep — 1 palan et 3 crochets — 2 perceuses verticales — 1 tour à revolver parallèle — 2 scies mécaniques — 1 tour à fileter — 1 meuleuse à cylindre — 3 tours à métaux — 1 appareil de vérification pour distributeurs — boyaux à incendie — pneus et roues — bottes de caoutchouc, gilets, imperméables, pantalons, souliers, etc.

VISITE: le mardi, 1er octobre 1968 de 10:00 à 16:00 heures

PAIEMENT: un dépôt de 10% sera exigé à l'adjudication de chaque lot

INFORMATION: tél. 872-4770, Emile Guertin, surintendant

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS, DIVISION DE LA RECUPERATION

Hôtel de Ville
Montréal, le 30 septembre 1968

Le Greffier de la Ville
ROBERT BOUCHARD, C.R.

N.B. — AUTRES ENCANS: — Bicyclettes, le 5 octobre, à 10:00 heures, 9634 av. Papineau.
Automobiles, le 9 octobre, à 10.00 heures, 1700 est, Sauvé.

COUR SUPREME DE L'ONTARIO
HONORABLE JUGE
HAINES, JUGE
DES REFERES
INTERESSES:

Le 19e jour de septembre 1968.

LOUIS GERARD JEAN-PAUL TREMBLAY,

requérant

— et —

MARIE ANGELIQUE CECILE TREMBLAY,

intimée

IL EST ORDONNE

A la requête du requérant, après lecture de l'affidavit de Louis Gérard Jean-Paul Tremblay et après l'audition de la plaidoirie de l'avocat représentant le requérant,

(1) Il est ordonné que soient signifiés à l'intimée, Marie Angélique Cécile Tremblay, cette pétition, cet avis de pétition et cette ordonnance par la publication de cette ordonnance et de l'avis qui l'accompagne, une fois par semaine durant trois semaines consécutives dans le journal La Presse, journal publié dans la ville de Montréal, cette publication étant considérée comme une signification suffisante de ladite pétition et dudit avis de pétition.

(2) Il est de plus ordonné que la dernière de ces publications devra paraître le ou avant le 31e jour d'octobre 1968, faute de quoi cette ordonnance serait nulle et sans effet.

(3) Il est de plus ordonné que ladite intimée prenne connaissance de ladite pétition au bureau local du greffier de la ville de Kitchener, comté de Waterloo, dans les vingt (20) jours qui suivront la dernière publication de la dite ordonnance, et que la date de comparution mentionnée dans la pétition soit amendée en conséquence.

J. A. SEAMARK
Greffier
Cour Suprême de l'Ontario

AVIS

Le requérant demande la dissolution du mariage entre le requérant et l'intimée et motive cette demande par la désertion du requérant le ou vers le 22e jour de janvier 1947, en la cité de Montréal, et le paiement des frais.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

BELANGER (Jeannette) — A Montréal, le 27 septembre 1968 à l'âge de 54 ans est décédée Mme Léo Bélanger, née Jeannette Primeau, demeurant 11,554, rue Pelletier, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 9.30 h. et de là au cimetière de St-Antoine-Abbé, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERLINGUETTE (Juliette) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Alvarez Berlinguette, née Juliette Duquette, demeurant à 1835 boul. Morgan, app. 4. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3196 Ontario Est
pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIS (Roméo) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Roméo Bois, époux de Magella Gauthier. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, Boul. Rosemont
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD-LAROCQUE (Anna) — A Montréal, le 30 septembre 1968, à l'âge de 87 ans, est décédée Anna Lavoie, épouse en 1ères noces de feu Origène Larocque et en 2èmes noces de feu Emile Bouchard, mère d'André et Réal Larocque. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Vimont, Ville de Laval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDREAULT (Madeleine) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Henri Boudreault, née Madeleine Fafard, demeurant 2628 Bercy. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRADLEY-CHARTRAND (Albertine) —Aux Cèdres, Comté Soulanges, le 28 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme James E. Bradley, née Albertine Chartrand. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Denis,
Aux Cèdres.
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale des Cèdres, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière des Cèdres, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALES (Laure) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Châles, née Laure Vinet, demeurant 5436 boul. Levesque, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4036, rue Belair
pour se rendre à l'église St-Gilbert, de St-Léonard-de-Port-Maurice, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Vaudreuil, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Blanche) — Subitement à Laval Ouest, le 29 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Blanche Clément, épouse de feu Georges Champagne, demeurant à 1551 boul. Ste-Rose, Laval Ouest. Elle laisse dans le deuil sa soeur Maud (Mme Alfred Lortie) de Laval Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils
3582—24ième Rue, à Laval Ouest
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Théophile, de Laval-Ouest, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUATRE (Alcide) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 68 ans est décédé M. Alcide Clouâtre, époux de feu Andréa Brouillette, père de Georges, Mme J.L. Fournier (Lucienne), Ronald, Mme Yvan Archambault (Fernande), Adrien, René, Roland, Mme Gérard Pauzé (Thérèse), Mme Roland Poitras (Pauline, Mme André Boyer (Jacqueline) et Gérard. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Damase) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Damase Côté, époux de feu Alice Bisson, autrefois du 5268 rue Garnier, père de Maurice, Marcel, Madeleine, Gilles, Denise et Ginette. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Antonio) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Antonio Dagenais, époux de Colombe Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boulevard Henri-Bourassa est pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Jean S.) — A Montréal, le 27 septembre 1968, à l'âge de 33 ans, est décédé M. Jean S. David, époux de Marguerite Larue, demeurant à 7382 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 Est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAZE (Adélard) — A Terrebonne, le 27 septembre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé Adélard Daze, époux de Blanche Forest, demeurant 1031 rue St-Paul, Terrebonne, père de Jeannette (Mme Jean-Paul Legris), Rolande (Mme veuve Lucien Legris) et Rita (Mme Louis McDuff). Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Saint-Louis,
939, rue St-Louis,
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCENT (Bernard) — A Verdun, le 29 septembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Bernard Descent employé du CNR, époux de Cécile Descent, demeurant à 196, 1re Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière d'Howick, P.Q., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEPATIE (Flore) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Hormisdas Dépatie, née Flore Dauphin. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603, rue St-Laurent
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPATIE (Rose-Anna) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Despatie, née Rose-Anna Séguin. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
185, rue De Castelnau Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMAIS (Roland) — Accidentellement à Valleyfield, le 28 septembre 1968, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Roland Dumais, époux de Lorraine Caron, père de Jacques et André, demeurant à 994 Guybourg. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Hermenégilde, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (Rose-Emma) — A Montréal-Est, le 30 septembre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Rosa-Emma Dussault, fille de feu Léger Dussault, et de feu Alexandrine Marcil, demeurant 74, rue Laurendeau, Montréal-Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Daillaire Inc.
11813, rue Notre-Dame est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Octave, de Montréal-Est, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUTEMPLE (Joseph-Albert)—A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Joseph-Albert Dutemple, époux de Blanche Victoria Pope, demeurant à 2439, rue Manufacture. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAFARD (Lucienne) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Paul Fafard, née Lucienne St-Hilaire, mère de Francine, Serge et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Henri) — A Ville de Laval, le 29 septembre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Henri Fortin, président du garage Fortin à Ste-Rose, époux de Marguerite Ouimet, demeurant à 82 boul. Ste-Rose, à Ste-Rose. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr
167 boul. Ste-Rose, à Ste-Rose
à 2 h. 45 p.m., pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOUQUET (Benoit) — A La Tuque, le 27 septembre 1968, à l'âge de 53 ans est décédé M. Benoit Fouquet, époux de Gertrude Martin, père de Michel. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Boudrias et Cormier Ltée
816 boul. Ste-Croix, St-Laurent
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Antonia) — A Jacques-Cartier, le 27 septembre 1968, à l'âge de 70 ans est décédée Antonia Gosselin, épouse de feu Aimé Gagnon, demeurant 1243 Victoria. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVIN (Horace) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Horace Gauvin, époux de Pauline Morin, demeurant à 2915, rue Liebert. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7895, rue Notre-Dame Est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p. pas de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

GEOFFRION (Rosana) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Louis Geoffrion, née Rasana Huberdeau. Elle laisse dans le deuil ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
angle 11ième Ave, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERARD (Armand) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Armand Gérard, fils de feu Médéric Gérard et de feu Dorina Verville, demeurant à 6040 rue Denormanville. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 Est, rue Jean-Talon
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIBAULT (Eximer) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Eximer Gibault, époux de Rose-Anna Thibault, demeurant à 3222-A, Hudon. Il laisse dans le deuil 2 frères: Josephat et Eucher; 2 soeurs: Rose-Eva (Mme veuve Joseph Renaud), Berthe (Mme veuve Arthur Deslauriers). Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3225, rue Ontario est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IMPRIMERIE
A. DESMARAIS
ENRG.
Cartes mortuaires
Faire-part
Monuments
336, Cartier — Laval
SERVICE A DOMICILE
382-2822

GODON (Marie-Anna) — A Montréal, le 27 septembre 1968, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Augustin Godon, née Marie-Anna Labelle, mère de René et Juliette. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.
17 ave Laurier est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

GRAVEL (Janice) — Vendredi le 27 septembre 1968, à l'âge de 17 ans, est décédée accidentellement Janice Gravel, fille bien-aimée de M. et Mme Fernand Gravel, soeur de Brenda, Kathy et Susan, petite-fille de Mme Rose-Anna Gravel. Exposée au salon mortuaire de
J. F. Wilson and Sons
5784, avenue Verdun
Service en l'église St. Willibrord, mercredi 2 octobre à 10 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

HAMMOND (Jean-Baptiste) — A Montréal-Nord, le 29 septembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Hammond, époux de Philomène Plante, demeurant au 10,747 Hébert. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130 boul. Pie-IX
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HILL (David-Edward) — Vendredi le 27 septembre 1968, est décédé accidentellement David-Edward Hill, à l'âge de 20 ans, fils de M. et Mme Fred Hill, frère de Brian, Colleen et Donna, petit-fils de Mme John Hill. Exposé au salon mortuaire de
J. F. Wilson and Sons,
3784, avenue Verdun.
Service en l'église St. Willibrord, mercredi 2 octobre à 10 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

LACASSE (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Victor Lacasse, née Marie-Jeanne Gauthier, demeurant à 10,802 St-Denis, mère de Mme Denis Chouinard (Denise), Mme Yvon Boissonneault (Claudette), et Raymond. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Aime) — A Montréal, le 27 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Aimé Larivière, époux de feu Jeannette Papineau, demeurant 2242 Raudot. Les funérailles auront lieu mardi, le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk,
à 9h.45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Juliette) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédée Juliette Séguin, épouse de feu Aldebert Lavallée, demeurant à 50 Nelson, Outremont. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
340 rue Jarry Est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Viateur, d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Justine de Newton, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Lida) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Théophile Leblanc, née Lida Bernard. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6529 rue St-Denis
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LeDUC (Joseph-Edouard) — Après une brève maladie, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 29 septembre 1968, est décédé M. Joseph-Edouard LeDuc, époux bien-aimé de Marguerite Estelle Fennell, père de Mme Gaétan Guérin (Anne-Marie), Mme Edgar Muller (Estelle) et Michel LeDuc. Lui survivent 3 soeurs, Mlles Françoise et Louise LeDuc, Mme Roland Paiement (Magdeleine), 3 frères, Rév. Père Jean LeDuc, o.m.i., et MM. Paul et Pierre LeDuc, ainsi que 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 9 h 55, pour se rendre à l'église St-Kevin, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOWE (James) — A Lachute, le 29 septembre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. James Lowe (Jim), président de Lowe Bros Dairy, époux de Gabrielle Huot, père de Jimmy Jr. demeurant rue Sydney. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Ménard
397 rue Grâce, Lachute
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Anastasie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Zoël) — Rougemont, le 28 septembre 1968, à l'âge de 83 ans, 9 mois, est décédé M. Zoël Martin, époux de Marie-Louise Gaucher, demeurant à Rougemont, père de Léon et Jean de St-Rémi-de-Napierville, de Lionel et Gilbert, Lucille (Mme Welley Lasonde) de Rougemont, de Georges-Emile, de Varennes, de Donat Martin, directeur de funérailles de St-Eustache. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Poirier
à St-Césaire
à 2 h. 15, pour se rendre à l'église paroissiale de Rougemont, où le service sera célébré à 2 h. 30 p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLET (François-X.) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 42 ans, est décédé M. François-X. Ouellet, fils de Joseph Ouellet et d'Alice Bérubé, frère d'Alphonsine, Isabelle, André, Thérèse, Jean, Jeannine, Marcel. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Orise) — A Laval-des-Rapides, le 29 septembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Roméo Ouellette, née Orise Desmarais, demeurant à 107 Conrad, app. 1. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.C. Filiatrault
90 boul. Lévesque, Pont-Viau
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAIEMENT (Alice) — Au Foyer Ste-Dorothée, le 29 septembre 1968, à l'âge de 90 ans, est décédée Alice Charest, épouse de feu Jérémie Paiement, soeur d'Hector Charest, de Mme Palmire Labrosse et Mme Christina Daoust. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5503 Ouest, boul Gouin
pour se rendre à l'église St-Odile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATENAUDE (Bella) — A Montréal, le 30 septembre 1968, est décédée Bella Major, épouse de feu Frank Patenaude, soeur de Mme J. Crossan, demeurant 2485 Messier. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest
pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Gilles) — Accidentellement à St-Canut, le 29 septembre 1968, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Gilles Perreault, fils de feu Jean-Baptiste Perreault et Maria Bergeron, demeurant à 6618—1ère Ave, Rosemont. Il laisse dans le deuil ses frères Fernand, Georges, Henri et Jean-Paul, ses soeurs Jeannine (Mme André Tourville), Marie-Paule (Mme Marcel Durocher), Monique (Mme Gérard Bastien), Claire (Mme Yvon Rhéaume), ses belles-soeurs Claire Chayer, Thérèse Ouellette et Louise Lamothe. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
angle 11ième Ave, Rosemont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Casimir, comté Portneuf, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Jean-Louis) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Jean-Louis Provost, fils de Raoul Provost et de feu Emma Pratt. Exposé aux salons
Ed. Darche & Fils
3219, Grande-Allée, Laflèche

ROBILLARD (Angelina) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Oscar Robillard, née Angelina Pollender, demeurant à 1440 Dufresne. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Gauthier Enrg.
2521 Ste-Catherine Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVAGEAU (Robert) — A Montréal, le 29 septembre 1968 à l'âge de 53 ans, est décédé M. Robert Sauvageau, époux de Corinne St-Jean, demeurant à 1300 Montcalm. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier
3503 rue Papineau
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE (Roch-D.) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Roch-D. Sauvé, époux d'Yvette Payette. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, Boul. Monk
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SOUCY (Henri) — A LaSalle, le 28 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Henri Soucy, époux de feu Régina Albert, demeurant 1096 Shevckenko, LaSalle. Les funérailles auront lieu mardi, le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7708, rue Centrale,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Laboure, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STRUTHERS (Berthe) — A Cité des Deux-Montagnes, le 29 septembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Berthe Tison, épouse d'Aimé Struthers, soeur d'Henriette et de Michèle, demeurant à 96 Royal Park, à Cité des Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
1004 Chemin Oka
à Cité des Deux-Montagnes
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Agapit où le service sera célébré à 10 s. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TAILLEFER (Henri) — A Ville de Laval, le 28 septembre 1968 à l'âge de 82 ans, est décédé M. Henri Taillefer, époux de Maria Labelle, demeurant à 5520 boul. St-Martin, Chomedey. Il laisse dans le deuil ses enfants, Arthur, Yvonne (Mme Bernard Prud'homme), Léo, notaire, Roméo, Germaine (Mme Robert Chartrand), Gabrielle (Mme Réal Vaillancourt), Doris, Rachèle (Mme Roland Cloutier) Claudette (Mme André Lacroix). Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr
3845 boul. St-Martin, Chomedey
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREPANIER (Edmée) — A Cité Laval le 27 sept 1968, à l'âge de 78 ans est décédée Edmée Courtois, épouse de feu Alfred Trépanier, mère de: Paul, Jean, Mme Arthur Groves (Lorraine), Georges, Mme Clément Girard (Marguerite) Mme Maurice Paillé (Marielle) Mme André Viau (Monique). Soeur de: Mme Vve Siméon Malo (Lucille) Mme Vve Jos Pontbriand (Marie-Berthe). Les funérailles auront lieu mardi le 1er oct. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 est Boul. Henri-Bourassa
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Claude où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

DECES
HORACE GAUVIN

M. Horace Gauvin est décédé à Montréal à la suite d'une longue maladie à l'âge de 56 ans.

Il était au service du Conseil des Ports Nationaux à titre de Surintendant des Ateliers.

Il laisse, outre son épouse, née Morin (Pauline), trois filles: Lise (Mme Jacques Boudrault), Francine (Mme Lino Pensieri), Suzanne; deux fils, Normand, Robert et un petit-fils Martin Boudrault. Sa mère Mme Horace Gauvin Sr., ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Roger, André, Maurice et Yvon Gauvin, Mlle Simone, MM. et Mmes Roger Goyette, (Lucille), Fernando Morin, (Berthe), Georges E. Lavallée, (Jacqueline), Bernard Dupuis, J(eannine), Paul Deslauriers (Huguette). Ses beaux-parents M. et Mme J. Alfred Morin, ses beaux-frères et belles-soeurs MM. et Mmes Albert Lavoie, Paul Morin, Claude Graton, André Decelles, Camille Morin, Origène Lebel, Alfred Morin, Rodrigue Morin, Jean-Paul Thériault et M. Charles E. Morin.

La dépouille mortelle est exposée au 7895 est, rue Notre-Dame à Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre à 10 heures du matin en l'église de Ste-Louise de Marillac, rue Beaugrand, Montréal. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Toutes offrandes peuvent être adressées à l'Institut du Cancer de Montréal, 1560 est, rue Sherbrooke. ●

La Corporation de disposition des biens de la couronne ouvre un bureau à Montréal

OTTAWA (PC) — Le président de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, M. Jean Miquelon, a annoncé que la corporation ouvrira un bureau régional de ventes à Montréal, demain le 1er octobre.

Le gérant de ce bureau sera M. G. Winter et le gérant adjoint M. R. Monfils.

M. Miquelon a expliqué que la corporation comptait plusieurs clients dans le Québec et que c'était pour cette raison qu'elle avait décidé d'ouvrir un bureau régional à Montréal.

La corporation de disposition des dispositions des biens de la Couronne a son siège social à Ottawa. Elle est responsable de la vente des biens jugés excédentaires par le gouvernement canadien.

Les ventes dans la province de Québec étaient autrefois contrôlées à partir du bureau regional d'Ottawa.

La corporation comptera désormais des bureaux régionaux à Halifax, Ottawa, Toronto, Calgary, Vancouver et Montréal.

VAILLANCOURT (Rose) — A Greenfield Park, le 28 septembre 1968, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Roméo Vaillancourt, née Rose Guilbert, demeurant à 128 Verchères, autrefois de Pointe-St-Charles, mère de Mlle Simone, Rita (Mme Gilbert Bergevin) et André. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.
200 St-Louis, Ville Lemoyne
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Anastase, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANT (Lionel) — Subitement à Lavalrie, le 28 septembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Lionel Vaillant, gérant de la Caisse Populaire et agent d'assurances générales à Lavaltrie, époux de Juliette Turgeon, demeurant au 1192 rue Notre-Dame, à Lavaltrie. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
811 Notre-Dame, à Lavaltrie
à 3 h. 30 p.m., pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 4 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WISDON-HAMEL (Yolande) — A Ville de Laval, le 29 septembre 1968, à l'âge we 44 ans, est décédée Yolande Hamel, épouse de Russell Wisdon, demeurant à 20 Bouffard, Ste-Rose. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
167, boul. Ste-Rose
à 4 h 45,

Comment abolir la monarchie?
—page 43

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Double règlement de compte?
—page 3

DERNIÈRE ÉDITION 10¢
Montréal, lundi 30 septembre 1968 / saint Jérôme, confesseur et docteur / 84e année, No 228 / 6 cahiers / 60 pages / La météo: ensoleillé, nuageux. Vents du sud-ouest de 15 milles / Min. 40° / Max. 65°

Il a trouvé en politique l'occasion de manifester son courage

—Le cardinal Roy

par Gilles DAOUST et François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC. — "Celui pour qui nous prions aujourd'hui a trouvé dans la vie politique l'occasion de manifester son courage devant les fatigues et les tâches difficiles et de témoigner son affection à tout le peuple qu'il avait la mission de servir. Il fut un intendant que le Seigneur a trouvé en pleine activité au moment où Il est venu le visiter. Demandons humblement que, pour lui et pour nous qui ne savons ni le jour ni l'heure, le jugement divin soit favorable".

Telle est la conclusion de l'homélie que l'archevêque de Québec, son éminence le cardinal Maurice Roy, a prononcée ce matin aux obsèques de feu le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, tenues en la basilique de Québec. Plus de 600 personnalités religieuses, civiles et politiques tant étrangères que québécoises ont assisté aux funérailles d'Etat.

Les cérémonies ont débuté à 9 h. 30 dans l'enceinte du Parlement où, pendant 22 ans, M. Johnson a discuté des affaires de l'Etat. Le cortège s'est ensuite transporté à la basilique de Québec, où le primat de l'Eglise canadienne a prononcé l'homélie.

Les hommes au service de leurs frères

Le temps, à Québec, était maussade et pluvieux comme à Montréal mais des milliers de personnes se massaient dans les rues Saint-Louis, Dufort et Buade pour voir passer le cortège. Des dizaines de jeunes filles regardaient bouche bée le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, escorté d'agents de la Gendarmerie royale visiblement nerveux, jetant des coups d'oeil sur les toits du vieux Québec dans la crainte de quelque incident.

Avant de quitter le Parlement, la famille du défunt, les membres du cabinet provincial, le premier ministre du Canada et le premier ministre français se sont une dernière fois recueillis auprès du cercueil.

Le cardinal, en anglais et en français, a longuement cité des passages de l'évangile, de l'Encyclique "l'Eglise dans le monde de ce temps", des phrases de saint Thomas d'Aquin, illustrant les enseignements de Dieu sur les "hommes appelés à être au service de leurs frères".

Parlant de ceux "qui ont le lourd fardeau de l'autorité civile", le cardinal Maurice Roy a déclaré: "Ils ont la responsabilité de diriger les autres dans la poursuite du bien commun de la société tout entière.

"Si les honneurs qu'on leur rend sont enviables, le poids des soucis et des travaux qu'impose l'administration publique, exige de celui qui s'y engage avec une conscience éclairée, une véritable consécration de lui-même en vue du bien commun.

"C'est pourquoi, a poursuivi le cardinal en citant un texte du IIe Concile du Vatican, l'Eglise tient en grande considération et estime l'activité de ceux qui se consacrent au bien de la chose publique et en assurent les charges pour le service de tous".

"Le droit et le devoir qu'ont tous les citoyens d'observer les hommes publics, de discuter la valeur de leur administration, de les choisir par un

Voir COURAGE en page 2

AUJOURD'HUI

Bertrand ferait le voyage à Paris

de notre bureau de Québec

QUEBEC — M. Maurice Couve de Murville, le chef du gouvernement français, qui est arrivé hier à Québec, en passant par Montréal, pour diriger l'imposante délégation française qui représentait aujourd'hui le général de Gaulle aux funérailles d'Etat de M. Daniel Johnson, a eu des entretiens privés avec le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, à Montréal, puis avec M. Jean-Jacques Bertrand, vice-président du conseil des ministres du Québec avec qui il a pris le dîner en tête-à-tête dans la Vieille capitale.

Rien n'a transpiré jusqu'à maintenant de ces entretiens.

Mais il semble que M. Bertrand pourrait se rendre en France comme invité du gouvernement français aux dates qu'avait établies M. Daniel Johnson pour sa visite au général de Gaulle.

A l'issue du dîner, M. Jean-Jacques Bertrand, à qui l'on demandait s'il pouvait effectuer le voyage à Paris, a déclaré, dans un large sourire: "Je vous parlerai de cela plus tard".

Les porte-parole du gouvernement québécois ont souligné dimanche soir que la visite en France que devait faire M. Johnson découlait d'une invitation adressée au chef du gouvernement du Québec et que celle-ci vaudrait pour quiconque détient ce poste. Si mercredi le caucus de l'Union Nationale l'élit chef du gouvernement québécois, il appartiendra à M. Bertrand de décider de se rendre ou non à Paris.

Cet après-midi, le chef du gouvernement canadien et le premier ministre français ont des entretiens officiels à la Citadelle de Québec, c'est-à-dire en territoire fédéral.

A son départ d'Orly, hier midi, M. Couve de Murville avait d'ailleurs fait connaître son intention de s'entretenir avec M. Trudeau. "Mais le moment de nos entrevues, avait-il précisé, n'a pas encore été fixé."

La première rencontre des

Voir BERTRAND en page 2

Des milliers de personnes se massaient dans les rues du vieux Québec, ce matin, pour voir défiler le cortège funèbre transportant feu le premier ministre Daniel Johnson.

Trudeau et Couve de Murville étaient parmi le défilé de 80,000 personnes

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du gouvernement français, M. Maurice Couve de Murville et le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, comptent parmi les quelque 80,000 personnes qui ont défilé en fin de semaine devant la dépouille du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

Tout comme vendredi, le décès du chef du gouvernement québécois a de nouveau donné lieu, pendant toute la fin de semaine, à des scènes émouvantes, plus particulièrement lorsque le premier ministre du Canada et le chef du gouvernement français se sont recueillis devant la dépouille du défunt exposée en chapelle ardente à l'Assemblée législative.

Arrivé à 10 heures hier soir au Parlement provincial, soit quelques minutes à peine avant qu'on ne ferme le cercueil de M. Johnson, le chef du gouvernement fédéral s'est rendu à l'Assemblée législative en compagnie de l'épouse du premier ministre, de ses deux fils, et du ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand.

Tenant chacun un bras de l'épouse du défunt, dans un geste symbolisant l'unité devant la mort, les deux hommes politiques se sont agenouillés devant la dépouille et ont prié pendant quelques instants.

Calme et courageuse, l'épouse du premier-ministre, qui portait une voilette noire, a ensuite présenté M. Elliott Trudeau aux membres du cabinet provincial et aux députés de l'Union nationale présents.

Oubliant les querelles politiques, le ministre de la Justice et celui que l'on désigne comme le successeur de M. Johnson, s'adressa à M. Trudeau avec une touchante simplicité: "Pierre, tu viens de rencontrer la famille québécoise qui a besogné pour les Québécois et les Canadiens français; cette famille, c'est la tienne et la nôtre."

Ces propos devaient être suivis d'une scène très touchante lorsque succédant à son mari, le ministre des Forêts et de l'Aménagement régional, Mme Jean Marchand a exprimé avec beaucoup d'émotion ses sympathies à Mme Johnson.

Les larmes aux yeux, Mme Marchand a dit à l'épouse du défunt qu'elle avait été très bouleversée en apprenant la mort de M. Johnson, jeudi dernier.

"J'ai pleuré avec vous, je pleure avec vous", a dit Mme Marchand.

Devant cette scène, le premier ministre du Canada s'est approché de l'épouse de son collègue et il l'a prise par l'épaule pour la consoler.

Accompagné du ministre de la Justice et de son collègue fédéral, le premier ministre du Canada a escorté ensuite Mme Johnson à ses appartements où il est demeuré une quinzaine de minutes.

Les premiers ministres de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, MM. D. M. Smith et Louis Robichaud, étaient présents en même temps que M. Trudeau.

Le premier ministre du Canada devait quitter une quin-

Voir MURVILLE, page 2

Le Canada participe à un projet de satellite pour la francophonie

PARIS — Le Canada a été nommé, aux côtés de la France et du Luxembourg, membre d'une commission permanente créée par l'Association internationale des parlementaires francophones en vue de proposer l'achat ou la construction d'un satellite de télécommunications destiné aux pays francophones.

Cette décision a été annoncée samedi, au Château de Versailles, à la conférence de presse qui a suivi la clôture de la première assemblée générale de l'association. Le satellite envisagé permettrait aux pays francophones, a-t-on souligné, d'échapper à l'"hégémonie spatiale" que les Etats-Unis et l'URSS pourraient éventuellement tenter d'exercer.

M. Jean-Pierre Goyer, secrétaire parlementaire du ministre canadien des Affaires extérieures, a déclaré que cette résolution intéressait vivement le Canada. Il a souligné par ailleurs que le Canada pourrait

Voir SATELLITE, page 2

Johnson aurait connu la précarité de sa santé

QUEBEC (PC) — A quatre jours de la mort subite du chef du gouvernement québécois, les rumeurs selon lesquelles le premier ministre Johnson savait qu'il lui restait peu de temps à vivre, s'accréditent de plus en plus.

Il y a eu d'abord cet informateur près du conseil des ministres qui, moins de dix heures après le décès de M. Johnson, jeudi matin à la Manicouagan, en soulevait l'hypothèse.

Il faisait allusion à certains indices, certains documents trouvés quelques heures après la mort de M. Johnson et préparés, semble-t-il, durant les premières heures de son retour des Bermudes au Québec.

Pour sa part, un ministre du cabinet Johnson, ami du premier ministre depuis plusieurs années, devait dimanche tenir des propos dont la teneur indiquait qu'il voyait lui-même que son chef était fort au courant de la précarité de sa santé.

Ce ministre signalait à l'appui de sa thèse les réunions du cabinet et des députés de l'Union nationale ainsi que les discussions qui y eurent lieu présidées par M. Johnson,

Voir CONNU, page 2

Une 5e greffe du coeur à Montréal

M. Rosaire Brien, est devenu hier le cinquième bénéficiaire de la série de greffes du coeur pratiquée par l'équipe du Dr Pierre Grondin, de l'Institut de cardiologie de Montréal. Le donneur, un adolescent de 16 ans victime d'un accident de moto à Edmundston au Nouveau-Brunswick, a été maintenu en vie par des procédés artificiels jusqu'à son transport par avion à Montréal.

— page 3

Coïncidence tragique

Il y a deux ans, jour pour jour, hier, le premier ministre Daniel Johnson accueillait l'actuel premier ministre de France, M. Maurice Couve de Murville.

Coïncidence, hier, c'était au tour du premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, d'accueillir l'ancien ministre des Affaires étrangères de France, délégué extraordinaire du général de Gaulle aux obsèques de M. Johnson.

M. Couve de Murville, qui était de passage dans la vieille capitale le 29 septembre 1966, avait été reçu par le chef du Québec en ces termes: "Qui aurait dit, jadis, que le destin du Québec pût un jour intéresser de nouveau la France au point d'amener celle-ci à y envoyer le chef de sa diplomatie."

Les travaillistes désapprouvent la politique de Wilson sur les salaires

BLACKPOOL (AFP, PA, UPI) — Le congrès travailliste a approuvé cet après-midi, par 5,098,000 votes contre 1,124,000 une résolution demandant au gouvernement d'abolir la loi sur le contrôle des salaires.

Ce verdict représente une cuisante défaite pour M. Harold Wilson.

La motion avait été présentée par M. Frank Cousins, secrétaire général du syndicat des transports, qui groupe plus de 1.5 million de membres. Elle affirme que la loi sur les prix et les revenus a "empêché le déroulement normal de l'activité syndicale et fait obstacle à l'expansion économique du pays".

Il y a 1,200 délégués au congrès travailliste ayant lieu à Blackpool, l'équivalent d'Atlantic City. Chacun toutefois représente le membership travailliste de sa circonscription, de là les millions de votes.

L'adoption de la motion de M. Cousins constitue un désaveu éclatant de la politique salariale du gouvernement. Même si le premier vote a été suivi par une motion de "félicitations" au gouvernement pour ses efforts de stabilisation de l'économie, la poursuite de la politique du gel des salaires sera désormais en contradiction flagrante avec les voeux clairement exprimés par la grande majorité du parti travailliste.

La première journée des grandes assises travaillistes a été dure pour M. Wilson, qui est toutefois resté impassible à la tribune d'honneur, fumant tranquillement sa pipe.

Lors de la séance d'ouverture, un groupe de "gueules noires" a fait irruption dans le "Jardin d'hiver" et s'est avancé vers la tribune d'honneur en malmenant les "sentinelles". Les "gueules noires", des mineurs, voulaient ainsi contester la décision de M. Harold Wilson de fermer de nombreux puits de mine.

Après avoir chahuté pendant un bon moment, les manifestants ont pris le parti de s'en aller. Ils avaient été applaudis par les 1,200 délégués.

Après leur départ, Mme Jenny Lee, veuve de l'ancien premier ministre Aneuran Bevan et présidente du parti travailliste, a repris le discours interrompu par l'arrivée des ouvriers et a déclaré: "Nous n'avons pas le droit de nous opposer à de telles manifestations puisque, dans une période de changements technologiques, ce sont les travailleurs et leur famille qui souffrent les premiers".

Le chancelier de l'Echiquier, M. Roy Jenkins, a ensuite fait un discours défendant habilement la politique économique du gouvernement. Le chancelier semble avoir remporté l'avantage dans cette passe d'armes, en recueillant une ovation des délégués.

Le discours de M. Jenkins était une invitation à la patience: il faudra, a-t-il dit, encore au moins 18 mois de difficiles et pénibles efforts pour assainir l'économie britannique, mais déjà il existe des signes encourageants qui indiquent que la stratégie gouvernementale produit ses premiers résultats.

Les 1,200 délégués se sont montrés peu enclins à la patience, toutefois, puisque deux heures plus tard ils votaient contre la politique salariale du gouvernement.

La situation du parti travailliste, à mi-chemin de son man-

Voir WILSON en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 44 à 51, 54 à 57
Arts et Spectacles / 18-19
Bandes dessinées / 21
Calendrier de la Terre des hommes / 20
Courrier "Que faire?" / 16
Décès, naissances, etc. / 58
Editorial / 4
Finance / 38 à 40
Horoscope / 20
Informations étrangères / 53 et 59
Les secrets de polichinelle / 16
Loisirs et récréation / 21
Mots croisés / 47
"Mot-mystère" / 21
Nouvelles nationales / 43
Radio et télévision / 36-37
Sports / 31 à 35, et 41
Vie féminine / 14 à 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 16

CKAC 73

Bilan prévisible de ces rencontres

par Pierre SAINT-GERMAIN
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Selon les milieux informés, l'entretien que le premier ministre français, M. Couve de Murville, doit avoir avec M. Pierre Elliott Trudeau pourrait donner une impulsion à l'accord culturel franco-canadien, mais il ne modifiera en aucune façon les rapports privilégiés que Paris entretient avec Québec.

L'accord culturel franco-canadien facilite notamment les échanges entre la France et les minorités francophones du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba et des autres provinces canadiennes. Il permet le va-et-vient, entre les deux pays, de troupes de théâtres, orchestres, expositions d'oeuvres d'art, etc.

L'entretien entre MM. Couve de Murville et Trudeau contribuera sans doute à une meilleure compréhension entre Ottawa et Paris, ajoute-t-on, mais il ne saurait donner lieu à des résultats spectaculaires.

On fait remarquer que ces conversations coïncideront avec l'annonce officielle, aujourd'hui, de la vente du plutonium canadien à la France, qui a nécessité de longs mois de négociations.

photo LA PRESSE

M. Pierre Elliott Trudeau (à gauche) a accueilli le premier ministre de France, M. Couve de Murville à Dorval, hier après-midi

COURAGE

SUITE DE LA PAGE 1

voie intelligent et libre, a dit aussi les cardinal Roy, ne doivent pas faire oublier le respect et la sympathie que leur mérite le poids des responsabilités que l'on place sur leurs épaules.

"Cette charge devient presque écrasante en des temps où toutes les institutions évoluent rapidement, où les disciplines auxiliaires de l'administration apportent chaque jour des lumières nouvelles, où les structures mêmes de la société civile sont remises en question. La fidélité à la mission qui est confiée exige d'eux un désintéressement, un courage devant les échecs et la lassitude, un véritable sacrifice de soi-même pour l'avantage de tout le peuple."

Le cardinal a ensuite cité une phrase de saint Thomas selon laquelle "la récompense des princes ou des chefs d'Etat sera une béatitude excellente en raison même de la valeur qui est propre aux actes posés en vue du bien commun".

"Telle fut la charge confiée à celui que Dieu vient de rappeler à lui, a dit Mgr Roy; tels sont les motifs pour lesquels il a droit à notre gratitude, à notre respect, à notre sympathie, à la fidélité des coeurs chrétiens.

"Nous n'avons pas ici à raconter sa vie ni à prononcer sur lui un jugement qui appartient à Dieu seul; mais nous rappelant que l'autorité dont il était investi le mettait au service de ses frères et qu'il a donné à cette oeuvre le meilleur de lui-même, nous nous associons respectueusement au deuil des membres de sa famille et nous demandons pour lui l'hommage de votre souvenir et l'assistance de vos prières".

Enfin, le cardinal a déclaré que tous les citoyens du Québec et de tout le Canada sont associés aujourd'hui dans un même hommage à la mémoire de l'honorable Daniel Johnson.

"Nous partageons le deuil des membres de sa famille et de ses nombreux amis, a-t-il ajouté; il a exercé dans notre pays une charge lourde de responsabilités".

Soutenu par huit membres de la Sûreté du Québec et enveloppé du même drapeau fleurdelisé dont on avait couvert le corps de M. Johnson de Manic-5 à Québec jeudi dernier, le cercueil en cuivre de 900 livres a quitté le parlement au centre d'une garde d'honneur formée de 40 députés libéraux et de l'Union nationale.

Le cercueil a été déposé dans un corbillard largement vitré.

Aucun landeau de fleur ne séparait le corbillard des membres du cortège. Seule la couronne de fleurs offerte par Mme Reine Johnson à son époux.

L'épouse du chef du gouvernement ainsi que ses deux filles, Diane et Marie ont suivi le cortège.

A la tête du cortège, venaient les autres membres de la famille du défunt, soit ses deux fils, Daniel et Pierre-Marc, ses frères, le Dr Réginald Johnson, le juge Maurice Johnson et M. Jacques Johnson ainsi que ses beaux-frères, M. Gérard Leduc, M. Bernard Coderre et le Dr Yvan Charest.

Suivaient le lieutenant-gouverneur de la province, M. Hugues Lapointe; le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau; le ministre de la Justice M. Jean-Jacques Bertrand; le premier ministre de France, M. Maurice Couve de Murville; le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et président de la commission interministérielle chargée des affaires franco-québécoises, M. Jean Lipkowski; les anciens premiers ministres du Canada; les ambassadeurs de France et d'Angleterre; les premiers ministres des provinces du Canada; le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage; les membres du cabinet provincial et du cabinet fédéral; les autres chefs des partis fédéraux, les membres de la délégation officielle de France; et autres dignitaires.

A son arrivée à la Basilique de Québec, le cortège a été accueilli par le primat de l'Eglise canadienne et archevêque de Québec, le cardinal Maurice Roy.

Celui-ci, tout comme lors des funérailles de l'ancien gouverneur général du Canada, M. Georges Vanier, a officié le service dans des vêtements sacerdotaux blancs à la demande de la famille Johnson.

Cette couleur, qui est employée de plus en plus fréquemment dans les services religieux depuis le Concile, atténue l'atmosphère de deuil et indique davantage la perspective de la résurrection.

L'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire ainsi que l'évêque de Saint Hyacinthe, Mgr Albert Sanschagrin ont agi comme cocélébrants au cours du service. Trois autres évêques ont également participé à la cérémonie religieuse. Il s'agit de Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'université Laval, Mgr Paul Nichol, vicaire général de l'archevêché de Québec, Mgr Samuel Lemoyne, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe et ex-confrère de classe de M. Johnson et le curé de la Basilique, Mgr Adrien Falardeau.

Pendant la cérémonie religieuse qui a duré près d'une heure et demie, deux chorales, l'une de petits garçons et l'autre d'hommes ont répondu à l'officiant et le chanteur Yoland Guérard, qui était un ami personnel de M. Johnson, a chanté un extrait de la messe de requiem de Verdi.

Dès que le service religieux a été terminé, la dépouille mortelle de M. Johnson a quitté la capitale provinciale pour Montréal où elle devait arriver à 3 heures cet après-midi.

Aspect un peu symbolique de ce départ, M. Johnson passait en général sa journée du lundi à Montréal dans ses bureaux de l'édifice de l'Hydro-Québec.

Pour gagner la métropole, le cortège a emprunté la route transcanadienne, ralentissant en quelques endroits où des foules s'étaient massées pour rendre un dernier hommage à celui qui dirigea pendant les deux dernières années les destinées de la province.

La dépouille mortelle de M. Johnson ne sera inhumée que demain, à St-Pie-de-Bagot, après avoir été exposée en chapelle ardente toute la nuit au Palais de Justice.

BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

premiers ministres français et canadien, à Dorval, hier après-midi, avait duré beaucoup plus longtemps que prévu, soit 50 minutes au lieu de 15.

Entouré de plusieurs de ses conseillers, M. Trudeau était en effet venu accueillir lui-même M. Couve de Murville, le réacté du gouvernement canadien s'étant posé sur la piste quelque 30 minutes après celui du gouvernement du Québec, portant à son bord M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires intergouvernementales.

De longues limousines noires avaient ensuite conduit les visiteurs de marque et dignitaires au salon réservé aux "V.I.P.", auquel ni journalistes ni photographes n'ont eu accès.

Après le départ pour Québec de M. Couve de Murville et Morin, M. Trudeau s'était refusé à tout commentaire, précisant qu'il n'en avait pas la permission.

Le chef du gouvernement français, qui avait pu s'entretenir seul à seul avec M. Morin pendant le trajet, a été accueilli dans la Vieille capitale par MM. Jean-Jacques Bertrand et Paul Dozois.

Au début de la soirée, soit vers les 7 h., il s'était recueilli sur la dépouille mortelle de M. Daniel Johnson, qui reposait en chapelle ardente à l'Assemblée législative du Québec.

M. Couve de Murville et sa suite avaient par ailleurs présenté leurs condoléances à la veuve ainsi qu'aux membres de la famille Johnson.

A sa sortie du Parlement, des personnes qui attendaient pour rendre un dernier hommage au défunt premier ministre du Québec, s'étaient avancées vers M. Couve de Murville, lançant: "Merci à la France!".

SATELLITE

SUITE DE LA PAGE 1

peut-être contribuer à assurer une meilleure réception des émissions radiophoniques des pays francophones, notamment de la France, dans certains pays d'Afrique.

M. Goyer, qui dirigeait la section canadienne à l'assemblée générale, a en outre déclaré que le Canada était favorable à l'utilisation de films pour faire connaître la situation de la langue française dans le monde. Une résolution adoptée par les parlementaires francophones demande à chaque pays membre de l'association d'inventorier ses ressources cinématographiques dans ce domaine et de produire, au besoin, de nouveaux documentaires.

En ce qui concerne l'aide à apporter aux pays où le français n'est pas couramment utilisé, en vue d'y former des fonctionnaires destinés aux grandes organisations internationales, M. Goyer a fait remarquer: les missionnaires canadiens-français participent à la diffusion de la langue française dans plusieurs pays et il y a lieu d'étudier les moyens qui leur permettraient d'améliorer cette contribution. La résolution approuvée par l'association recommande notamment que l'on utilise les services fournis par les ambassades.

Au cours des travaux de l'assemblée générale, on a évoqué l'absence des parlementaires de l'assemblée législative et du conseil législatif du Québec et souligné que les statuts permettaient au Québec de constituer un groupe, avec droit de vote séparé, au sein de la section canadienne.

MURVILLE

SUITE DE LA PAGE 1

zaine de minutes plus tard le Parlement en compagnie de M. Bertrand.

A sa sortie du Parlement, M. Trudeau dut affronter une centaine d'admiratrices qui, malgré la tristesse de l'événement, ne purent s'empêcher de crier avec joie: "Je l'ai vu, je l'ai vu!" Arrivé à Québec depuis 8 h., M. Trudeau avait pourtant attendu à 10 h. avant de se rendre au Parlement, afin semble-t-il d'éviter la foule.

Presqu'au même moment, à l'Assemblée législative, on fermait le cercueil de M. Johnson.

La plupart des observateurs politiques ont été frappés par le contraste entre la visite du premier ministre du Canada et celle, plus froidement protocolaire, du premier ministre de France à l'Assemblée législative.

Arrivé à 7 heures à Québec, M. de Murville s'est en effet recueilli seul devant la tombe du premier ministre, en l'absence de Mme Johnson.

La foule était également moins dense à ce moment et aucun incident spécial n'a marqué sa visite.

Il s'agissait de la première fois qu'un chef de gouvernement étranger devait rendre hommage à un premier ministre du Québec décédé.

A la suite de sa visite à l'Assemblée législative, le chef du gouvernement français a soupé en compagnie du ministre de la Justice, qu'il avait déjà rencontré alors qu'il était ministre des Affaires extérieures de France.

Quant aux citoyens Québécois, c'est par dizaines de milliers qu'ils ont continué d'affluer au Parlement provincial pendant toute la fin de semaine.

D'après le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, jamais le décès d'un premier ministre du Québec n'aura été marqué par un hommage aussi unanime de la population.

M. Bellemare, qui était présent lors des funérailles des premiers ministres Maurice Duplessis et Paul Sauvé, estime que la foule qui a défilé au Parlement en fin de semaine dépasse de beaucoup celle qui vint au Parlement à l'occasion de la mort de M. Duplessis et celle qui se rendit à St-Eustache dans le cas de M. Sauvé.

D'après certains estimés très difficiles à établir, la foule qui attendait à l'extérieur du parlement, aurait atteint jusqu'à 5,000 ou 6,000 personnes hier après-midi, défilant au rythme de trois mille par heure devant le cercueil.

Faisant la queue sur une distance de plus d'un mille, cette foule a attendu, à certains moments, pendant plus de deux heures avant de pouvoir se recueillir une dernière fois devant celui qui dirigea pendant deux ans les destinées de la province.

Venant de toutes les régions de la province et de toutes les classes de la société, plusieurs visiteurs n'ont pu retenir leurs larmes en serrant la main des quatre membres de la députation de l'Union nationale qui se relayaient tour à tour près du cercueil pour recevoir les condoléances de la population.

Quatre députés ont été particulièrement émus samedi, lorsqu'à un certain moment, un religieux âgé, marchant avec une canne, s'est présenté comme le frère Thomas, un ancien professeur du premier ministre.

L'enseignant, qui éprouvait de la difficulté à marcher, a dit qu'il n'avait pu s'empêcher de venir au Parlement pour rendre un dernier hommage à son ancien élève.

L'exposition en chapelle ardente de la dépouille du premier ministre aura été marquée pendant toute la fin de semaine de tels incidents tous plus émouvants les uns que les autres.

On s'attend maintenant à ce que les Montréalais affluent en aussi grand nombre que les Québécois au Palais de Justice où la dépouille du chef du gouvernement sera exposée jusqu'à demain matin.

CONNU

SUITE DE LA PAGE 1

mardi dernier, quelques jours après son retour de convalescence.

Il notait encore l'ampleur de la conférence de presse que son chef avait faite mercredi matin aux studios de Radio-Canada, à Québec, conférence d'information qui a été télévisée à travers le Canada et où M. Johnson aurait livré ce que l'on appelle de plus en plus dans les milieux politiques, son "testament politique".

C'est au cours de cette conférence que le premier ministre avait annoncé clairement sa pensée politique sur les problèmes cruciaux de l'heure: relations fédérales-provinciales et franco-québécoises, problèmes constitutionnels, culturels, politique salariale de son gouvernement à l'endroit des 200,000 employés de l'Etat, etc.

Pour sa part, le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, causant hier avec quelques journalistes dans la chambre du Conseil législatif, au Parlement provincial, et évoquant la teneur des discussions et des propos du premier ministre lors de la séance du conseil des ministres et du caucus des députés mardi dernier, a dit que l'on sera vraiment surpris de ce que l'Union nationale fera dans quelques semaines.

M. Bellemare, bien qu'avare d'explications, a toutefois souligné l'importance des propos que M. Johnson aurait tenus lors de ces deux rencontres.

Le ministre a déclaré s'interroger sur le bien-fondé des rumeurs voulant que son chef eût été au courant de son peu de temps à vivre.

Substantiellement, M. Bellemare a dit qu'en supposant que les médecins de M. Johnson lui aient avoué qu'il ne lui restait que quelques mois à vivre, le premier ministre aurait alors décidé de "plonger dans le travail" plutôt que d'attendre l'échéance calmement en poursuivant, par exemple, une convalescence impossible, aux Bermudes ou ailleurs.

Cette hypothèse explique peut-être la raison pour laquelle M. Johnson a décidé de rentrer des Bermudes quelques jours plus tôt que prévu d'abord, soit le 19 au lieu du 21 septembre.

Selon une autre source qui croit que M. Johnson était conscient de son état de santé, le premier ministre aurait préféré pour l'avenir de l'Union nationale "venir mourir au travail" plutôt qu'en vacances aux Bermudes où il se remettait, disait-il, d'une crise cardiaque mineure subie à Québec le 3 juillet dernier.

"Vous voyez ça s'il était mort aux Bermudes?", a dit cette source, soulignant combien un tel événement aurait pu, entre autres inconvénients, donner prise aux critiques des partis politiques oppositionnistes.

Par ailleurs, certaines rumeurs veulent aussi que M. Johnson ait subi lundi dernier des examens à l'Institut de cardiologie de l'hôpital Laval et que les résultats n'étaient pas aussi bons que devait le déclarer jeudi après-midi M. Paul Chouinard, son secrétaire particulier.

Quant au résultat de l'autopsie pratiquée sur le corps du premier ministre, jeudi dernier, on ne le connait pas encore. Il sera révélé mercredi prochain par le gouvernement.

Entre temps, à la demande même du vice-premier ministre Jean-Jacques Bertrand, il ne convient pas de dire que M. Johnson est "présumément mort d'une crise cardiaque".

On a attendu le message de sympathie de la Reine

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — A onze heures hier soir l'émoi continuait de régner parmi les fonctionnaires de l'Office d'information et de publicité du Québec qui n'avaient encore reçu, quatre jours après la mort du premier ministre Daniel Johnson, aucun télégramme de sympathie de la Reine d'Angleterre, Elisabeth II.

Toutefois, peu après, les journalistes devaient apprendre qu'une dépêche en provenance d'Ottawa affirmait qu'effectivement, la reine avait fait parvenir, par l'entremise du gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, un télégramme de sympathie à la famille Johnson.

Il fut impossible cependant d'avoir le texte de ce télégramme ou de savoir, en raison de l'heure tardive, si les fonctionnaires québécois de l'OIP, chargés de compiler tous les messages de sympathie et les transmettre à la presse, l'avaient effectivement reçu.

Quoi qu'il en soit, même si le télégramme est parvenu tard hier soir au gouvernement du Québec, il reste que les fonctionnaires et le personnel du cabinet du premier ministre décédé, sont demeurés fort inquiets, le message de la reine d'Angleterre arrivant pratiquement le jour des funérailles, avec quatre jours de retard, bien après la fournée de messages de sympathie venant de multiples autres chefs d'Etat.

Les fonctionnaires ont avoué hier qu'ils avaient consacré plusieurs heures de la journée à reviser la liste des télégrammes parvenus à Québec afin d'y découvrir celui de la Reine du Canada. C'est l'air dépité qu'en douce il ont fait part de la chose aux journalistes.

Les courriéristes parlementaires ont enfin noté que le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, n'était pas sur la liste des invités faisant partie du cortège funèbre.

M. Michener, semble-t-il, poursuit présentement une tournée au Nouveau-Brunswick et n'aurait pu l'interrompre pour assister aux funérailles.

A Londres, on affirme que le premier ministre Wilson a envoyé un message personnel à Mme Johnson.

WILSON

SUITE DE LA PAGE 1

dat de cinq ans, est loin d'être brillante. Le "Labour" a perdu 43,000 membres depuis deux ans, et huit sièges au cours d'élections complémentaires durant la dernière année. Et M. Frank Cousins, chef du puissant syndicat des transports (1.5 millions de membres) s'attaquera à la politique d'austérité du gouvernement.

La politique fort impopulaire prônée par M. Wilson pour relever économiquement la Grande-Bretagne consiste à maintenir les salaires bas et à augmenter la production et les exportations. Les syndicats sont en désaccord avec la première partie de l'énoncé.

La Grande-Bretagne terminera l'année avec un déficit de sa balance de paiements de quelque 500 millions de livres, le chômage risque cet hiver d'atteindre le chiffre record de 700,000 personnes, la productivité s'étant accrue de plus de 6 pour cent en un an, alors que la production restait à peu près stagnante.

Faisant allusion aux lourdes dettes contractées par la Grande-Bretagne à l'étranger, Mme Jenny Lee, présidente du parti travailliste, a déclaré: "Les nations qui ont des dettes envers de puissants créanciers ne sont pas libres. Leurs chaînes peuvent être différentes de celles avec lesquelles la Russie a asservi la Tchécoslovaquie, mais ce sont néanmoins des chaînes."

Afin de regagner l'adhésion de la gauche, les autorités du parti travailliste ont publié un manifeste proposant des augmentations de taxes pour les riches.

M. Wilson, de son côté, ne fera pas de discours avant demain. Le congrès doit durer 5 jours.

LA MÉTÉO

MAXIMUM AUJOURD'HUI: 65
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 45

Prévisions officielles émises par le bureau météorologique de Montréal:

Régions de Montréal, Ottawa et Cantons de l'Est: Ciel variable aujourd'hui et mardi. Possibilité d'une averse la nuit prochaine. Peu de changement dans les températures. Vents devenant du sud-ouest de 15 milles aujourd'hui, avec rafales à 20 milles cet après-midi et de l'ouest de 15 milles mardi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal et Ottawa, 65 et 45, Sherbrooke, 60 et 40.

N'ATTENDEZ PAS
APPELEZ MAINTENANT
279-8551
ALSCO
1530 est, BEAUBIEN, Mtl
Frais interurbains acceptés

Découpez cette annonce pour besoin futur

FENÊTRES et PORTES permanentes avec moustiquaires — naturelles, anodisées ou en couleur.
Auvents en fibre de verre.
REVETEMENT en ALUMINIUM
Renseignements et informations gratuits

POUR VOS MALADES

CHAISES D'AISANCE

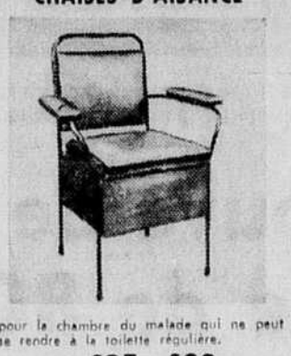

pour la chambre du malade qui ne peut se rendre à la toilette régulière.
De $35 à $88
4 autres modèles différents exposés

BAS pour VARICES
NUFLEX nylon
GARANTIS PARFAITS
Pieds ouverts Valeur $11.00 la paire
Pieds fermés Valeur $13.00 la paire
AU CHOIX $7.49 la paire
Nous sommes dépositaires pour toutes les marques de bas pour varices et bas fatigues; Bauer & Black, Dr Scholl, Futuro, Langdon, OTC, Ace, etc....
$7.49 à $24.50

CHAISES ROULANTES
Ultra légères, fabriquées soit en aluminium ou en acier.
Pour malades, vieillards, invalides, etc. Les meilleures marques, telles que Howmet et Everest et Jannings.
De $125 à $380
6 autres modèles différents exposés

TRACTIONS CERVICALES
Pour traitement des disques cervicaux et traction des muscles du cou. D'usage facile à la maison.
Complet $14.50

COLLETS CERVICAUX
en feutre ou nylon pour prévenir les flexions du cou.
$6.50 à $12.25

CORSETS MEDICAUX

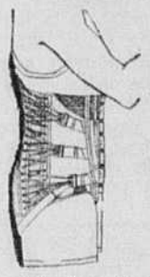

Corset sacro-lombaire de haute qualité de marque CAMP ou O.T.C. Baleines rigides ou semi-rigides, confortable, durable, se lavant facilement. Souvent prescrit par les médecins pour hernies discales.
Pour hommes $23.00
Pour femmes $14.00 à $25.00

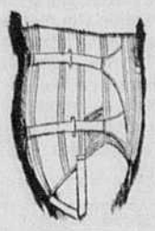

Corset pour femmes obèses, fabriqué de coutil solide par la maison CAMP. 2 courroies de chaque côté et des baleines flexibles permettant un ajustement parfait, procurant ainsi un soutien abdominal et un support pour le dos.
de $14.00 à $25.00

Corset d'usage général pour les femmes de petite ou de moyenne tailles. Fabriqué de jacquart ou de coutil par la maison CAMP; excellent support abdominal, fréquemment prescrit par les médecins pour porter après opération. Ajustement facile et précis.
$9.50 à $20.00

AUSSI BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, après mastectomie, COLLETS, APPAREILS TRACTION, SUSPENSION, URINOIRS, BANDES HERNIAIRES, CANNES, BEQUILLES, BRETELLES REDRESSEMENT, CORSETS SACRO-ILIAQUES, LOMBAIRES, CHAISES ROULANTES, MARCHETTES, CHAISES D'AISANCE, BAINS DE SIEGE, ETC., ETC.

L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET
Exécution des prescriptions pour articles d'orthopédie
AJUSTEUSES ET AJUSTEURS DIPLOMES

PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE
Succursale: 921 est, Sainte-Catherine — 842-9622

H. ERIC FEIGELSON, C.R.
AVOCAT
EDIFICE DE COMMERCE
1080, COTE BEAVER HALL
866-4691

B.P. ALUMINIUM
Consultez quelqu'un qui s'y connait

BENOIT PERRAS
Président

CLAPBOARD EN ALUMINIUM
PORTES EN ALUMINIUM
FENETRES EN ALUMINIUM
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
GARANTIE DE 20 ANS • ESTIMATION GRATUITE
B.P. ALUMINIUM
60, François-Gauthier BOUCHERVILLE
655-1324

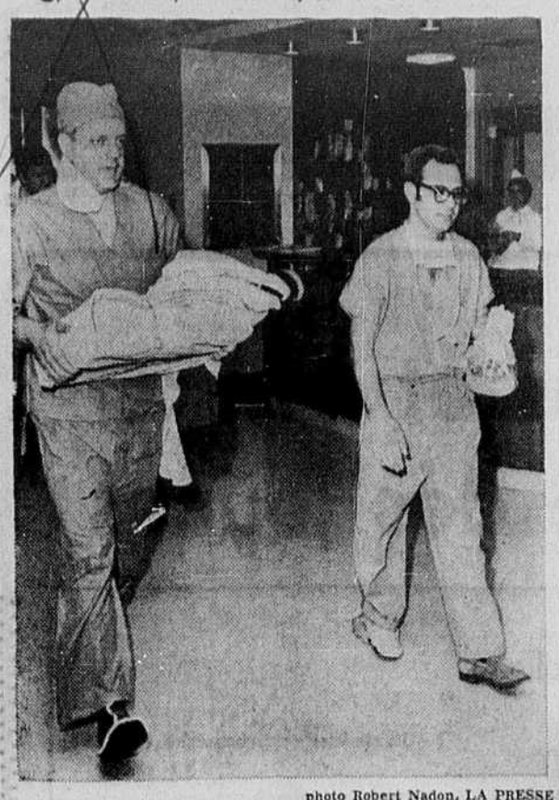

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Les reins et les yeux serviront aussi !

Un médecin de l'Institut de cardiologie de Montréal vient de sortir de la salle d'opération et transporte vers l'extérieur les reins du jeune donneur qui seront apportés rapidement par une auto de la police municipale à l'hôpital Royal Victoria, où ils doivent servir à une transplantation d'ici quelques jours. Les yeux de l'adolescent ont également été prélevés et les cornées doivent être greffées à un aveugle, prochainement, à l'hôpital Maisonneuve.

GREFFE

SUITE DE LA PAGE 3

nées doivent être greffées très prochainement à un aveugle, à l'hôpital Maisonneuve. Ce dernier don est le résultat d'une initiative prise antérieurement par Gary Mersereau, qui s'intéressait vivement aux récents succès médicaux.

L'intervention chirurgicale a donc été retardée par ces prélèvements, et la greffe du coeur en elle-même n'a débuté que vers 3 h. hier matin. Trois heures plus tard, le thorax du receveur était refermé.

Un rythme normal

En rencontrant les journalistes après l'intervention, hier matin, le Dr Grondin pouvait déjà déclarer que le coeur avait repris un rythme normal dans la poitrine de M. Brien et ne requérait aucune assistance pour maintenir la circulation sanguine.

M. Brien, un employé du ministère de la Voirie du Québec, avait subi une crise cardiaque en 1963 et avait dû être hospitalisé à quatre reprises depuis. Il était invalide depuis un an et son insuffisance coronarienne n'inspirait plus guère d'espoir.

M. Brien, dont la fille unique est mariée et mère d'une fillette de 10 ans, désirait ardemment cette greffe, selon les dires de sa femme.

L'intervention chirurgicale s'est déroulée en présence du Dr Savoie, d'Edmundston. L'équipe du Dr Grondin comptait environ 20 membres, dont ses assistants, les Drs Gilles Lepage, chirurgien; Bernard Paiement, anesthésiste; Lucien Campeau, cardiologue et Yves Castonguay.

Les autres greffes

Cette dernière transplantation du coeur, la cinquième réalisée par la même équipe, survient deux jours après celle subie par M. Edouard DesRivières, 51 ans, de Québec, qui a reçu le coeur d'un jeune homme de 19 ans, Jacques Boudreault, tué dans un accident de moto. L'état de M. DesRivières est excellent.

D'autre part, M. Gaétan Paris, 49 ans, qui a été le deuxième patient canadien à se faire greffer un nouveau coeur, poursuit sa convalescence chez lui, à Laval, et il devrait pouvoir reprendre son travail d'électricien d'ici peu. Il a été opéré le 28 juin dernier.

Les deux autres patients canadiens à subir une greffe du coeur sont décédés. Le premier, M. Albert Murphy, n'a survécu que 41 heures et l'autre, M. Elie Zaor, est mort d'une toute autre cause, 11 jours plus tard.

Jusqu'ici, 55 greffes du coeur ont été tentées à travers le monde et 26 de ces patients survivent encore.

Pas d'autre greffe avant quelques semaines

Un porte-parole de l'Institut de cardiologie a déclaré hier à LA PRESSE qu'une autre greffe du coeur ne sera probablement pas tentée avant quelques semaines puisque les deux seules chambres isolées dont dispose l'Institut sont actuellement occupées par les deux derniers opérés, MM. Brien et DesRivières.

Si l'on décide d'aménager d'autres chambres isolées, il faudra sans doute, selon notre informateur, attendre que les deux chambres actuelles soient inoccupées afin de procéder à la construction, car elles devront faire partie de la même aile de l'Institut.

Après cette cinquième greffe, l'Institut de cardiologie de Montréal passe maintenant au deuxième rang dans le monde, dans ce domaine, après le Centre de cardiologie d'Houston, au Texas, qui en compte déjà une quinzaine.

Grève mercredi dans le commerce de l'alimentation ?

par Jacques LAFRENIERE

La grève des employés du commerce de l'alimentation au détail de Montréal sera déclenchée mercredi matin, à moins qu'un médiateur dont on tait le nom n'obtienne aujourd'hui la concession patronale qu'exige le syndicat sur les heures de fermeture.

Ce médiateur a tenté un dernier effort ce matin auprès des employeurs, membres de l'Association des détaillants en alimentation, pour obtenir d'eux qu'ils acceptent la semaine de travail de 40 heures. Le syndicat est disposé à s'entendre sur les heures de fermeture. Ainsi il se pourrait que les magasins soient fermés toute la journée du samedi, ou encore le compromis pourrait faire que les magasins ferment le samedi à midi et qu'ils soient ouverts à compter de midi, le lundi.

De toute façon, le syndicat qui est affilié à la CSN, met en place tous les dispositifs de la grève qui touchera plus de 1,000 établissements, soit des épiceries et des boucheries appartenant à des particuliers.

Les magasins à chaines ne seront pas touchés. L'arrêt de travail touchera tous les magasins de Montréal et ceux situés dans un rayon de 10 milles.

Les quelque 4,000 membres du syndicat seront convoqués à une assemblée qui aura lieu demain soir, à 8 h, au centre Paul-Sauvé. Ils ratifieront l'entente ou apprendront qu'ils seront en grève le lendemain matin.

De leur côté, les 60 membres du conseil syndical se réuniront ce soir pour prendre connaissance des dernières offres patronales, et préparer leurs recommandations aux membres.

La semaine de travail

Le seul point important qui n'est pas réglé touche les heures de travail. La semaine normale est présentement de 49 heures. Le syndicat réclame la semaine de 40 heures, comme la donnent déjà plusieurs employeurs. Les employeurs, par l'entremise de leur association, offrent la semaine de 44 heures, réduite à 42 h 30 une année plus tard, et finalement à 40 heures, trois mois avant l'expiration du contrat de travail, soit le 1er mars 1971.

La demande syndicale ferait que les magasins seraient ouverts en principe cinq jours par semaine.

Les autres questions sont réglées à toute fin pratique. Ainsi, l'augmentation de salaires, de $7, $4 et $4 par semaine pour chacune des trois années du projet de convention collective, est acceptable par le syndicat. La convention collective prévoit des ajustements de salaires pour certaines catégories d'employés.

Les vacances, les fêtes chômées et payées, les congés de maladie, etc. sont autant de points qui disparaissent des préoccupations des négociateurs syndicaux.

Un porte-parole syndical a laissé entendre aujourd'hui que plusieurs employeurs se sont dits prêts à signer la convention collective accordant la semaine de 40 heures. Le syndicat a effectivement l'intention de signer à compter de mercredi matin des contrats de travail avec ces employeurs et d'ordonner le retour au travail de leurs employés tandis que la grève se poursuivra dans les autres établissements.

Campagnes de souscriptions

Il y aura à Montréal, durant le mois débutant demain, huit campagnes de souscriptions dont le grand total des objectifs est fixé à $11,055,000.

La principale campagne de souscriptions, celle de Combined Jewish Appeal and Israel Welfare Emergency Fund, se tiendra du 21 octobre au 4 novembre et l'objectif est de $10,000,000.

Les sept autres campagnes de souscriptions auront lieu (entre parenthèses: l'objectif): du 1er au 14, The Queen Elizabeth Hospital of Montreal ($150,000); du 1er au 15, Ecole Nationale de Théâtre ($5,000), Jewish People's Schools Ass'n. Inc. ($150,000); et Hôpital Sainte-Justine ($300,000); du 15 au 30, Canadian Society for the Prevention of Cruelty to Animals ($100,000); et Camp Françoise Cabrini ($50,000); Du 17 au 31, Orchestre Symphonique de Montréal ($200,000).

Il y aura également, durant octobre, quatre quêtes publiques ("tag days") aux dates suivantes :

4 et 5 octobre, Club Saint-Laurent Kiwanis de Montréal; 15, Hashomer Hatzair Organization; 18, Hellenic Ladies Benevolent Society; 31, Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF).

Livreur dépouillé

QUEBEC — Un livreur du restaurant Le Petit Colonel, situé sur le boulevard de la Canardière, près de l'intersection de la rue des Capucins, dans le quartier Limoilou, à Québec, a été attaqué et dépouillé de la somme de $100, vers 1 h. 35 hier matin, par trois cagoulards dont l'un était armé d'un fusil à air comprimé.

L'attentat s'est déroulé sur la 1ère Avenue, dans le même quartier, non loin de l'hôpital Saint-François-d'Assise. Les bandits ont pris la fuite dans une auto de vieux modèle sans avoir brutalisé leur victime.

Grange détruite par les flammes

SAINT-JEROME — Les flammes ont détruit la grange de M. Théodore Corbeil, située sur la Montée Beauchamp, à Saint-Antoine des Laurentides, vers 3 h. hier après-midi, mais tous les animaux domestiques qui s'y trouvaient ont été sauvés.

En plus de la grange, une automobile de modèle 1957 a été ravagée par l'incendie. Les pompiers de St-Jérôme ont combattu les flammes pendant près de deux heures, évitant ainsi que l'incendie ne se propage à la maison de M. Corbeil ainsi qu'à une remise où se trouvaient les instruments aratoires.

DES COURS D'INTRODUCTION AU CANADA ET AU QUEBEC ont été inaugurés la semaine dernière dans les locaux de l'"ACCORD", 2015 rue de la Montagne, en faveur des immigrants réfugiés tchécoslovaques admis ces jours derniers au Canada. On en voit ici déjà installés dans la grande salle de l'"AcCord", où l'un de leurs professeurs, le Dr F. Sevchik, ancien consul général de Tchécoslovaquie à Montréal, s'entretient avec eux, en attendant de commencer son cours. Parmi la quarantaine de Tchécoslovaques déjà inscrits pour la première série de cours, il y a une dizaine de Slovaques (tous les autres étant des Tchèques). Ils commenceront ainsi à connaître notre pays et ses particularités, par des cours qui seront les uns théoriques, les autres pratiques; ils visiteront la ville, seront mis au courant des principales institutions ou façons de vivre — et ils connaîtront aussi les gens du pays.

Les cours d'introduction au Canada et au Québec pour Tchécoslovaques ont débuté

par André LUCHAIRE

"Faciliter l'intégration de l'immigrant au nouveau foyer québécois qu'il a choisi — permettre de connaître plus rapidement la géographie du Québec et du Canada — faire prendre conscience des diverses facettes de la vie sociale et de la mentalité sociale canadienne, être un guide qui permet d'éviter les erreurs dont les conséquences pourraient être fâcheuses."

Tels sont les objectifs principaux des "cours d'introduction à la vie canadienne et québécoise" qui ont été inaugurés dans les locaux de l'"Accord" la semaine dernière, au bénéfice, pour commencer, de 40 immigrants réfugiés tchécoslovaques; au cours des jours à venir ils apprendront à connaître non seulement les structures administratives ou sociales de Montréal, du Québec et du Canada tout entier, mais aussi le peuple canadien et québécois, ainsi que des échantillons de sa vie culturelle.

Ces cours sont le résultat d'une collaboration multiple dont les principaux participants sont, du côté provincial, le Service de Formation des immigrants au ministère de l'Education, le Service de l'Immigration, et du côté fédéral, le ministère de l'Immigation et de la Main d'oeuvre. C'est ce dernier qui a assumé les principaux frais de l'opération (cours et professeurs). Les locaux sont fournis par "Accord" qui a organisé les cours et trouvé les professeurs.

Ces derniers sont le Dr F. Sevcik, ancien consul général de Tchécoslovaquie à Montréal, le prof. E. Proschek, de l'Université de Montréal et M. Bernard Sarkis, de la CECM.

Les cours comprennent une vingtaine de matières; le Canada (géographie), les faits marquants du Québec, les premiers contacts avec les Canadiens français, les relations intergouvernementales, le système scolaire québécois, la vie courante, le logement, le système bancaire, le monde des affaires, les équivalences des poids et mesures, les lois sociales, les relations ouvrières, etc.

Mais il y a aussi des visites de la ville, de centres commerciaux, l'utilisation des circuits d'autobus et de métropolitain et enfin des contacts personnels avec des familles du pays.

De ce dernier point de vue, quelque chose aura déjà été fait en dehors des cours par diverses personnes concernées par le projet (en particulier par les fonctionnaires de l'immigration qui ont dû improviser des logements pour les réfugiés).

A la cérémonie officielle d'inauguration ont participé outre M. Jean-Yves Desbiens, président de l'"Accord", et Mlle Jacqueline Poupart, de l'"Accord" animatrice des cours, M. Mario Buzzanga, directeur du Service de formation des immigrants au ministère de l'Education — l'un des instigateurs du projet — M. René Gauthier, directeur général du Service de l'immigration du Québec, M. Raymond Poirier gérant territorial au bureau métropolitain de la Main-d'oeuvre et de l'immigration, M. Euclide Laliberté, conseiller municipal, représentant le maire Jean Drapeau.

Le commissaire Carrière, de la GRC, sera transféré à Ottawa

OTTAWA. (PCf) — Le commissaire-adjoint J. R. R. Carrière, de la Gendarmerie royale du Canada, sera transféré de Montréal à Ottawa d'ici quelques semaines pour prendre charge de la brigade criminelle de la GRC.

M. Carrière remplacera le commissaire-adjoint H. S. Cooper, qui se retire de la GRC.

Le surintendant en chef J. Y. Dubé assumera les fonctions de M. Carrière comme directeur de la section du Québec de la brigade criminelle.

Né à Hull, M. Carrière est entrée dans la GRC en 1929. Il a servi en Saskatchewan, en Ontario et au Québec.

M. Dubé, né à Perigord, Saskatchewan, dirigeait la section des enquêtes criminelles du quartier général à Ottawa.

Le surintendant Charles J. Sweeney, chargé des enquêtes criminelles à Ottawa, dirigera la planification au quartier général. Il succède à M. E. W. Willes, devenu directeur de la formation à Ottawa.

Les témoins changent leur version du double meurtre de Saint-Simon

par Michel-G. TREMBLAY

envoyé spécial de LA PRESSE

RIMOUSKI — Le visage de l'affaire de Saint-Simon s'est grandement modifié au cours des deux premières journées de l'enquête préliminaire d'Hector Savoie, accusé du double meurtre de Denise Picard et de Suzanne Gilbert en août 1967.

Plusieurs déclarations et plusieurs faits qui avaient fait la manchette des journaux lors de l'enquête du coroner de juillet dernier et qui avaient également permis au coroner Paul Desruisseaux de rendre son verdict n'ont effectivement pas été racontés et présentés par les témoins de la même façon.

Et c'est aujourd'hui, que doit s'instruire la dernière séance de l'enquête préliminaire présidée par le juge Gilles Gagnon qui devra, en fin de compte, trouver la clef de toute cette énigme.

Une drôle d'enquête policière

Après le témoignage du Dr Richard Authier, médecin-légiste, qui a pratiqué l'autopsie sur les corps des deux victimes sans pouvoir déterminer si les spermatozoïdes trouvés dans le corps de Denise Picard appartiennent à un jeune homme ou à un homme plus âgé et après le déposition de l'agent Robert Dubuc qui déclare n'avoir trouvé aucune empreinte digitale à l'intérieur du petit chalet, les possibilités d'incriminer un accusé semblent très minces.

On se souvient qu'à l'enquête du coroner la Couronne n'avait pu produire le revolver de calibre .32 qui a mis fin aux jours des jeunes Montréalaises, car ledit revolver n'a jamais été retrouvé. L'absence de signes de brutalité sur les corps de même que de marques de violences dans le chalet, d'après les policiers et les médecins, est un autre facteur mystérieux entourant le double meurtre.

Somme toute, le juge Gilles Gagnon a devant lui un homme qui a été accusé "pour s'être contredit dans son témoignage et pour avoir montré certains signes de nervosité le lendemain du meurtre", comme l'a affirmé le coroner, mais qui, à ce jour, ne semble pas être incriminé par les dépositions des premiers témoins à l'enquête préliminaire. La preuve de la Couronne à l'enquête préliminaire est, au fait, à peu de choses près identique à celle de l'enquête du coroner. Et il ne semble y avoir, d'autre part, de nouveaux témoins pour éclaircir le mystère de Saint-Simon.

Les témoignages changent

Lorsque les deux cadavres furent découverts, le matin du 10 août, il ne semblait y avoir que Mme Gilbert et le Père Joseph Jean qui ont pénétré dans le chalet, selon les dépositions à l'enquête du coroner. Le Frère Aurel Jean a toutefois ajouté, samedi, qu'il "a vu Denise sur le lit et Suzanne à terre" et même M. Georges Rioux, cultivateur de Saint-Simon, a pu voir la scène.

La déposition du Frère Aurel Jean a cependant soulevé l'ire de Me Rolland Blais défenseur de M. Savoie, parce que le Frère Aurel, "ce témoin à la mémoire plus ou moins fidèle", aux dires du juge Gagnon, répondait aux questions des avocats en regardant d'un air interrogateur l'inspecteur Adrien Boisvert en charge de l'enquête. De plus, le Frère a déclaré avoir relu trois ou quatre fois les notes prises lors de l'enquête du coroner afin de bien se remémorer sa déposition. Le juge Gilles Gagnon a affirmé à ce sujet que l'on ne peut blâmer un témoin d'agir de la sorte.

M. Georges Rioux a d'autre part signalé qu'en sortant du chalet il a crié à tous les gens présents, dont Hector Savoie et sa femme, que les "petites filles avaient été tuées". Le Père Jean a admis pour sa part avoir peut-être dit qu'il y avait du sang et que "c'était bestial".

L'enquête préliminaire qui reprend devrait se terminer très tard ce soir, car le juge a déclaré qu'il devait mettre en pratique une des recommandations du Barreau à l'effet que les enquêtes se déroulent rapidement.

Hector Savoie, âgé de 67 ans, est détenu depuis le 25 juillet relativement au double meurtre et il attend son enquête préliminaire depuis le 9 août dernier.

Coups de feu et suicide dramatique près de Mont-Laurier

Un homme de 28 ans s'est tué d'une balle à l'abdomen, vers 2 h. samedi matin, près de Mont-Laurier, après avoir blessé deux autres individus et menacé d'en abattre d'autres.

L'histoire a débuté jeudi soir dernier, à l'hôtel Central situé rue du Portage, à Mont-Laurier, quand deux hommes dans la trentaine, les frères Gilles et André Grenier ont donné une raclée à Jacques Gaudreau, un bûcheron qui était passablement ivre.

Les frères Grenier font partie d'une famille de cinq fiers-à-bras assez redoutés dans la région, selon l'agent André Laterreur, du détachement de Mont-Laurier de la Sûreté du Québec.

Couvert de contusions, Gaudreau a été transporté à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Sainte-Croix, à Mont-Laurier, pour y recevoir des traitements.

Il a cependant quitté son lit d'hôpital sans la permission du médecin traitant, vendredi matin, avec la ferme intention de se venger.

Au cours de la soirée de vendredi, des témoins ont vu Gaudreau entrer et sortir à trois reprises au cabaret Morocco, situé sur le boul. Paquette, à Mont-Laurier, où deux des frères Grenier étaient attablés. Gilles Grenier était accompagné d'un jeune frère de 18 ans, Yvon, mais André Grenier n'y était pas.

Finalement, vers 10 h. 10 du soir, Gaudreau est entré en coup de vent et a tiré vers les deux hommes, blessant le plus jeune à la tête et atteignant l'autre à l'épaule et à un doigt.

Pendant que Gaudreau fuyait en taxi vers la maison de son père adoptif à Saint-Jean-sur-le-Lac, soit environ cinq milles au nord de Mont-Laurier, les frères Grenier étaient transportés à l'hôpital de Mont-Laurier.

Cinq personnes au moins avaient été témoins des coups de feu à l'intérieur du cabaret. Gaudreau était armé d'un fusil de calibre .22 semi-automatique à canon tronçonné et personne n'avait eu le temps d'intervenir.

A l'hôpital, Gilles Grenier, à qui l'on avait dû amputer un doigt, est demeuré hospitalisé, tandis qu'Yvon retournait chez lui.

Arrivé à Saint-Jean-sur-le-Lac, vers 11 h. du soir, Gaudreau a menacé de mort les membres de la famille de son père adoptif, M. Samuel Gaudreau. (Celui-ci avait adopté Jacques Gaudreau alors qu'il était à peine âgé de deux mois).

A un moment donné, il aurait même tiré en direction de l'un de ses demi-frères, mais la balle n'est pas partie. Ne perdant pas de temps, il a ensuite tourné son arme contre lui et s'est tiré à l'abdomen, se perforant le pancréas et le foie.

Il est mort, vers 2h. 05 samedi matin, à l'hôpital de Mont-Laurier, au cours d'une délicate intervention chirurgicale.

Sincères condoléances
à Mme Johnson et à la famille

La direction de
HOTEL BONAVENTURE

Matches de baseball

HIER

LIGUE AMERICAINE

Minnesota .... 001 000 030—4 10 2
Oakland ..... 000 102 000—3 7 0

Merritt, Perry (8e), Perranoski (8e), Worthington (9e) et Mitterwald, Roseboro (8e); Nash, Lindblad (8e), Krausse (8e), Hunter (9e) et Duncan. LG : Merritt (12-16). LP : Nash (13-13). Cir. : Quillici (1er), Jackson (29e).

Chicago ..... 210 000 013—7 13 0
California ... 100 210 101—4 10 0

Peters, Locker (6e), Wood (7e), Wilhelm (9e) et Josephson, McNertney (9e); Wright, Ellis (2e), Brunet (6e), Bennett (8e), Burgmeier (9e) et Egan, Satriano (9e). LG : Wood (13-12). LP : Bennett (0-5). Cir. : Egan (1er).

Washington ... 000 200 001—3 12 0
Détroit ..... 200 000 000—2 10 1

Moore, Higgins (9e) et Casanova; Lolich, Wilson (5e), Dobson (9e) et Freehan. Price (9e). LG : Moore (4-6). LP : Dobson (5-8).

New York .... 100 000 030—4 8 0
Boston ..... 000 001 020—3 9 0

Bahnsen, McDaniel (8e) et Gibbs; Culp, Lyle (9e) et Gibson, E. Howard (9e). LG : Bahnsen (17-12). LP : Culp (16-16).

(Seuls matches à l'affiche)

LIGUE NATIONALE

Los Angeles .. 000 001 000—1 7 0
Atlanta ..... 000 002 00x—2 6 0

Foster, Singer (5e), Billingham (7e) et Haller; Niekro (14-12) et Tillman. LP : Singer (13-17). Cir. : H. Aaron (29e).

S. Francisco .. 000 000 000—0 2 1
Cincinnati .... 100 100 01x—3 7 0

Sadecki, Gibbon (8e) et Hiatt; Maloney (16-10) et Bench. LP : Sadecki (12-18).

Philadelphie . 000 002 215—10 11 4
New York ... 010 010 100— 3 11 0

C. Short (19-13) et Dalrymple; Seaver, Koonce (8e), B. Short (9e), Taylor (9e) et Grote. LP : Seaver (16-12). Cir. : Allen, 3 (31e, 32e et 33e), Dalrymple (3e).

Houston ..... 100 000 000— 1 7 1
St-Louis ..... 090 101 00x—11 13 3

Cuellar, Lemaster (3e), Burhardt (5e), House (7e) et King; Washburn, Jaster (6e), Willis (8e), Hoerner (9e) et McCarver, Simmons (8e). LG : Washburn (14-8). LP : Cuellar (8-11). Cir. : Wynn (26e), Javier (4e).

Pittsburgh .... 000 010 201—4 12 6
Chicago ..... 010 002 101—5 3 1

Veale, Ellis (7e), Moose (9e) et Cannizzaro, Taylor (9e); Hands, Regan (9e) et Hundley. LG : Regan (12-5). LP : Moose (8-12). Cir. : Stargell (24e), Santo (26e).

SAMEDI

LIGUE NATIONALE

Los Angeles .. 000 010 003—4 10 1
Atlanta ..... 001 000 001—2 8 3

Sutton, Brewer (9e) et Haller; Jarvis, Stone (9e) et Hriniak. LG : Sutton (11-13). LP : Jarvis (16-12).

Pittsburgh .... 200 010 000—3 11 0
Chicago ..... 001 102 00x—4 6 0

Blass, Kline (7e) et May, Cannizzaro (8e); Jenkins (20-15) et Hundley. LP : Blass (18-6). Cir. : Phillips (13e), Smith (5e), Santo (25e).

S. Francisco . 200 030 320—10 7 1
Cincinnati ... 020 100 100— 4 16 2

Perry (16-15) et Hiatt; Nolan, McGinn (7e), Kelso (8e), Abernathy (9e) et Bench. LP : Nolan (9-4). Cir. : McCovey (36e).

Philadelphie .. 000 001 000—1 3 0
New York .... 200 010 00x—3 8 1

Johnson, Hall (6e), Boozer (8e) et M. Ryan; Koosman (19-12) et Grote. LP : Johnson (4-4). Cir. : Callison (14e).

Houston ..... 000 000 003—3 11 0
St-Louis ..... 011 000 000—2 8 0

Wilson, Dukes (7e) et Adlesh; Carlton, Hughes (6e), Nelson (8e), Granger (9e) et McCarver. Edwards (6e) LG : Dukes (2-2). LP : Granger (4-2).

CLASSEMENT
(FINAL)

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	97	65	.599	—
San Francisco	88	74	.543	9
Chicago	84	78	.519	13
Cincinnati	83	79	.512	14
Atlanta	81	81	.500	16
Pittsburgh	80	82	.494	17
Los Angeles	76	86	.469	21
Philadelphie	76	86	.469	21
New York	73	89	.451	24
Houston	72	90	.444	25

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Détroit	103	59	.636	—
Baltimore	91	71	.562	12
Cleveland	86	75	.534	16½
Boston	86	76	.531	17
New York	83	79	.512	20
Oakland	82	80	.506	21
Minnesota	79	83	.488	24
Californie	67	95	.413	36
Chicago	67	95	.413	36
Washington	65	96	.404	37½

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Vive les champions!

Les cyclistes suisses Louis (à gauche) et Fritz Pfenninger ont été couronnés champions de l'édition d'automne des Six-Jours de Montréal. Fritz participait à sa 9e course à Montréal tandis que son jeune compatriote en était à sa première présence à Sauvé.

Fritz Pfenninger gagne ses premiers Six-Jours à Montréal

par Jacques DOUCET

Les Pfenninger ne sont pas tous aussi chanceux.

Il aurra fallu à Fritz une attente de 9 compétitions avant de coiffer la couronne du championnat des Six-Jours Cyclistes de Montréal, tandis que son jeune compagnon, Louis, a savouré le champagne de la victoire à sa première présence sur la piste du centre Paul-Sauvé.

Fritz, l'un des coureurs les plus populaires à Sauvé, a souvent émerveillé la foule par ses innombrables victoires dans les sprints, mais jamais avait-il réussi à mériter le droit de faire le tour de piste des champions et de recevoir une salve d'applaudissements de la part de quelque 7,000 personnes.

Le vétéran cycliste de Suisse s'est amené avec un jeune compatriote, Louis Pfenninger, pour les Six-Jours d'automne et si le printemps prochain il nous revient, il endossera le maillot jaune des champions.

Cette victoire, durement arrachée à au moins trois autres équipes, les Pfenninger la doivent premièrement à la supériorité de Fritz dans les sprints et deuxièmement, à l'endurance de son jeune compagnon âgé de 23 ans.

Les Pfenninger ont terminé la compétition sur un pied d'égalité avec deux autres duos, soit les Allemands Klaus Bugdahl et Hans Schultz et les Danois Palle Lykke et Freddie Eugen. Toutefois, la suprématie des Suisses était évidente dans les points accumulés dans les sprints, soit 608 contre 448 pour les Allemands et 398 pour les Danois.

Avec 35 victoires dans les sprints, Fritz a devancé son plus proche rival, l'Italien Leandro Faggin (le champion défendant) par 12.

Le Belge Emile Severeyns aurait peut-être eu la chance de devancer les vainqueurs au classement, mais la perte de son coéquipier Patrick Sercu, lui a pratiquement enlevé tout espoir de victoire. Néanmoins, en compagnie de l'Australien Bill Lawrie, il n'accusait qu'un tour de retard au terme de cette compétition qui a vu les champions franchir 1,621 milles.

Quoi de neuf pour 1969 ?

Maintenant que la saison 1968 des Six-Jours est terminée, que doit-on prévoir pour 1969 ?

"Nous sommes très satisfaits de l'édition des Six-Jours qui a pris fin samedi soir à Sauvé. Néanmoins, nous projettons d'ajouter un élément local à notre compétition et ce en 1969 si la chose est possible", a déclaré le président Oswald Van DenAbeele, des Promotions des Six-Jours.

"Tout au long de la semaine, plusieurs de nos cyclistes ont enjambé le vélo et ont tenté leur chance en piste. Plusieurs ont causé une très favorable impression, notamment François Paquin. Bien qu'ils ne possèdent pas l'expérience ou l'endurance des Européens, je crois qu'ils pourraient bien se défendre en piste. Un autre cycliste à qui l'on prédit un brillant avenir sur piste, c'est Joe Jones, le petit Torontois qui ira représenter le Canada, sur route, aux Olympiques", a-t-il ajouté.

Un dépisteur en Europe

Par ailleurs, dans le but d'être aux aguets en Europe, le président a déclaré qu'il avait retenu les services d'un dépisteur. Il s'agit d'Alphone Versnick, qui suivra tous les Six-Jours en Europe et qui fera rapport aux dirigeants canadiens des performances des vétérans et des recrues. Son rapport pèsera lourd dans la balance, lorsque viendra le temps de faire les invitations pour la prochaine compétition.

"Et, nous comptons beaucoup sur le talent de dépisteur d'Emile Severeyns. Mimile nous a recommandé d'excellents cyclistes, tels Norbert Seews, Leo Duyndam, Romain DeLoof et Patrick Sercu. Son flair n'est pas à dédaigner, n'est-ce pas ?

"Ce que nous cherchons, ce sont de jeunes cyclistes qui sont à l'aurore de leur carrière en piste et non de vieux grognards intraitables", a précisé M. Van DenAbeele.

Denis Hulme victorieux

EDMONTON (PC) — Le Néo-Zélandais Denis Hulme, au volant d'une McLaren-Chevrolet MK-8A, a mené du commencement à la fin, hier, et remporté les honneurs de l'épreuve de 200 milles "Klondike Trail" de la série canado-américaine réservée aux voitures du groupe 7.

Hulme, vainqueur du Grand Prix du Canada, la semaine dernière, à Mont-Tremblant, a terminé 10 secondes devant son compatriote et patron Bruce McLaren.

Il a franchi les 200 milles de l'épreuve sur le circuit de 2:52 milles à la vitesse moyenne d'environ 103 milles à l'heure.

Mark Donohue, de Media, Pa., a pris le troisième rang dans une autre McLaren MK-6S, tandis que Lothar Motschenbacher, de Beverly Hills, Calif., terminait quatrième, également dans une McLaren 6-B.

Environ 42,000 spectateurs se sont rendus au Speedway Park pour assister à la seule épreuve de la série disputée au Canada.

CLASSEMENT FINAL

1 Fritz et Louis Pfenninger	0	608
2 Schultz et Bugdahl	0	438
3 Eugen et Lykke	0	398
4 Lawrie et Severeyns	1	597
5 Sivilotti et Faggin	3	504
6 Seews et DeLoof	4	597
7 Duyndam et Rancati	6	531
8 Roggendorf et Grossimlinghaus	6	307

VICTOIRES DANS LES SPRINTS

Fritz Pfenninger	35
Leandro Faggin	23
Romain DeLoof	22
Emile Severeyns	21
Carlo Rancati	20
Léo Duyndam	18
Klaus Bugdahl	16
Rolf Roggendorf	16
Bill Lawrie	16
Hans Schultz	15
Norbert Seews	15
Palle Lykke	14
Clemens Grossimlinghaus	6
Bruno Sivilotti	6
Louis Pfenninger	6
Freddie Eugen	4

COURSE-ELIMINATION

1 Carlo Rancati	95
2 Romain DeLoof	60
3 Louis Pfenninger	55
4 Fritz Pfenninger	50
5 Léo Duyndam	50
6 Rolf Roggendorf	45

(DeLOOF est couronné champion à la suite de la finale, double-élimination, à la suite de la disqualification de Rancati).

ACTUALITÉ-EXPRESS

Le partisan des Alouettes qui a assisté à toutes les rencontres de l'équipe locale, depuis le début du calendrier régulier, commence à s'impatienter devant le nombre effarant d'interceptions dont son club favori a été la victime.

Il cherche donc la cause de cette situation, et évidemment, il est prêt à faire supporter par le jeune quart-arrière Carroll Williams tout l'odieux de la chose. Et pour appuyer son jugement, il présentera des chiffres. Il soulignera par exemple que Williams a tenté 193 passes en huit matches jusqu'à date, et qu'il a été la victime de 20 interceptions par l'adversaire.

Aussi véridiques qu'ils puissent être, ces chiffres ne donnent toutefois pas une juste idée de la part des responsabilités de Williams. Pour que ce jugement soit acceptable, il faudrait qu'on tienne compte de toutes les interceptions dont Williams a été la victime.

Prenons le cas du match de samedi par exemple. Carroll a vu l'adversaire intercepter son tir en trois occasions, mais il n'a vraiment lancé qu'une seule mauvaise passe.

On ne peut l'excuser de cette passe qu'il destinait à Don Davis et que Don Sutherin a interceptée. Carroll ne méritait pas un meilleur sort sur ce jeu. Mais lors de l'interception réussie par Ken Lehman, comment le blâmer quand le ballon a changé complètement de trajectoire après que Doug Specht l'eut touché à la ligne de mêlée. La troisième ? C'était le dernier jeu du match. Carroll tentait le tout pour le tout. Le résultat aurait été le même s'il s'était écrasé sur le ballon.

Il est tellement facile de blâmer le quart-arrière. Il représente une cible idéale. Mais il ne faut pas oublier que les receveurs de passes peuvent être fautifs aussi. Or, présentement, chez les Alouettes, c'est le cas... plus souvent qu'autrement...

Guy Pinard

LOCATION D'AUTOMOBILES
LES TAUX LES PLUS BAS MODELES 1968
$5 POUR 24 HEURES 5¢ LE MILLE
Acceptons cartes de crédit reconnues
BELAIR RENTAL SERVICE LTD
277-1133
1169 OUEST, AVE BERNARD
Transport GRATUIT jusqu'à l'hôtel

Abebe Bikila vise une autre victoire aux Jeux de Mexico

par Voukadine MILETICH

(AFP) — Alors que les différentes fédérations nationales d'athlétisme procèdent aux ultimes préparatifs pour les prochains Jeux Olympiques de Mexico, en organisant des réunions de toutes sortes, le célèbre marathonien éthiopien Abebe Bikila déclare à qui veut l'entendre que malgré ses trente six ans il reste "l'homme à battre" et qu'il ne craint sérieusement personne dans sa discipline.

Mamo Wolde, son compatriote, est le seul adversaire sérieux que Bikila reconnait comme tel, mais auquel il n'entend nullement céder la place du vainqueur. Cependant, au marathon international de Zarauz, Espagne, en juillet dernier, ce fut un autre Ethiopien, Meravi Gebru, qui arriva le premier, devant ce même Wolde ! Il est vrai que Bikila n'a pas pris part à cette épreuve, dont il avait brillamment remporté la première édition en 1966 et également la seconde, en 1967. Il y a deux mois, il se trouvait en Suisse où il était en traitement.

Victoires aisées

Ce qui frappe chez Bikila, c'est en particulier sa fraîcheur à l'arrivée. A Zarauz, par exemple, cinq minutes après sa victoire, le temps de se rafraîchir un peu, de se doucher et de s'habiller, il signait des autographes et bavardait avec des spectateurs ! On n'aurait jamais pu penser que cet athlète venait de courir plus de 40 kilomètres alors que ses adversaires arrivaient bien après lui complètement épuisés. Certains s'écroulèrent même dès la ligne d'arrivée franchie.

Les deux Ethiopiens, arrivés premier et deuxième en 1968, à Zarauz, avaient l'air tout à fait décontractés à la fin de la course, saluant d'un sourire les nombreux spectateurs massés le long de la route.

Faut-il croire qu'il existe une école éthiopienne de marathon ? Même s'il ne s'agit pas d'une école, les victoires de Bikila ont extraordinairement popularisé dans son pays cette catégorie de course à pied et fait naître parmi les jeunes le désir d'imiter sinon d'égaler les exploits de leur compatriote.

Et ces exploits ne seront pas oubliés de sitôt, ni en Ethiopie ni à l'étranger. En 1960, aux Jeux Olympiques de Rome, soixante-et-neuf coureurs s'étaient alignés au départ du marathon. Lorsque Bikila, que personne n'attendait, arriva le premier ce fut une surprise pour tout le monde. Le Soviétique Popov, champion d'Europe, n'était-il pas le grand favori pour qui cette course ne devait constituer qu'une simple formalité à remplir pour obtenir la médaille d'or olympique !

Mais, en fait de records, c'est Bikila qui en établit alors un nouveau olympique avec 2 heures 15'16"2-10. Du coup, on s'intéressa à ce caporal inconnu de l'armée éthiopienne et à son pays, cette Ethiopie dont généralement on situait mal sa position géographique et dont on savait si peu de choses.

Cet intérêt ne devait plus faiblir, du moins en ce qui concerne Bikila. Aux Jeux Olympiques de Tokyo, il ne trouva pas d'adversaire à sa taille et arriva encore le premier, battant son ancien record olympique, avec 2 h. 12'11"2-10. Bikila était devenu imbattable.

Une vie sportive exemplaire

Comment expliquer le fait qu'à l'âge de trente-six ans Bikila, qui s'entraîne intensément, promet de remporter une nouvelle victoire à Mexico ?

Tout d'abord il s'agit d'un sujet exceptionnel, pour qui la nature a été généreuse, mais qui ne néglige rien pour mettre en valeur ses dons. Une vie sportive exemplaire, le désir de vaincre, l'ambition de réussir et un entraînement méthodique très dur, tels sont ses meilleurs alliés dans sa course à la victoire.

Abebe Bikila se lève tôt, s'entraîne pendant deux ou trois heures, prend ses repas à heure fixe, ne fume pas et ne prend pas de boissons alcoolisées. Tous les jours, sauf le dimanche, il court de 10 à 42 kilomètres pour maintenir sa condition. En outre, il participe à tous les marathons importants. Sur les huit auxquels il a pris part, six fois il a été proclamé vainqueur.

Ces victoires ont chez lui raffermi à tel point l'assurance en ses moyens, qu'il affirme, sans aucune forfanterie, que même s'il n'arrive pas à améliorer son propre record, il remportera certainement une troisième médaille d'or à Mexico. Il va même plus loin et promet de lutter encore jusqu'en 1972, afin de s'assurer pour la quatrième fois consécutive une médaille d'or, aux Jeux Olympiques de Munich !

S'il est encore trop tôt pour parler de ces derniers Jeux, il est évident que Mexico offre à Bikila une opportunité supplémentaire de remporter une nouvelle victoire olympique. En effet, les conditions atmosphériques en Ethiopie et au Mexique se ressemblent, et Bikila aura beaucoup moins à souffrir des effets de l'altitude que presque tous ses adversaires, exception faite des concurrents venus de son propre pays et qui pourraient, comme il le dit lui-même, être les plus dangereux pour lui.

Bikila doit tout au sport. De caporal obscur d'une armée dont personne ne s'intéressait, il est devenu une célébrité mondiale, tout en montant jusqu'au grade de lieutenant.

Bien plus, il doit même sa vie à ses succès sportifs : impliqué dans une conjuration, il ne dut son salut qu'à sa renommée. On lui pardonna tout et on le laissa pratiquer la course à pied pour la plus grande gloire de son pays.

Le lieutenant éthiopien Abebe Bikila ne ressemble en rien à ce soldat athénien qui, en 490 av. J.C. courut sans s'arrêter de Marathon à Athènes pour porter la nouvelle de la victoire et tomba mort en arrivant. Bien au contraire Bikila a déjà maintes fois parcouru victorieusement la distance qui correspond à celle de Marathon à Athènes. Il est même devenu roi de la course qui porte le nom de "Marathon".

(Droits réservés agence FRANCE-PRESSE et LA PRESSE)

Cal Ermer, le gérant des Twins, congédié

MINNEAPOLIS — (PA) — Le président Calvin Griffith, des Twins du Minnesota, a congédié aujourd'hui le gérant Cal Ermer.

"C'est parce qu'il me semble bien évident qu'Ermer a manqué de contrôle sur le club de baseball", a dit Griffith, lors d'une conférence de presse.

Griffith a ajouté qu'il attendrait après la Série mondiale pour annoncer un successeur.

L'ancien instructeur des Twins, Billy Martin, serait selon plusieurs le prochain gérant des Twins.

Griffith déclarait aussi : "Je n'ai pas parlé à Martin, mais je lui ai demandé de venir ici après la Série mondiale".

"Nous avons connu plusieurs déceptions, cette année, dont les blessures", a dit Griffith. "Ermer ne s'est pas suffisamment occupé de son affaire sur le terrain. Il n'a pas eu suffisamment le contrôle de l'équipe. Les joueurs peuvent causer votre perte. Malheureusement, c'est ce qui est arrivé cette année."

Ermer, 44 ans, a remplacé Sam Mele comme pilote, le 9 juin 1967, et a conduit le club à un match de championnat de la ligue Américaine en 1967.

Echos de Mexico

MEXICO (AFP, PA, PC, UPI) — Le malaise actuel au sein de la jeunesse dans le monde entier est probablement dû au fait "qu'elle ne réalise pas le bénéfice qu'apportent l'entraînement physique et les compétitions sportives", a déclaré, M. Avery Brundage, président du Comité olympique international.

M. Brundage, qui a fêté samedi son 81e anniversaire, est arrivé de Chicago par avion pour assister, le 12 octobre, à l'ouverture des jeux olympiques. "On ne voit aucun "beatnick" ou "hippy" sur les stades. A notre avis, si les jeunes pouvaient être guidés vers les stades nous pourrions éviter toutes ces bagarres parmi les jeunes", a affirmé M. Brundage.

* * *

Le Comte Jean de Beaumont, président du Comité olympique français, qui est arrivé samedi soir à Mexico, a occupé, hier, la vedette dans toute la presse mexicaine, qui semble le considérer comme un candidat à la succession de M. Avery Brundage, président du Comité olympique.

Du lundi au vendredi
à l'antenne de
C.K.A.C./73
Ecoutez "PLEIN AIR"
à 7 h. 15 avec
SERGE DEYGLUN

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	300	8½	8⅛	8⅛
Abitibi Pr	—	55½	55½	—
Alcan	1035	27¾	27½	27¾
Algoma	2080	21⅛	21	21
Anglo CP	600	6	6	6
Arg C Pr	—	11¼	11¼	—
Asbestos	200	22½	22½	22½
Atl Sug	—	6½	6½	—
Atl Sug	—	15¼	15¼	—
Bq CN	—	12⅜	12⅜	—
Bq d'Ep	500	12⅜	12	12
Bq Imp	700	18	18	18
Bq de M	2310	14⅛	14⅛	14⅛
Bq N-E	6150	20⅞	20¾	20¾
Bq Provinciale	757	9¼	9¼	9¼
Bq Royale	1005	22	21⅞	22
Bq Tor-D	—	18⅞	18¾	—
Bell Phone	1599	45¼	45⅛	45¼
Bow Mer	100	40¾	40¾	40¾
Brazil	125	20¾	20¾	20¾
BA OIL	450	46	45	45
BC Forest	300	24½	24½	24½
BC Phone	—	65	65	—
BC Ph	3500	88	88	88
Brinco	4620	5¼	490	5
CAE	1100	9⅛	9	9
Cal P	900	25¾	25¾	25¾
Cal P	—	105½	105½	—
Can Cem	—	35	34¾	—
CD Sugar	—	33½	33⅜	—
CP Mortg	—	11¾	11¾	—
C Steam	—	29⅞	29⅞	—
C Brew	6100	9¾	9⅝	9⅝
C Br Al	—	19	19	—
C Chem	1000	350	350	350
CPI w	1500	515	510	515
CIL	200	14⅜	14⅜	14⅜
C Pow	300	28¼	28¼	28¼
C Pag	—	16½	16½	—
C Interurb	1600	11¼	10¼	11
C Marconi	8870	9⅛	8⅜	8⅜
CP	790	66⅞	66½	66½
CP Pr	700	9⅞	9¾	9⅞
CPI Pr	300	27¼	27¼	27¼
Cdn Tire	—	56½	56½	—
Cntral Del	1150	17½	16⅞	16⅞
Chemcell	1250	11	10⅞	11
Chum A	200	21	21	21
Col Cell	—	430	430	—
Cominco	1120	32½	31⅞	31⅞
C Bath	320	18¾	18¾	18¾
C Bath Pr	—	22	22	—
C Bath W	—	420	420	—
C Text	—	18¼	18	—
Couvrette	500	7½	7½	7½
Crain RL	300	14¾	14¾	14¾
Cr Foncier	—	69½	69½	—
C Cork	—	170	170	—
Denault A	500	17	17	17
Denison	—	73¾	73¾	—
Dist Seag	485	48	47½	47½
D Bridge	600	17½	17½	17½
D Corset	—	11½	11½	—
Do Fasco	400	20½	20½	20½
D Glass	—	13½	13¼	—
Dosco	—	8¾	8¾	—
D Stores	—	18	18	—
Dmtar	4200	12	12	12
D Text	650	17	16⅝	16⅝
Donohue Pr	—	18¾	18¾	—
Du Pont	410	34⅝	34½	34½
Dupuis (A)	—	6¼	6¼	—
Enamel (A)	—	425	425	—
Falcon	600	97	96¾	97
Famous Play	—	65¾	65¾	—
Fin Collec	—	21⅛	22	—
Fraser	—	18½	18⅜	—
Freiman	800	9¼	9¼	9¼
Fr Pete	200	800	800	800
Fulcrum Iv	1000	5½	5½	5½
Fulcrum Pr	300	8⅝	8⅝	8⅝
Glengair	3400	290	280	280
GB Can Inv	300	18	18	18
GL Paper	—	20¼	20	—
Hdy Andy	—	9¾	9¾	—
Hawk Sidd	—	415	410	—
Hollinger	300	33	33	33
Home (A)	2837	28¼	27¾	28
Home (B)	1800	28¾	28	28
Horne Pf	400	435	430	430
Hud Bay M	125	66	66	66
Husky D w	—	16⅝	16⅝	—
Imp Oil	265	79⅞	79⅞	79⅞
Imp Tob	400	15⅝	15½	15½
Ind Accep	510	26¾	26½	26¾
IAC 4½	4000	23¾	23¾	23¾
Inglis	—	9¼	9¼	—
Inland NG	—	13⅜	13⅜	—
Int Nickel	2056	41⅜	40¾	40⅞
Int Util	1325	51⅛	50⅛	50⅝
Inter PL	810	23	22⅞	22⅞
Invest GrA	—	10	9¾	—
Island Tel	—	15⅛	15	—
Labatt	—	19⅜	19	—
Labatt Pr	700	23½	23½	23½
Lamontagne A	1500	475	475	475
Laur Fin	300	6	6	6
Levy	—	29	29	—
Loblaw A	1200	9⅞	9⅝	9¾
Loblaw B	1100	10⅛	10	10
Loeb M	—	12⅜	12⅜	—
MacLaren A	300	15½	15½	15½
MacLaren B	—	18	18	—
MacLean H	—	14	14	—
MacMillan	700	26¾	26¾	26¾
Marit Elect	—	26½	26½	—
Marit Tel	115	18⅞	18⅞	18⅞
Markborogh	—	9¼	9¼	—
Massey F	4865	18¼	18⅛	18⅛
Melchers	1200	10⅜	10⅜	10⅜
Marche Union	1445	10⅝	10¼	10½
Miron 6	600	6¼	6¼	6¼
Molson A	1640	28¼	27¾	28¼
Molson B	—	28	27⅞	—
MorseR B	—	19	19	—
Moore Corp	900	28	27¾	27⅞
Mussens	—	5⅜	5⅜	—
Nat Sea	100	7¼	7¼	7¼
NB Tel	1000	13¼	13¼	13¼
NFLD Light	200	8⅜	8⅜	8⅜
Noranda	768	55½	54⅞	55½
North C	1250	16¾	16¾	16¾
NS Light	200	8⅛	8⅛	8⅛
Osahawa	—	37¼	36	—
Petrofina	100	18½	18½	18½
Pac Pete	350	23⅞	23¼	23⅞
Pow Corp	1800	12	11¾	12
Pow C	150	13¼	13¼	13¼
Price	1600	12¼	12⅛	12⅛
QN Gas	100	14	14	14
Que Phone	—	13⅜	13⅛	—
Q Ph	—	12⅜	12⅜	—
Radio E	250	40½	40½	40½
Readers Digest	—	9½	9½	—
Reitman's	200	11½	11½	11½
Rio Algom	380	34½	34½	34½
Rolland	500	8	8	8
Rolland	—	8	8	—
Ronalds F	300	15¾	15¾	15¾
Royal Tr	—	22	21⅞	—
St L Cem	200	27	27	27
Salada F	—	13	12⅞	—
Royal Yrs	14202	100	95	100
Scott LaS	150	29½	29½	29½
Shaw A	—	9	9	—
Shell C	50	31¾	31¾	31¾
Shell Pr	150	33½	33½	33½
Shell w	—	16	16	—
Sh Save	830	18⅞	18⅜	18½
Simpsons	—	39	38¼	—
Smp Srs	—	33¼	33¼	—
Sogemin	100	16½	11½	1/8 3/4 1/2
SS Steel	—	7	—	—
Stl Can	995	25	24⅜	24⅜
Steinbg A	280	17⅞	17⅞	17⅞
Texaco Can	—	31½	31½	—
T Grp (A)	605	11⅞	11¾	11⅞
Tr-C PL	—	46	46	—
Tr-C PL 2.75	25	72	72	72
Tr Mt PL	1000	14	13⅞	13⅞
Triad Oil	100	395	395	395
Trizec	1300	200	195	195
Trust G Pr	—	21⅜	21⅜	—
Un Carbide	—	21½	21½	—
U Westb	—	12⅜	11⅞	—
Velcro	1085	51¾	51½	51¾
Versafood (A)	1800	19½	19½	19½
Vlau	2000	11½	11½	11½
Wajax	100	32¾	32¾	32¾
Walk GW	175	40⅛	40⅛	40⅛
Warnock	—	13½	13	—
W Knapp	1600	28	28	28
Weldwood	—	19⅜	19¼	—
WCoast Tr	100	29	29	29
Weston	400	20	20	20
Zeller's	500	16¾	16½	16½

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Africana	6600	72	70	72
Agassiz	19800	81	78	78
Ajax	3000	10½	10½	10½
Am Met Ent	—	355	350	—
Anglo-Sacn	—	11	11	—
Anthonian	3000	11	10½	10½
Armore	—	26	26	—
Arno	—	4½	4	—
Baker Talc	5000	63	60	63
Barvallee	2000	16	16	16
Bateman	10000	12	11½	11½
Beauce PI	2000	8	8	8
Bellechasse	3000	9	9	9
Blue Bon	7050	345	335	345
Bruce Presto	2000	8	6½	8
Bruneau	2000	11	11	11
Brunswick	—	725	725	—
Burnt Hill	9000	86	82	86
C Magnesite	500	25	25	25
C Security	2900	315	300	315
Canadure	9500	39	37	37
Cannon Mines	60500	43	41	42
Capital Bldk	3300	5½	5½	5½
Carbec	6000	40	36	40
Cassidy's	—	9	8¾	—
Chemalloy	500	570	560	560
Chipman	5000	8	7	8
Comm. H	2650	6	5¾	5¾
Commodore	530	8⅝	8¾	8¾
Commodore w	—	600	575	—
Cominga	1000	5	5	5
C Canorama	—	15	15	—
C Dolsan	—	38	38	—
C Manitoba	2000	36	34	34
C Monpas	—	15	15	—
C New	2200	150	145	150
C Pershert	1000	85	83	85
C Propriet	2500	40	39	39
C Virginia	4900	117	112	117
Corgemines	—	55	53	—
Crawford O	200	350	350	350
Credo	—	33½	32	—
Crownbridge	1000	12	12	12
Daering E	6000	7	7	7
Dauphin	500	18	18	18
Delta E	—	350	350	—
Devil's Elbow	—	27	27	—
Dom Exp	20400	52	48	52
Domco	—	13⅜	13	—
Dumont	2000	16	15	16
Duvan	1500	11	11	11
Eagle Gold	500	530	530	530
East Sull	1200	535	530	530
Fano	8500	11¼	10	10
Fdelity	2000	38	38	38
Fit Mfg	100	395	395	395
Fit Rk	—	12	11	—
Fontana	—	4	4	—
Fox Lak	—	6½	6½	—
Futurity	—	33	33	—
Furlong	500	350	350	350
Furlong W	500	75	75	75
Gl Lak	—	235	230	—
Grt Min	—	45	45	—
Grissol	200	6⅞	6⅞	6⅞
Guard M	2500	62	60	60
Inland Ch	—	5⅜	5⅜	—
Inspirtn	1800	175	165	165
Inspirtn Pr	—	18	18	—
I Norvalle	500	12	12	12
I Pts Pr	—	26	26	—
I Dredg	—	5	5	—
Jam Bay	29200	133	130	132
Jorex	500	175	170	170
Kelt Mg	2000	14	13½	14
Kenting	—	32½	32	—
Kiena	—	125	125	—
Kodiac Pf	1700	83	80	80
Kontiki	—	5½	5½	—
Lab Acc A	1200	50	50	50
Lingside	3500	5½	5½	5½
Louanna G.	19900	23	22½	23
Magnetics int	1200	445	425	425
Massval	—	7½	7½	—
Matachew.	113300	70	55	57
Mcintyre	100	93	93	93
Midepsa	400	215	215	215
Miro Mines	12000	26	23	24
Mistango	45000	27	27	27
Miolyb	14100	275	270	270
Mt Pleast	—	11½	11	—
MR Rice	200	9¼	9¼	9¼
N Formaq	12500	10½	10½	10½
N Glacier	2000	15	14	14
NW MT Cos	1500	50	50	50
Newrich	500	13	13	13
NA Rare M	20500	50	49	49
NW Canalask	2000	11	11	11
Opem Ex	6500	28	26½	26½
Patino	—	34½	34½	—
Pat Silver	3500	29	28½	28½
Pennbec	—	6	4½	—
Peso S	4000	475	465	465
Phoenix O	—	600	590	—
Pitt Gold	—	5	5	—
Prime Potash	15000	7	7	7
Que Chib	28500	73	70	71
Que Explo	—	14	14	—
Queenston	2000	19½	19½	19½
Rancheria	5500	28	27	28
Rusty L	5000	6	6	6
St-L Colum	4800	225	220	225
St-L Div Lds	—	95	95	—
St-L Div Lds	—	95	95	—
Sapawe	1000	11	11	11
Shawining Mng	30000	22	20	22
Silver Reg	37200	75	67	75
Silver Sum	1000	13	13	13
Soca	500	100	100	100
S Dufault	3000	22	21	22
Spartan Air	1200	120	110	110
Subeo	2100	215	215	215
Sullivan	600	400	400	400
Surlaga	1700	115	110	110
Tache	4500	9½	9½	9½
Tazin	15000	7½	6½	6½
Terrex Mng	1500	32	32	32
Tib Expl	—	3	3	—
Titan	—	10½	10½	—
Torcan EX	—	20	20	—
Un Obalski	—	130	125	—
Val-Mar	100	12⅜	12⅜	12⅜
V Der Hout	5700	5⅜	5½	5½
Walte Dufault	3000	30	29	29
West Hill	5000	29	27	27
Wisconsin	7450	36	35	35

dividendes

Cassiar Asbestos Corp.	$0.10	int.	28-10-68 — 7-10-68
id	$0.05	boni	28-10-68 — 7-10-68
Canadian Industries (7½ p.c. priv)	1⅞ p.c.	tr.	15-1-68 — 4-10-68
id. (ord)	$0.12½	tr	31-10-68 — 15-10-68
Du Pont of Canada (ord)	$0.25	tr.	31-10-68 — 4-10-68
id. (7½ p.c. priv)	1⅞ p.c.	tr.	15-10-68 — 4-10-68
Federal Grain Ltd	$0.10	tr.	1-11-68 — 16-10-68
Husky Oil (B priv)	$0.20	tr.	31-10-68 — 4-10-68
MPG Investment Corp (priv)	$0.33½	tr.	31-10-68 — 10-10-68
Woodward Stores "A"	$0.20	tr.	31-10-68 — ½-10-68

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3.00	Ch. Net
Abbot L 1	24	63½	62¾	63½	+ ⅜
Abex C 1.60	133	45	44⅜	44⅜	+ ½
Addres 1.40	108	87⅜	86¼	86⅞	+ ¾
Amirl	49	21⅞	21¼	21⅝	.....
AirRed 1.50	111	31⅜	30¾	30⅞	.....
Alcan Al 1	252	25⅞	25⅜	25¾	— ⅛
AllegC .10e	563	23⅛	22	22⅜	— ½
AllegL 2.40	76	54¼	53¾	54¼	+ ½
Alld C 1.90	406	36¼	35	35⅜	—1
Alld Su .60	106	19½	18⅜	19⅛	— ¾
AllisChal .50	104	30¼	29⅞	29⅞	— ⅛
Alcoa 1.80	106	73⅜	73	73	— ½
AmCan 2.20	43	49½	49	49¼	+ ⅛
ACyan 1.25	209	30⅛	29¾	30	+ ¼
AmEIP 1.52	63	37⅜	37¼	37⅜	+ ¼
AHome 1.30	74	59	58½	58½	— ⅜
AHosp .22	52	30¼	30	30¼	— ⅛
AmFdy .90	1235	25¼	24	24⅝	+1
AMet 1.90	60	46⅜	45⅝	45⅝	— ⅛
AmMot	239	13¼	13	13	.....
APhot .06e	140	17	16⅜	16⅜	.....
Am Std 1	165	39⅞	38⅜	39¾	.....
AT T 2.40	889	53	52⅛	52⅝	+ ⅛
AmTob 1.90	115	33½	33	33⅜	.....
Ampex Cp	491	36¼	35	36⅛	+1¼
Aacond 2.50	265	50	49¼	49⅝	+ ⅛
AnkenC	64	13⅝	13¼	13½	— ⅜
Arians .20	188	33½	32⅝	33	+1⅛
Armco 3	53	54½	54⅛	54⅜	.....
Armor 1.60	42	47⅞	47⅜	47¾	+ ⅜
ArmC 1.40a	21	78⅜	78⅛	78⅜	+ ⅛
ArmRub 1.60	16	54½	53½	53⅞	— ⅝
Atchisn 1.60	54	33⅛	32⅝	33¼	+ ¼
AtlRich 1.80	400	115	110⅝	111¾	—1½
Avon 1.60	160	125½	123¼	124¾	— ¼
Babck 1.36	144	36¼	35¾	36	.....
Beckmn .50	12	44½	44	44	— ⅝
BeechAir .75	67	47	46	46	— ¼
BellH .60	124	65¾	64½	65⅛	+ ⅛
Bndix 1.60	121	47⅜	46¾	47⅜	+ ⅝
BenF 1.60	253	49	47½	48⅝	+1½
BethSt 1.60	235	31¼	30¾	31¼	+ ¼
BlackD 1.05	9	59⅞	59½	59¾	— ⅛
BlissL 1	5	28¾	28⅛	28⅛	— ⅜
Boing 1.20	815	57¼	55¾	57	+2¼
Borda 1.20	95	31⅝	31⅛	31¼	.....
Borg 1 25	63	33⅛	32⅝	33	— ¼
BristMy 1.20	94	75	74⅛	74¾	— ¼
Brown .15p	32	16⅝	16⅜	16½	+ ⅛
Brunswk	283	19⅛	18⅝	18¾	— ⅛
Bucy 1.20	48	25⅞	25	25¼	+ ⅛
Budd .80	71	33⅜	32¼	32½	— ⅛
Bulova .80b	139	38¾	37⅞	38⅝	+1⅛
Burlin 1.40	51	47⅜	46⅝	47⅜	+ ⅝
Burndy .60	18	30⅜	30⅛	30⅜	— ⅛
Burrghs 1	44	230⅞	228⅞	230½	+3⅛
CmpSoup 1	78	29¾	29¼	29½	.....
CPR 3	8	68⅛	67⅜	68	— ¼
Canin .80	51	25⅞	25	25¾	+ ⅛
Carrier 1	81	79¼	77¾	79¼	+1¼
CartW .40a	275	16½	15⅞	16⅛	+ ⅜
Case JI	439	20⅛	19⅝	20¼	+ ⅜
CatTr 1.20	98	45⅜	44⅝	45⅛	+ ⅛
Celanese 2	101	68⅞	68¼	68⅞	+ ⅜
Ches Oh 4	48	74½	73¾	74½	+1
Chi RI Pc	1	25½	25½	25½	— ⅛
ChocFN .60	46	18⅞	18⅛	18⅜	+ ⅛
ChrisCrft 1a	48	37⅛	36⅞	37	+ ¼
Chrysler 2	158	70	69⅛	69⅞	+ ¼
CitiesSv 2	103	58⅛	57¼	57½	— ¼
Cluett P .80	40	37⅜	36⅝	36⅜	—1¼
CocaCol 1.20	66	72½	71⅜	71¾	+ ⅛
ColgPal 1.10	63	50	49¼	49⅝	— ¾
Coll Alk 1.20	22	41⅜	40¾	41	+ ¼
CollinR .80	60	65½	64⅜	64¾	+ ¼
CBS 1.40b	53	53¼	53⅛	53½	+ ⅜
ColuGas 1.52	56	30⅛	30	30	.....
CSoly .70e	28	28⅞	28⅛	28⅝	+ ⅜
ComEd 2.20	x18	47¼	46⅞	47	+ ¼
COllRef .60	123	25⅜	25	25¼	— ⅛
Cngleum .80	55	39½	38¾	39	+ ¾
ConEds 1.80	200	33⅜	33⅛	33½	— ⅛
CFds 1.50	65	65⅛	64	64⅞	— ½
ContCan 2	63	56⅞	56⅜	56⅞	+ ⅛
ContOil 2.80	163	71½	70	70⅞	+ ⅛
CnrData	256	129¼	127½	128¾	+ ¾
Coopin 1.20	9	49¼	48¾	48¾	— ¾
CornP 1.70	74	44⅛	43⅜	44⅛	+ ⅛
Crane 1.60	61	49½	49⅛	49½	+ ⅛
Cr Zell 2.20	165	53⅞	53	53⅜	— ⅝
CrucSt 1.20	114	44⅞	44⅜	44¾	+ ⅛
Culligan .28	9	29⅞	29⅜	29⅞	+ ⅛
Curtiss Wr 1	110	27⅜	26⅜	27¼	+1
DanR 1.20	53	24⅞	24½	24⅝	— ⅛
Deere 2	226	53¾	53¼	53¾	+ ⅝
DiSham					1.40
	174	36⅛	35⅛	35¼	— ⅞
DowC 2.40	69	85	84	84⅝	+ ⅜
DresIn 1.40	54	37¾	37⅛	37¼	+ ¼
duPon 3.75e	46	172⅜	170½	170½	—1
DuqLt 1.66	41	29¾	29⅜	29⅜	+ ⅛
EastAir .50	154	29¾	29⅛	29¼	— ⅛
EastK .88	131	81¼	80⅛	80½	+ ¼
Elect As	315	23½	21⅞	23¼	+1⅛
ElPasNG 1	871	21	20⅜	20⅝	— ⅜
EmerE 1.68	2	97⅜	97	97	.....
ESB 1.20	45	27	26⅞	27	+ ¼
EthylCp .60	80	33	32¼	32⅞	+ ¼
Evership	45	17⅝	16⅜	17	— ¾
ExCel 1.20	35	34⅞	34⅛	34½	+ ⅛
Fairch .50a	547	78¾	75⅝	78¼	— ⅛
Fed Pac El	33	27⅞	27⅜	27⅜	— ¼
F Pac pf1.26	3	27¾	27¾	27⅝	— ⅛
Firest 1.50	x109	60⅜	60	60	.....
FChrt 1.24f	54	38⅛	37¼	37⅝	+ ⅛
Flintkote 1	51	34⅜	33¾	34⅛	+ ½
Ford 2.40	310	56¾	55⅞	56½	+ ¼
Frueh 1.70	75	35⅞	35⅜	35½	— ¼
GAF .40	170	27⅞	27¼	27⅜	+ ¼
Gen Dyn 1	227	46½	45⅛	46⅛	— ⅝
GenEle 2.60	365	86	84½	85⅛	— ½
GFds 2.40	47	86⅛	85⅛	85⅞	+ ⅜
GMC 2.80e	361	82⅞	82⅛	82¾	+ ⅛
GPubU 1.56	78	28⅜	28	28⅛	.....
G TelEl 1.48	275	41⅞	41⅜	41⅝	— ⅜
GTire 1	715	33¼	31⅞	33	+2¼
Gillette 1.20	70	56⅝	56¼	56⅛	+ ⅛
Goodrh 1.72	211	43¼	42½	43	+ ½
Gdyr 1.50	111	57½	56½	57½	+1
Grace 1.50	86	45½	45⅛	45½	+ ⅜
GrndU .60b	88	25¾	25¼	25½	+ ⅛
GtAHol					1.40
	x1037	80	79	79⅜	+ ¼
GT AP 1.30a	87	32⅜	32⅛	32¼	— ⅛
G W Fin	77	27⅞	27⅛	27⅝	.....
Greyhnd 1	108	23	22⅛	22⅞	+ ⅛
GulfO 3	57	83⅜	83	83	— ¼
GulfWI 30b	308	47	46⅛	46⅞	— ¼
Gulton	44	36¾	36	36⅜	+ ¾
Harrisint 1	14	64⅜	64	64	— ⅛
Heinz 1.50	61	62	61½	61⅞	+ ⅛
Helene Curt	68	18⅝	18⅛	18⅛	+ ⅛
Hobart 1	1	49⅝	49½	49½	+ ¼
Hmstk .80	18	69¼	67⅝	68⅛	—1¾
Honywl 1.10	61	126½	125½	126½	+1¾
HFC 1.10	22	45⅜	45⅛	45⅜	+ ⅛
HouseFin wi	8	45	45	45	.....
Howmet .70	58	36¾	36⅛	36⅜	+ ⅛
IllCent 1.50	4	70¼	70	70	— ¼
INA 1.40	789	47⅜	46¼	46½	—1¼
IngRand 2	70	48	46⅞	47⅝	+ ¼
Inlandstl 2	98	37	36½	37	+ ½
IBM 2.60	92	335	332	333½	+1¼
IntFF .36b	51	50¾	50½	50¾	— ¼
IntHar 1.80	204	35⅞	35⅛	35⅞	+1
IntMiner .50	172	20⅝	20	20⅜	+ ¼
IPap 1.35	292	36½	35⅞	36	.....
IntT&T .85	139	57¼	56⅝	56⅝	— ½
Ipco .24	18	27¼	26¾	27	+ ½
ITEC .55	25	33	32½	32⅞	— ⅛
JnMan 2.20	124	74½	74	74	— ⅛
JohnJ .60a	21	86¼	85¾	86¼	+ ½
JonesL 2.70	28	64⅝	64	64¼	— ⅛
Joy 1.40	21	31¾	31	31½	+ ½
KaiserAl 1	123	37¾	36⅞	37½	+ ⅛
KaysRo .60	32	35¼	34⅝	35	+ ⅛
Kellogg 1.40	17	43½	42¾	42¾	— ⅞
Kendall 1.10	18	60	59⅝	59⅝	+1
Kennec 2	253	43⅜	42¾	43½	+ ½
KerrM 1.50	78	120¾	116⅝	119	+1¾
KimbC 2.20	26	66¾	66¼	66¾	+ ⅛
KLMA 1.10e	19	59¼	58½	58½	— ⅜
Kresge .34	68	41	40½	40⅞	.....
Kroehl .45e	21	40	39¼	39⅝	— ¼
LehPC .60	51	19⅞	19¾	19⅝	— ⅛
LibbMcN	82	17⅞	17⅝	17⅞	+ ⅜
LiggM 2.50	29	43	42½	42¾	+ ¼
LilyC 1.20	113	46½	45½	45⅞	— ¼
Ling 1.33	228	95⅜	93¼	94⅝	+2⅝
Litton 1.85f	138	76¾	75⅞	76¼	— ½
Lock A 2.20	105	59	58⅜	58⅞	+ ¾
Loews .30h	77	129	126¾	128	+2
Lorilrd 2.70	533	70½	69¾	69⅞	+ ⅜
LukensStl

naissances·décès·remerciements·in memoriam

BELANGER (Jeannette) — A Montréal, le 27 septembre 1968 à l'âge de 54 ans est décédée Mme Léo Bélanger, née Jeannette Primeau, demeurant 11,654, rue Pelletier, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 9.30 h. et de là au cimetière de St-Antoine-Abbé, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERLINGUETTE (Juliette) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Alvarez Berlinguette, née Juliette Duquette, demeurant à 1835 boul. Morgan, app. 4. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 Ontario Est
pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIS (Roméo) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Roméo Bois, époux de Magella Gauthier. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, Boul. Rosemont
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD-LAROCQUE (Anna) — A Montréal, le 30 septembre 1968, à l'âge de 87 ans, est décédée Anna Lavoie, épouse en 1ères noces de feu Origène Larocque et en 2èmes noces de feu Emile Bouchard, mère d'André et Réal Larocque. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Vimont, Ville de Laval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDREAULT (Madeleine) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Henri Boudreault, née Madeleine Fafard, demeurant 2628 Bercy. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lamoraie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRADLEY-CHARTRAND (Albertine) — Aux Cèdres, Comté Soulanges, le 28 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme James E. Bradley, née Albertine Chartrand. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Denis,
Aux Cèdres,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale des Cèdres, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière des Cèdres, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALES (Laure) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Châles, née Laure Vinet, demeurant 5436 boul. Levesque, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4036, rue Belair
pour se rendre à l'église St-Gilbert, de St-Léonard-de-Port-Maurice, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Vaudreuil, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Blanche) — Subitement à Laval Ouest, le 29 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Blanche Clément, épouse de feu Georges Champagne, demeurant à 1551 boul. Ste-Rose, Laval Ouest. Elle laisse dans le deuil sa soeur Maud (Mme Alfred Lortie) de Laval Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Aihan Mallette et Fils
3582—24ième Rue, à Laval Ouest
à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Théophile, de Laval-Ouest, où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUATRE (Alcide) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 68 ans est décédé M. Alcide Clouâtre, époux de feu Andrea Brouillette, père de Georges, Mme J.L. Fournier (Lucienne), Ronald, Mme Yvan Archambault (Fernande), Adrien, René, Roland, Mme Gérard Pauzé (Thérèse), Mme Roland Poitras (Pauline, Mme André Boyer (Jacqueline) et Gérard. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Damase) — A Montréal, le 29 septembre 1955, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Damase Côté, époux de feu Alice Bisson, autrefois du 5268 rue Garnier, père de Maurice, Marcel, Madeleine, Gilles, Denise et Ginette. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Antonio) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Antonio Dagenais, époux de Colombe Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boulevard Henri-Bourassa est
pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Jean S.) — A Montréal, le 27 septembre 1968, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Jean S. David, époux de Marguerite Larue, demeurant à 7382 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 Est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAZE (Adélard) — A Terrebonne, le 27 septembre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé Adélard Daze, époux de Blanche Forest, demeurant 1031 rue St-Paul, Terrebonne, père de Jeannette (Mme Jean-Paul Legris), Rolande (Mme veuve Lucien Legris) et Rita (Mme Louis McDuff). Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Saint-Louis,
939, rue St-Louis,
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCENT (Bernard) — A Verdun, le 29 septembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Bernard Descent, employé du CNR, époux de Cécile Descent, demeurant à 196, 1re Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière d'Howick, P.Q., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEPATIE (Flore) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Hermisdas Depatie, née Flore Dauphin. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603, rue St-Laurent
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPATIE (Rose-Anna) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Despatie, née Rose-Anna Séguin. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
185, rue De Castelnau Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMAIS (Roland) — Accidentellement à Valleyfield, le 28 septembre 1968, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Roland Dumais, époux de Lorraine Caron, père de Jacques et André, demeurant à 994 Guybourg. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Hermenégilde, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (Rosa-Emma) — A Montréal-Est, le 30 septembre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Rosa-Emma Dussault, fille de feu Léger Dussault, et de feu Alexandrine Marcil, demeurant 74, rue Laurendeau, Montréal-Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Daillaire Inc.
11813, rue Notre-Dame est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Octave, de Montréal-Est, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUTEMPLE (Joseph-Albert)—A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Joseph-Albert Dutemple, époux de Blanche Victoria Pope, demeurant à 2439, rue Manufacture. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAFARD (Lucienne) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Paul Fafard, née Lucienne St-Hilaire, mère de Francine, Serge et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Henri) — A Ville de Laval, le 29 septembre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Henri Fortin, président du garage Fortin à Ste-Rose, époux de Marguerite Ouimet, demeurant à 82 boul. Ste-Rose, à Ste-Rose. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr
167 boul. Ste-Rose, à Ste-Rose
à 2 h. 45 p.m., pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOUQUET (Benoit) — A La Tuque, le 27 septembre 1968, à l'âge de 53 ans est décédé M. Benoit Fouquet, époux de Gertrude Martin, père de Michel. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Boudrias et Cormier Ltée
816 boul. Ste-Croix, St-Laurent
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Antonia) — A Jacques-Cartier, le 27 septembre 1968, à l'âge de 70 ans est décédée Antonia Gosselin, épouse de feu Aimé Gagnon, demeurant 1243 Victoria. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVIN (Horace) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Horace Gauvin, époux de Pauline Morin, demeurant à 2915, rue Liebert. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7895, rue Notre-Dame Est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p. pas de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

GEOFFRION (Rosana) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Louis Geoffrion, née Rasana Huberdeau. Elle laisse dans le deuil ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
angle 11ième Ave, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERARD (Armand) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Armand Gérard, fils de feu Médéric Gérard et de feu Dorina Verville, demeurant à 6040 rue Denormanville. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 Est, rue Jean-Talon
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIBAULT (Eximer) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Eximer Gibault, époux de Rose-Anna Thibault, demeurant à 3222-A, Hudon. Il laisse dans le deuil 2 frères: Josephat et Eucher; 2 soeurs: Rose-Eva (Mme veuve Joseph Renaud), Berthe (Mme veuve Arthur Deslauriers). Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3225, rue Ontario est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IMPRIMERIE
A. DESMARAIS
ENRG
Cartes mortuaires
Faire-part
Monuments
336, Cartier — Laval
SERVICE A DOMICILE
382-2822

GODON (Marie-Anna) — A Montréal, le 27 septembre 1968, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Augustin Godon, née Marie-Anna Labelle, mère de René et Juliette. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.
17 ave Laurier est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

GRAVEL (Janice) — Vendredi le 27 septembre 1968, à l'âge de 17 ans, est décédée accidentellement Janice Gravel, fille bien-aimée de M. et Mme Fernand Gravel, soeur de Brenda, Kathy et Susan, petite-fille de Mme Rose-Anna Gravel. Exposée au salon mortuaire de
J. F. Wilson and Sons
5784, avenue Verdun
Service en l'église St. Willibrord, mercredi 2 octobre à 10 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

HAMMOND (Jean-Baptiste) — A Montréal-Nord, le 29 septembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Hammond, époux de Philomène Plante, demeurant au 10,747 Hébert. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130 boul. Pie-IX
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HILL (David-Edward) — Vendredi le 27 septembre 1968, est décédé accidentellement David-Edward Hill, à l'âge de 20 ans, fils de M. et Mme Fred Hill, frère de Brian, Colleen et Donna, petit-fils de Mme John Hill. Exposé au salon mortuaire de
J. F. Wilson and Sons,
5784, avenue Verdun.
Service en l'église St. Willibrord, mercredi 2 octobre à 10 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

LACASSE (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Victor Lacasse, née Marie-Jeanne Gauthier, demeurant à 10,602 St-Denis, mère de Mme Denis Chouinard (Denise), Mme Yvon Boissonneault (Claudette), et Raymond. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Aimé) — A Montréal, le 27 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Aimé Larivière, époux de feu Jeannette Papineau, demeurant 2242 Raudot. Les funérailles auront lieu mardi, le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk,
à 9h.45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Juliette) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédée Juliette Séguin, épouse de feu Aldebert Lavallée, demeurant à 50 Nelson, Outremont. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
340 rue Jarry Est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Viateur, d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Justine de Newton, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Lida) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Théophile Leblanc, née Lida Bernard. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LeDUC (Joseph-Edouard) — Après une brève maladie, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 29 septembre 1968, est décédé M. Joseph-Edouard LeDuc, époux bien-aimé de Marguerite Estelle Fennell, père de Mme Gaétan Guérin (Anne-Marie), Mme Edgar Muller (Estelle) et Michel LeDuc. Lui survivent 3 soeurs, Mlles Françoise et Louise LeDuc, Mme Roland Paiement (Magdeleine), 3 frères, Rev. Père Jean LeDuc, o.m.i., et MM. Paul et Pierre LeDuc, ainsi que 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 9 h 55, pour se rendre à l'église St-Kevin, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOWE (James) — A Lachute, le 29 septembre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. James Lowe (Jim), président de Lowe Bros Dairy, époux de Gabrielle Huot, père de Jimmy Jr demeurant rue Sydney. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Ménard
307 rue Grâce, Lachute
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Anastasie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Zoël) — Rougemont, le 28 septembre 1968, à l'âge de 83 ans, 9 mois, est décédé M. Zoël Martin, époux de Marie-Louise Gaucher, demeurant à Rougemont, père de Léon et Jean de St-Rémi-de-Napierville, de Lionel et Gilbert, Lucille (Mme Welley Lasonde) de Rougemont, de Georges-Emile, de Varennes, de Donat Martin, directeur de funérailles de St-Eustache. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Poirier
à St-Césaire
à 2 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Rougemont, où le service sera célébré à 2 h. 30 p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLET (François-X.) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 42 ans, est décédé M. François-X. Ouellet, fils de Joseph Ouellet et d'Alice Bérubé, frère d'Alphonsine, Isabelle, André, Thérèse, Jean, Jeannine, Marcel. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Orise) — A Laval-des-Rapides, le 29 septembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Roméo Ouellette, née Orise Desmarais, demeurant à 107 Conrad, app. 1. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.C. Filiatrault
90 boul. Lévesque, Pont-Viau
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

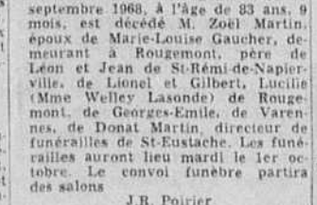

PAIEMENT (Alice) — Au Foyer Ste-Dorothée, le 29 septembre 1968, à l'âge de 90 ans, est décédée Alice Charest, épouse de feu Jérémie Paiement, soeur d'Hector Charest, de Mme Palmire Labrosse et Mme Christina Daoust. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5503 Ouest, boul Gouin
pour se rendre à l'église St-Odile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATENAUDE (Bella) — A Montréal, le 30 septembre 1968, est décédée Bella Major, épouse de feu Frank Patenaude, soeur de Mme J. Crossan, demeurant 2485 Messier. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest
pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Gilles) — Accidentellement à St-Canut, le 29 septembre 1968, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Gilles Perreault, fils de feu Jean-Baptiste Perreault et Maria Bergeron, demeurant à 6618—1ère Ave, Rosemont. Il laisse dans le deuil ses frères Fernand, Georges, Henri et Jean-Paul, ses soeurs Jeannine (Mme André Tourville), Marie-Paule (Mme Marcel Durocher), Monique (Mme Gérard Bastien), Claire (Mme Yvon Rhéaume), ses belles-soeurs Claire Chayer, Thérèse Ouellette et Louise Lamothe. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
angle 11ième Ave, Rosemont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Casimir, comté Portneuf, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Jean-Louis) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Jean-Louis Provost, fils de Raoul Provost et de feu Emma Pratt. Exposé aux salons
Ed. Darche & Fils
3219, Grande-Allée, Laflèche

ROBILLARD (Angelina) — A Montréal, le 29 septembre 1968, à l'âge de 77 ans est décédée Mme veuve Oscar Robillard, née Angelina Polender, demeurant à 1440 Dufresne. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Gauthier Enrg.
2521 Ste-Catherine Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVAGEAU (Robert) — A Montréal, le 29 septembre 1968 à l'âge de 53 ans est décédé M. Robert Sauvageau, époux de Corinne St-Jean, demeurant à 1300 Montcalm. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier
3503 rue Papineau
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE (Roch-D.) — A Montréal, le 28 septembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Roch-D. Sauvé, époux d'Yvette Payette. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, Boul. Monk
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SOUCY (Henri) — A LaSalle, le 28 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Henri Soucy, époux de feu Régina Albert, demeurant 1096 Shevckenko, LaSalle. Les funérailles auront lieu mardi, le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7708, rue Centrale,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Labouré, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STRUTHERS (Berthe) — A Cité des Deux-Montagnes, le 29 septembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Berthe Tison, épouse d'Aimé Struthers, soeur d'Henriette et de Michèle, demeurant à 96 Royal Park, à Cité des Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
1004 Chemin Oka
à Cité des Deux-Montagnes
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREPANIER (Edmée) — A Cité Laval le 27 sept 1968, à l'âge de 78 ans est décédée Edmée Courtois, épouse de feu Alfred Trépanier, mère de: Paul, Jean, Mme Arthur Groves (Lorraine), Georges, Mme Clément Girard (Marguerite) Mme Maurice Paillé (Marielle) Mme André Viau (Monique). Soeur de: Mme Vve Siméon Malo (Lucille) Mme Vve Jos Ponthriand (Marie-Berthe). Les funérailles auront lieu mardi le 1er oct. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 est Boul. Henri-Bourassa
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Claude où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

VAILLANCOURT (Rose) — A Greenfield Park, le 28 septembre 1968, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Roméo Vaillancourt, née Rose Guilbert, demeurant à 128 Verchères, autrefois de Pointe-St-Charles, mère de Mlle Simone, Rita (Mme Gilbert Bergevin) et André. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.
200 St-Louis, Ville Lemoyne
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Anastase, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANT (Lionel) — Subitement à Lavaltrie, le 28 septembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Lionel Vaillant, gérant de la Caisse Populaire et agent d'assurances générales à Lavaltrie, époux de Juliette Turgeon, demeurant au 1192 rue Notre-Dame, à Lavaltrie. Les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
811 Notre-Dame, à Lavaltrie
à 3 h. 30 p.m., pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 4 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WISDON-HAMEL (Yolande) — A Ville de Laval, le 29 septembre 1968, à l'âge de 44 ans, est décédée Yolande Hamel, épouse de Russell Wisdon, demeurant à 20 Bouffard, Ste-Rose. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
167, boul. Ste-Rose
à 4 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 5 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à la Fondation du Cancer seraient appréciés.

DECES
HORACE GAUVIN

M. Horace Gauvin est décédé à Montréal à la suite d'une longue maladie à l'âge de 56 ans.

Il était au service du Conseil des Ports Nationaux à titre de Surintendant des Ateliers.

Il laisse, outre son épouse, née Morin (Pauline), trois filles: Lise (Mme Jacques Boudrault), Francine (Mme Lino Pensieri), Suzanne; deux fils, Normand, Robert et un petit-fils Martin Boudrault. Sa mère Mme Horace Gauvin Sr., ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Roger, André, Maurice et Yvon Gauvin, Mlle Simone, MM. et Mmes Roger Goyette, (Lucille), Fernando Morin, (Berthe), Georges E. Lavallée, (Jacqueline), Bernard Dupuis, (Jeannine), Paul Deslauriers (Huguette). Ses beaux-parents M. et Mme J. Alfred Morin, ses beaux-frères et belles-soeurs MM. et Mmes Albert Lavoie, Paul Morin, Claude Graton, André Deceilles, Camille Morin, Origène Lebel, Alfred Morin, Rodrigue Morin, Jean-Paul Thériault et M. Charles E. Morin.

La dépouille mortelle est exposée au 7895 est, rue Notre-Dame à Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 octobre à 10 heures du matin en l'église de Ste-Louise de Marillac, rue Beaugrand, Montréal. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Toutes offrandes peuvent être adressées à l'Institut du Cancer de Montréal, 1560 est, rue Sherbrooke.

La Corporation de disposition des biens de la couronne ouvre un bureau à Montréal

OTTAWA (PC) — Le président de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, M. Jean Miquelon, a annoncé que la corporation ouvrira un bureau régional de ventes à Montréal, demain le 1er octobre.

Le gérant de ce bureau sera M. G. Winter et le gérant adjoint M. R. Monfils.

M. Miquelon a expliqué que la corporation comptait plusieurs clients dans le Québec et que c'était pour cette raison qu'elle avait décidé d'ouvrir un bureau régional à Montréal.

La corporation de disposition des dispositions des biens de la Couronne a son siège social à Ottawa. Elle est responsable de la vente des biens jugés excédentaires par le gouvernement canadien.

Les ventes dans la province de Québec étaient autrefois contrôlées à partir du bureau régional d'Ottawa.

La corporation comptera désormais des bureaux régionaux à Halifax, Ottawa, Toronto, Calgary, Vancouver et Montréal.

Plus de 2,000 Tchèques viendront au Canada

GENEVE (PC) — M. D. L. Mac William, directeur de l'immigration canadienne pour l'Europe continentale, a déclaré que cette semaine promet d'être la plus achalandée jamais vue en ce qui concerne le mouvement de réfugiés tchécoslovaques en route pour le Canada.

"Je suis très heureux de la façon dont les choses se déroulent," a-t-il ajouté. Il sera présent au départ de d'autres envolées spéciales vers le Canada, les 4 et 6 octobre.

Ces envolées permettront à plus de 450 Tchécoslovaques actuellement dans la capitale autrichienne, de venir rej